

Marc Riopel

*De la
Baie-des-Pères
à Ville-Marie
1886-1986*



Comité du Centenaire de Ville-Marie



Marc Riopel

***De la
Baie-des-Pères
à Ville-Marie
1886-1986***

Comité du Centenaire de Ville-Marie

*Photo couverture: La maison de pension SAUMURE au début du siècle,
où s'élève aujourd'hui la Pharmacie Lalande.
(Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)*

*Imprimé par: Imprimerie du Témiscamingue Inc.
Ville-Marie, Qc*

Reproduction des photographies: Gilles Amesse

*Editeur: Comité du Centenaire de Ville-Marie
Ville-Marie, Qc*

*Dépôt légal: 2ième trimestre, 1986
ISBN: 2-9800640-09*

TOUS DROITS RÉSERVÉS

AVANT-PROPOS

Le comité organisateur du centenaire (Gilles Labranche, Yvon Lari-vière, Nicole Gaudet, Gérard Morin, Denyse Voynaud, Edgar Ménard, Jacques Leblanc, Jacques Bernard, Pierre Larouche, Jacquelin Bergeron) est heureux et fier de vous présenter son livre historique à l'occasion du centenaire de Ville-Marie et Duhamel-Ouest.

Les deux grands objectifs de la célébration de notre centenaire sont:

- *Célébrer dans la joie et dans la dignité nos cent ans;*
- *S'assurer d'avoir des retombées permanentes qui rappel-
leront l'événement et seront un actif pour notre commu-
nauté.*

La publication de notre livre historique est l'un des facteurs qui nous permet d'atteindre notre deuxième objectif.

*Nous avons voulu en faire un livre d'envergure, un récit le plus com-
plet possible de la merveilleuse histoire des débuts du Témiscamingue jusqu'à nos
jours. Notre livre est le résultat d'études sérieuses et fouillées. C'est un héritage
important en même temps qu'un excellent outil pédagogique.*

*Nous voulons remercier toutes les personnes qui ont contribué à sa
mise en chantier et à sa réalisation. Ce livre est le fruit du travail de toute une
équipe de gens dévoués et dédiés à l'histoire de Ville-Marie et du Témiscamingue, à
commencer par notre jeune historien Marc Riopel.*

Salut à vous tous lecteurs et lectrices de notre livre historique.

VIVE VILLE-MARIE ET LE TEMISCAMINGUE

Comité organisateur du centenaire,



Jacquelin Bergeron, président

Ville-Marie, 1986



Message du Premier Ministre Fédéral

Il me fait extrêmement plaisir d'offrir mes meilleurs voeux à tous les citoyens de Ville-Marie à l'occasion du centième anniversaire de fondation de leur municipalité.

Un siècle d'existence: voilà en effet un jalon important dans la vie d'une communauté. Vos réjouissances offriront à tous les citoyens de Ville-Marie l'occasion de célébrer, de se remémorer l'histoire unique de cette localité et d'envisager l'avenir avec optimisme et enthousiasme.

On trouve encore en abondance dans les villes et villages du Canada les qualités qui ont servi à l'édification de notre pays, soit l'esprit de solidarité régionale, le sens de l'initiative personnelle tempéré du goût de l'entraide, auxquels s'ajoute beaucoup de fierté, de tolérance et de force morale. Les citoyens de Ville-Marie peuvent vraiment être fiers, puisqu'ils ont pris la relève et travaillé pour le bien de leur communauté et du pays tout entier.

A tous, mes meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité pour l'avenir.

Bryan Mulroney



Message du Premier Ministre Provincial

A la population de Ville-Marie,

Depuis 100 ans déjà, Ville-Marie s'épanouit et rayonne au niveau régional grâce à la persévérance de ses citoyens et de ses citoyennes et à leur attachement à leur coin de pays. Leur profonde détermination à réussir témoigne de la vitalité du peuple québécois. Aujourd'hui, leurs efforts s'ajoutent à notre entreprise collective d'édification du Québec.

Au nom de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, je désire partager avec vous ce moment de fierté bien légitime et vous offrir mes vœux de prospérité et de succès.

Robert Bourassa

*Québec
Avril 1986*

PRÉSENTATION

En 1986, le Témiscamingue fête son 100ième anniversaire de colonisation. Ville-Marie, alors Baie-des-Pères, émerge la première d'une poussée colonisatrice qui engendre cette nouvelle région. Ce livre a pour but de retracer les 100 ans d'histoire de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest, d'où son titre: De la Baie-des-Pères à Ville-Marie, 1886-1986. En effet, dès leurs premiers balbutiements, il y a maintenant 100 ans, ces deux territoires portaient le nom de Baie-des-Pères, puisque les Pères Oblats comptent parmi les premiers habitants de l'endroit. Au cours de l'année 1886, le Père Mourier, Oblat de Marie-Immaculée, et les colons baptisent ce nouveau village du nom de Ville-Marie, en l'honneur de la Vierge Marie, patronne des Oblats. Donc, les pages suivantes racontent les faits marquants de l'histoire de Ville-Marie, première localité du Témiscamingue et de l'Abitibi à célébrer son centenaire.

Le texte du présent livre se divise en trois (3) parties. Une première section portera sur la colonisation et la formation du Témiscamingue au 19ième siècle; une attention plus particulière sera alors accordée à la naissance de Ville-Marie en 1886 et au développement du canton Duhamel. La deuxième partie scrutera ensuite plus en détail le développement historique de la jeune colonie de la Baie-des-Pères. Les grands thèmes de l'histoire seront regroupés sous trois rubriques: l'économie, la société et les services. Chaque thème sera abordé indépendamment des autres, et couvrira 100 ans d'histoire. Enfin, la section vie quotidienne ajoutera un complément à cette histoire socio-économique. Ecrite à partir d'une entrevue orale, c'est la vie de tous les jours au village qui y sera dévoilée. En guise d'introduction, une mise en situation trace le portrait de la société vivant autour du lac Témiscamingue au début des années 1880.

Il faut également souligner le travail des membres du Comité Recherches Historiques: ensemble, nous avons élaboré le projet de ce livre et en avons discuté à maintes reprises depuis octobre 1984. Il s'agit de Gilles Labranche, responsable, de Gaétan Lemire et de Marlyn Rannou. La recherche a débuté en juin 1985, et la rédaction en octobre de la même année. Une fois la rédaction du manuscrit terminée, un comité l'a lu dans le but d'y corriger les erreurs. Le comité de lecture se composait de MM. Paul Dumesnil, Denis Clermont, Me Gilles Desjardins, en plus de Gilles Labranche et Gaétan Lemire. Une fois les modifications apportées, une relecture s'imposait: ce travail revient à M. Guy Perreault. Trois femmes ont en dernier lieu scruté le manuscrit à la loupe afin d'y relever les dernières erreurs: Mmes Nicole Gaudet, Pierrette Larabée et Soeur Madeleine Mongrain. Des assistantes de recherches ont ponctuellement aidé à la cueillette des données. Annie Gagnon et Martine Hallée à l'été 1985 et Marlyn Rannou et Marguerite Chénier en mars et avril 1986. Gilles Amesse a reproduit la majorité des photos de ce livre et Christian Bélanger a dessiné les cartes géographiques, sauf celle intitulée "Le développement du Témiscamingue" qui est l'oeuvre de Denis Drapeau; elle est reproduite avec la permission de la Société d'Histoire. Sans ces personnes, la démarche aurait été plus compliquée. Enfin, un gros merci à Francine Hudon pour son soutien et ses encouragements tout au long de la période de rédaction.

M.R.

Mai 1986



INTRODUCTION

Au Lac Temiscamingue en 1880



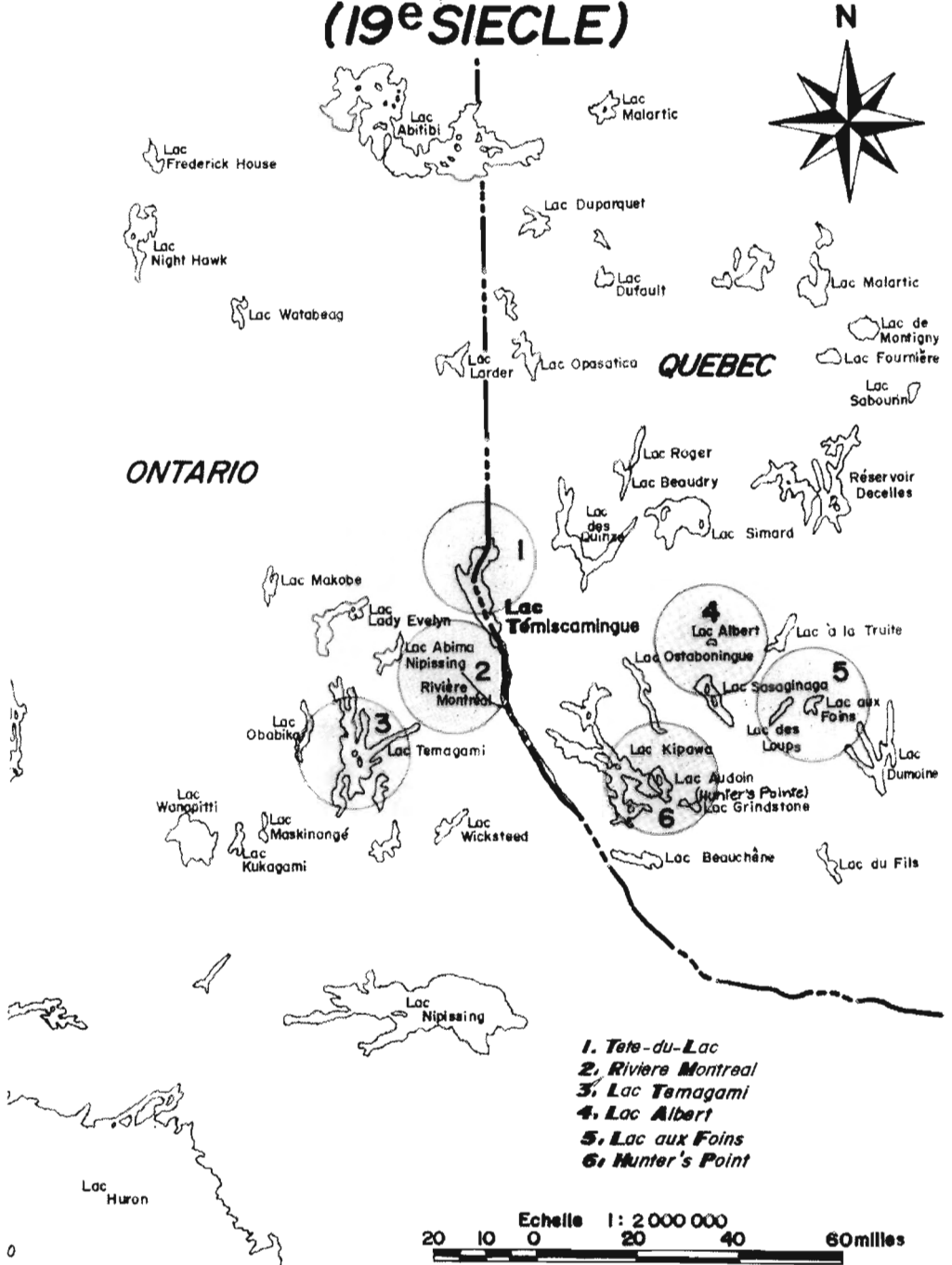
Campement algonquin à la Tête-du-Lac vers 1915, lors de la visite du Père Evain et de Mgr Dupuis. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

Un siècle s'est écoulé depuis la fondation de la première localité du Témiscamingue. Mais l'histoire de cette région ne débute pas avec son peuplement blanc. En effet, les Algonquins vivent autour du lac Témiscamingue depuis fort longtemps. Leur possession sur le territoire diminue graduellement avec l'arrivée des Blancs: d'abord, les coureurs des bois et la construction de postes de traite des fourrures; ensuite l'établissement permanent des missionnaires, suivi de la mise en valeur graduelle des ressources naturelles (forêt, mines). Enfin, l'implantation de quelques familles autour du lac Témiscamingue et le lent début de l'agriculture consacrent la mainmise des Blancs sur cette nouvelle région.

Les Algonquins

Un survol de la région du lac Témiscamingue au début des années 1880, nous donnerait le portrait suivant. Quelques bandes algonquines, plus ou moins sédentarisées, occupent chacune leur partie de cette région. Jadis complètement nomades, les Algonquins demeurent à ce moment à des endroits bien précis: un groupe habite la réserve de la Tête-du-Lac (aujourd'hui la réserve Témiscamingue à Notre-Dame du Nord); d'autres gravitent autour du lac Kipawa: une bande se trouve près du lac Albert, une autre au Grassy Lake (Lac aux Foins) et, finalement, un groupe demeure à Hunter's Point. D'autres bandes algonquines habitent le côté ontarien du lac Témiscamingue. Un groupe a élu domicile au lac Timagami et, en remontant la rivière Montréal, on rencontre le groupe de Matatchewan (Matadjiwang).

TERRITOIRES ALGONQUINS (19^e SIECLE)



Les Algonquins sont dispersés tout autour du lac Témiscamingue. Ce caractère sédentaire laisse cependant une place au mode de vie nomade qui n'a pas complètement disparu. En effet, l'Algonquin tire sa subsistance de la chasse et de la pêche; il doit donc se déplacer, s'enfoncer en forêt pour pratiquer ses activités de subsistance.

La mission Saint-Claude et les communautés religieuses

Au coeur du lac Témiscamingue et des bandes algonquines, apparaît la mission catholique Saint-Claude, résidence des communautés religieuses des Pères et Frères Oblats et des Soeurs Grises. Elle s'élève du côté ontarien du lac, en face de l'actuel Vieux-Fort. Les Pères Oblats la construisent en 1863 pour s'établir au milieu des Algonquins. En 1866, les Soeurs Grises se joignent à eux pour les seconder dans leur travail de missionnaires. En 1872, les frères convers viennent compléter ce groupe et s'occupent de l'agriculture et des travaux divers.

La mission Saint-Claude en 1885. (Archives Deschâtelets)

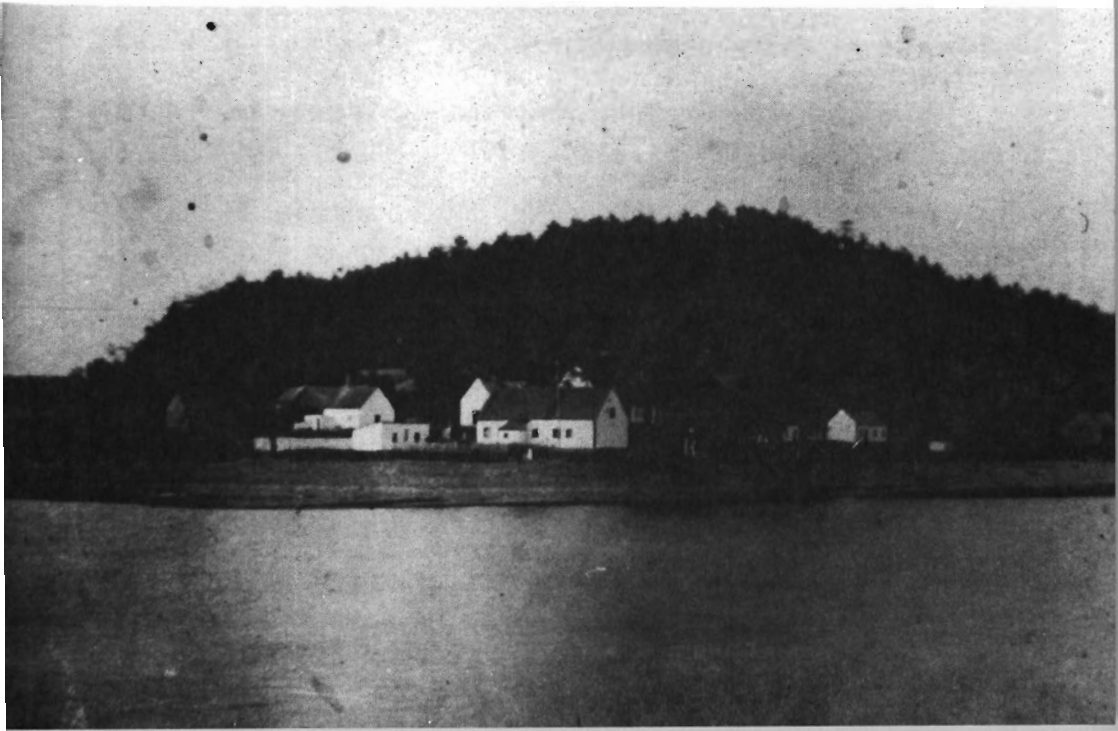


Le but principal de la mission Saint-Claude consiste à évangéliser les Algonquins. Chaque communauté y joue un rôle bien précis. Les Pères Oblats, missionnaires, visitent les divers campements algonquins du lac Témiscamingue, du lac Abitibi, de la Baie James et du secteur du Grand Lac Victoria. Les Soeurs Grises ouvrent un hôpital, un orphelinat et une petite école dans leurs bâtiments de la mission. Les frères cultivent le sol, s'occupent du transport des marchandises et du matériel, de Mattawa à la mission dont le champ d'activité s'élargit au fil des ans, à mesure que se développe la région.

La traite des fourrures

En 1880, la traite des fourrures est le moteur de l'économie. Le premier poste de traite date de 1679; il s'élevait sur une île située à l'embouchure de la rivière Montréal. Un groupe de coureurs des bois français le construit. En 1686, ils accueillent l'expédition dirigée par le Chevalier Pierre de Troyes qui se rend à la Baie James pour conquérir les postes anglais. Le Chevalier de Troyes et ses hom-

Le Fort-Témiscamingue vers 1890. (Rita Proulx, collection privée)



mes reviennent victorieux de leur mission militaire. En 1688, un groupe d'Iroquois, allié des Anglais, attaque et détruit le Fort Témiscamingue. Le poste de traite est abandonné et est relocalisé en 1720 sur le site actuel du Vieux-Fort. Pendant plusieurs années, le Fort Témiscamingue demeure un comptoir très fréquenté et indispensable à cette époque.

En plus de recueillir les peaux de fourrures de ses sous-postes et de leur fournir matériel et vivres, le Fort Témiscamingue approvisionne les Algonquins, les missionnaires, les bûcherons et les colons. Il s'agit du seul magasin-général du lac Témiscamingue. Il changera sa vocation avec l'arrivée des exploitants forestiers dans les années 1870, alors que le commerce des fourrures décline considérablement. Dès lors, le commerce général s'avérera plus rentable.

La forêt

Les débuts de l'exploitation forestière au Témiscamingue remontent en 1836, année où les frères McConnel se construisent des chantiers à Opémican, au sud du lac Témiscamingue. Quatre ans plus tard, la compagnie de la Baie-d'Hudson exploite à son tour la forêt témiscamienne, aux alentours du Vieux-Fort. En 1843, la baisse du prix du bois contraint les McConnel et la Compagnie de la Baie-d'Hudson à fermer leurs chantiers du lac Témiscamingue. Ce n'est que partie remise puisque les 7 frères McConnel reviennent dans la région en 1863 et exploitent 5 chantiers. Dix ans plus tard, 5 compagnies achètent elle aussi des limites de bois, imitées par d'autres marchands de bois au début des années 1880. Ces marchands intensifient leurs opérations d'abattage et de transport des pièces de pins rouge et blanc; ainsi, la région devient rapidement le plus grand fournisseur de pins du Québec.

Les chantiers forestiers opèrent autour des lacs Témiscamingue et Kipawa et gagnent graduellement le secteur du lac des Quinze. La coupe des arbres s'effectue l'automne. À compter de janvier débute le transport du bois en forêt vers les cours d'eau, puis au printemps, les draveurs acheminent les billots sur les rivières et les lacs vers le sud. Ces billots prennent deux directions: une partie des arbres équarris est flottée sur la rivière des Outaouais, sous forme de

trains de bois, jusqu'aux scieries Eddy et Booth à Ottawa où ils sont sciés; le reste poursuit sa route jusqu'au port de Québec, d'où on l'expédie par bateau en Angleterre.

Les bûcherons proviennent de l'Outaouais (Hull-Ottawa) et arrivent dans la région avec les exploitants forestiers. Ceux-ci recrutent leurs bûcherons dans cette même région et aussi au Saguenay, au Lac St-Jean, en Gaspésie, au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

Une colonisation timide

Une fois leur travail terminé, les bûcherons prennent plusieurs directions: certains retournent dans leur région d'origine, d'autres s'embauchent pour la drave et certains deviennent colons au Témiscamingue. Ces derniers se joignent aux quelques familles d'anciens coureurs des bois déjà établies au lac Témiscamingue. Ainsi, la traite des fourrures et l'exploitation forestière fournissent au lac Témiscamingue ses premiers colons.

La région du lac Témiscamingue se peuple lentement à partir des années 1860. Quelques solitaires et quelques familles élisent domicile sur les rives de ce lac. Ce sont des ex-employés de la compagnie de la Baie-d'Hudson qui délaissent la traite des fourrures au profit d'une agriculture d'auto-subsistance ou encore des travailleurs forestiers. Ils arrivent dans la région pour diriger un chantier forestier, pour exploiter une ferme pour les marchands de bois, ou encore pour travailler comme bûcheron et comme agriculteur autonome.

C'est ainsi qu'apparaissent des hameaux autour du lac Témiscamingue et à l'embouchure de ses rivières. Du sud vers le nord, on en retrouve à l'embouchure de la rivière Kipawa et de la rivière Petite Blanche du côté du Québec. Quelques familles norvégiennes sont aussi regroupées à la rivière Montréal en Ontario. De ce côté, se trouve aussi la mission Saint-Claude et, en face, le Fort Témiscamingue, à l'endroit nommé le détroit (Woo Pa Che Won en Algonquin). Les Oblats, le Frère Moffette en tête, ouvrent une ferme en 1874 dans l'actuelle Ville-Marie. Quelques familles de colons s'établissent ensuite à proximité de celle-ci.

Quelques familles résident dans la partie nord du lac. Des métis et des blancs occupent l'embouchure de la rivière Blanche. La réserve algonquine Tête-du-Lac se situe à la tête du grand lac Témiscamingue et le long de la rivière des Quinze. Également, sur la rive est du lac et sur les îles Brûlée et du Collège, quelques familles s'adonnent à l'agriculture.

L'économie

Pour compléter ce portrait socio-économique du Témiscamingue de 1880, mentionnons qu'Edward Wright, homme d'affaires d'Ottawa oeuvrant dans les secteurs forestiers et miniers, commence l'exploitation d'une mine d'argent vers 1888. Elle se situe à la jonction des cantons Duhamel et Guigues. Il s'agit de la première mine d'argent découverte au Canada. En 1686, le Chevalier de Tonty vient la visiter et remet un rapport sur son potentiel. De plus, Olivier Latour originaire de Hull, opère un moulin à scie sur les rives du lac Témiscamingue, à quelques milles au sud de l'embouchure de la rivière Kipawa. Son moulin date de 1874. Enfin, la famille Georges Jodoin ouvre un "stopping place" ou une auberge à Opemican. Celle-ci héberge les voyageurs (arpenteurs, exploitants forestiers et miniers, touristes...) et abrite aussi un bureau de poste.

Voilà donc le Témiscamingue vu à vol d'oiseau en 1880: l'économie repose en grande partie sur le secteur forestier, l'agriculture débute à peine avec les fermes des Oblats et celles des familles de colons. Ces familles sont dispersées en hameaux autour du lac. Quelques travailleurs s'affairent à extraire le minerai d'argent de la mine de Guigues. Le Fort-Témiscamingue approvisionne en nourriture et marchandises tout ce monde.

A compter de 1884, l'exploitation forestière s'intensifie au Témiscamingue et les Oblats veulent faire leur part pour freiner l'exode massif des Canadiens français vers les États-Unis. Ces deux facteurs réunis expliquent l'ouverture d'une nouvelle région de colonisation au Québec, le Témiscamingue, et la fondation de sa première localité en 1886, la Baie-des-Pères.

PREMIÈRE PARTIE
La formation
de la région du Témiscamingue

Les bâtiments d'une famille de colon en 1905. (Archives Publiques du Canada PA-145117)



CHAPITRE I

La colonisation du Témiscamingue



- La colonisation au Québec au 19^e siècle

Une des caractéristiques du 19^{ième} siècle québécois est l'ouverture de nouvelles régions de colonisation. A compter de 1850, la mécanisation de l'agriculture libère une partie de la main-d'oeuvre des fermes; ces sans-travail s'ajoutent aux fils d'agriculteurs incapables d'acquérir une terre vu le surpeuplement existant dans la plaine du Saint-Laurent. Cette main-d'oeuvre excédentaire gagne les villes du Québec. Les industries de Montréal et de Québec ne peuvent employer tous les nouveaux citadins. Dès lors, ils s'expatrient aux Etats-Unis où le développement industriel considérable nécessite une main-d'oeuvre beaucoup plus abondante. Il en résulte une forte émigration des Québécois vers les états du Nord-Est américain.

De plus, de 1873 à 1896, se succèdent des périodes de crise et de prospérité économiques. Malgré ce climat économique, l'Est américain connaît une forte poussée industrielle. La construction des usines et la naissance des villes qui s'ensuit y stimulent le commerce du bois et dans l'Est du Canada également. Le pin s'avère l'essence la plus recherchée pour la construction. Il constitue l'essentiel des forêts du Témiscamingue.

Le Québec compte de vastes pineraies inexploitées, situées dans des régions pratiquement inhabitées. Les exploitants forestiers s'implantent dans ces régions et commencent à exploiter les forêts. Non loin derrière, suivent les colons et leurs familles; avec l'arrivée de ceux-ci, apparaissent les localités qui finissent par former de nouvelles régions à la périphérie des centres industriels. A compter de 1850, l'effort de colonisation se porte vers le Saguenay, le lac St-Jean, la

Mauricie, les Laurentides, la Gaspésie et le Témiscamingue; il s'agit de la dernière région de colonisation ouverte au 19^e siècle.

Plusieurs facteurs commandent l'ouverture des nouvelles régions de colonisation: la conjoncture économique, l'augmentation de la demande de billots de pin, les périodes de crises économiques, la surpopulation des vieilles régions agricoles du Québec, l'exode vers les Etats-Unis et le désir du clergé québécois de garder au Québec ses familles catholiques et canadiennes-françaises.

Le Témiscamingue compte environ 500 personnes au début des années 1880 et les exploitants forestiers envahissent les pineraies situées autour des lacs Témiscamingue et Kipawa. Ces derniers emploient une main-d'oeuvre abondante pour leurs chantiers forestiers, ce qui nécessite des produits agricoles pour leurs employés et leurs animaux.

Un groupe de bûcherons au lac Kipawa (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)



L'implantation de colons dans la région va résoudre ce double problème. Les nombreuses familles de colons pratiquent une agriculture d'auto-subsistance pendant l'été, laissant quand même un surplus pour les chantiers; l'hiver, un revenu d'appoint s'avère nécessaire pour les colons. Ils le trouveront en travaillant dans les chantiers. L'agriculture et l'exploitation forestière ne font pas nécessairement ménage. Le cycle travail en forêt l'hiver et travail sur la terre en été ne favorise pas le développement indépendant de l'agriculture. Les marchés sont restreints et le colon peut facilement être porté à délaisser son lot de colonisation. De plus, des conflits surviennent entre ces deux groupes.

Les principaux litiges portent sur la propriété du bois. Le gouvernement du Québec vend deux fois les mêmes lots. D'abord, il afferme les concessions forestières aux compagnies, puis le bois de grosseur commerciale coupé, ces lots passent aux mains du Ministère de la colonisation. Ensuite, à leur tour les colons se portent acquéreurs de ces lots. Colons et marchands de bois se disputent la propriété de la forêt sur les lots. Les Oblats, promoteurs de la colonisation, défendent les intérêts des colons.

A l'instar des autres membres du clergé québécois, ils veulent freiner l'émigration vers les États-Unis et canaliser le mouvement migratoire vers les nouvelles régions du Québec. L'organisation du mouvement de colonisation du Témiscamingue origine des Oblats de Marie-Immaculée, établis à la Mission Saint-Claude depuis 1863.

1.1 La Société de colonisation du Lac Témiscamingue, 1884-1902

L'origine du mouvement de colonisation du Témiscamingue remonte à l'année 1884. Auparavant, seulement quelques familles résidaient en permanence autour du lac et s'adonnaient à l'agriculture. Les Oblats, installés à la mission Saint-Claude, sont aussi actifs dans le domaine agricole: ils possèdent une ferme à la Pointe-à-la-Barbe (4 kilomètres au sud de la mission, du côté ontarien) et une à la Baie-d'en-Haut (Ville-Marie); cette dernière date de 1874, année du début des défrichements par le frère Moffette. Il se construit une maison en 1881 (actuelle Maison du Colon) et une grange l'année suivante près de l'ac-

tuel Palais de Justice à Ville-Marie. Les Oblats récoltent également du foin à la Tête-du-Lac.

A compter de 1884, le mouvement de colonisation s'amorce lentement et se déroule en plusieurs étapes.

Les origines du mouvement et les excursions de colonisation

Les Oblats jouent un rôle-clé dans l'organisation du mouvement de colonisation du Témiscamingue. Déjà responsables de l'arrivée des premiers colons des environs de Ville-Marie en 1883, les Oblats et le Père Paradis en tête s'affairent à publiciser le potentiel agricole de la région et à recruter d'éventuels colons. Pour mener à bien ce projet, ils fondent une société de colonisation. L'Etat québécois, de son côté, subventionne la construction de chemins et de ponts; le gouvernement fédéral construit un tronçon de chemin de fer pour atteindre le lac Témiscamingue. Toutefois, la dynamique du mouvement de colonisation revient aux Oblats.

C'est à la mission Saint-Claude que se conçoit le projet de colonisation. D'abord, la mission représente plus qu'une résidence religieuse: elle abrite temporairement les passants, les familles de colons, les Algonquins... Les colons y reçoivent un accueil, en plus d'être conseillés sur l'endroit où s'établir. Cette tâche revient au Frère Joseph Moffette et au Père Charles-Alfred Paradis.

Ensuite, le Père Paradis et le Frère Moffette sillonnent la région du lac Témiscamingue de tous bords, tous côtés, pour étudier d'une part son potentiel agricole et d'autre part la possibilité d'établir des paroisses de colonisation. Ces explorations sur le terrain amènent le Père Paradis à rédiger deux brochures en 1884. La première au printemps et l'autre, à l'automne, décrivent la qualité du sol et les avantages de la colonisation et concluent sur la possibilité de fonder quarante paroisses agricoles prospères au lac Témiscamingue.

Ces rapports, déposés auprès des supérieurs Oblats à Ottawa, ne passent pas inaperçus et donnent naissance à un groupe voué à la colonisation du Témiscamingue. On retrouve les Pères Gen-

dreau et Paradis à la tête de ce groupe; ils recrutent ensuite des familles de colons, intéressées à établir leurs fils sur des bonnes terres agricoles. L'idée de coloniser le Témiscamingue fait son chemin et, à l'automne 1884, une expédition se prépare à monter visiter le lac Témiscamingue.

Après une tentative avortée en septembre, le groupe d'excursionnistes part d'Ottawa le 26 octobre 1884. Il comprend le Père Paradis, MM. Augustin Laperrière (première personne recrutée par le Père Paradis), L.O. Armstrong, du Canadien Pacifique, Joseph Larose et deux Français à la recherche de terres de colonisation: Monseigneur Bouland et M. Meschine. La première partie du trajet se fait en chemin de fer, c'est-à-dire d'Ottawa à Mattawa, en passant par Pembroke siège épiscopal de Mgr Lorrain, vicaire-apostolique de Pontiac. De Mattawa à la mission Saint-Claude, le voyage se fait à bord de canots.

Le Père Therrien se joint au groupe d'excursionnistes à Mattawa, où ils louent deux canots pour se rendre au lac Témiscamingue. La navigation sur le parcours de Mattawa au pied du lac Témiscamingue présente plusieurs difficultés. Quatre rapides entravent la bonne marche de la navigation. D'abord, se dressent trois rapides consécutifs: la Cave, les Erables et la Montagne, sur une distance de quinze milles. Ensuite, après vingt-et-un milles d'eau calme, il reste à franchir le Long-Sault: il s'agit d'une suite de six rapides séparés par des remous et qui s'étendent sur une distance de sept milles.

Pour franchir tous ces obstacles, les excursionnistes doivent porter à dos d'homme leurs bagages et tirer les canots à la cordelle. La tête du Long-Sault franchie (où s'élève aujourd'hui la ville de Témiscamingue), le groupe se retrouve au pied du lac Témiscamingue, où la navigation ne présente aucun problème. Embarqués à Ottawa le 26 octobre, les excursionnistes arrivent cinq jours plus tard à la mission Saint-Claude. Après une nuit de repos, une visite du Témiscamingue les attend le lendemain matin.

Le groupe d'excursionnistes se met à l'ouvrage: après une visite à M. et Mme Farr, bourgeois du Fort-Témiscamingue, le Père Paradis et M. Laperrière se rendent sur les lots retenus depuis deux mois par ce dernier. Ils se situent en arrière du Fort. Puis, une partie du groupe se rend à la rivière Petite Blanche où demeurent quelques

familles, dont les Miron. Tous se réunissent à nouveau à la mission Saint-Claude où les Soeurs Grises les reçoivent à souper.

Le lendemain, une nouvelle excursion se prépare: le groupe se rend à la Baie-Kelly (actuelle Ville-Marie) pour voir la ferme des Oblats et pousse sa marche à cinq milles plus à l'est, où demeurent depuis deux mois MM. Alfred Fournier et Norbert Ménard. Les terres ne sont pas encore arpentées; aujourd'hui, elles sont situées dans le rang VII sud de Lorrainville, dans le canton Duhamel. Ces deux colons accueillent à bras ouverts les excursionnistes. Après le dîner, suivent des discussions et échanges d'informations sur la qualité des terres agricoles et les rendements de l'agriculture dans ce nouveau pays de colonisation.

Vers 17h00, tous prennent le chemin de la mission Saint-Claude où ils arrivent deux heures plus tard. Pour s'y rendre, ils empruntent le chemin des Quinze qui traverse le canton Duhamel d'ouest en est. Ce chemin se rend de la Baie-Kelly à la Baie-Gillies; Allan Grant l'a fait construire en 1884 par le capitaine Alex Dupont. Il sert à approvisionner ses chantiers forestiers et compte près de 50 kilomètres (27 milles).

De retour à la mission, le groupe d'excursionnistes rencontre les familles de colons arrivés à la mission pour la messe du lendemain, le dimanche 2 novembre 1884. Les visiteurs questionnent les colons afin d'obtenir le plus de renseignements possible. Augustin Laperrière écrit ces lignes au sujet de la rencontre avec les colons:

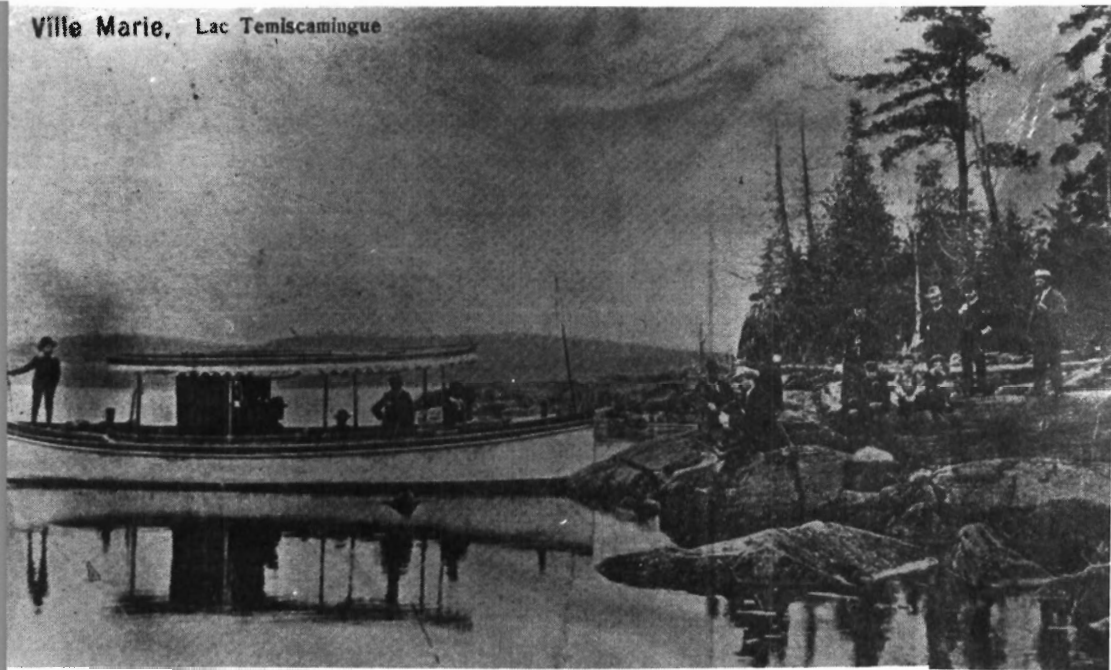
“Pendant la soirée, nous prenons de ces braves gens les renseignements qui nous sont nécessaires. Voici en résumé ce qu'on nous apprend:

On trouve le climat aussi doux qu'à Ottawa et il y a moins de neige qu'à Montréal. Il est rare qu'elle atteigne trois pieds de hauteur; les gelées n'ont encore nulle part fait de dommages appréciables. Les grands incendies d'autrefois ont fait quelques dommages, ça et là, mais, le sol n'a été endommagé qu'à une mince profondeur; on n'a aucune appréhension sur la fertilité des terres de l'intérieur, celles qui sont déjà prises ayant donné à leurs possesseurs pleine satisfaction.

Les légumes viennent bien partout, et comme preuve on nous donne un navet que nous avons pesé à notre retour à Mattawan. Son poids a donné treize livres et neuf onces. Du blé a été semé aussi tard que le 19 juin et il a atteint sa parfaite maturité. On a souvent récolté trente minots pour un de semence. Somme toute, ces renseignements sont satisfaisants; et, ce qui l'est encore également, sinon davantage, c'est que de tous ces braves colons on n'en a pas trouvé un seul qui ait exprimé un regret d'être venu s'établir là; tous se déclarent contents et satisfaits, et le seront encore davantage si on leur procure une voie de communication d'été plus facile avec Mattawan."

(tiré de: Société de colonisation du lac Témiscamingue, Au lac Témiskaming! 1885, p.22)

Ville Marie, Lac Temiscamingue



Une excursion au lac Témiscamingue: la Pointe-au-Vin, près de Ville-Marie en 1904. (Comité du Centenaire)

Les jours suivants se déroulent de la même façon. Le Père Paradis et le Frère Moffette font découvrir quelques coins du lac Témiscamingue aux éventuels colons. Le dernier endroit visité est la Pointe-au-Vin, située au nord de Ville-Marie. Finalement, le groupe fixe le

départ au 4 novembre, alléguant que la saison est assez avancée et que les renseignements obtenus sont satisfaisants. Ils partent donc ce jour-là, avec la promesse de revenir le printemps suivant.

La descente en canot vers Mattawa s'effectue plus péniblement. Les voyageurs doivent lutter contre le vent d'hiver et la neige en plus des difficultés posées par la rivière et les portages. Rendus sains et saufs à Mattawa, les excursionnistes prennent le chemin de fer jusqu'à Ottawa. Jugée positive, cette excursion aura un suivi et des retombées concrètes.

La fondation et les réalisations de la Société de colonisation

De retour à Ottawa, les autorités religieuses convoquent une assemblée où se retrouvent les citoyens intéressés à la colonisation du Témiscamingue. Un comité issu de cette réunion se charge de préparer les règlements et les constitutions d'une société de colonisation; cela se déroule en novembre. Le comité se compose du Père Gendreau, o.m.i., de MM. Laperrière, Chabot et Ennis.

Leur travail se déroule bien et le 12 décembre 1884, le Comité revient devant l'assemblée des intéressés et tous s'entendent sur la fondation de la Société de colonisation du lac Témiscamingue (SCLT). Quarante-deux membres s'inscrivent à la SCLT. Les personnes suivantes forment le conseil d'administration: Père Pierre-Edouard Gendreau, président, MM. P.H. Chabot, vice-président, Augustin Laperrière, F.R.E. Campeau, Alphonse Benoit, Charles Desjardins et le Père Poitras, directeurs. J.-L. Olivier agit à titre de secrétaire-trésorier.

Pour devenir membre de la société de colonisation, le futur colon paye 100\$ pour un lot de cent acres, soit comptant ou soit par versement annuel d'au moins 20\$, avec un intérêt de 6% par année. En retour, la SCLT s'engage à défricher dix acres de terre sur le lot réservé, à payer le prix d'achat au gouvernement (elle achète ses lots 30\$ le 100 acres) et à remettre le billet de location au colon. Ce billet fait du colon le locataire du lot et fixe les conditions d'établissement et d'obtention des titres de propriété, également appelés lettres patentes.

Selon cette entente, le colon doit prendre possession de sa terre dans les six (6) prochains mois, lui ou des membres de sa famille doivent y résider pendant une période minimale de deux ans et le loca-

taire doit y construire une maison d'au moins seize pieds sur vingt et défricher au moins dix acres. Ces conditions remplies, le colon reçoit ses lettres patentes, changeant ainsi son statut. Sans ses lettres patentes, le colon ne peut couper du bois sur son lot pour d'autres fins que du défrichement, se chauffer, construire ses bâtiments et ériger des clôtures.

Au départ, la Société de colonisation du lac Témiscamingue se fixe deux buts: d'abord, aménager les voies d'accès de Mattawa au pied du lac Témiscamingue et ensuite, peupler les cantons Duhamel et Guigues et favoriser l'ouverture de deux nouveaux cantons à la colonisation, Laverlochère et Fabre.

Dès sa fondation, la Société de colonisation identifie le principal problème à résoudre pour réaliser son projet: les voies d'accès de Mattawa au pied du lac Témiscamingue, notamment les trois rapides successifs, La Cave, Les Erables et La Montagne, et les six rapides du Long-Sault. Le chemin de fer s'arrête à Mattawa. De là, les voyageurs se louent des canots et remontent la rivière des Outaouais comme le fit l'expédition du mois d'octobre 1884 avec le père Paradis et Augustin Laperrière.

Dès 1885, la Société de colonisation demande et obtient une subvention du gouvernement fédéral pour construire un chemin de fer à voies étroites d'une longueur de 13 kilomètres le long des rapides du Long-Sault. La SCLT construit dans le même temps des chemins à lisses le long des autres rapides. Des tramways tirés par des chevaux facilitent le passage de ces obstacles naturels.

Paul T.C. Dumais est nommé ingénieur en chef de ces travaux. La construction débute à l'hiver 1885-1886. En juin 1886, une forte escouade s'affaire aux rapides de la Cave et des Erables sous la direction de Louis Gendreau. Egalement, plus de cent hommes travaillent sous la direction de Pierre Bouillianne au Long-Sault. (L'orthographe du nom Bouillianne varie selon les contrats de vente et actes notariés consultés. Ainsi, on retrouve Bouillianne, Boullianne ou encore Boulianne. Deux actes de vente m'incitent à opter pour l'orthographe Bouillianne: la minute 1124 du 14 novembre 1893: "Vente du Collège d'Ottawa représenté par le Père Pierre-Edouard Gendreau à Pierre BOUILLIAME". et la minute 2817 en date du 9 juillet 1897: "Vente de Pierre BOUILLIAME à John Mann").

Deux bateaux à vapeur assurent le service dans ce secteur. L'Émérillon fait la nevette entre Mattawa et le rapide de la Mi-Charge et assure le transport des matériaux utilisés à la construction des tramways. Ensuite, il transporte les lisses en acier pour le chemin de fer du Long-Sault. L'autre bateau se nomme le Lottie; il appartient à Olivier Latour et transporte des passagers et des marchandises sur le lac La Cave (également appelé le lac Sept Lieues). Latour est une figure importante dans le secteur forestier au Témiscamingue, notamment avec sa scierie et ses bateaux de drave et de transport de passagers et marchandises.

Les travaux d'aménagement des voies d'accès se terminent en septembre 1886. La locomotive Gendreau (du nom du président de la Société de colonisation du lac Témiscamingue) circule sur les voies du Long-Sault la même année et complète le système ferroviaire entre Mattawa et le Long-Sault. Elle conduit les colons et les voyageurs au pied du lac Témiscamingue. De là, deux bateaux à vapeur font le service sur le lac: le Mattawan et l'Argo.

Ces deux bateaux appartiennent à des exploitants forestiers. Olivier Latour a construit le Mattawan pour remorquer les billes de bois jusqu'à son moulin; il s'agit du premier bateau à vapeur à sillonner les eaux du lac Témiscamingue. Il arriva au Fort-Témiscamingue le 4 juin 1882.

A l'automne de cette même année, Joseph Miron coupe du bois à la Tête-du-Lac pour construire un nouveau bateau à vapeur. Terminé pendant l'hiver 1883, il reçoit le nom de Argo. Fruit de l'initiative de MM. Smith et Isaac, l'Argo passe aux mains de Alex Lumsden au printemps, lui aussi exploitant forestier. Il entre en opération la même année.

Jusqu'en 1887, le Mattawan et l'Argo transportent les colons du Long-Sault aux cantons Duhamel et Guigues. Cette année-là, un nouveau bateau à vapeur s'ajoute à ceux en service sur le lac Témiscamingue. Il se nomme La Minerve. Ce bateau sert uniquement aux fins de la colonisation. Il appartient à la Société de colonisation; elle fait couper le bois à l'automne 1886 à la Tête-du-Lac pour sa construction. M. Charles Morin dirige les travaux qui se déroulent au quai de la Baie-des-Pères pendant l'hiver 1886-1887.

Donc, lors de ses deux premières années d'activité, la Société de colonisation du lac Témiscamingue s'occupe principalement à améliorer les voies d'accès. D'abord, elle aménage la rivière des Outaouais entre Mattawa et le Long-Sault. Ensuite, elle fait construire un bateau à vapeur et le met en service sur le lac Témiscamingue. Désireuse de consacrer plus de temps à la colonisation, la SCLT fonde en 1886 une compagnie vouée exclusivement aux transports: la Compagnie de navigation et du chemin de fer de Témiscamingue. Celle-ci prend en charge la Minerve, les tramways et le chemin de fer à lisses entre Mattawa et le Long-Sault, et pilote le projet de construction du chemin de fer de Mattawa au pied du lac Témiscamingue et au lac Kipawa. La Société de colonisation concentre dès lors ses énergies sur la colonisation et le défrichement des cantons Duhamel et Guigues.

L'organisation du mouvement de colonisation du Témiscamingue demeure aux Oblats de Marie-Immaculée, par l'entremise de la Société de colonisation du lac Témiscamingue. Elle achète des lots qu'elle vend ensuite aux colons, recrute ses membres, organise des excursions et transporte les familles au Témiscamingue en plus de voir au défrichement des lots. L'action des Oblats ne s'arrête pas là; en plus d'orchestrer le peuplement, ceux-ci voient à l'encadrement religieux des familles de la région.

Les pères Oblats assurent les différents services religieux: messes, baptêmes, mariages et sépultures, en plus de soutenir moralement les colons. Du côté matériel, les Pères et les Frères fournissent du travail à ces derniers et les embauchent sur leur ferme et pour défricher des lots.

Les Soeurs Grises voient elles aussi leur champ d'activité augmenter: elles soignent les malades et les blessés dans leur hôpital, hébergent les orphelins et orphelines, enseignent aux enfants, soutiennent moralement les familles de colons et s'occupent de leur propre résidence et de celle des Pères et des Frères Oblats. Ces communautés religieuses contribuent ainsi au développement de la colonie.

-Le recrutement de colons français

Dès sa fondation en décembre 1884, la Société de colonisation du lac Témiscamingue, née de l'initiative des hautes instances



Sr. St. Vincent



Sr. Suzanne
Supérieure fondatrice



Sr. St. Antoinette



Site des Soeurs Grises de la Croix au Temiscamingue
à la mission St. Lande le 28 octobre 1866

oblates, oeuvre donc à coloniser la région. Son histoire se déroule en deux temps: une période active se déroule jusqu'en 1892, suivie de sa lente liquidation qui se termine en 1902.

Sa première tâche aura consisté à faciliter le transport des colons par l'aménagement de la rivière des Outaouais entre Mattawa et le Long-Sault. Ensuite, la Société de colonisation se sera occupée plus activement de l'établissement des familles de colons dans les cantons Duhamel et Guigues. Un conflit avec ses actionnaires français dans le canton Guigues amène finalement sa dissolution.

A compter de 1885, la Société de colonisation embauche des colons déjà établis pour défricher ses lots; elle veut ainsi les encourager financièrement. Cependant, les colons passent la majeure partie de l'été à défricher leurs propres lots et laissent de côté le travail pour la Société de colonisation. Les travaux de défrichement promis piétinent et le conseil d'administration décide de procéder autrement.

A partir de 1887, ce conseil n'exige plus l'établissement sur des terres des gens qui désiraient travailler pour lui. A la place, un contremaître, M. Irénée Bellemare, un des plus vieux colons du canton Duhamel, dirige les travaux; les Oblats embauchent, sans condition d'établissement, tous ceux qui veulent travailler au défrichement de leurs terres.

Le coût des défrichements varie d'un lot à l'autre. Sur les parties brûlées, il en coûte 10\$ l'acre pour défricher le terrain, tandis que le prix s'élève à 20\$ l'acre sur les terres en bois vert. Les premiers colons choisissent leurs lots sur les terrains brûlés et les suivants prennent les lots en bois vert. Or la Société de colonisation du lac Témiscamingue n'avait pas prévu cette situation et se retrouve avec un manque à gagner. Pour pallier à ce problème, elle défriche seulement cinq acres sur les lots de ses sociétaires et remet à plus tard le reste des travaux.

M. Bellemare et ses hommes défrichent d'abord le canton Duhamel puis gagnent ensuite le canton Guigues. Cette équipe s'affaire à défricher les lots de Duhamel et au printemps 1888, les lots de la Société de colonisation sont prêts à être ensemencés. Les premiers lots vendus au Témiscamingue se situent dans le canton Duhamel. Des

familles de colons y résident depuis 1883. Ce canton reçoit le premier groupe de colons parrainé par la Société de colonisation. Ses lots tous occupés, l'effort de peuplement se dirige vers le canton Guigues. Des actionnaires français se portent acquéreurs des lots dans ce dernier.

Ainsi, tandis que des colons canadiens prennent possession du canton Duhamel, celui de Guigues est en partie sous possession d'actionnaires français. La Société de colonisation fait appel à l'esprit patriotique des Français pour la soutenir financièrement dans son oeuvre. Elle ne réalise pas ses promesses et ceux-ci demandent sa dissolution; les négociations durent une dizaine d'années.

Dès sa fondation, la Société de colonisation du Témiscamingue bénéficie d'une bonne publicité en France par l'entremise du curé Labelle. Il met en communication M. Onésime Reclus, de France, et le Père Gendreau, président de la SCLT. Reclus se charge de recruter des Français, d'une part intéressés à s'établir au Témiscamingue et, d'autre part, désireux d'encourager la colonisation en favorisant le rapatriement des familles canadiennes-françaises installées aux Etats-Unis et l'établissement d'autres Canadiens au Témiscamingue.

L'entente entre les deux parties stipule que l'actionnaire français paye 1000 francs (191,50\$ canadiens environ) pour un lot de 100 acres et la Société de colonisation s'engage à défricher 10 acres de terre et à construire une "hutte à la mode du pays" sur ce lot. Parmi ces actionnaires, notons M. Lucien-Napoléon-Bonaparte Wyse, petit-neveu de Napoléon Ier. Il se porte acquéreur de l'Île du Chef en entier. Les autres actionnaires achètent des lots situés en majorité dans le canton Guigues et quelques-uns dans le canton Duhamel.

En 1886, la Société de colonisation et le gouvernement du Québec mettent à leur disposition 100 lots de 100 acres chacun. Rapidement, les Français répondent, s'inscrivent et envoient leur argent. Le 3 février 1886, Onésime Reclus écrit au Père Gendreau et lui dit qu'il compte déjà 64 souscripteurs; il souligne qu'il lui en manque 36 pour atteindre l'objectif visé de 100 membres.

A l'été 1886, Lucien-Napoléon-Bonaparte Wyse se rend au Témiscamingue pour visiter ses propriétés. A cette occasion, un banquet est organisé sur son domaine, communément appelé l'Île du Chef.

De retour en France, il fait un rapport de sa visite; il se dit impressionné par la qualité des terres et par la région. A la suite de ce rapport, Onésime Reclus fait une nouvelle demande de 100 lots à la Société de colonisation. Celle-ci hésite, puis acquiesce à sa demande. Elle met d'autres lots à la disposition des Français, promettant de faire les défrichements lorsque les circonstances le permettront.

Selon l'entente initiale conclue en 1886, la Société de colonisation du lac Témiscamingue devait remettre à ses actionnaires français leurs lots en partie défrichés et comprenant une maisonnette, cinq ans plus tard, soit en 1891. Or la SCLT ne peut remplir ses promesses. Ses fonds épuisés, elle cesse les travaux de défrichement et la construction de maisons. De plus, la Société n'envoie aucun rapport à ses actionnaires français; inquiets, ces derniers écrivent pour s'informer du déroulement des travaux. Ne recevant aucune réponse, ils portent plainte auprès du gouvernement du Québec et du curé Labelle.

- Le conflit avec les actionnaires français

Auguste Bodard, porte-parole des actionnaires français, accuse la Société de colonisation d'avoir utilisé l'argent à d'autres fins, notamment pour le défrichement des lots des Canadiens, pour le prêter avec intérêt et pour la construction du chemin de fer du Témiscamingue. La Société ne reste pas muette à ces accusations et s'explique à M. Bodard.

Dans une lettre, elle admet ne pas avoir respecté ses engagements, mais nie avoir utilisé l'argent pour construire le chemin de fer. Elle rappelle qu'une compagnie distincte a été fondée pour mener à terme ce projet. La Société explique le retard des travaux par le prix des défrichements deux fois plus élevé que prévu et parce que le département des Terres de la couronne a retardé le paiement d'une subvention qu'elle attendait.

En 1892, la Société de colonisation propose à ses actionnaires français le projet de règlement suivant: elle leur offre en échange d'autres lots que ceux primitivement choisis et s'engage à poursuivre les travaux jusqu'à ce que les conditions du marché soient remplies. De

leur côté, les sociétaires français refusent, demandent la liquidation de la Société de colonisation du lac Témiscamingue et le remboursement de leurs mises de fonds.

Le Père Gendreau, qui à cette époque n'administre plus la Société de colonisation, se rallie au projet de Bodard et demande au Département des Terres de la couronne de voir à ce que la Société remplisse ses engagements contractés avec les Français lorsqu'il était président du conseil d'administration. Son successeur, M. F.R.E. Campeau, et le conseil d'administration ne s'opposent pas à l'idée de la liquidation. Ils jugent que la société a terminé sa mission parce que la colonie est fondée et engagée sur la bonne voie. Le conseil d'administration attend un règlement dans cette affaire pour dissoudre la Société de colonisation.

Le nombre d'actionnaires français en conflit avec la Société s'élève à 44; 13 d'entre eux ont déjà conclu une entente avec cet organisme. Les choses piétinent pour les autres actionnaires. Ils demandent au gouvernement québécois d'agir dans ce dossier et de forcer la Société de colonisation à respecter ses engagements. Le gouvernement rejette les arguments des actionnaires français qui demandent que celui-ci les rembourse. En 1894, c'est l'impasse.

- Vers un règlement du conflit

Siméon Le Sage, assistant commissaire aux Travaux publics à Québec, prend l'affaire du Témiscamingue en main; il s'intéresse à ce dossier par souci de poursuivre les bonnes relations entre le Québec et la France et également pour venir en aide à son ami Rameau de Saint-Père, un des actionnaires français. Le Sage propose au Ministère des Terres de la Couronne une alternative pour régler ce conflit.

Le département des Terres de la couronne paie les arrages de taxes des lots appartenant aux Français dans les cantons Duhamel et Guigues; la Société de colonisation remet à Le Sage tous ses lots situés dans ces cantons; finalement, ce dernier se propose de les vendre et compte ainsi rembourser les Français avec l'argent des ventes. Pour vendre les lots, Le Sage passe par l'intermédiaire de M. Louis

Lacouture, homme d'affaires et député provincial de Richelieu. Celui-ci garde la différence du montant des ventes et des remboursements comme commission. Cette entente intervient en 1897.

La vente des terrains par cet entrepreneur privé n'obtient pas le succès escompté, malgré l'esprit entreprenant de M. Lacouture. Il joue de malchance. Il fait construire un bateau à vapeur pour améliorer la liaison avec le Témiscamingue, mais ce bateau n'est pas prêt pour l'ouverture de la navigation au printemps. En 1898, seulement 12 des 67 lots ont été vendus. L'année suivante, Lacouture lance un nouveau projet, auquel s'associe cette fois Le Sage. Il ne connaît guère plus de succès. En 1900, il reste encore 35 terrains à vendre. Le Sage tente un dernier essai auprès du gouvernement.

En novembre 1901, le gouvernement du Québec accepte la dernière proposition de Siméon Le Sage par arrêté en conseil. Selon cette entente, Le Sage remet tous les lots appartenant à la Société de colonisation au Département des Terres de la couronne et celui-ci rembourse les sociétaires français. En 1901, Paul Reclus, un des actionnaires, reçoit 1000\$ du gouvernement du Québec en guise de remboursement; il réinvestit cette somme dans un nouveau projet de colonisation en Gaspésie, projet parrainé par M. Bodard.

Finalement, Le Sage envoie l'argent aux autres actionnaires français en juin 1902. Il ferme définitivement le dossier en février 1903 par le remboursement du dernier terrain à Onésime Reclus. Le règlement de ce conflit signifie également la dissolution de la Société de colonisation du lac Témiscamingue.

- Bilan de la Société de colonisation du lac Témiscamingue

Malgré tout, le bilan de la Société de colonisation s'avère positif: en 1892, le trajet de Montréal à la Baie-des-Pères se fait en 24 heures, grâce au système de transport le long des rapides entre Mattawa et le Long-Sault. Avant 1880, une vingtaine de jours de canot sont nécessaires avant d'arriver à destination. De 1885 à 1892, le nombre de familles au lac Témiscamingue passe de 37 à 251. Elles se répartissent de la façon suivante entre les cantons: Duhamel: 105

familles; Guigues: 28; Tête-du-Lac: 45; Algonquins en dehors de la réserve: 9; Fabre et le Long-Sault: 19 (le recensement du père Mourier pour 1892 ajoute 45 familles réparties dans les divers cantons).

La Société de colonisation a atteint les buts qu'elle s'était fixés: elle a aménagé les voies d'accès, peuplé les cantons Duhamel et Guigues, en plus de faire arpenter une partie des cantons Fabre et Laverlochère en 1888.

D'autres sociétés de colonisation aident au peuplement de la région. A l'automne 1887, un groupe d'excursionnistes, composé de délégués de la Société de colonisation des marchands de Montréal et de quelques personnes de Saint-Hyacinthe, se rend au Témiscamingue. M. L.E. Beauchamp, riche marchand de Montréal, fonde cette société de colonisation. Il achète des lots des Oblats dans le canton Guigues, pour en faire le centre de ses opérations. Au printemps 1887, un groupe d'hommes fait des abattis sur le bord du lac, près de la mine d'argent.

Lors de cette visite, M. Louis Lussier, rédacteur du Courrier de St-Hyacinthe, accompagne le groupe et, à son retour, publie un rapport très favorable sur la colonisation et le potentiel agricole de la région. Ce rapport ne passe pas inaperçu et l'on projette de fonder une société de colonisation à St-Hyacinthe. M. Lussier n'est pas étranger à ces organismes. En effet, il a travaillé activement à la rédaction de la constitution de la Société de colonisation du lac Témiscamingue.

Suite à ce projet, la Société de colonisation du lac Témiscamingue fait arpenter en 1888 une partie d'un nouveau canton situé au sud de Duhamel: le canton Fabre. La Société de colonisation de St-Hyacinthe établira des familles dans le canton Fabre, tandis que celle des marchands de Montréal verra au défrichage et à l'occupation d'une partie du canton Guigues dont la deuxième partie est arpentée en 1888, en même temps que la première partie du canton Fabre.

Malgré la présence d'autres sociétés de colonisation, la Société de colonisation du lac Témiscamingue, parrainée par les Oblats, joue un rôle majeur dans l'ouverture et le peuplement de la région. Elle parraine les familles de colons du canton Duhamel. De plus, elle

trace la route aux autres sociétés, les reçoit au Témiscamingue, fait arpenter de nouveaux cantons et met ceux-ci au service de ces sociétés.

Un à un, les nouveaux cantons s'ajoutent à ceux déjà colonisés. Le mouvement de colonisation a débuté avec l'occupation du canton Duhamel, puis s'est déplacé successivement vers les cantons Guigues, Fabre et Laverlochère. Des villages sont apparus et se sont développés. La colonisation progresse et d'autres cantons reçoivent à leur tour des familles de colons. Ce mouvement de colonisation s'échelonne ainsi de 1884 à 1942.

1.2 La marche du peuplement et l'apparition des localités.

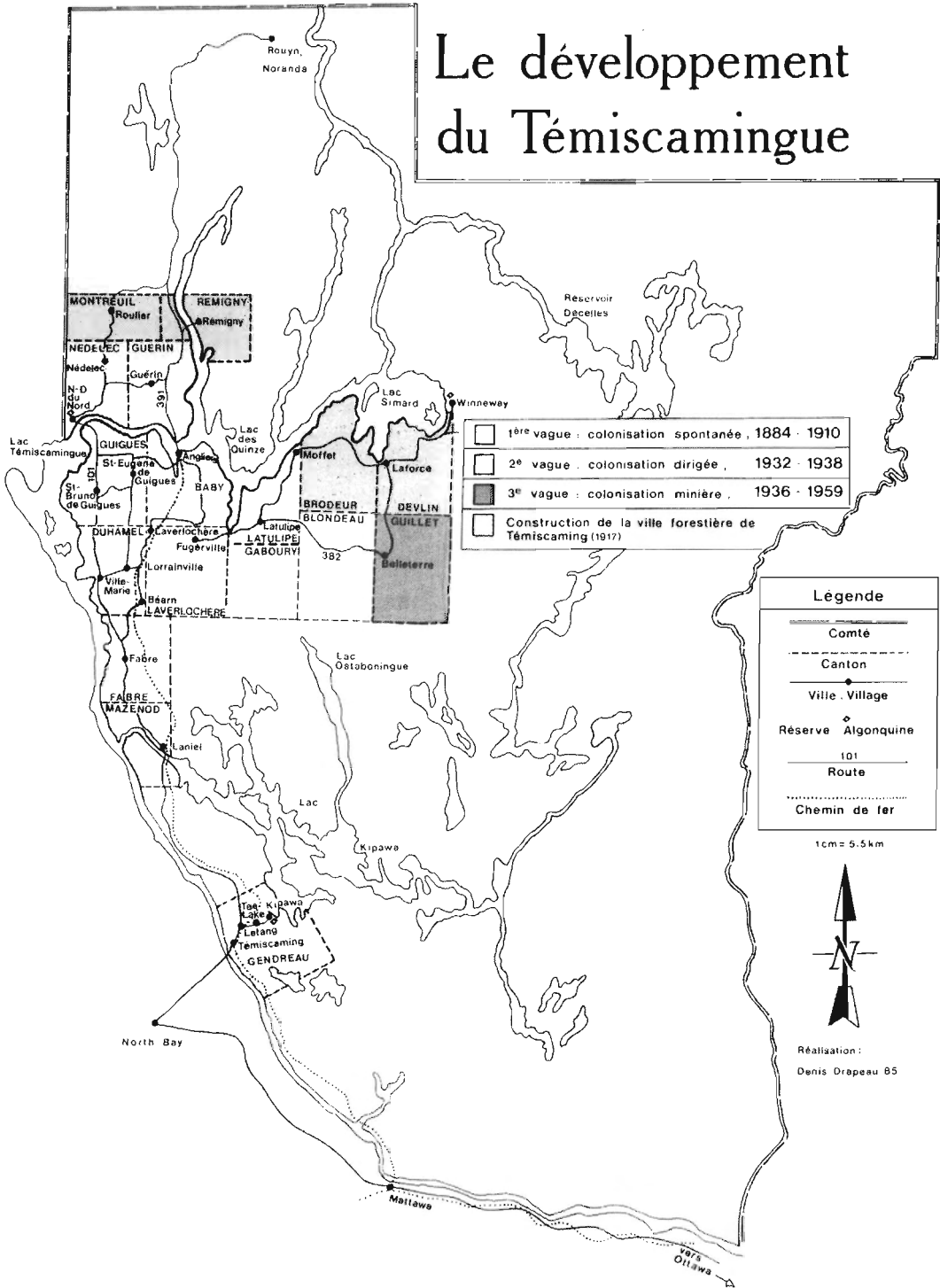
La Société de colonisation du lac Témiscamingue favorise le peuplement de la région en aménageant les voies d'accès. Une première localité apparaît en 1886: la Baie-des-Pères, connue aujourd'hui sous les noms de Ville-Marie et Duhamel-Ouest. Puis, d'autres localités s'ajoutent une à une, et ainsi se forme la région du Témiscamingue. L'évolution spatiale suit une marche bien précise.

- Forêt et colonisation

Les exploitants forestiers ne sont pas étrangers au pattern d'occupation du sol; ce sont eux qui le tracent. Voyons comment. Dès 1874, ils gagnent le bassin forestier des lacs Témiscamingue et Kipawa. Quatre compagnies achètent alors des concessions forestières dans la région. En 1884, dix compagnies sont à l'oeuvre au Témiscamingue. A cette époque, les bûcherons font des coupes sélectives, retenant seulement les pièces de pin. Ayant épuisé les réserves de pin dans ce secteur, ils montent vers le nord pour s'approvisionner en matière ligneuse.

En 1885, l'exploitation forestière fonctionne à plein rendement au Témiscamingue. Les zones de coupes se situent autour des lacs Kipawa et Témiscamingue; en Ontario dans le secteur de la rivière Montréal et autour de la rivière Blanche située au nord du lac, et des deux côtés des lacs des Quinze et Simard au Québec.

Le développement du Témiscamingue



- 1^{ère} vague : colonisation spontanée, 1884 - 1910
- 2^e vague : colonisation dirigée, 1932 - 1938
- 3^e vague : colonisation minière, 1936 - 1959
- Construction de la ville forestière de Témiscaming (1917)

Legende

- Comté
- Canton
- Ville, Village
- Réserve Algonquine
- 101
- Route
- Chemin de fer

1cm = 5.5km



Réalisation :
Denis Drapeau 85

Les exploitants forestiers achètent des concessions forestières sur le territoire. Ils coupent les pièces de pin de grosseur commerciale, celles ayant un diamètre de 12 pouces et plus. Puis, le canton dénudé de ces pièces, passe sous la tutelle du ministère de la colonisation. Celui-ci fait arpenter les différents cantons et revend les lots subdivisés aux colons. Les colons s'établissent dans les trouées laissées par le passage des exploitants forestiers.

Dès leur établissement, les colons s'affairent à agrandir ces trouées pour augmenter l'espace cultivable. Sur chaque lot de colonisation, il se trouve une partie défrichée et une autre en bois vert. Dès lors, se pose la question de la propriété de ce bois. Et les colons et les exploitants forestiers le revendiquent. Selon le billet de location des colons, ceux-ci ne peuvent couper le bois pour d'autres fins que pour défricher, se construire des bâtiments et ériger des clôtures. Ils ne peuvent vendre ce bois avant d'avoir leurs lettres patentes.

La question de la propriété du bois est ainsi à l'origine de quelques conflits entre ces deux groupes. Réal Boucher, dans un texte intitulé La colonisation du Témiscamingue, décrit l'origine et le dénouement de trois conflits survenus dans la région. En 1887, le Père Pierre-Edouard Gendreau o.m.i., se plaint de l'agissement des exploitants forestiers. Ceux-ci, dit-il, s'empressent de couper tout le bois sur des lots nouvellement vendus aux colons, privant ces derniers de matériaux pour leurs constructions. De plus, ces lots étaient réservés pour fins de colonisation et aucun permis de coupe de bois n'avait été accordé.

D'autres conflits aboutissent devant les tribunaux dont deux retiennent l'attention. Il s'agit de la cause opposant le Père Paradis et la compagnie Gilmour Brothers Lumber et de celle entre la Colonial Lumber et le colon Jacob Morin, du canton Guérin.

La première cause se déroule dans la vallée de la Gatineau en 1886. Les répercussions s'en font sentir au Témiscamingue. Le Père Paradis achète des lots du gouvernement du Québec dans le but de les revendre à des colons. Lui-même et les colons sont convaincus qu'ils peuvent disposer du bois qui s'y trouve. La compagnie Gilmour revendique la propriété de ce bois puisqu'il se trouve sur ses concessions; elle débute la coupe des arbres sur les lots réservés aux colons. Le Père

Paradis porte l'affaire jusqu'au Conseil privé de Londres, qui, en 1889 lui donnera raison.

L'action de la seconde cause se passe au Témiscamingue, plus précisément dans le canton Guérin en 1909. Le colon Jacob Morin coupe sur son lot deux milles billots destinés apparemment à la construction de ses bâtiments. Il les porte au moulin à scie de la localité; en route, les billots sont saisis et estampillés par la Colonial Lumber. Morin riposte et fait intervenir le curé Fernand Laniel dans le dossier. D'autres colons joignent leur voix à celle de Jacob Morin contre la Colonial Lumber. Plusieurs colons se plaignent des agissements de cette dernière compagnie. Finalement, l'affaire se poursuit devant les tribunaux et le colon Morin perd sa cause.

Malgré les conflits, les colons ont besoin de la présence des chantiers forestiers à proximité, tant pour y travailler l'hiver et en retirer un indispensable revenu d'appoint que pour écouler leurs produits agricoles.

Lorsque les chantiers forestiers apparaissent au Témiscamingue en 1874, la population s'élève à quelques 800 personnes. D'autres familles de colons, venues pour ouvrir des terres à l'agriculture, s'ajoutent à celles déjà en place. Le côté québécois du lac Témiscamingue se peuple rapidement. Ces familles s'implantent au coeur du Témiscamingue, là où se trouvent les meilleures terres agricoles; de plus, les chantiers forestiers entourent ces localités et constituent un marché intéressant pour les produits agricoles.

Entre 1886 et 1900, plusieurs localités voient successivement le jour au Témiscamingue. Deux localités apparaissent dans le canton Duhamel: la première en 1886, Ville-Marie, et Lorrainville vers 1892. St-Bruno-de-Guigues et Notre-Dame-du-Nord s'implantent dans le canton Guigues, respectivement vers 1888 et 1896. Entre 1890 et 1900, Fabre et Laverlochère deviennent elles aussi de nouvelles paroisses de colonisation dans les cantons portant leur nom respectif et Béarn complète le groupe de paroisses de colonisation ouvertes au 19^{ième} siècle. Béarn chevauche trois cantons différents: Duhamel, Fabre et Laverlochère.

Au début du 20^{ième} siècle, plusieurs paroisses s'ajoutent à la colonie du Témiscamingue: il s'agit de Fugèreville, St-Eugène-de-Guigues et Guérin, toutes trois fondées entre 1900 et 1908. En 1910, Mgr Latulipe, évêque d'Haileybury, ouvre deux nouveaux cantons dans le but de faire progresser la colonisation qui stagne depuis quelques années: Nédelec et Latulipe. Les localités du même nom voient ainsi le jour.

Entre temps, les chantiers forestiers se déplacent vers le nord et vers l'est. Les nouveaux centres de colonisation ouverts après 1900 se situent à proximité de ces chantiers. Les agriculteurs-colons les approvisionnent en pommes de terre et en avoine. Ils remplacent donc les vieilles paroisses pour l'approvisionnement des chantiers. Comme les colons des autres localités, ils 'montent aux chantiers' l'hiver et y retirent un indispensable revenu d'appoint.

En général, le cycle travail au chantier, l'hiver et travail agricole, l'été freine le développement de l'agriculture. Les colons quittent trop tôt leur lot de colonisation à l'automne; la nécessité d'obtenir un revenu d'appoint commande ce départ de la ferme. De plus, les défrichements sont retardés et les travaux d'automne ne s'exécutent pas. Egalement, l'absence de marché plus important que celui des chantiers pour les produits de la ferme, ne favorise pas l'essor de la production agricole. Les familles de colons se tirent toutefois d'affaire tant bien que mal.

- Les années 1910 et le développement économique

Dans les années 1910 et 1920, le développement économique de la région apporte une diversité des sources d'emploi et la création de nouvelles localités. D'abord, le gouvernement fédéral construit deux barrages de rétention des eaux, celui de Témiscaming (alors le Long-Sault) en 1909 et celui sur le ruisseau Gordon en 1910. Ils s'ajoutent au barrage du lac Kipawa construit dans les années 1880. Le gouvernement embauche les fils d'agriculteurs pour mener à terme ces projets.

Ces barrages sont érigés dans le but de régulariser la crue des eaux de l'Outaouais supérieur et par conséquent diminuent les inon-

dations dans l'Outaouais inférieur et la plaine du Saint-Laurent. De plus, ils augmentent le niveau d'eau des lacs Témiscamingue et Kipawa et facilitent le flottage du bois. Il s'agit d'une tactique des exploitants forestiers pour contourner certaines difficultés reliées au flottage du bois. Le niveau du lac Témiscamingue est élevé de 15 pieds, en noyant ainsi les rives.

Un autre projet se concrétise en 1917: l'implantation de la Riordon Pulp and Paper et la fondation de la ville de Témiscaming. Un moulin de pâte soluble et un barrage hydro-électrique sont construits, en plus d'une ville qui s'élève sur deux hameaux, le Long-Sault et le Lumsden's Mill. En 1920, la Riordon agrandit ses installations et sa ville (qui portera longtemps le nom de South Temiskaming). Là encore, le besoin de main-d'oeuvre se fait sentir, soit pour les chantiers de construction, soit pour travailler au moulin.

A compter de 1922, le Canadien Pacifique entreprend la prolongation de sa voie ferrée de Témiscaming à Angliers. Cette construction fournit de l'emploi à plusieurs personnes. Deux localités naissent sur le parcours: Laniel et Geoffroy; cette dernière se situe près du terminus du lac des Quinze. Cette ligne de chemin de fer permet aux exploitants forestiers d'approvisionner leurs chantiers forestiers à partir d'Angliers, devenu la plaque tournante des activités forestières de la Riordon et d'autres petits exploitants.

De plus, la voie ferrée donne accès au bois de pulpe sur les terres des agriculteurs de Fabre, Béarn, Lorrainville, Laverlochère et Fugèreville. Ceux-ci coupent leur bois de pulpe l'hiver et l'expédient le printemps venu au moulin de la Riordon à Témiscaming. Le chemin de fer facilite également le transport des produits des agriculteurs au marché de Témiscaming.

- Les années 1920 et la stagnation de la colonisation

Le secteur de la rivière des Quinze s'anime à son tour dans les années 1920. En effet, la compagnie Quinze Power Corporation construit la centrale Rivière-des-Quinze non loin de Notre-Dame-du-

Nord en 1923. Cette compagnie deviendra la Northern Quebec Power en 1928. La construction de ce barrage et du chemin de fer amènent la fondation du village d'Angliers en 1923-1924. Des travailleurs forestiers l'habitent par la suite. Les gens s'adonnent par ailleurs peu à l'agriculture dans ce secteur.

La colonisation agricole connaît une période de stagnation dans les années 1920. Le gouvernement donne des primes de défrichage et de premiers labours aux nouveaux colons-agriculteurs. Quelques membres du clergé du Témiscamingue demandent une aide accrue pour les paroisses de colonisation. Par exemple, l'abbé Fugère, curé de Fugèreville, écrit une série de lettres au journal Le Devoir sous le pseudonyme 'Voyageur', dans lesquelles il décrit les difficultés des gens dans les paroisses de colonisation. Il demande même au gouvernement de faire pression sur le Canadien Pacifique pour que ce dernier change le tracé projeté du chemin de fer; l'abbé Fugère voulait en effet que le chemin de fer serve les besoins de la colonisation et, par conséquent, en proposait un tracé qui rejoindrait les localités de l'est et du nord de la région.

A compter de 1925, la Chambre de Commerce de Ville-Marie, de son côté, joue un rôle plus actif dans la colonisation. Elle fait le lien entre les aspirants-colons et les prêtres dans les paroisses de colonisation. Les gens intéressés à s'établir au Témiscamingue écrivent à la Chambre de Commerce, celle-ci leur donne des informations sur la région, les sources d'emploi et envoie une liste des terres disponibles dans les différentes localités. En 1929, la Chambre de Commerce publie, à l'intention des industriels et des colons désireux de s'implanter au Témiscamingue, une brochure intitulée: Le Témiscamingue. Ses possibilités et ses avantages agricoles, miniers, industriels. On y retrouve des notes et des statistiques sur chaque localité.

- La crise économique de 1929

La décennie 1920 se termine par une violente crise économique. Dans les villes, c'est par milliers que l'on compte les sans-travail. A cette époque, les mesures sociales d'assurance-chômage et de bien-être social n'existent pas. Les gens sont laissés à eux-mêmes; des

organismes de charité, dont la Société Saint-Vincent-de-Paul, apportent leurs secours aux familles de chômeurs dans les principales villes du Québec. De plus, cette conjoncture économique suscite le mécontentement chez les travailleurs et les chômeurs et favorise l'essor de la popularité du Parti Communiste du Canada et d'autres formations politiques de gauche.

Au Témiscamingue, la situation n'est guère plus reluisante: le travail en forêt diminue considérablement et les terres agricoles du Vieux-Témiscamingue sont toutes occupées. Devant la hausse du chômage rural et l'impossibilité pour les fils d'agriculteurs de s'établir sur des terres, l'élite locale et le gouvernement doivent agir. En 1930, l'Etat québécois agit timidement: il nomme un missionnaire-colonisateur pour la région, toutefois sans avoir de politique précise en matière de colonisation.



Le curé L.-Z. Moreau, missionnaire-colonisateur, à sa résidence de Ville-Marie en 1931. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

En 1930, l'abbé Louis-Zéphirin Moreau débute son mandat de missionnaire-colonisateur pour le Témiscamingue. Il remplace la Chambre de Commerce dans l'orientation des aspirants-colons pour le choix de leur terre. L'abbé Moreau se met rapidement à la tâche; il se rend en Beauce où il recrute plusieurs colons. Les hommes arrivent à l'automne 1931 et fondent la colonie de Moffet. Le printemps suivant, ils vont chercher leurs familles.

- La crise et le retour à la terre

En 1932, après plusieurs mois de négociations, les gouvernements du Québec et d'Ottawa rendent public leur nouvelle politique pour atténuer le chômage urbain. Ils adoptent le premier plan gouvernemental de colonisation, le plan Gordon (1932-1934). L'entente fédérale-provinciale permet le retour à la terre des chômeurs urbains. Ceux-ci obtiennent 600\$ pour défrayer leur transport, la construction d'une maison et pour assurer leur subsistance. Des colons viennent s'ajouter à ceux résidant à Moffet. L'effort est mis sur les nouvelles localités de Rollet et Montbeillard. En Abitibi, plusieurs paroisses voient le jour suite à cette aide gouvernementale.

Devant le succès mitigé de ce plan de retour à la terre, le gouvernement du Québec annonce le plan Vautrin (1934-1936); il vise une clientèle plus large, englobant les chômeurs urbains et les fils de cultivateurs désireux de s'établir sur une terre. D'autres paroisses sont créées: Roulier et Rémigny en 1935 et Laforce en 1938. Les colons arrivent en groupe lorsqu'ils n'ont pas d'expérience en agriculture et seuls lorsqu'ils possèdent une telle expérience. Plusieurs fils d'agriculteurs témiscamiens se prévalent de cette opportunité et grossissent les rangs des colons de ces nouvelles localités. Les colons habitent dans des tentes de toile en attendant de construire leur maison.

- Le 'boom' minier et la fondation de Belleterre

Dès 1934, les prospecteurs miniers s'affairent près de l'actuelle ville de Belleterre. Les découvertes de métaux amènent la

ruée vers l'or dans ce secteur à compter de 1936. La compagnie en place, la Belleterre (Quebec) Mines Limited, une filiale de la McIntyre-Porcupine, de Timmins, construit le puits no 1 en 1936. Les travailleurs et prospecteurs résident dans deux petits camps miniers, Gainsmore et Mud-Lake.

La découverte en 1937 d'une grosse veine d'or amplifie davantage le boom minier dans ce district situé à l'est du Témiscamingue. Des travailleurs étrangers et des fils d'agriculteurs de la région forment la main-d'oeuvre minière. En 1941, la compagnie minière débute la construction d'une ville pour regrouper toutes les familles réparties dans les camps miniers. En 1942, la ville de Belleterre voit le jour.

Belleterre est une ville de compagnie: la Belleterre (Quebec) Mines construit les maisons, les rues, les trottoirs, le système d'égouts et d'aqueduc en plus d'un barrage hydro-électrique sur la rivière Winneway pour alimenter ses puits miniers et sa nouvelle ville. La compagnie dirige le conseil municipal et la commission scolaire pendant cinq ans. En 1947, la population prend en mains ces services.

Ainsi, le Témiscamingue se colonise et se développe en trois mouvements distincts: la naissance et l'évolution du Vieux-Témiscamingue agricole et forestier (1886-1924), les plans de colonisation des années trente et le boom minier de Belleterre. Les principales activités économiques de la région sont donc la forêt, l'agriculture et, dans une moindre mesure, les mines.



2.1. La colonisation du canton Duhamel

Le projet des colonisateurs se dirige vers le canton Duhamel. A cette époque, en 1884, ce canton est connu et habité depuis plusieurs années. Le premier établissement remonte en effet en 1720, quand la compagnie du Nord-Ouest construit un poste de traite à l'endroit actuel du Fort-Témiscamingue. En 1821, ce poste passe aux mains de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les Oblats construisent une mission catholique en 1863 en face de ce fort, du côté ontarien du lac Témiscamingue. Quelques années plus tard, d'autres personnes convoitent l'actuel territoire englobant aujourd'hui Ville-Marie et Duhamel-Ouest.

En 1871, un premier homme laisse la mission catholique et s'établit à Ville-Marie: James Kelly. Natif de Dungavan en Irlande, Kelly émigre au Canada en 1833. Il voyage beaucoup et se rend finalement à Mattawa où il rencontre le Père Guéguen en 1870. Le père oblat l'engage pour s'occuper de l'étable et des animaux de la mission Saint-Claude. L'année suivante, Kelly quitte la résidence oblate, se construit un ermitage et s'ouvre une petite ferme à quelques milles au nord. L'honneur lui revient d'être le premier habitant de Ville-Marie. A l'époque, les Oblats et les Soeurs Grises dénomment cet endroit la Baie-d'en-Haut, puisqu'elle se situe à 3 milles au nord-est de la mission Saint-Claude. Suite à la construction de cet ermitage, la baie prend le nom de "Baie-Kelly", du nom de son premier défricheur. James Kelly vit seul avec son chien; cette solitude ne dure guère, cependant.

En effet, en 1874, le Frère Joseph Moffette, o.m.i., commence à son tour des défrichements au centre de Ville-Marie, où s'élève aujourd'hui le Palais de Justice et les bureaux de la MRC de Témiscamingue. Depuis son arrivée en 1872, le frère Moffette s'occupe de l'agriculture à la mission Saint-Claude. Aidé des autres membres de la mission, il voit au bon fonctionnement des fermes et des terrains de récoltes de la Pointe-à-la-Barbe, de la Baie-d'en-Bas et de la Tête-du-Lac.



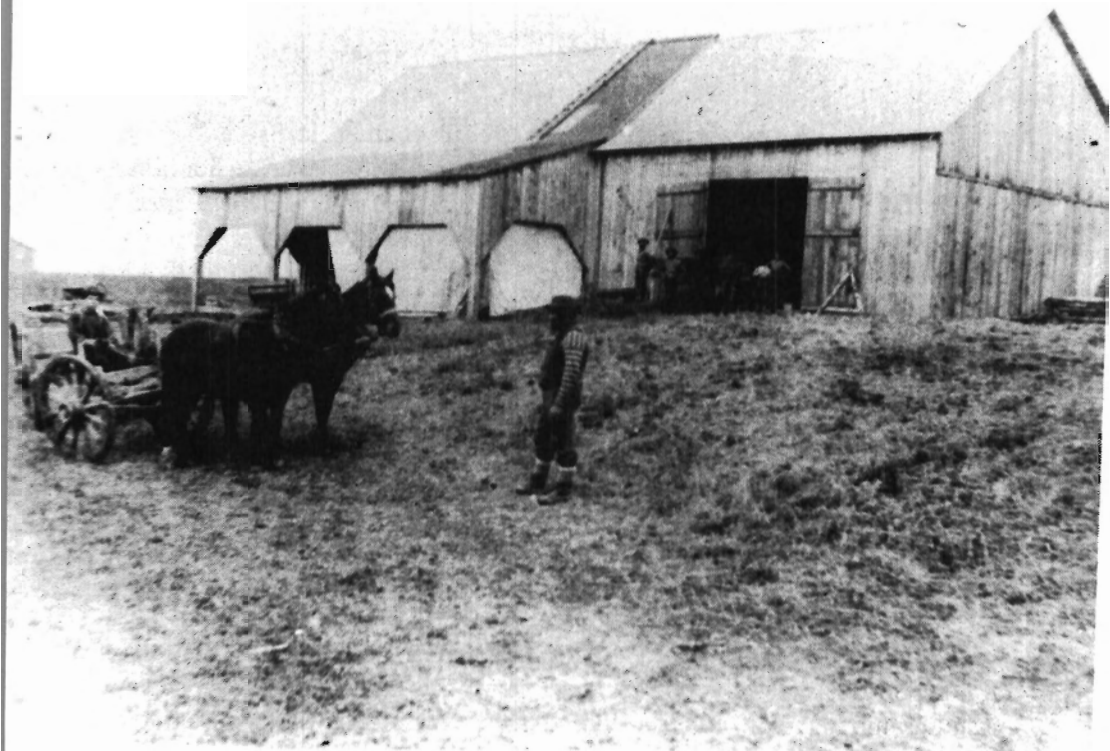
LA REGINE (1880 E.T.C.)

Christian Bélanger 86/03

Les premières embûches que rencontre le Frère Moffette à la réalisation de ce projet, proviennent de son supérieur, le Père Pian. En effet, celui-ci prône davantage l'entreprise missionnaire que la colonisation agricole. Ainsi, lorsque le Frère Moffette lui parle de ses projets de développer l'agriculture entre autres, sur l'actuel site de Ville-Marie, le Père Pian ne l'endosse pas, mettant en doute le potentiel agricole de cette région nordique. De plus, le père Pian entretient de bonnes relations avec le bourgeois du Fort-Témiscamingue et ce dernier déconseille aux Oblats de développer l'agriculture au Témiscamingue, alléguant que le sol ne sera jamais fertile puisque depuis plusieurs années, les employés du Fort tentent, sans succès, de cultiver la terre dans ce secteur. Dans les faits, le bourgeois du Fort est contre la colonisation puisque le peuplement Blanc signifie la destruction des habitats des animaux et, à toutes fins pratiques, la fin du commerce des fourrures.

Le Frère Moffette ne recule pas devant ces arguments et l'interdiction de son supérieur: à l'insu du Père Pian, le Frère se rend régulièrement à son lot de la Baie-Kelly et petit à petit, il effectue des défrichements. Son travail d'essouchage se fait rapidement puisque vers 1872, un incendie, allumé involontairement par James Kelly, détruit une bonne partie de la forêt du canton Duhamel. Le Frère Moffette tente à plusieurs reprises, sans succès, de convaincre le Père Pian du bien-fondé de son entreprise. Finalement, en 1879, le Frère Moffette aborde le Père Pian, paraît-il de fort mauvaise humeur ce matin-là; devant l'insistance du frère, le père supérieur lui donne la permission d'aller semer où il le voulait, même au Groënland... Le Frère Moffette possède alors un petit lopin de terre à la Baie-Kelly, qu'il ensemeince le printemps venu. A l'automne, il emmène le Père Pian à sa ferme et lui montre sa récolte de blé. Devant les résultats positifs, le frère obtient la permission officielle de poursuivre ses travaux d'agriculture.

Le gouvernement du Québec érige le canton Duhamel le 21 août 1877. Peu après, le 26 novembre, Edward Wright patente les lots contenant du minerai d'argent sur le bord du lac Témiscamingue: ils couvrent 200 acres et sont situés dans la partie nord-ouest de ce canton. Le 30 mai 1883, Wright se porte acquéreur de 48 acres supplémentaires et se prépare à exploiter une mine d'argent. Quelques colons et leurs familles s'ajoutent à cet industriel et aux Oblats et ouvrent des terres à l'agriculture. C'est le chant du cygne pour l'ermitage de James Kelly.



Le Frère Moffette devant sa ferme, site actuel du Palais de Justice, vers 1890 (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

A compter de 1883, le processus du peuplement du canton Duhamel débute lentement. Le 13 septembre, le Père Charles Paradis, o.m.i., amène son premier colon, M. Thomas Beaulieu, de Nicolet. Ils gagnent la mission à bord du Mattawan, un bateau à vapeur utilisé pour le flottage du bois et le transport des passagers. Beaulieu choisit un lot situé un peu au nord de la ferme oblate du Frère Moffette.

Le 24 octobre 1883, M. et Mme Irénée Bellemare arrivent à la mission Saint-Claude. M. Bellemare travaille à ses défrichements et à la construction d'une maison dans l'actuel rang VI de Lorrainville, pendant que sa femme épaulé les Soeurs à la mission. Elle rejoint ensuite son mari et ils aménagent dans leur nouvelle maisonnette le 21 avril 1884.

D'autres familles empruntent elles aussi le chemin des Quinze, qui traverse d'ouest en est le canton Duhamel et se rend jusqu'à la Baie-Gillies, et s'établissent en 1884 à proximité de la ferme des



Le Frère Moffette devant sa ferme, site actuel du Palais de Justice, vers 1890 (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

A compter de 1883, le processus du peuplement du canton Duhamel débute lentement. Le 13 septembre, le Père Charles Paradis, o.m.i., amène son premier colon, M. Thomas Beaulieu, de Nicolet. Ils gagnent la mission à bord du Mattawan, un bateau à vapeur utilisé pour le flottage du bois et le transport des passagers. Beaulieu choisit un lot situé un peu au nord de la ferme oblate du Frère Moffette.

Le 24 octobre 1883, M. et Mme Irénée Bellemare arrivent à la mission Saint-Claude. M. Bellemare travaille à ses défrichements et à la construction d'une maison dans l'actuel rang VI de Lorrainville, pendant que sa femme épaulé les Soeurs à la mission. Elle rejoint ensuite son mari et ils aménagent dans leur nouvelle maisonnette le 21 avril 1884.

D'autres familles empruntent elles aussi le chemin des Quinze, qui traverse d'ouest en est le canton Duhamel et se rend jusqu'à la Baie-Gillies, et s'établissent en 1884 à proximité de la ferme des

Les premières embûches que rencontre le Frère Moffette à la réalisation de ce projet, proviennent de son supérieur, le Père Pian. En effet, celui-ci prône davantage l'entreprise missionnaire que la colonisation agricole. Ainsi, lorsque le Frère Moffette lui parle de ses projets de développer l'agriculture entre autres, sur l'actuel site de Ville-Marie, le Père Pian ne l'endosse pas, mettant en doute le potentiel agricole de cette région nordique. De plus, le père Pian entretient de bonnes relations avec le bourgeois du Fort-Témiscamingue et ce dernier déconseille aux Oblats de développer l'agriculture au Témiscamingue, alléguant que le sol ne sera jamais fertile puisque depuis plusieurs années, les employés du Fort tentent, sans succès, de cultiver la terre dans ce secteur. Dans les faits, le bourgeois du Fort est contre la colonisation puisque le peuplement Blanc signifie la destruction des habitats des animaux et, à toutes fins pratiques, la fin du commerce des fourrures.

Le Frère Moffette ne recule pas devant ces arguments et l'interdiction de son supérieur: à l'insu du Père Pian, le Frère se rend régulièrement à son lot de la Baie-Kelly et petit à petit, il effectue des défrichements. Son travail d'essouchage se fait rapidement puisque vers 1872, un incendie, allumé involontairement par James Kelly, détruit une bonne partie de la forêt du canton Duhamel. Le Frère Moffette tente à plusieurs reprises, sans succès, de convaincre le Père Pian du bien-fondé de son entreprise. Finalement, en 1879, le Frère Moffette aborde le Père Pian, paraît-il de fort mauvaise humeur ce matin-là; devant l'insistance du frère, le père supérieur lui donne la permission d'aller semer où il le voulait, même au Groënland... Le Frère Moffette possède alors un petit lopin de terre à la Baie-Kelly, qu'il ensemeince le printemps venu. A l'automne, il emmène le Père Pian à sa ferme et lui montre sa récolte de blé. Devant les résultats positifs, le frère obtient la permission officielle de poursuivre ses travaux d'agriculture.

Le gouvernement du Québec érige le canton Duhamel le 21 août 1877. Peu après, le 26 novembre, Edward Wright patente les lots contenant du minerai d'argent sur le bord du lac Témiscamingue: ils couvrent 200 acres et sont situés dans la partie nord-ouest de ce canton. Le 30 mai 1883, Wright se porte acquéreur de 48 acres supplémentaires et se prépare à exploiter une mine d'argent. Quelques colons et leurs familles s'ajoutent à cet industriel et aux Oblats et ouvrent des terres à l'agriculture. C'est le chant du cygne pour l'ermitage de James Kelly.

2.1. La colonisation du canton Duhamel

Le projet des colonisateurs se dirige vers le canton Duhamel. A cette époque, en 1884, ce canton est connu et habité depuis plusieurs années. Le premier établissement remonte en effet en 1720, quand la compagnie du Nord-Ouest construit un poste de traite à l'endroit actuel du Fort-Témiscamingue. En 1821, ce poste passe aux mains de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les Oblats construisent une mission catholique en 1863 en face de ce fort, du côté ontarien du lac Témiscamingue. Quelques années plus tard, d'autres personnes convoitent l'actuel territoire englobant aujourd'hui Ville-Marie et Duhamel-Ouest.

En 1871, un premier homme laisse la mission catholique et s'établit à Ville-Marie: James Kelly. Natif de Dungavan en Irlande, Kelly émigre au Canada en 1833. Il voyage beaucoup et se rend finalement à Mattawa où il rencontre le Père Guéguen en 1870. Le père oblat l'engage pour s'occuper de l'étable et des animaux de la mission Saint-Claude. L'année suivante, Kelly quitte la résidence oblate, se construit un ermitage et s'ouvre une petite ferme à quelques milles au nord. L'honneur lui revient d'être le premier habitant de Ville-Marie. A l'époque, les Oblats et les Soeurs Grises dénomment cet endroit la Baie-d'en-Haut, puisqu'elle se situe à 3 milles au nord-est de la mission Saint-Claude. Suite à la construction de cet ermitage, la baie prend le nom de "Baie-Kelly", du nom de son premier défricheur. James Kelly vit seul avec son chien; cette solitude ne dure guère, cependant.

En effet, en 1874, le Frère Joseph Moffette, o.m.i., commence à son tour des défrichements au centre de Ville-Marie, où s'élève aujourd'hui le Palais de Justice et les bureaux de la MRC de Témiscamingue. Depuis son arrivée en 1872, le frère Moffette s'occupe de l'agriculture à la mission Saint-Claude. Aidé des autres membres de la mission, il voit au bon fonctionnement des fermes et des terrains de récoltes de la Pointe-à-la-Barbe, de la Baie-d'en-Bas et de la Tête-du-Lac. A compter de 1874, le frère concentre ses efforts au territoire de la Baie-Kelly.

CHAPITRE II

***La naissance de la première colonie:
La Baie-des-Pères.***





La Pointe et le quai vers 1905. (Henri Girard, collection privé)



Bellemare; ces lots se situent actuellement dans le rang VI de Lorrainville. Il s'agit des familles de Barni Maurice (Morris), de J.-B. Beaulieu et Pierre Lapointe. Le 16 septembre 1884, deux nouveaux colons arrivent à la mission Saint-Claude par le Mattawan: MM. Alfred Fournier et Norbert Ménard. Ils s'installent dans le rang VII du canton Duhamel. Cette partie du canton fait aujourd'hui également partie du territoire de Lorrainville.

Un peu en retrait de la ferme oblate, quelques familles élisent domicile à la rivière Petite Blanche. Joseph Miron arrive à cet endroit avec sa famille à l'automne 1880. La famille Thomas Lalonde les rejoint en 1884. Cette même année, Joseph Miron, fils, construit sa propre demeure, à côté de celle de M. Lalonde. M. Sauvé remonte la rivière vers l'est et fixe sa résidence non loin de la rive.

En longeant les rives du lac Témiscamingue vers le nord dans le canton Duhamel, se dressent les maisons et fermes d'Eugène Latour, de sa femme et de leurs deux filles et celle de M. Jos Clavel dit St-François. Enfin, Thomas Hébert, un des vieux célibataires du lac, exploite une ferme dans une baie près de la mine d'argent Wright.

L'établissement de ces familles dans le canton Duhamel marque le lent début de la colonisation. Les Oblats, avec le Père Paradis en tête, les recrutent, les amènent au Témiscamingue et les conduisent sur leurs lots. En 1885, la Société de colonisation, dirigée par les Oblats, poursuit ce travail et aménage les voies d'accès naturelles par le sud. Elle organise de fait le mouvement de colonisation.

A la fin de l'année 1885, les communautés religieuses établies au Témiscamingue achètent des lots situés au centre du canton Duhamel. Le 11 décembre 1885, les Pères Oblats obtiennent les lettres patentes de tous les lots situés sur l'emplacement de l'actuelle ville de Ville-Marie. Ces lots, situés dans les rangs II et III, totalisent 654 acres de terrain; ils les obtiennent contre la somme de 196,20\$.

La même journée, Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, achète 50 acres dans le rang II, lot 27. Il s'agit d'un terrain pour y élever éventuellement une église. Les Soeurs Grises, par l'entremise de la Communauté de l'Hôpital Général d'Ottawa, acquièrent 10 acres

de terre; leur terrain avoisine celui de l'évêque. La transaction date du 28 décembre 1885.

Les communautés religieuses de la mission Saint-Claude, principalement les Oblats, projettent la fondation d'une future ville au coeur du canton Duhamel. En 1886, naîtra la première localité du Témiscamingue et de l'Abitibi: Ville-Marie.

2.2 La naissance de la Baie-des-Pères en 1886.

Quelques familles de colons isolées habitent le canton Duhamel et les rives du lac Témiscamingue en 1885. La colonisation progresse lentement, pour ensuite prendre son envol définitif. La population devient alors suffisante pour fonder un village. La première localité fondée au Témiscamingue se nomme la Baie-des-Pères et elle apparaît au milieu des colons du canton Duhamel. Sa fondation date de 1886.

Le choix d'une année pour déterminer la fondation d'une localité s'avère difficile à arrêter dans la majorité des cas. Plusieurs événements retiennent l'attention: l'arrivée du premier colon, la première messe, la construction de l'église, d'une école, l'érection civile ou canonique, l'ouverture des registres, l'arrivée du premier curé résidant ou la création d'une communauté humaine regroupée dans un espace circonscrit.

Par exemple, l'histoire de Ville-Marie nous apprend que le canton Duhamel est proclamé en 1877. En 1871, James Kelly se construit un ermitage, le frère Moffette défriche ses terrains en 1874 et le premier colon arrive en 1883. La première messe est célébrée en 1883 à la ferme des Oblats dans l'actuelle Ville-Marie, le premier curé résident arrive en 1887 lorsque le personnel religieux quitte la mission Saint-Claude au profit de Ville-Marie. La construction de l'église débute en 1886, ainsi que la tenue des registres paroissiaux, et la première messe y est chantée à Noël 1887. Les services débutent en 1886 avec l'apparition des commerces, bureau de poste, moulin à scie, quai... L'érection civile de la municipalité date de 1897, la Commission Scolaire se forme en 1898 et l'érection canonique de la paroisse est

accordée en 1917. Enfin, Ville-Marie obtient son statut de ville en 1962.

Chaque date possède ainsi sa propre importance, selon l'événement à souligner. En 1886, se forme, se peuple et se développe la première localité du Témiscamingue et de l'Abitibi. En 1986, les citoyens et les citoyennes de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest fêtent le 100ième anniversaire de la fondation du village, alors appelé la Baie-des-Pères.

Donc, si on se reporte au mois de janvier 1886, plusieurs colons et familles habitent dans le canton Duhamel. Pendant cette année-là, d'autres colons viennent ouvrir des terres agricoles et se répartissent le long des divers rangs du canton. Les Oblats possèdent depuis 1885 quelques 650 acres dans les rangs II et III et exploitent une grosse ferme, autour de laquelle demeurent quelques familles. En 1886, l'activité socio-économique débute au village de la Baie-des-Pères, qui prend corps autour de la ferme oblate.

En 1886, la population de la partie nord du lac Témiscamingue, c'est-à-dire celle située entre le Fort-Témiscamingue et la Tête-du-Lac (Notre-Dame-du-Nord) s'élève à 313 personnes. Elle se divise entre 160 Algonquins et 153 Blancs. Quatre-vingt-quatorze personnes habitent la partie sud, pour un grand total de 407 habitants. Ce nombre représente la population fixe du lac Témiscamingue

La majorité des personnes de la partie nord du lac demeure dans le canton Duhamel. L'effort de colonisation se porte vers ce canton, parce qu'il possède les meilleures terres agricoles de la région. Il bénéficie du micro-climat du lac Témiscamingue, créant des conditions idéales pour l'agriculture. De plus, des feux de forêt, dont celui de 1874, rendent le défrichement plus facile à effectuer. En peu de temps, un village apparaît.

En 1886, Ville-Marie et Duhamel-Ouest n'existent pas; à leur place, on parle du canton Duhamel, de la Baie-d'en-Haut ou de la Baie-Kelly. Comme évoqué plus haut, quatre endroits du canton sont habités, où s'élèvent des fermes. A la Baie-des-Pères, se dresse la plus grosse ferme de la région; elle appartient aux Oblats. Autour d'elle, habitent quelques familles de colons. Pendant l'année 1886, les bâtiments et les commerces s'ajoutent un à un pour former un petit village.

- Hiver 1886

En février 1886, le gouvernement fédéral envoie un ingénieur canadien-français au Témiscamingue, Louis Napoléon Coste, dans le but de choisir l'emplacement du quai de la future ville de la Baie-des-Pères. Le 15 février, Coste part de la mission Saint-Claude accompagné des Pères Gendreau et Prévost, de Pierre Okussian, de Pierre Kacinjite, de Pierre Lapointe, des Frères Moffette et Plante et de Pascal Mélanda. Tous se rendent à la Baie pour choisir le meilleur emplacement du quai. L'ingénieur Coste arrête sa décision sur l'endroit dénommé encore aujourd'hui 'La Pointe'. Le quai sera construit au printemps, en face de l'actuelle rue Fafard.

Dans le même mois, les journaux d'Ottawa, livrés à la mission Saint-Claude, parlent de l'arrivée prochaine de MM. Guay, de St-Jérôme, et Chabot, d'Ottawa, qui montent avec l'intention d'ouvrir deux grands magasins, bien fournis, dans le canton Duhamel. Ces mêmes journaux affirment que la région du lac Témiscamingue peut nourrir au-delà de 12,000 familles.

Ce projet se concrétise un peu plus tard. En effet, le 2 mars, le notaire André Elzéar Guay, de St-Jérôme, et son beau-frère, Paul Dubé, arrivent à la mission Saint-Claude. Ils veulent construire et ouvrir un magasin général à la Baie-d'en-Haut. Deux jours plus tard, ils se rendent à la Baie pour explorer les lieux. Le 6 mars, satisfaits de leur visite, ils retournent à Mattawa en compagnie de Soeur Raizenne et d'Angèle, une orpheline de la mission; Jean Wabikijik, un Algonquin de la mission Saint-Claude, les conduit.

Lorsque l'on parle du développement de la Baie-des-Pères, on ne peut garder sous silence le nom de François-Xavier Coursol. La colonie lui doit la construction du premier moulin à scie et à farine en 1883. Il demeure à La Pointe avec sa femme. En mars 1886, Mme Coursol fait monter son piano d'Ottawa. 'C'est du luxe pour la colonie', dira le Père Mourier dans le Codex historicus de la mission Saint-Claude. Coursol prépare la construction d'un nouveau moulin à scie à La Pointe: il reçoit à cet effet le matériel le 15 mars.

HONORE LADOUCEUR, pionnier de la Baie-des-Pères

*“Nous avons eu l’occasion en fin de semaine (août 1957)”
de causer avec un bon vieillard de 93 ans et 9 mois en promenade dans
notre ville. Il s’agit de M. Honoré Ladouceur, de Ville-Marie, au Témis-
camingue.*

*A ce compte, M. Ladouceur semble très riche, mais il est
un autre point qui le rend encore plus sympathique et plus intéressant.
Imaginez donc qu’il est l’un des fondateurs de Ville-Marie. Comment
cela a-t-il pu se faire? Notre brave interlocuteur se charge de nous l’ex-
pliquer. ...*

*Né à Saint-Marc, comté de Vaudreuil, ...M. Ladouceur se
transporte à North Lancaster (Etats-Unis) à l’âge de 17 ans... Il travaille
comme commis dans un magasin... Un jour, le jeune Ladouceur connaît
pour de bon la fièvre de l’aventure. Une bonne dame du village a reçu
un livre des Pères Oblats qui parle des belles terres du Témiscamingue et
des facilités d’établissement dans ces contrées: 100 acres de terre pour
\$30 seulement. De quoi tenter un jeune homme entreprenant et cou-
rageux comme Honoré, qui n’a encore que 20 ans. Il parle de son
projet à Polion, Mothé et Jos Billard, tous morts aujourd’hui, qui
acceptent de le suivre.*

AU VIEUX-FORT

*Les quatre jeunes gens prennent les chars à Glen Ro-
bertson et en descendent à Mattawa. Comme le dit notre brave in-
terlocuteur: “Nous prenons ensuite le foot train vers le nord”. C’est
un trajet de 100 milles à faire à pied en plein bois, dans les sentiers
et chemins de chantier, ou à travers des régions inexplorées: “Le pack
sack sur le dos, les bottes attachées, une en avant et l’autre en arrière,
un petit Brandy dans chaque botte; Polion qui jouait du violon, Mothé
pis moé, on dansait; pis ça allait bin”.*

*Après trois jours de marche, les gars atteignent le Vieux
Fort et y prennent le dîner. Ils partent ensuite pour la Baie des Pères.
Ils y rencontrent le Frère Moffet, qui s’y était construit une petite*

maison, et le père Fafard. Il leur faut coucher par terre, mais ils n'en font pas 'grand différence'. Le déjeuner, tout comme le souper de la veille, comporte au menu de l'original. Honoré se fabrique des collets avec de la corde provenant de sa mère et se met en frais d'étendre au lièvre. On est au milieu de mars.

Le Père Fafard leur demande ce qu'ils viennent faire là et s'informe de ce qu'ils savent faire. A leur réponse qu'ils sont prêts à tout faire, le bon Père déclare qu'ils sont en plein les hommes qu'il lui faut. "Le coeur faillit me sortir de joie", de s'exclamer notre interlocuteur avec un trépigement significatif. Tous quatre travailleraient au début pour \$23 par mois, nourris et couchés. Ca faisait changement ajoute M. Ladouceur, avec \$5 par mois.

UN GRAND PROJET

Le grand projet à l'ordre du jour: la construction d'une église, d'un presbytère et d'un couvent pour les Soeurs. Celles-ci étaient les RR. Mères Résine (sic) et Vincent, des Soeurs Grises. "Nous battons dans la neige un chemin pour les chevaux jusqu'à la montagne et nous nous organisons pour aller y casser la pierre nécessaire au solage de l'église", de dire M. Ladouceur. Il poursuit: "Nous nettoignons deux craques dans le flanc de la montagne. J'avais un petit baril de poudre et j'en mets dans chacune. Tous les quatre, nous mettons ensuite en frais de paqueter les fentes avec toutes sortes de matériaux, y compris des paquets de branches. Le tout était foulé bien dur. Je mets le feu aux mèches à chaque bout et nous nous sauvons aussi vite que nous pouvons nous cacher". M. Ladouceur continue: "A un moment donné, le coup part. Ca fait un bruit épouvantable. Nous pensions que nous allions tous mourir".

Nos hommes se rendirent bientôt compte que l'explosion avait fait effet. Il y avait assez de pierres de cassée qu'ils en eurent pour trois jours à la transporter sur le chantier. Le Père Fafard n'en revenait pas, de même que les Pères Mourier et Pian. Au bout de six mois, l'église, le presbytère et le petit hôpital étaient sur pied et habitable. Nos hommes avaient tout fait de leurs mains. M. Ladouceur savait bardasser la brique. Le bois des chevrons fut pris au moulin qu'un nommé Coursol avait bâti dans l'hiver. Ladouceur trouva le tour de les installer presque tout seul. L'intérieur fut également tout garni avec

du mobilier fait à la main: 'Juste la statue de la sainte Vierge, le chemin de Croix et les cloches qui venaient d'en bas', de faire remarquer M. Ladouceur.

Le bon vieillard est assuré qu'il doit à la sainte Vierge d'être monté à Ville-Marie et il rend hommage aux Pères qu'il dit "L'avoir parti". A 23 ans, il a accumulé des économies et songe à aller chercher une petite blonde qu'il a laissée en bas. Mais une famille s'amène à la Baie. Le jeune Ladouceur fait connaissance avec la fille de la maison et elle lui convient tellement que le mariage a lieu trois mois plus tard. Il s'agit de Marie Bérubé qu'il amène chez lui. Il prépare une bonne paillasse toute fraîche pour le lit nuptial et la vie s'écoule heureuse. La boutique de forge nouvellement organisée suffit aux besoins des jeunes époux et aux enfants qui ne tardent pas à venir. Le jeune marié travaille pour le Frère Moffet.

"Je n'ai jamais été riche, de dire M. Ladouceur, mais nous avons toujours mangé trois fois par jour"..

Extraits de: Armand BEAUDOIN, 'Souvenirs d'un fondateur de Ville-Marie: M. Honoré LADOUCEUR, 93 ans, de Ville-Marie, nous dit...', Le Progrès, 29 août 1957.



André Elzéar Guay et son épouse Joséphine Verreault (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

François Coursol choisit l'emplacement de son futur moulin à scie le 18 mars. Le moulin s'élèvera sur le lot numéro 20 du rang II du canton Duhamel. Le 5 avril, il embauche quelques hommes pour construire son moulin et sa résidence. Il s'agit de J.-B. Bernêche, son neveu, J.-B. Germain, Xavier Brassard et M. Brunet. Coursol et sa femme aménagent dans leur nouvelle maison le 15 avril.

Petit à petit, les projets se concrétisent. André Elzéar Guay poursuit ses démarches en vue de l'ouverture d'un magasin; le 31 mars 1886, il envoie des provisions pour son commerce. Egalement, Edward Wright voyage entre Ottawa et sa mine d'argent, emmenant avec lui des employés.

- Printemps 1886

Puis, au début du mois de mai, le printemps arrive et avec lui, la fonte des glaces et l'arrivée de nouveaux colons. Les deux ba-

teaux à vapeur, le Mattawan et l'Argo, transportent les gens sur le lac Témiscamingue. L'arrivée des colons vient grossir le nombre d'habitants du nouveau village; les services augmentent progressivement.

Le notaire Guay ouvre son magasin général au début du mois de mai 1886. Ses affaires fonctionnent bien. La construction de ce commerce débuta le 15 avril; concurremment, Guay embauche des hommes pour construire sa maison. D'un autre côté, François Coursol, également entrepreneur, travaille activement à son futur moulin à scie; il prévoit l'exploiter dès la fin du mois de juin.

Les Oblats s'occupent activement de l'évolution de leur petit village. Ils hébergent les colons et leurs familles à la mission Saint-Claude, secondés dans cette tâche par les Soeurs Grises. La majorité des colons se rendent à la mission chaque dimanche pour assister à la messe. Le Père Calixte Mourier parcourt la région du lac Témiscamingue pour dispenser les services religieux aux colons. Il se rend régulièrement à la Baie-d'en-Haut.

Le 10 mai 1886, il va à la ferme des Oblats pour quelques jours. Le soir, 23 personnes assistent au mois de Marie. Le Père Mourier en profite pour suggérer l'idée de nommer la future et première localité du lac Témiscamingue du nom de Ville-Marie. Les colons acceptent unanimement l'idée et, le lendemain, ils font parvenir une requête à l'évêque du diocèse, Mgr Lorrain. Cette requête signée de la main des colons demande à l'évêque de confirmer le nom retenu pour ce premier village du canton Duhamel et de le faire accepter par le Département des Postes à Ottawa. En tout, 69 personnes signent la requête: des colons, des femmes, le Frère Moffette et le Père Mourier.

Cependant, le nom de Ville-Marie ne s'impose que lentement. Les gens dénomment encore cet endroit la Baie-des-Pères, ou Témiskaming. Il faut attendre l'année 1892 avant que le nom de Ville-Marie surclasse les autres et désigne couramment cette localité.

En 1886, les communautés religieuses de la mission Saint-Claude se préparent à déménager au milieu des colons. En effet, ceux-ci se dirigent tous du côté du Québec, dans le canton Duhamel, et la mission Saint-Claude se situe en Ontario. Cela devient rapidement un inconvénient, autant pour les colons qui doivent se déplacer pour assister

à la messe que pour les religieux qui se sentent loin de leurs ouailles. L'été, les bateaux à vapeur et les canots servent aux déplacements des gens. L'hiver, un pont de glace relie la mission au Fort-Témiscamingue. La marche à pied est aussi un mode de transport très utilisé.

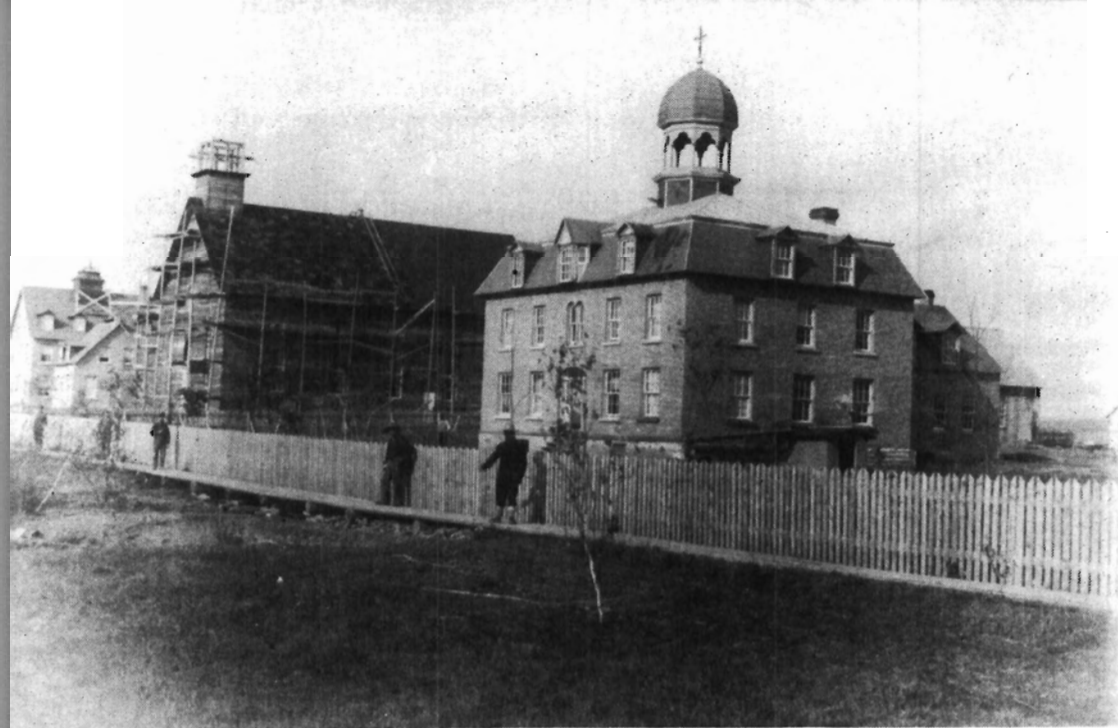
En décembre 1885, l'Evêque, Mgr Narcisse Zéphirin Lorrain, et la Supérieure des Soeurs Grises, Mère Laurence Duguay, achètent des terrains en vue de leur établissement à la Baie-des-Pères. Le 3 avril 1886, l'évêque accorde officiellement au personnel de la mission Saint-Claude la permission de déménager à la Baie. Le 14 mai suivant, les Pères Antoine, Gendreau, Poitras et Fafard, MM. Léonard Benoit, Pien Pitremont et un Algonquin de la rivière Kipawa se rendent à la Baie-des-Pères et déterminent l'emplacement exact des futurs bâtiments: l'église, le presbytère et l'hôpital. Le 19 mai 1886, le Père Fafard et le Frère Grégoire Lapointe débutent les travaux de construction de la résidence des Pères et Frères Oblats à Ville-Marie.

Outre la construction de bâtiments, d'autres événements marquent l'évolution de la Baie-des-Pères. Au début du mois de juin 1886, le journal La Vallée de l'Ottawa annonce qu'un bureau de poste ouvrira bientôt ses portes à Ville-Marie, ce qui évitera aux colons de se rendre à celui du Fort-Témiscamingue situé à 3 milles au sud.

— *Eté 1986*

Le volet culturel préoccupe également les colons du lac Témiscamingue. En effet, le 6 juin 1886, ils procèdent à la fondation de la première Société Saint-Jean Baptiste de la région. L'événement se déroule après la grand-messe à la mission Saint-Claude, dans la résidence des Oblats. Les personnes suivantes composent le conseil de la Société: Augustin Laperrière, président, Moïse Miron, vice-président, André Elzéar Guay, secrétaire, Camille Latour, trésorier, François-Xavier Fafard, o.m.i., chapelain et F.-X. Coursol, commissaire coordonnateur. Le Comité de régie réunit Alfred Fournier, Irénée Bellemare, Thomas Lalonde et Alfred Lamoureux.

Le comité se met à l'oeuvre immédiatement après sa nomination et organise, pour la première fois au lac Témiscamingue, la fête nationale de la Saint-Jean Baptiste. Les colons du lac la célèbrent le 28 juin 1886 au Fort Témiscamingue.



Le presbytère, l'église et l'hôpital en construction en 1887. (Archives Deschâtelets)

En juillet, la construction des bâtiments se poursuit activement à Ville-Marie. Sur l'actuelle rue Notre-Dame nord, plusieurs travailleurs s'affairent à élever l'hôpital des Soeurs, la maison des Pères et des Frères Oblats, l'église et les résidences privées d'André Elzéar Guay et de Téléphore Beaudin. A La Pointe, les travaux de construction du moulin à scie Coursol avancent rapidement eux aussi.

Ces chantiers de construction emploient plusieurs colons pendant l'été: les Frères Grégoire Lapointe et Simon Plante conduisent les travaux de construction des bâtiments des religieux et une vingtaine d'hommes et de femmes travaillent pour eux. Les hommes s'affairent sur les chantiers de construction, les femmes et les enfants préparent les repas pour tout le groupe. Le notaire Guay embauche Alfred Fournier, Eugène Latour, William Polson, Thomas Polson, J.-B. Germain, Xavier Brassard et Paul Dubé pour construire son magasin et sa maison.

Lors d'une visite à la Baie-des-Pères, le Père Mourier énumère les familles qui demeurent dans le village. Ces personnes habitent le long du lac, sur l'actuelle rue Notre-Dame, de l'hôpital à La

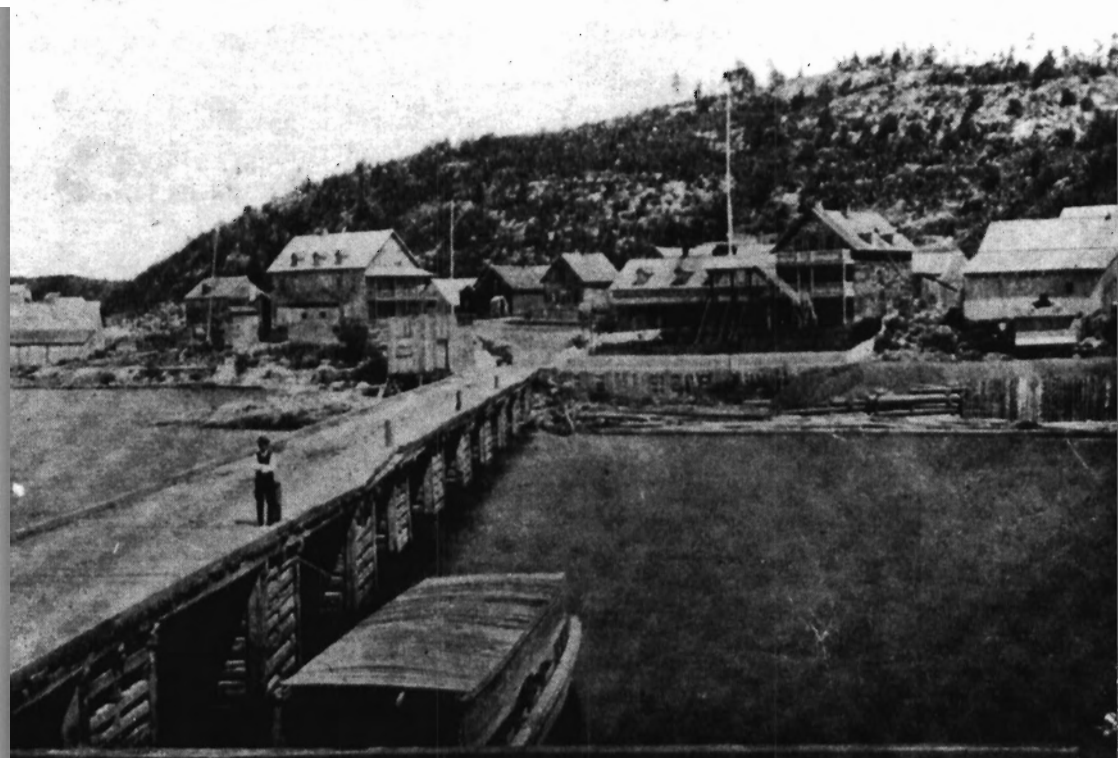
Pointe. Il s'agit de la famille André Elzéar Guay, composée de sa femme, Joséphine Verreault, et de leurs deux filles; Paul Dubé et sa famille; John et Angélique Ellison et de leurs deux filles; J.-B. et Mary Lory Aubichon et une fille; William Polson, sa femme Jane Aubichon et leurs deux enfants, un garçon et une fille; Téléspore Beaudin, le nouveau forgeron de Ville-Marie, et James Kelly, ces derniers demeurant sur le chemin de La Pointe; François-Xavier Coursol et son épouse; et Pierre Bouilliame, tous deux résidant à La Pointe, près de l'emplacement du quai en construction.

Plusieurs bâtiments s'élèvent à La Pointe: un hôtel pour les voyageurs, une maison pour les ouvriers, une forge, des étables... De plus, Joseph Gémus et ses hommes construisent un chemin entre les deux parties du village, de l'hôpital à la scierie Coursol. Cette équipe érige un pont en face de l'actuel Motel Caroline, où demeuraient à l'époque James Kelly et Téléspore Beaudin. Ce chemin passe au milieu des rochers, que les hommes font exploser à la dynamite. Pendant l'été 1886, Paul T.C. Dumais procède à l'arpentage du village de Ville-Marie.

- Automne 1886

Cette nouvelle localité se développe rapidement cette même année. Les travaux de construction des bâtiments, entrepris au printemps, se poursuivent à l'automne. Egalement, une vingtaine d'hommes sous la direction de Pierre Bouilliame construisent le quai de La Pointe à l'automne 1886. Ces hommes passeront l'hiver au chantier Bouilliame pour construire un bateau à vapeur qui servira pour la colonisation: la Minerve, le futur Météor.

Le bois utilisé pour la construction de la Minerve provient de la rivière Blanche, à la tête du lac Témiscamingue. Pierre Bouilliame dirige ce petit chantier forestier situé sur les concessions forestières de la compagnie Fraser. Le capitaine Charles Morin dirige les travaux de construction du bateau, financés par la Société de colonisation du lac Témiscamingue. La construction se déroule à l'automne 1886 et à l'hiver 1887. Il débute ses voyages sur le lac Témiscamingue au printemps 1887.



Le quai et La Pointe vers 1889 (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

Donc, le village de Ville-Marie voit effectivement le jour en 1886. Cette année-là, plusieurs colons montent au Témiscamingue sous le patronage de la Société de colonisation et s'établissent sur les terres agricoles du canton Duhamel. Ils s'ajoutent aux familles de colons déjà sur place. C'est l'essor de la colonisation du lac Témiscamingue et en particulier du canton Duhamel.

Le tableau 1 donne les noms et la provenance de ces nouveaux colons du canton Duhamel. Ces colons quittent leurs paroisses et prennent le chemin de fer jusqu'à Mattawa, via Montréal et Ottawa. De Mattawa, ils embarquent successivement dans un canot, un bateau, utilisent les chemins de fer à lisses et la locomotive Gendreau pour se rendre finalement au quai du Long-Sault. Là, les colons attendent l'arrivée des bateaux à vapeur pour enfin arriver dans leur 'nouveau pays' d'adoption.

TABLEAU NO 1: L'ARRIVÉE DES COLONS EN 1886

<i>Date</i>	<i>Nom de la famille (et provenance)</i>
<i>18 mars</i>	<i>Alcide Charlebois et famille</i>
<i>22 mars</i>	<i>Mme Phélanise Maurice (Barni)</i> <i>Edmond Dupuis</i> <i>François Dupuis</i> <i>Xavier Dault</i> <i>Hyacinthe Dault</i>
<i>27 mars</i>	<i>Joseph Lavallée et Marie Bélanger et leurs</i> <i>3 filles</i> <i>Anthime Lavallée et Salomi Déhêtre et leurs</i> <i>6 enfants</i>
<i>1er avril</i>	<i>Mme Paul Dubé (Louise Guay)</i> <i>Mme Alphonsine Dubé</i> <i>Mme David Dumais</i> <i>Mme F.X. Ménard</i>
<i>6 mai</i>	<i>Ermen Girourd de Saint-Hyacinthe</i> <i>Simon Tremblay de Hull</i> <i>Sylvio Rossignol du Saguenay</i> <i>Louis Pilon de Saint-Jérôme</i> <i>Louis Pilon, fils</i> <i>Ferdinand Gauthier de Saint-Jérôme</i> <i>Jean-Baptiste Bérubé de West Farnham</i> <i>Michel Gauthier de Saint-Jérôme</i> <i>Georges Jodouin d'Opémican</i> <i>Théophile Lafrance</i> <i>Napoléon Lafrance</i>
<i>13 mai</i>	<i>Zoël Dumais de Mattawa</i> <i>Antoine Jolinoux et sa femme</i> <i>Jean-Baptiste Dufresne</i> <i>Joseph Varin, père</i> <i>Joseph Varin, fils</i> <i>Abraham Massie</i> <i>Médéric Perreault</i> <i>Pierre Le Maître Auger</i> <i>Joseph Brien, père</i>

	<i>Joseph Brien, fils</i>	
	<i>Tous proviennent de Saint-Lin ou des environs de Terrebonne et de Saint-Jérôme</i>	
	<i>Pierre Bédard de Hull</i>	
<i>14 mai</i>	<i>Dr Léonard Benoit et sa famille, de Saint-Jean-d'Iberville</i>	
<i>28 mai</i>	<i>Esdras Labry</i>	
	<i>Honoré Girard</i>	
<i>2 juin</i>	<i>Joseph Bertrand de Maniwaki</i>	
	<i>Achille Charlebois de Maniwaki</i>	
<i>10 juin</i>	<i>Famille de Louis Pilon</i>	
<i>11 juin</i>	<i>Famille André Elzéar Guay</i>	
<i>14 juillet</i>	<i>Famille Louis Brunet</i>	
<i>23 septembre</i>	<i>Horace Panet d'Ottawa</i>	
	<i>Elzéard Bouilliane</i>	
	<i>Joseph Gémus de Thurso</i>	
	<i>Pierre Autaillot de la Bonne-Chère</i>	
	<i>Noé Autaillot de la Bonne-Chère</i>	
	<i>Cyprien Deschênes de Rhodes Island</i>	<i>(Etats-Unis)</i>
<i>25 septembre</i>	<i>Alexandre Dion de Rhodes Island</i>	<i>(Etats-Unis)</i>
	<i>Edmond Desjardins de Hull</i>	
	<i>Isidore Poirier du lac Albert (Kipawa)</i>	
	<i>Pierrot Thivierge</i>	
<i>20 octobre</i>	<i>François Archambeault de Holy Hook</i>	<i>(Etats-Unis)</i>
	<i>Joseph Champagne de Holy Hook</i>	
	<i>Olivier Lefebvre de Saint-Hugues</i>	<i>(Bas Canada)</i>
<i>18 novembre</i>	<i>Alexis Bombardier de Woonsocket</i>	<i>(Etats-Unis)</i>
<i>2 décembre</i>	<i>Famille Charles Morin</i>	
	<i>Famille Louis Turgeon</i>	
<i>9 décembre</i>	<i>Jean-Baptiste Lamoureux et Mélina Lamoureux</i>	

SOURCE: Codex historicus de la mission Saint-Claude, vol. 3, 1886-1894

Deux bateaux à vapeur transportent les colons, leurs familles et les marchandises sur le lac Témiscamingue en 1886; il s'agit du Mattawan et de l'Argo. C'est sans doute avec beaucoup d'émotion et de curiosité que les gens franchissent les 50 milles du pied du lac jusqu'à Ville-Marie, avant de gagner leurs lots de colonisation. Lorsqu'il s'agit de nouveaux colons, le bateau les débarque à la mission Saint-Claude. Les Oblats et les Soeurs Grises accueillent ces nouveaux arrivants; les Pères et les Frères conseillent le colon dans le choix de son terrain. Puis l'occasion venue, celui-ci va s'installer sur son lot du canton Duhamel, dans le voisinage des familles déjà établies.

Les colons montent au Témiscamingue en tout temps de l'année. En 1886, les colons et leurs familles arrivent entre mars et décembre, mais la majorité attendent la période de la navigation pour venir dans la région, période qui s'étire de mai à novembre. La plupart du temps, les hommes montent en premier, font les travaux de base (défrichement et construction de la maisonnette) et leur famille vient ensuite les rejoindre avec le mobilier, les bagages et quelques animaux de ferme.

Dans d'autres cas, la famille arrive au complet à la mission Saint-Claude. L'homme choisit son lot et effectue les travaux requis pendant que sa femme et les enfants demeurent à la mission Saint-Claude et aident les Soeurs et les Frères dans leurs travaux quotidiens. Un père, un frère oblat ou encore Augustin Laperrière, représentant local de la Société de colonisation, accompagne le nouveau colon jusqu'à son lot. Pour le choix de celui-ci, ce dernier se fait conseiller par une des personnes-ressources.

Pour se rendre à son lot, le colon utilise le bateau à vapeur jusqu'à la Baie-des-Pères ou encore il traverse au Fort-Témiscamingue en canot. Rendus sur la rive québécoise du lac, les colons marchent jusqu'à l'emplacement de leur terrain. Ils empruntent le chemin des Quinze dans le canton Duhamel ou encore utilisent les sentiers forestiers.

Si plusieurs colons ont la ferme intention de monter au Témiscamingue et de s'y installer, d'autres délaissent leurs lots ou décident d'aller tenter leur chance ailleurs. C'est ainsi que le 13 mai



Augustin Laperrière et un de ses fils. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

1886, Horace Panet vient remplacer, sur son lot de Ville-Marie, son frère Maurice qui quitte définitivement le Témiscamingue.

Autre exemple, le 20 mai 1886, trois nouveaux colons arrivent à la mission Saint-Claude à bord de l'Argo. Il s'agit de Joseph Pratt, de Trois-Rivières, d'Alexandre Germain, de Saint-Stanislas, près de Trois-Rivières et de Maxime Martineau, du Dakota, Etats-Unis. Après une nuit à la mission Saint-Claude, ils vont s'établir à Ville-Marie. Quelques jours plus tard, le 25 mai, les trois hommes reprennent le bateau, décidés à aller chercher fortune ailleurs.

Ce mouvement de colonisation, joint au flottage du bois, aux déplacements des missionnaires, aux voyages des exploitants forestiers, amène un grand va-et-vient sur le lac Témiscamingue. Parmi tous ces déplacements et au milieu du flot de colons, des excursions au lac Témiscamingue sont organisées par les Oblats et la Société de colonisation du lac Témiscamingue. Parmi ces excursions, une retient davantage l'attention, celle organisée les 24, 25 et 26 août 1886 par un des principaux actionnaires français de la Société, Louis-Napoléon-Bonaparte Wyse.

Wyse compte parmi les plus enthousiastes actionnaires français à l'égard de la colonisation du Témiscamingue. Dès son adhésion à la Société de colonisation, il se montre intéressé à s'établir au Témiscamingue. A cette fin, il se rend au Canada à l'été 1886; dans sa tournée du Canada, il se rend entre autres visites au lac Témiscamingue pour visiter l'île, qu'il a achetée, et les terrains des autres souscripteurs français. Cette visite se déroule à la fin du mois d'août 1886.

Ce groupe d'excursionnistes arrive à la Baie-des-Pères le 24 août. Le père Mourier vient de terminer sa messe aux colons quand il voit arriver le Mattawan et l'Argo à Ville-Marie, pavillons flottant au vent. L'Argo compte à son bord le commandant Lucien-Napoléon-Bonaparte Wyse, sa femme, ses deux fils Napoléon et Louis, M. Pedro de Sosa, un ingénieur et artiste espagnol, les Pères Gendreau, Poitras, Fafard et Therrien, le Frère Moffette, les Soeurs Raizenne et Vincent, M. Campeau, Pierre Bouilliamme et sa femme, Mlles Azilda et Adèle Jodouin, Mme François Coursol et Flavie, la cuisinière de la mission.

Le groupe d'excursionnistes s'arrête quelques instants à Ville-Marie. Le bateau prend à son bord le Père Mourier et se dirige ensuite vers l'île du Chef, propriété de M. Wyse. En route, la caravane arrête visiter la mine d'argent d'Edward Wright, puis poursuit sa cour-

se. Arrivés sur l'île Wyse, un grand dîner sur l'herbe est organisé par les Soeurs et leur cuisinière, auquel tous prennent part; le capitaine Jones, de l'Argo, et ses trois jeunes enfants se joignent à eux. Le soir venu, l'Argo descend à la mission Saint-Claude.

Le lendemain, une autre excursion se rend à la Tête-du-Lac. Le capitaine Charles Morin conduit à bord du Mattawan les personnes suivantes: Lucien Wyse, Pedro de Sosa, André Elzéar Guay, François Coursol, Lucien Campeau, les Pères Gendreau, Poitras, Therrien et Mourier. Le bateau à vapeur monte jusqu'à la rivière Blanche, sur laquelle il navigue quelques kilomètres, pour ensuite suivre le cours de la rivière des Quinze jusqu'au premier rapide. Les excursionnistes y débarquent chez Angus Mc Bride. Après une journée passée avec celui-ci, les excursionnistes remontent sur le Mattawan et accostent à la mission Saint-Claude vers 22h00.

Wyse et ses compagnons passent la journée du 26 août à la mission puis s'embarquent sur le Mattawan la nuit venue et descendent au Long-Sault pour gagner ensuite Mattawa et retourner à Ottawa. Cette visite a permis à M. Wyse de prendre connaissance de la région du lac Témiscamingue.

Certes, tous les colons ne bénéficient pas d'autant d'attention que l'expédition de Wyse. Cependant, les Pères et Frères Oblats et le personnel laïc de la Société de colonisation du lac Témiscamingue accordent beaucoup de temps aux nouveaux colons, notamment pour leur faire visiter les lots de colonisation. En 1886, le canton Duhamel est le principal centre de colonisation; régulièrement, les Pères Fafard, Therrien ou Gendreau de la Société de colonisation, accompagnés d'Augustin Laperrière, vont explorer ce canton en compagnie des nouveaux arrivés.

Egalement, le canton Guigues s'ouvre lentement à la colonisation. Les Oblats y dirigent quelques colons. A titre d'exemple, le 2 octobre 1886, le père Fafard explore le canton Guigues avec un groupe de personnes; ils se disent tous très enchantés. Ils se proposent de venir s'y établir. Il s'agit de Napoléon et Anthime Lorrain, de Sainte-Anne-de-Prescott, Damase Lefebvre, Joseph Lefebvre et Alexis Lebel, de Montréal, Charles Baldwin, d'Ottawa, J.-B. Paquette, d'Hochelaga, François Chevalier, de Saint-Ligori, Cyprien Deschênes et Alexandre Dion, de Providence, Rhode Island (E-U) et de Louis-Israël Foisy.

Bref, la colonisation du Témiscamingue connaît son envol définitif en 1886, après l'effort de quelques colons isolés depuis 1883. L'amélioration de la voie d'accès par la rivière des Outaouais entre Mattawa et le Long-Sault a permis l'arrivée massive de colons et la fondation, en 1886, de la première localité du Témiscamingue et de l'Abitibi: la Baie-des-Pères. Le canton Duhamel se peuple rapidement et les colons se dirigent peu à peu vers le canton Guigues. Lentement, la jeune colonie du Témiscamingue se développe et, dès le départ, Ville-Marie ou Baie-des-Pères, devient la plaque tournante de cette nouvelle région.

2.3 Le développement socio-économique de Ville-Marie, de Duhamel-Ouest et du Témiscamingue, 1887-1894.

De 1887 à 1894, la Baie-des-Pères et le canton Duhamel se développent rapidement au niveau socio-économique. En effet, pendant cette période, de nouveaux colons montent au Témiscamingue et s'établissent dans d'autres cantons récemment ouverts, marquant ainsi la progression de la colonisation. Un réseau routier relie les différents cantons et la construction de ponts permet de franchir plus aisément les rivières.

Pendant cette période, des organismes, municipal et scolaire, voient le jour et un système judiciaire se développe. De nouvelles missions attendent les Pères Oblats et les Soeurs Grises. Enfin, même si les secteurs économiques, la forêt, les mines et l'agriculture connaissent des hauts et des bas, une nouvelle région de colonisation est fondée et possède la volonté de survivre. Un examen, année après année, de ces différents thèmes le confirmera.

1887: La dernière année de la mission

Pendant l'année 1887, l'occupation du canton Duhamel par les colons se poursuit. Les Pères Oblats et les Soeurs Grises continuent leur travail auprès des colons et de leurs familles. Les Pères Fafard et Therrien explorent les terrains avec les nouveaux colons et le Père Mourier se déplace pour chanter la messe aux familles éloignées du canton Duhamel et à celles de la Baie-des-Pères. Le 7 janvier 1887, le

Père Mourier dit la messe pour la première fois dans la nouvelle maison des Pères à Ville-Marie.

Malgré l'apparition de nouvelles missions de colonisation, le Père Mourier ne délaisse pas les familles algonquines. Il visite régulièrement les Algonquins qui demeurent autour de la mission Saint-Claude et sur la réserve de la Tête-du-Lac. De plus, il parcourt le secteur du lac Kipawa pour y rencontrer des familles algonquines. Elles reçoivent la visite de la Robe noire deux fois à l'été 1887: le 8 juillet et le 21 septembre. Egalement, le missionnaire se rend chez les Algonquins du secteur de Matatdjiwang, en remontant la rivière Montréal, située du côté ontarien du lac Témiscamingue, quelques milles au nord de la rivière Kipawa. Les déplacements se font en canot.

Les deux communautés religieuses de la mission Saint-Claude se partagent les tâches à effectuer. Les Pères Oblats desservent les missions algonquines, celles des chantiers et des colons. Pour leur part, les Frères Oblats sont responsables de l'agriculture et des travaux quotidiens. Les Soeurs Grises voient à l'éducation, aux soins de santé, à l'orphelinat et aux travaux domestiques. Voici le personnel pour l'année 1887: les Pères Therrien (directeur), Fafard et Mourier, les Frères Moffette, Lapointe, Plante et Tremblay, les Soeurs Raisenne, Vincent et St-Hilaire, de même qu'Angèle, Betsy et Peten, tous trois employés des communautés.

L'hôpital des Soeurs, situé à la mission Saint-Claude, rend de grands services aux colons, aux bûcherons et aux Algonquins du Témiscamingue. Au début du mois de janvier 1887, il compte trois malades: Isidore Poirier, J.-B. Ménard et M. Mc Gregor. Il est le seul hôpital de la région du lac Témiscamingue; le plus rapproché se trouve à Mattawa.

Dans le domaine des moyens de communications, les projets entrepris à l'automne 1886 ont été menés à terme en 1887. Il s'agit de la construction du quai de La Pointe et du bateau à vapeur la Minerve, construit par le capitaine Charles Morin près du quai et du moulin à scie Coursol.

Malgré l'isolement du lac Témiscamingue, les colons, les communautés religieuses et les Algonquins organisent des fêtes populaires et religieuses, qu'ils célèbrent grandioisement. Le 27 juin 1887,

les colons célèbrent la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste à la mission Saint-Claude. Dès l'aube, les deux bateaux à vapeur, l'Argo et la Minerve, arrivent à la mission, bien décorés et chargés de gens se rendant à la fête qui réunit des gens de croyances et de nationalités différentes et où les catholiques fréquentent les protestants. On retrouve M. Rankin, du poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson de Mattawa, des employés du Fort-Témiscamingue, des familles de colons et des Algonquins sortis des bois spécialement pour cette fête.

Le programme de cette journée se divise en trois parties: d'abord, une messe est chantée à 10h00 dans l'église de la mission Saint-Claude, très bien décorée pour la circonstance. Ensuite, a lieu le banquet préparé par les Soeurs Grises devant la résidence des Pères Oblats. Enfin, se succèdent des jeux (courses à pieds et de canots), une excursion sur le lac et le souper. Une fois les récompenses remises, tous embarquent à bord des bateaux à vapeur et se dirigent à la Tête-du-Lac. Ils arrêtent à la ferme Piché, établie depuis 1864 au nord de l'actuelle localité de Saint-Bruno-de-Guigues.

Le groupe visite la ferme Piché puis écoute le discours du président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Augustin Laperrière. Tous se dirigent ensuite vers les tables préparées pour le souper. Des chants et des amusements complètent la visite chez Edouard Piché. Sur le chemin du retour, les excursionnistes arrêtent une heure à la ferme des Oblats à la Baie-des-Pères, puis regagnent les bateaux et passent devant le quai et le moulin à scie Coursol. La fête se termine avec l'arrivée à la mission Saint-Claude.

Les mêmes officiers que l'année précédente forment le conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1887. Il s'agit de MM. Augustin Laperrière, président, Moïse Miron, vice-président, Camille Latour, trésorier, François-Xavier Coursol, André Elzéar Guay, Irénée Bellehumeur et Thomas Lalonde, directeurs. Ils nomment le Père François-Xavier Fafard, chapelain titulaire et le Père Therrien, chapelain honoraire.

Les fêtes religieuses occupent aussi une place de choix dans l'histoire de la mission Saint-Claude, notamment la procession annuelle des Algonquins sur le lac Témiscamingue. En 1887, elle se déroule le dimanche 21 août. Vers 9h00, l'Argo et la Minerve arrivent à la mission

tous deux pavoisés et comptent à leur bord Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, et une suite nombreuse de touristes et de visiteurs.

Jamais il n'y avait eu autant d'Algonquins à la mission; ils proviennent de la Tête-du-Lac, de Timagami, du lac Kipawa et du lac Abitibi. Leurs tentes blanches s'élèvent sur les rives de la mission Saint-Claude et du Fort-Témiscamingue, ce qui ajoute beauté et authenticité à la fête religieuse. Mgr Lorrain prononce une homélie et la fête se termine par la procession des Algonquins sur le lac Témiscamingue.

Même si la colonisation se dirige vers le canton Duhamel au Québec, la mission Saint-Claude constitue encore en 1887 un point de rencontre religieuse pour les colons, les Algonquins et les différents visiteurs. Toutefois, ce n'est qu'une question de temps avant que les communautés religieuses ne rejoignent les colons du côté du Québec. Dès 1886, les Pères et les Soeurs se sont fait construire de nouvelles résidences à la Baie-des-Pères. Les Oblats possèdent même tous les terrains de ce village.

L'Hôpital Général de la Sainte-Famille en 1890. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)



Une fois les nouveaux bâtiments de la Baie-des-Pères terminés, le déménagement débute. Pendant l'été 1887, il y a de nombreux va-et-vient entre la mission et la Baie. Puis, le 27 novembre, les Pères, les Frères et des colons effectuent le dernier voyage; finalement, le 20 décembre 1887, les Pères, les Frères et les Soeurs aménagent dans leurs nouvelles résidences à la Baie-des-Pères. Le 25 décembre, le Père Therrien chante la première messe dans la nouvelle église et le Père Fafard inaugure la chapelle de l'hôpital des Soeurs Grises. Les faits marquants de l'année 1887 se terminent avec ce déménagement.

1888: Les moyens de communication progressent

En 1888, le village de la Baie-des-Pères et la colonie du Témiscamingue augmentent en nombre et se consolident. Quatre nouvelles familles s'ajoutent à la colonie du Témiscamingue en 1888. Il s'agit d'Adolphe Talbot et sa femme, Jean-Baptiste Bérubé, père, sa femme et leurs deux filles, Alexandre Bérubé, fils, et sa famille et celle de Félix Giroux. Pendant cette année, les défrichements avancent considérablement dans les cantons Duhamel et Guigues. La forêt recule graduellement sur les lots de colonisation. Cependant, l'agriculture ne connaît pas une très bonne année; les récoltes ont été moyennes à cause de gelées hâtives.

Le village de la Baie-des-Pères connaît quelques développements: deux nouvelles maisons s'y élèvent pendant l'année. Il s'agit de celles d'Henri Ladouceur, forgeron, et de Charles Morin, entrepreneur. En 1888, François Xavier Coursol construit un moulin à farine, qu'il ajoute à son moulin à scie. Du côté des communautés religieuses, les choses vont bon train et elles s'affairent à améliorer leurs nouveaux édifices et à élargir les services offerts à la population.

D'abord, l'église possède maintenant des bancs, fabriqués par les frères Lapointe et Tremblay; les bancs remplacent les chaises, utilisées jusqu'alors. Les Oblats vendent les bancs pour la première fois, le premier dimanche d'avril 1888. En octobre, les Pères bénissent la nouvelle cloche de l'église, don de M. Emmanuel Tassé. L'église compte quelques bienfaiteurs: M. J.R. Booth, M. Loughrin et le Père Poitras, o.m.i., curé de Mattawa. M. Booth, exploitant forestier bien connu

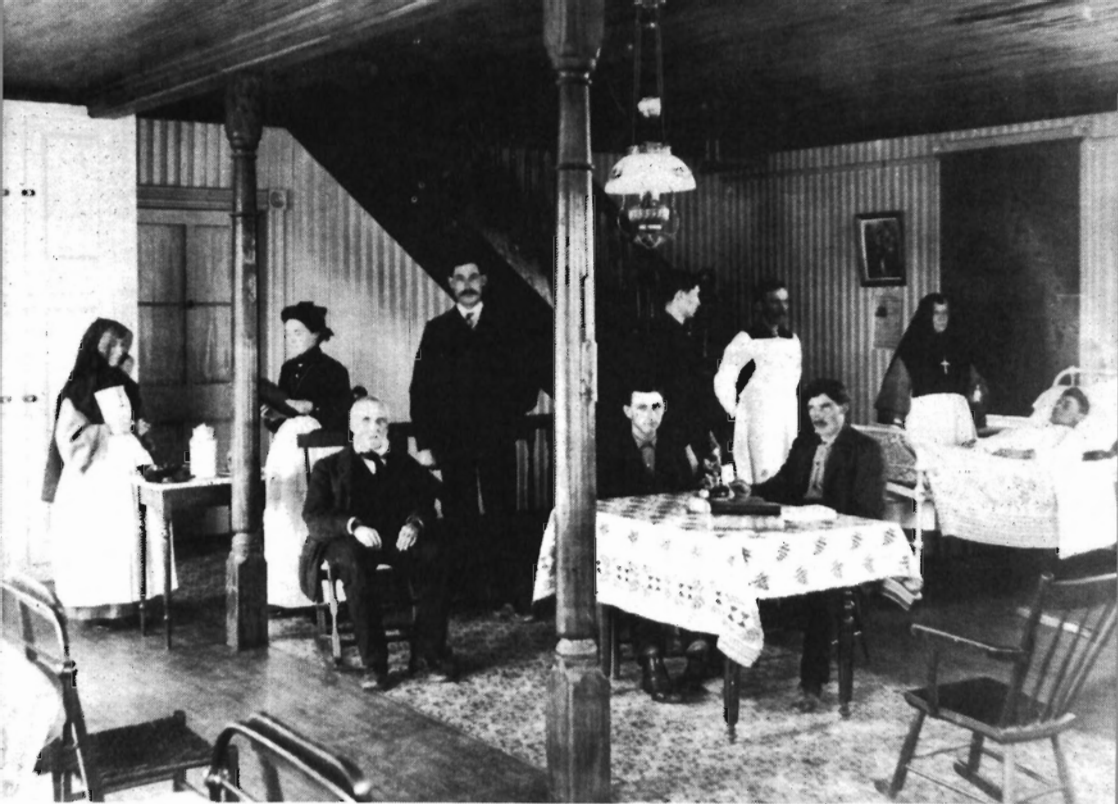
dans la région, a donné tout le bois et les pièces nécessaires à la construction de l'église. Ensuite, la mission de la Baie-des-Pères se dote d'un cimetière en 1888. Le premier à y être enterré se nomme Michel Imbeau, d'Iberville.

Pour subvenir à leurs besoins, les communautés religieuses organisent un bazar pour la première fois; il rapporte 400\$. Pendant l'été, le Père Saintorens, un dominicain, se rend à Ville-Marie pour prêcher une retraite; lors de son séjour, il établit l'archiconfrérie du Rosaire. Puis, les Religieux organisent pour la première fois une procession solennelle du Très-Saint-Sacrement dans le village de la Baie-des-Pères, au milieu duquel se dresse un superbe reposoir.

Les Pères Oblats continuent de desservir leurs missions algonquines. Les Pères et les Algonquins construisent une chapelle sur la réserve de la Tête-du-Lac. Ils utilisent le modèle de la chapelle du Fort-Témiscamingue. Ils prennent la cloche de la chapelle du fort et l'installent sur celle des Algonquins. Cette cloche résonna la première fois sur le lac Témiscamingue au Fort-Témiscamingue dans les années 1860. Au sujet des Algonquins, le Père Mourier dit que la mort les frappe durement en 1888: il y a eu huit morts causées par la maladies, deux autres par la boisson, soit un meurtre et une noyade.

En 1888, les Soeurs Grises organisent et ouvrent leur hôpital et leur école. Quatre soeurs travaillent à ces oeuvres: les Soeurs Raisenue, St-Hilaire, St-Ambroise et Vincent. Une trentaine d'élèves fréquentent l'école située dans le haut de l'hôpital. De ce nombre, quinze ont fait cette année-là, leur première communion.

La colonie du Témiscamingue progresse également dans le secteur des transports et des communications. Le gouvernement du Québec envoie M. Bureau et un groupe d'hommes ouvrir des chemins de colonisation. Sous la direction de ce dernier, ils améliorent le chemin menant de la Baie-des-Pères à Guigues, celui traversant d'ouest en est le canton Duhamel et, enfin, la route qui conduit à la rivière Petite Blanche. M. Bureau construit un pont à la Baie-des-Pères près de l'hôpital, le pont des Soeurs comme les gens l'appellent. Il longe le lac Témiscamingue et enjambe le petit ruisseau près de l'hôpital. A cette époque, la route passait à proximité du lac et le niveau de l'eau



Intérieur de l'hôpital en 1897. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

était plus bas de quinze pieds. La construction du barrage de Témiscamingue en 1909 augmente le niveau d'eau de ce lac.

En plus des chemins de colonisation, s'ajoutent deux nouveaux bateaux à vapeur qui naviguent sur le lac Témiscamingue, en 1888: le *Mary-Ann*, de la compagnie Griers, et l'*Etoile du Nord*, du Capitaine Bergeron. Le lac des Quinze voit un bateau à vapeur sillonner ses eaux pour la première fois cette année-là. Egalement, une équipe commence la construction du chemin de fer du Long-Sault au lac Kipawa.

Enfin, en 1888, les colons des cantons Duhamel, Guigues et Laverlochère fondent la municipalité de Témiscamingue. Les personnes suivantes composent le premier conseil municipal de la région: Augustin Laperrière, maire, Dr Charles-Alphonse Dubé, trésorier, Alexis Lebel, Thomas Larouche, Jules Dumais, Joseph Brien et Adam Burwash, conseillers.

1889: Plusieurs colons arrivent

En 1889, dix-neuf nouvelles familles viennent s'établir dans les cantons Duhamel et Guigues. Le tableau 2 donne la liste des familles, le nom des personnes et le nombre d'enfants. Deux familles quittent le lac Témiscamingue; il s'agit de la famille Jodouin et de celle de Louis Gendreault. En partant, ce dernier laisse l'agence des terres de la couronne à André Elzéar Guay, marchand et notaire, de Ville-Marie. Il devient ainsi le deuxième agent des terres du Témiscamingue.

Beaucoup de défrichement a été fait dans les cantons Duhamel et Guigues, notamment le long du chemin reliant ces deux cantons. Antoine Girard fait défricher plusieurs lots et y construit des maisons. Huit familles s'établissent sur cette route en 1889, tandis que treize jeunes hommes débutent eux aussi leurs défrichements. François Xavier Coursol effectue lui aussi quelques travaux sur son lot.

Cette même année, les Pères Oblats choisissent un lot pour construire éventuellement une église et un presbytère. Ils participent ainsi activement à la fondation de la nouvelle localité, Saint-Bruno-de-Guigues. L'autre partie du canton Duhamel, vers l'actuelle paroisse de Lorrainville, progresse très bien, grâce à la bonne volonté des colons laissés à leurs propres ressources.

Le village de la Baie-des-Pères s'agrandit au-delà du ruisseau près de l'hôpital des Soeurs, quartier que l'on nomme aujourd'hui "Hull". Camille Latour est le premier résident sur ces lots divisés par l'arpenteur provincial Paul T.C. Dumais. Auparavant, Latour habitait derrière la mission Saint-Claude. Egalement, plusieurs nouvelles maisons s'élèvent à Ville-Marie: celles de Palma Ranger, de Camille Latour, de Louis Couturier, de Jean-Guillaume Legrand, de Jean-Marie Rannou et de Joseph Chipman et Sophie Murray, famille métisse pauvre, logée et nourrie par la population locale. Le Frère Moffette construit une grange-écurie à proximité du presbytère.

D'autres chemins viennent compléter le système routier débuté l'année précédente. D'abord, un chemin est ouvert de chez Camille Latour jusque chez Anthime Lavallée (l'actuel rang de la Mine), au nord du canton Duhamel. Puis, Antoine Girard, agent local de la

Depuis plusieurs années, la vocation du quai de Ville-Marie a considérablement changé surtout depuis le temps du Météor. Maintenant, le quai sert uniquement à des fins récréatives; les gens y accostent leurs bateaux de plaisance ou encore se servent de son débarcadère pour aller admirer le magnifique coup d'oeil qu'offre le lac Témiscamingue. Le quai de Ville-Marie est également le lieu de manifestations sociales d'envergure, comme les Régates internationales de Ville-Marie qui s'y déroulent depuis bientôt dix ans.

En 1978, la municipalité de Duhamel-Ouest adopte un règlement à l'effet de construire une marina près du Club de Golf. Ce règlement intervient suite à une entente avec le Ministère du Tourisme du Québec et les travaux de plantation, de terrassement, de drainage, d'éclairage, de capitainerie, de stationnement et de descente de bateaux s'échelonnent entre le 1er octobre 1978 et le 31 mars 1980.

Le lac Laperrière, situé dans les limites de la municipalité de Duhamel-Ouest, a aussi son histoire de la navigation, mais elle se situe sur une toute autre échelle. Jusqu'en 1979, les embarcations à moteur circulaient sur ce petit lac. Puis, cette année-là, la municipalité de Duhamel-Ouest règlemente la circulation de ce type d'embarcations. Par un règlement adopté le 4 avril 1979, elle interdit aux embarcations à moteur: 1- de circuler à une distance moindre que 66 mètres de la ligne du rivage; 2- de se promener à une distance moindre de 33 mètres de toutes embarcations non motorisées (canot, voilier, chaloupe, pédalo); et 3- de dépasser la vitesse de 8 km/heure sur toute la surface du lac.

La municipalité de Duhamel-Ouest revient à la charge à ce sujet deux ans plus tard suite à des modifications apportées au code municipal et, par un règlement discuté et adopté le 6 mai 1981, elle interdit en tout temps de circuler ou de naviguer sur les eaux du lac Laperrière avec une embarcation à moteur, sous peine d'amende et de poursuites judiciaires. Le Conseil Municipal agit de la sorte dans le but d'enrayer la pollution de l'eau et de l'air environnant le lac Laperrière. La situation était à ce point critique que les autorités municipales se devaient d'intervenir.

En résumé, dès les débuts de la colonie du Témiscamingue, la navigation constitue le moyen de communication le plus efficace

L'Alexandra, un des nombreux remorqueurs de bois construit par la Upper Ottawa Improvement Company, mieux connue sous le nom de la ICO, possède une coque faite en acier et ses parties supérieures sont en bois. Douze hommes y travaillent. Pendant 18 ans, il fait le trajet Notre-Dame-du-Nord/Opémican, trainant derrière lui des estacades de bois. En 1950, l'ICO le retire du lac et le détruit l'année suivante.

Les années 1940 et 1950 voient apparaître d'autres remorqueurs de bois. Parmi ceux-ci, notons le Wilda, bateau en acier toutefois, le Beaver, le P.J. Murer, construit au quai de Témiscamingue en 1948. Il s'agit d'une nouvelle génération de bateaux à naviguer sur le lac Témiscamingue. Ils remplacent leurs prédécesseurs faits de bois et servent à d'autres fins que le Météor et le Témiscaming, par exemple. Utilisés uniquement pour le flottage du bois, ils appartiennent tous à la ICO. Eux aussi connaissent une période de forte activité, suivie de leur disparition.

En 1979, des groupes de citoyennes et de citoyens riverains du lac Témiscamingue s'unissent afin de forcer l'arrêt du flottage du bois sur ce lac, alléguant sa nuisance et son aspect polluant. Après maints efforts et luttes, ils obtiennent du gouvernement du Québec l'interdiction faite aux compagnies forestières de flotter le bois sur les eaux des lacs et rivières du Témiscamingue. Il s'agit d'une des rares régions québécoises où le flottage est interdit.

La ICO, principale compagnie de flottage, retire ses bateaux du lac; quelques-uns sont mis en cale sèche à Opémican, d'autres sont vendus ou transportés ailleurs. C'est le cas notamment du P.J. Murer, vendu en 1979, et transporté dans la région des Grands Lacs où il est encore en activité aujourd'hui. Le Lady Minto a été coulé en 1971 par 350 pieds de fond à la Baie du Grand Calumet (vis-à-vis du moulin Latour); on perça la coque avec une torche à acétylène.

Un autre aspect de l'histoire de la navigation mérite d'être retenu, celui du chaland qui fait la navette entre l'île du Collège et la terre ferme. Inauguré au début des années 1920, lorsque des familles s'installent sur cette île, il demeure en service jusqu'en 1947, année où une jetée de pierres le remplace et relie maintenant les insulaires à Duhamel-Ouest.

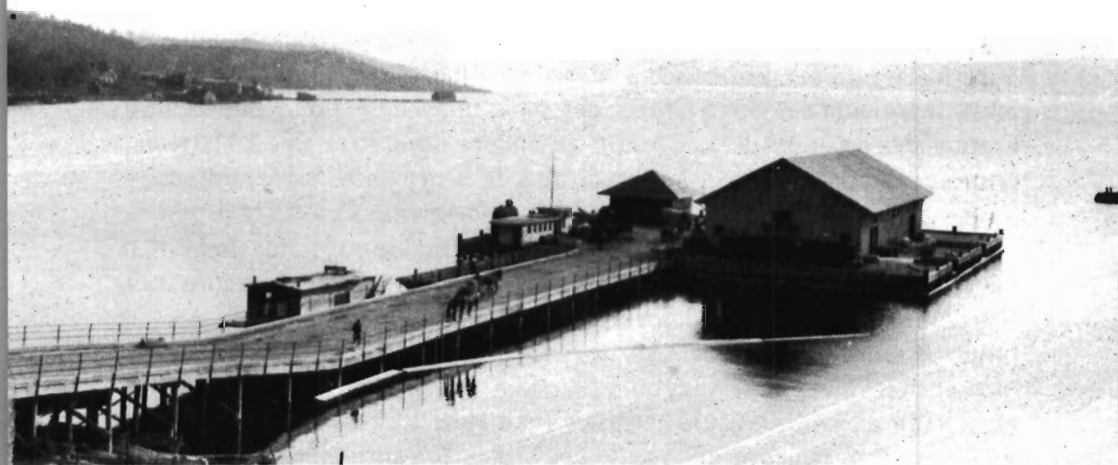
situées à l'intérieur des terres expédient désormais leurs produits agricoles et autres par chemin de fer. Ils n'ont plus à se rendre au quai de Ville-Marie; un simple voyage à la gare du village leur permet d'expédier leurs marchandises ou d'embarquer dans un wagon pour aller rendre visite à des amis ou de la parenté ou encore pour se rendre à Mattawa, pour ensuite prendre la direction du sud de la province.

Ainsi, l'arrivée du chemin de fer cause le déclin de la navigation commerciale et de plaisance; cependant celle-ci ne disparaît pas complètement. Elle demeure longtemps le moyen le plus pratique pour se rendre de l'autre côté du lac Témiscamingue, dans le centre ontarien formé par Haileybury, Cobalt et New Liskeard, et Silver Center au sud. Une route terrestre relie New Liskeard à Notre-Dame-du-Nord, mais pendant une partie de l'année, le printemps et l'automne, elle est fermée à la circulation.

Le milieu des années 1920 voit disparaître des eaux du lac Témiscamingue deux de ses plus vieux et plus importants et quasi-légendaires bateaux à vapeur, le Météor et le Témiscaming. Le Météor circule sur ce lac depuis 40 ans, lorsque la Compagnie de Navigation de Ville-Marie décide de le couler en face du Fort-Témiscamingue en 1926. Elle garde les meubles et autres objets qui s'y trouvent, puis les vend à l'enchère publique.

L'année suivante, le Témiscaming disparaît à son tour; son destin diffère du Météor, puisqu'il brûle au quai d'Haileybury en 1927. Il pouvait alors transporter jusqu'à 250 passagers. La disparition de ces deux bateaux à vapeur marque la fin d'une époque, celle de la navigation sur le lac Témiscamingue. Cette époque se caractérise par son romantisme et son aspect poétique. Seuls les bateaux voguent sur le lac, exception faite des remorqueurs de bois qu'ils croisent régulièrement.

D'autres bateaux marquent l'épopée de la navigation commerciale sur le grand lac Témiscamingue. Que l'on songe à l'Argo et au Lady Minto, ce bateau de 146 pieds de long et de 2 decks de hauteur qui avance au moyen de 2 roues de chaque côté, communément appelées 'side wheels'. Ou encore à d'autres petits bateaux qui laissent un souvenir de leurs nombreuses excursions, le Santor, la Charlotte, l'Etoile du Nord, le Lotti, l'Emérillon et le célèbre Sarto, du Frère Moffette.



Le deuxième quai de Ville-Marie vers 1920; à gauche, le quai de La Pointe. (Archives Publiques du Canada PA-130103)

le remettre en bon état. Huit ans plus tard, un incendie le détruit. En 1939, le gouvernement fédéral construit un nouveau quai et le dote de brise-lames en pierres. Dix ans après, il nécessite des réparations que le ministère des Travaux publics effectue.

Au fil des années, l'importance des activités se déroulant au quai de Ville-Marie change puis diminue. Jusqu'en 1924, il constitue le centre nerveux des activités commerciales qui, en plus, compte un moulin à scie et un moulin à farine, et constitue aussi un point de rassemblement important. On y discute, échange des nouvelles, attend l'arrivée et le départ des bateaux, fait des rencontres d'affaires... Il s'y déroule donc une activité sociale et économique très intense.

Par exemple, en 1919, M. Téléphore Simard lance sa campagne électorale au quai de Ville-Marie devant plus de 400 personnes. Il désire renouveler son deuxième mandat à l'Assemblée législative du Québec, sous les couleurs du parti libéral.

Puis, lorsque le réseau de chemin de fer s'étend à l'ensemble du territoire du Témiscamingue en 1923-1924, le quai de Ville-Marie perd la majorité des activités commerciales qui jadis faisaient sa popularité. En effet, les agriculteurs et les résidents des localités

détruire celui-ci. Seul le quai est épargné. L'activité économique et commerciale due à la navigation passe encore par La Pointe, même s'il n'y a plus de village. Dès lors, les citoyens demandent la construction d'un nouveau quai au centre de l'actuel village de Ville-Marie.

Quelques cinquante personnes envoient une requête au ministre des Travaux publics à Ottawa, expliquant leurs doléances pour la relocalisation du quai de Ville-Marie. Ils soumettent les faits suivants: 1- un incendie a complètement détruit la partie du village appelée La Pointe; 2- le trafic se fait maintenant dans l'autre partie du village (Ville-Marie) où se trouve concentrée la majorité de la population, des commerces et des industries; 3- le quai de La Pointe, situé à un mille du centre du village, présente plusieurs inconvénients de pertes d'argent et de temps; 4- ce quai est en très mauvais état et nécessite des améliorations considérables; 5- à l'automne, le bas niveau de l'eau ne permet plus aux bateaux d'y accoster pour déposer passagers et marchandises.

En conséquence, les requérants demandent au ministre de construire un nouveau quai dans la baie vis-à-vis la rue Sainte-Anne, principale artère commerciale et point d'aboutissement des chemins provenant des cantons Fabre, Guigues et Duhamel. La construction d'un nouveau quai à cet endroit permettra de grouper ensemble la masse de la population, d'économiser temps et argent en plus de faciliter le commerce et le trafic considérables qui se font à Ville-Marie.

Cette requête connaît du succès puisque pendant l'hiver 1911-1912, le ministère des Travaux publics envoie un ingénieur pour vérifier la possibilité de construire un quai en face de la rue Sainte-Anne. A la fin de l'année 1912, le gouvernement fédéral demande des soumissions pour effectuer ces travaux, puis les refuse, alléguant qu'elles sont trop basses. La Chambre de Commerce intervient dans ce dossier et se rend à Ottawa pour convaincre le ministre de faire de nouveaux appels d'offre.

Le ministre se rend à leur demande et finalement, en 1913, le gouvernement fédéral accorde une subvention de 40 000\$ pour construire un nouveau quai à Ville-Marie en face de la rue Sainte-Anne. Le temps fait son oeuvre et, en 1930, des réparations s'imposent à ce quai; la Chambre de Commerce obtient une subvention de 8 000\$ pour

A compter de 1923, la Compagnie de Navigation de Ville-Marie offre un nouveau service: elle met un bateau, sur le lac des Quinze, à la disposition des prospecteurs de Cobalt et des environs qui se rendent dans le secteur minier de Rouyn. Il s'agit du Saint-Bruno qui effectue le trajet de la Baie-Gillies au rapide de l'Esturgeon, situé au nord du lac Simard, sur la rivière des Outaouais supérieur.

A cet endroit, les Dumulon, famille originaire de Ville-Marie, décidée à aller faire fortune dans cette nouvelle région minière, assurent le transport des prospecteurs, à bord de leur bateau à moteur de type 'pointer', jusqu'au lac Rouyn. Les Dumulon offrent également un service d'hébergement et d'approvisionnement au rapide de l'Esturgeon et au lac Rouyn. Ils sont indépendants de la Compagnie de Navigation de Ville-Marie.

Les localités riveraines du lac Témiscamingue possèdent toutes leur propre quai. Ville-Marie à une certaine époque en possède même deux. Les quais occupent alors une place majeure dans l'activité socio-économique du village. De nos jours, le quai de Ville-Marie sert à des fins plus récréatives que commerciales.

Comme souligné dans un chapitre précédent, le gouvernement fédéral choisit l'emplacement du quai de la Baie-des-Pères en février 1886 et débute les travaux de construction au printemps. Il se situe à l'endroit nommé plus tard La Pointe, qui devient le centre nerveux des activités économiques de la jeune colonie. Un petit village émerge comprenant un moulin à scie, des hôtels et plusieurs maisons privées. Le quai constitue le point d'arrivée des nouvelles familles de colons et un lieu d'expédition des produits agricole et autres.

En 1909, la Chambre de Commerce de Ville-Marie revendique des améliorations au quai de La Pointe. En mars, elle obtient du ministère des Travaux publics à Ottawa le creusage d'un chenal qui conduit à ce quai et l'installation de lampadaires sur les approches et le quai lui-même.

Pendant ce temps, le village de la Baie-des-Pères se développe considérablement. La majorité des commerces et des services s'établissent à cet endroit, qui surclasse en importance le village de La Pointe. Au début des années 1910, un incendie vient complètement



Les employés du bateau Le Météor vers 1890. (Archives Société d'histoire du Témiscamingue)

arrivent par chemin de fer au Long-Sault, puis, plus tard, à Haileybury. De là, elles gagnent un des quais situés à Fabre, Ville-Marie ou Notre-Dame-du-Nord, suivant leur destination.

En 1910, les gens paient les tarifs suivants pour voyager à bord de ces bateaux à vapeur: du quai du Long-Sault à Fabre, 0,95\$ aller et 1,75\$ aller-retour; du Long-Sault à Ville-Marie, 1,00\$ aller et 1,75\$ aller-retour; du Long-Sault à Notre-Dame-du-Nord, 1,50\$ aller et 2,70\$ aller-retour.

La Lumsden Steamboat Line demeure propriétaire de ces bateaux jusqu'en 1904; cette année-là, Alex Lumsden vend sa flotte, dont le Météor et le Témiscaming, à la Temiskaming Navigation Company. Puis, ils changent de propriétaire une autre fois lorsque la Compagnie de Navigation de Ville-Marie s'en porte acquéreur en 1916. M. Welly Chénier est alors le gérant de cette compagnie.

pont. Elle atteint de 10 à 13 noeuds à l'heure. La Minerve mesure approximativement 105 X 23 X 6 pieds.

A la fin de sa première saison de navigation, la Minerve s'échoue et endommage ses roues de bois. Pendant l'hiver 1888, la Compagnie de chemin de fer vend ce bateau à Alex Lumsden, exploitant forestier qui se construit un moulin à scie au pied du lac Témiscamingue peu de temps après. Lumsden apporte plusieurs modifications à ce bateau, afin de répondre à l'accroissement du commerce et du transport des passagers.

Il effectue ces travaux au quai d'Opémican, endroit qui compte aussi une auberge pour accueillir les passants et les explorateurs forestiers et miniers. Il enlève la roue arrière et la remplace par un propulseur, agrandit la cabine principale et ajoute des salles de réceptions sur le pont supérieur. Fait important, en 1888, Lumsden rebaptise ce bateau du nom de *Météor*. Il devient le principal bateau de sa flotte, la 'Lumsden Steamboat Line'.

Le *Météor* occupe une place de choix dans l'histoire de la navigation sur le lac Témiscamingue. Il transporte la majorité des familles de colons arrivées dans la région de la fin du 19^e siècle aux années 1920. Il sert également à des fins récréatives. En effet, des croisières au clair de lune se déroulent à son bord les samedis et les dimanches, communément appelées 'Moonlight Party'. Les gens embarquent au quai d'Haileybury à 19h00 et la randonnée débute son cours.

Le *Météor* longe la côte ontarienne du lac Témiscamingue à partir du point d'embarquement, se rend jusqu'au Fort-Témiscamingue puis remonte le long des côtes québécoises, aperçoit Ville-Marie construite dans une baie, puis croise une série d'îles: l'île des Soeurs, l'île du Collège, l'île Brûlée et l'île du Chef. Après avoir atteint Notre-Dame-du-Nord, le *Météor* se dirige vers le quai d'Haileybury. Il est 23h00. Les passagers se composent en majeure partie d'Ontariens; peu de Québécois, en effet, participent à ces croisières.

En 1898, Alex Lumsden ajoute un autre bateau à sa flotte: il construit le Témiscaming. Ce bateau fait le même trajet que le *Météor*. Tous deux prennent à leur bord les familles de colons qui

Commerce ne participe pas à la fondation du journal Le Témiscamien; cependant, il vient enrichir les communications témiscamiennes et, à ce titre, il mérite une place dans cette histoire. Par ailleurs, cette section vise à relater l'évolution socio-économique de Ville-Marie et elle déborde donc les activités de la Chambre de Commerce.

La navigation et les quais à Ville-Marie

De 1882 à 1926, la navigation sur le lac Témiscamingue se caractérise par l'épopée des bateaux à vapeur. Le premier de ceux-ci à sillonner les eaux de ce lac arrive au Fort-Témiscamingue le 4 juin 1882; il s'agit du *Mattawan*, propriété d'Olivier Latour. Trois ans plus tard, l'*Argo* se joint à lui et tous deux servent au transport du bois, des colons et des marchandises. Ils appartiennent à des exploitants forestiers.

A ces bateaux, en succèdent d'autres, mais construits uniquement pour les besoins de la colonisation. Ils portent nom: la *Minerve*, qui deviendra le *Météor*, le *Témiscaming*, le *Silverland*, le *Saint-Bruno*... La navigation constitue à la fin du 19^e siècle le seul moyen de transport et d'échange entre les différentes localités du Témiscamingue et entre elles et les villes de l'Ontario. Les différents bateaux font donc la navette entre le Long-Sault (Témiscaming), Fabre, Ville-Marie, Saint-Bruno-de-Guigues et Notre-Dame-du-Nord du côté québécois du lac, et Haileybury et Silver Center du côté ontarien. Plusieurs compagnies se succèdent dans l'exploitation du service de navigation.

Pendant l'hiver 1886-1887, la Compagnie de chemin de fer de Témiscamingue fait construire au quai de La Pointe, près de la Baie-des-Pères, le bateau la *Minerve*. Il entre en service au printemps et fait la navette régulière entre le Long-Sault et la Baie-des-Pères les mardis, jeudis et samedis. A ses débuts, ce bateau transporte la poste une fois la semaine, puis ce service arrivera deux fois par semaine, suite aux demandes répétées des colons. La période de navigation s'étire de la fonte des glaces au printemps (début du mois de mai) à la gelée du lac à l'automne (à la mi-novembre). Des roues de bois situées à l'arrière actionnent la *Minerve*, où l'on retrouve des cabines sur le

présentent une structure économique basée sur l'agriculture, la forêt et quelques services. En février 1943, le président de cet organisme, M. Augustin Chénier, écrit au député provincial, Paul O. Goulet, et lui parle des problèmes causés par l'absence presque totale de petites et moyennes entreprises dans la région. Les services économiques et sociaux échappent à la région et s'établissent à Rouyn-Noranda; l'excédent de main-d'oeuvre quitte les paroisses qui ne peuvent lui offrir de l'emploi. Les projets de construction d'usines ne manquent pas; ce qu'il faut, c'est du capital.

Outre les exemples cités plus haut, en 1943, la Coopérative Agricole du Témiscamingue projette d'ouvrir une tannerie et un abattoir régional, mais il lui faudrait une aide financière importante du gouvernement. Les industriels de l'extérieur refusent d'ouvrir des succursales à Ville-Marie et les gens du milieu manquent de capital pour exécuter leurs projets.

Bref, les efforts de la Chambre de Commerce dans le but de créer une structure industrielle à Ville-Marie ne portent pas fruit. Cependant, dans le domaine des communications, la situation se présente autrement et la Chambre de Commerce contribue à l'amélioration de ce secteur.

4.3 L'amélioration des communications

La Chambre de Commerce obtient beaucoup de succès dans le domaine des communications; il s'agit du secteur privilégié par cet organisme, dans le sens où ses revendications se concrétisent et contribuent au développement de Ville-Marie et du Témiscamingue. Les prochaines pages abordent l'évolution des communications, c'est-à-dire, l'histoire de la navigation sur le lac Témiscamingue (même si elle débute avant la fondation de la Chambre de Commerce) et des quais de Ville-Marie, la construction des chemins reliant Ville-Marie et ses environs immédiats et la constitution d'un système routier au Témiscamingue, l'arrivée du chemin de fer dans cette localité, l'amélioration du service postal, l'implantation du téléphone et de l'électricité à Ville-Marie au milieu des années 1920, et se terminent avec la création de médias parlé (CKVM) et écrit (Le Témiscamien). La Chambre de

renseignements sur Ville-Marie et le marché local potentiel. Ville-Marie se situe au centre du Témiscamingue; l'organisation municipale se compare à celle des grands centres. Le Conseil Municipal est prêt à collaborer à l'établissement de toutes sortes d'industries dans les limites de la localité. Cependant, il n'existe pas de local spécialement destiné à l'industrie de la chaussure, mais certaines bâtisses pourraient très bien s'y adapter. La main-d'oeuvre spécialisée ne se recrute pas sur place, mais il y a la possibilité d'en former. La région se compose d'une section agricole formée de 15 localités et d'un district minier, celui de Rouyn-Noranda. La Chambre de Commerce évalue à 30 000 le nombre de têtes de bétail dans la région, ce qui signifie la possibilité de produire de 13 à 15 000 peaux vertes annuellement. Le marché potentiel comprend environ 600 000 personnes, réparties sur le territoire qui s'étend d'Ottawa jusqu'au nord de l'Ontario et du Québec, soit les régions de Renfrew, Sudbury, Cobalt, Kirkland Lake, Timmins et Cochrane, d'une part, et de Pontiac, Témiscamingue et Abitibi, de l'autre.

Lors de ses pourparlers avec M. Doyon, de la laiterie de Saint-Joseph de Beauce, en avril 1943, la Chambre de Commerce utilise les mêmes arguments qu'elle présentait aux autres industriels pour lui démontrer la faisabilité d'un tel projet à Ville-Marie: l'organisation municipale de Ville-Marie, son emplacement au centre de la section agricole et de l'inexistence d'une laiterie dans la région au nord d'Ottawa, tant du côté québécois que du côté ontarien. Ce district forme le marché potentiel pour écouler la production: la section manufacturière de Renfrew, les districts miniers de Sudbury, Kirkland Lake, Timmins et Rouyn-Noranda et la section agricole du Témiscamingue où la laiterie pourrait s'approvisionner. De plus, un système routier relie toutes ces régions.

Donc, la Chambre de Commerce essaie mais en vain de créer une structure industrielle à Ville-Marie et au Témiscamingue. Elle met en lumière les ressources naturelles de la région, parle des services qu'offre la municipalité de Ville-Marie et identifie même le marché potentiel pour écouler éventuellement les produits fabriqués par cette ou ces industries.

Comme on le voit, les démarches de la Chambre de Commerce ne se matérialisent pas; le Témiscamingue et Ville-Marie

facture de briques, de tuiles ou de tuyaux dans la partie Nord-Ouest du Québec et dans la partie Nord-Est de l'Ontario.

Poursuivant sa recherche d'industries pour Ville-Marie, la Chambre contacte un fabricant de monuments, J. Brunet, de Montréal. En avril 1930, le président de cet organisme lui donne des renseignements sur le granit du Témiscamingue et il joint à cette lettre un échantillon. Le président, M. Augustin Chénier, parle d'abord de cet échantillon: une fois poli, le quartz formant sa texture le transforme en un vert assez prononcé; il n'a pas le défaut de celui du Nouveau-Brunswick et ne rouille pas parce qu'il ne contient pas de fer. Le président de la Chambre ajoute que la région possède aussi en grande quantité du granit rouge; cependant, la plus grande partie de celui trouvé à ce jour, dit-il, contient de petites taches. Le sous-sol du Témiscamingue renferme également du granit noir, mais en petite quantité. Des explorations se feront le printemps suivant en vue d'évaluer la quantité de granit blanc. Donc, dans ce domaine, la Chambre de Commerce insiste plus sur la qualité et la quantité de la matière, en l'occurrence le granit.

Dans d'autres secteurs, comme celui de la chaussure, elle fait davantage ressortir les avantages de Ville-Marie et le marché potentiel. Dans une lettre envoyée à M. Ludger Dionne, de Saint-Georges-de-Beauce, le 29 mars 1943, le président de la Chambre de Commerce lui dit que l'industrie de la chaussure aurait de grandes chances d'obtenir du succès à Ville-Marie parce qu'aucune usine de ce type n'existe dans la région au nord d'Ottawa. Le marché naturel englobe les comtés de Pontiac, de Témiscamingue et d'Abitibi, au Québec, et la section ontarienne comprise entre Sudbury, North Bay et Cochrane, et compte environ 400 000 habitants. Cette population regroupe des mineurs et des prospecteurs, qui utilisent la meilleure qualité de chaussures, et des agriculteurs, moins exigeants, qui pourraient acheter celles de seconde qualité. Le site de Ville-Marie comprend d'autres avantages: l'électricité, l'aqueduc, les égouts, un service d'incendie...; de plus, les peaux vertes pourraient être achetées dans la région.

En avril 1943, la Chambre de Commerce reçoit une lettre de M. Charles H. Roy, de Jonquière, dans laquelle celui-ci se montre intéressé à ouvrir une manufacture de chaussures à Ville-Marie. La Chambre lui répond qu'elle est intéressée à sa venue et lui donne des

Dix-sept ans plus tard, en mars 1943, la Chambre de Commerce se cherche toujours un tanneur; elle écrit cette fois à M. Bouchard, de Saint-Roch-des-Aulnaies, et lui offre de s'installer à Ville-Marie. Elle utilise les arguments suivants: Ville-Marie est le centre et le chef-lieu du Témiscamingue; cette région, à l'exception du district minier de Rouyn-Noranda, est essentiellement agricole; de plus, les nouvelles paroisses de colonisation entourent la vieille section agricole. Les agriculteurs élèvent le bétail de façon intensive dans ce dernier secteur et il pourrait s'y faire un commerce du cuir assez étendu. Actuellement, dit-elle, les peaux vertes sont achetées par des passants ou expédiées à Montréal et Toronto. Au niveau des avantages, Ville-Marie, située sur les bords du lac Témiscamingue, possède des services municipaux complets. De plus, le Conseil Municipal, la Coopérative agricole et la Chambre de Commerce donnent leur appui à ce projet d'ouverture d'une tannerie, qui répondrait aux besoins de la région.

Dans un autre domaine, la Chambre invite la Esmond Mills d'Esmond dans le Rhode Island, Etats-Unis, à considérer son offre d'ouvrir une filature à Ville-Marie. Cette lettre date du 30 octobre 1930. On y lit que dans la région, essentiellement agricole, les agriculteurs s'intéressent depuis deux ans à l'élevage des moutons; le nombre atteint 5 000. De jeunes hommes progressifs composent le Conseil Municipal de Ville-Marie, localité desservie en électricité par la Northern Quebec Power, une filiale de la Canada Power and Paper Corporation; cette énergie est disponible à bon prix. De plus, la navigation et le chemin de fer relie Ville-Marie aux marchés du nord et du sud de la région, formés par les villes ontariennes de Cobalt, Timmins, Kirkland Lake, Kapuskasing, Cochrane, Sudbury et North Bay, et les villes québécoises de Témiscaming, Rouyn et Noranda.

Outre ces industries, la Chambre de Commerce convoite l'établissement d'une usine de briques, de tuiles ou de tuyaux à Ville-Marie. Le 10 octobre 1930, elle écrit à quatre compagnies et leur dit que la région possède en divers endroits de la glaise avec une bonne proportion de sable requis pour la fabrication de la brique. En plus, d'après les rapports reçus des échantillonnages de glaise analysés à Toronto, celle-ci démontre une qualité supérieure pour la fabrication de la tuile à plancher et les tuyaux d'égouts (pour la glaise exempte de chaux). La Chambre de Commerce ajoute qu'il n'existe aucune manu-

envoie une lettre à la Dominion Cannery Ltd, de Hamilton, Ontario, pour l'inviter à construire une conserverie de fruits et légumes à Ville-Marie.

Dans sa lettre, Landreville suggère à la compagnie le site de Ville-Marie pour les raisons suivantes: le bassin de population de la région compte environ 15 000 personnes; la culture des légumes se fait sur une grande échelle; les fruits sauvages - bleuets et framboises - abondent et, chaque année, les acheteurs les expédient à Toronto; Ville-Marie est dotée de l'électricité et d'un service d'aqueduc; et les communications sont faciles puisque les trains du C.P.R. se rendent en ligne directe à Ottawa et à Montréal. Landreville fait donc ressortir la qualité des richesses naturelles, les services existants dans la localité et le réseau de communication qui relie la région aux centres urbains.

En janvier 1930, la Chambre de Commerce revient à la charge et formule une nouvelle demande à la Dominion Cannery Ltd. Cette fois-ci, elle dit que la région a prouvé son potentiel dans la production de fruits, de viandes et de légumes et que, de plus, Ville-Marie est très bien située pour l'élevage et la culture puisqu'elle se trouve à proximité du lac Témiscamingue. Les agriculteurs se spécialisent dans la production de pois verts de grosseur no 1 et sont les seuls à produire ces pois au Québec. Plusieurs agriculteurs et citoyens cultivent des fraises et des framboises, prouvant le haut potentiel du sol de la région. En terminant, la Chambre de Commerce dit que des hommes progressifs siègent au Conseil Municipal de Ville-Marie et qu'une grosse centrale électrique dessert le village.

Malgré les avantages énumérés et les demandes répétées par la Chambre de Commerce, aucune conserverie ne se construit à Ville-Marie, pour les raisons déjà évoquées.

En mars 1926, le président de la Chambre écrit à un tanneur afin qu'il vienne s'établir à Ville-Marie. Alléguant le fait qu'aucun tanneur n'exerce dans la région, le président ajoute que le Conseil Municipal est prêt à lui louer une bâtisse à prix minime, bâtisse suffisamment grande pour une tannerie et un logement; elle s'élève près du lac Témiscamingue, à la limite du village. Le tanneur retrouvera à Ville-Marie, poursuit-il, les mêmes services qu'en ville, c'est-à-dire l'aqueduc, un système d'égouts, la protection contre l'incendie, l'électricité, le téléphone, etc...

ces deux périodes. Cette comparaison étant à toute fin pratique impossible, les prochaines lignes porteront uniquement sur la stratégie employée et sur les avantages de Ville-Marie qu'utilisait la Chambre de Commerce pour favoriser les investissements et l'implantation d'industries dans cette localité.

Le point de départ consiste dans l'électrification du village; au fil des ans, la stratégie de base ne change pas ou presque. Dès 1925, les administrateurs de la Chambre de Commerce énumèrent les avantages suivants: la quantité et la qualité des richesses naturelles, notamment dans les secteurs de l'agriculture et des mines (granit, glaise). Ils parlent aussi du bassin de population et du marché potentiel qu'il représente. Dans ce domaine, l'étendue du territoire varie au fil des ans; dans les années 1920 et 1930, le territoire représente le Témiscamingue québécois et ontarien et l'Abitibi, tandis que dans la décennie suivante, il englobe le district minier de Kirkland Lake et même le district manufacturier de Renfrew. Les administrateurs de la Chambre misent également sur l'absence d'industries manufacturières dans le nord du Québec et le nord de l'Ontario dans les secteurs visés, pour attirer les investisseurs.

En ce qui a trait plus spécifiquement à Ville-Marie, la Chambre utilise les avantages qu'on y retrouve: des services tels l'aqueduc, le téléphone et l'électricité, l'emplacement de la localité au centre du Témiscamingue tant québécois qu'ontarien, sa situation près du lac Témiscamingue, l'existence de moyens de communication reliant Ville-Marie aux autres régions avoisinantes par le chemin de fer du Canadien Pacifique, et le système de navigation qui assure la liaison entre les localités du Témiscamingue et de l'Ontario.

Afin d'illustrer davantage ces énoncés, examinons plus en détail le contenu des lettres envoyées par les administrateurs de la Chambre de Commerce à certains industriels, concernant les avantages de Ville-Marie pour y exploiter une manufacture.

Suite à une discussion des administrateurs de la Chambre de Commerce en mars 1925, ils concluent que Ville-Marie, maintenant desservie par l'électricité, possède le potentiel nécessaire pour attirer des industries. Il délègue M. H. Landreville, un des leurs et propriétaire d'un hôtel à Ville-Marie, pour écrire à des conserveries. Le 23 mars, il

ment, de faiblesse du marché local et du climat de surproduction dans les secteurs manufacturiers visés, les projets de développement industriel pilotés par la Chambre ne se réalisent pas. Quels arguments utilise-t-elle donc, pour attirer les investisseurs à Ville-Marie et mettre en valeur les richesses naturelles de la région?

Stratégies employées pour le développement industriel

Lorsque la Chambre de Commerce de Ville-Marie se restructure et reprend ses activités en 1924, elle compte sur un nouveau contexte socio-économique. La population du Témiscamingue et de Ville-Marie a augmenté; cette dernière localité comprend plusieurs nouveaux commerces et services; également, cette année-là, une compagnie se forme et se prépare à électrifier le village de Ville-Marie. Une ligne de transmission part de la rivière Montréal, en Ontario, et achemine l'énergie électrique jusqu'à Ville-Marie en passant par le Fort-Témiscamingue.

Dès lors, la Chambre possède un atout supplémentaire pour attirer les industriels; au lieu de l'énergie au charbon, elle offre l'électricité pour faire fonctionner les usines. A une assemblée de la Chambre en mars 1925, les administrateurs discutent de la question du développement industriel. Ils concluent qu'il faut profiter des réserves illimitées d'énergie disponible pour attirer les industriels à Ville-Marie. En conséquence, ils se montrent ouverts pour négocier l'établissement d'industries dans cette localité. Ils envoient des lettres à des amis pour recueillir des noms de manufacturiers susceptibles d'investir dans la région et de préférence à Ville-Marie.

La Chambre de Commerce mise sur la construction d'industries reliées principalement à la transformation des produits agricoles et miniers. Elle emploie des arguments bien précis pour promouvoir la région et ses richesses naturelles aux manufacturiers du Québec et de l'Ontario. Les documents d'archives de la Chambre de Commerce de Ville-Marie, qui nous renseignent à ce sujet, portent sur la période de 1925 à aujourd'hui. Ceux de la première période d'activité de cet organisme (1908 à 1914), n'existent plus. Il aurait été intéressant de comparer la stratégie employée par la Chambre de Commerce pendant

qui achète les installations d'un petit industriel de la localité. En décembre 1931, M. Mason, avec d'autres partenaires financiers, met sur pied une compagnie pour exploiter l'argile et les sables de Guigues. Ils obtiennent une charte fédérale au nom de Flint Sands Limited, avec un capital-actions de 100 000\$.

Selon les projets de M. Mason, la compagnie va oeuvrer dans trois secteurs connexes, utilisant le sable, l'argile et les roches pour fabriquer du mortier. Une fois la transaction effectuée, la compagnie Flint Sands Ltd ne met pas ses projets en application; elle cesse simplement cette exploitation, faute de marchés pour écouler ses produits.

Donc, la Chambre de Commerce connaît peu de succès dans ses projets de développement industriel à Ville-Marie. Elle mise sur la transformation sur place des matières premières du Témiscamingue, l'agriculture, les mines et la forêt. Jusqu'ici, le secteur forestier a été laissé pour compte; cela s'explique par le fait que la Chambre de Commerce n'est pas intervenue ou presque pas pour promouvoir son développement.

Le seul investissement dans le secteur forestier au Témiscamingue est l'oeuvre de la Riordon Pulp and Paper, d'Ottawa. Cette dernière construit le moulin à pâte de Témiscaming en 1917. A cette époque, la Chambre de Commerce avait cessé ses activités. De plus, les décisions prises dans ce secteur viennent de l'extérieur de la région; un projet de construction d'un second moulin à pâte apparaît vers 1928 et la Canadian International Paper (CIP), propriétaire du moulin de Témiscaming, choisit Notre-Dame-du-Nord comme site projeté pour la construction d'une seconde usine. Finalement, face à la crise économique de 1929, la CIP relègue ce projet aux oubliettes.

Dans les années 1970, un moulin de contre-plaqué voit le jour à Ville-Marie. Oeuvre de la population locale, cette usine de transformation de bois connaît une histoire assez difficile. Elle change de propriétaires plusieurs fois avant de passer aux mains du groupe Tembec vers 1985.

Bref, la Chambre de Commerce investit beaucoup de temps pour attirer des industriels à Ville-Marie. Pour des raisons d'éloigne-

travaillé, à 0,37 1/2\$ le cent livres; pour la même quantité, mais travaillé, à 0,40\$ du cent livres. Si le wagon n'est pas rempli, le prix monte à 0,72\$ du cent livres. Pour fin de comparaison, le granit à l'état brut, livré dans la cour de J. Brunet à Montréal, reviendrait à 3,00\$ le pied cube, tandis que ce marbrier peut se procurer du granit de texture semblable mais de couleur différente de celui de Ville-Marie pour 2,00\$ le pied cube.

Parallèlement, la Chambre de Commerce fait des démarches avec des compagnies manufacturières utilisant la glaise dans la finition de leurs produits, pour les attirer dans la région de Ville-Marie. Elle écrit et envoie des échantillons de glaise au gouvernement fédéral, au Canadien Pacifique, aux compagnies C.W. Beal Tile Make, de Toronto, The Cooksville Company Limited, de Montréal, The Standard Clay Products, de St-Jean, Québec, et Brique Citadelle Limitée, de Québec.

La glaise peut servir, selon la Chambre de Commerce, à la fabrication de briques, de tuiles ou de tuyaux d'égouts. Les différentes compagnies testent les échantillons de glaise et dans quelques cas, le produit répond à leurs normes. Les compagnies Standard Clay Products Ltd, de Saint-Jean, et la C.W. Beal, de Toronto, demandent à la Chambre de leur faire parvenir des quantités plus considérables d'argile pour leur faire subir des tests plus sérieux. Elles ne donnent pas suite toutefois, à leur projet d'installation d'une usine à Ville-Marie.

Les entreprises invoquent comme raison l'éloignement du Témiscamingue de leurs sièges sociaux et des marchés pour justifier leurs réponses négatives à l'invitation de la Chambre de Commerce. En effet, le coût du transport de la matière première à l'usine de transformation s'avère trop élevé pour pouvoir être concurrentiel sur le marché. Ou encore, même si la compagnie ouvrait une succursale à Ville-Marie, le prix de revient du produit fini, augmenté par les frais de transport, serait plus haut que celui des concurrents. De plus, le marché régional ne justifie pas la construction et la mise en exploitation d'une telle usine.

Cependant, les démarches de la Chambre de Commerce rapportent quelques dividendes. Une compagnie répond positivement et décide de venir s'installer au Témiscamingue, plus précisément à Saint-Bruno-de-Guigues. Il s'agit de la Mason Engineering, de Toronto,

propriétaires de ces PME québécoises refusent de venir exploiter une succursale à Ville-Marie.

La Chambre de Commerce ne se laisse pas décourager par ces tentatives infructueuses et poursuit sa campagne en vue de créer une structure industrielle à Ville-Marie. En 1930, elle fait la promotion des richesses du sous-sol de la région de Ville-Marie, en particulier le granit, les sables de silicium et la glaise.

En mars 1930, les administrateurs de la Chambre écrivent à plusieurs marbriers et leur soumettent des échantillons de granit rouge, vert, noir et rose provenant des montagnes des environs de Ville-Marie. Un échange de correspondance débute entre cet organisme et les marbriers J. Brodie, d'Iberville, J. Brunet, de Côte-des-Neiges, tous deux de la région de Montréal, la Smith Monument Company, de Toronto, et le Canadien Pacifique. Au milieu des années 1950, la Chambre de Commerce envoie des échantillons de granit au ministère des Travaux publics à Ottawa.

Ces entreprises fabriquent des monuments; elles répondent que la qualité du granit est bonne, mais que celui-ci ne se prête pas à la fabrication de monuments. Il ferait cependant un bon matériau de construction. Provenant de très vieilles montagnes, le granit du Témiscamingue possède une dureté exceptionnelle. Selon le ministère des Travaux publics à Ottawa, ce granit rouge est l'un des plus beaux du continent nord-américain. L'exposition mondiale de Boston de 1957 confirme cette évaluation en lui décernant le premier prix.

Malgré la qualité de ce granit, la Chambre de Commerce ne réussit pas à convaincre les entrepreneurs à l'exploiter sur une base commerciale. Cette fois encore, l'éloignement de Ville-Marie des marchés des grands centres urbains du Québec et de l'Ontario fait en sorte que les marbriers ne veulent pas, soit venir implanter une industrie sur place, soit importer du granit pour le transformer chez eux. Les coûts de transport élevés par chemin de fer augmentent le coût de revient du produit fini à base de granit et, partant, rend l'entreprise moins concurrentielle sur le marché.

Le coût du transport par chemin de fer de Ville-Marie à Montréal s'élève, pour un wagon complet de 36 000 livres de granit non

répondent tous trois qu'ils n'ont pas de projets d'expansion de leur entreprise en dehors de la région de Montréal.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la Chambre de Commerce formule une demande identique à celle-ci à d'autres manufacturiers. Elle écrit à des industriels de St-George-de-Beauce, de Montréal, de Chicoutimi et de Jonquière. Aucun d'entre eux ne peut ouvrir une succursale à Ville-Marie. Ils avancent les raisons suivantes: d'abord, le cuir est rationné, ce qui empêche toute nouvelle industrie d'ouvrir ses portes. Egalement, une manufacture de chaussures exige, pour être rentable, un marché beaucoup plus vaste que le territoire du Nord du Québec et de l'Ontario. Enfin, les manufacturiers sont déjà trop nombreux au Canada, il y en aurait 150 de trop déjà en 1943.

A compter de 1925, la Chambre de Commerce ouvre un nouveau dossier industriel dans le secteur de l'agriculture: l'objectif consiste à attirer une compagnie de mise en conserves à Ville-Marie. A cette fin, les administrateurs de la Chambre entreprennent de nombreuses démarches, une volumineuse correspondance, des études et des entrevues. Ils entrent en contact avec des industriels d'Hamilton, de Picton et de New Liskeard, en Ontario, et d'autres de Napierville, de Laprairie et de Rouville, au Québec.

Pendant cinq ans, de 1925 à 1930, la Chambre de Commerce tente, mais en vain, d'attirer des industriels pour mettre en conserve des fruits et légumes et principalement des petits pois, récoltés à Ville-Marie et dans les environs. Les réponses de ces différentes entreprises convergent toutes vers la même conclusion: le marché est saturé et les industriels n'investissent plus dans de nouvelles usines. En 1930, le Québec compte 32 fabriques de mise en conserve pour les légumes et 55 fabriques mixtes (viandes et légumes). Encore une fois, la Chambre de Commerce essuie un refus dans ses projets de développement industriel.

En pilotant ces dossiers, la Chambre visait l'utilisation maximale du potentiel agricole: dans ces cas-ci, produire des dérivés du lait, utiliser la peau des vaches et des boeufs et mettre en conserve sur place les fruits et légumes des agriculteurs de Ville-Marie et de la région. Elle voulait faire de Ville-Marie un centre industriel. Face aux possibilités limitées du marché régional, à l'éloignement des centres urbains du Québec et à la situation propre à chaque secteur de production, les

comme première démarche, M. Doyon aura à négocier avec la beurrerie de Ville-Marie. Dans le but de faciliter l'implantation de la laiterie Doyon, la Chambre rencontre les associations agricoles afin d'étudier la faisabilité et la pertinence d'ouvrir une nouvelle laiterie à Ville-Marie. Les agriculteurs refusent, fort probablement appuyés dans cette décision par leurs curés, ardents défenseurs des coopératives. Ils allèguent le préjudice que causerait l'entrée en production de cette laiterie aux industries locales pour justifier leur refus. Finalement, la Chambre de Commerce se résigne à cette décision et M. Doyon abandonne son projet, puisque les agriculteurs s'opposent à son établissement dans la région.

En 1957, la Chambre de Commerce revient à la charge et pilote, auprès des ministères fédéraux, un projet de construction d'une beurrerie par un industriel de la région, M. Armand Lafrenière, de Laverlochère. Cette beurrerie voit le jour dans cette localité vers 1959.

Dans un autre ordre d'idée, de 1908 à 1914, les administrateurs de la Chambre de Commerce effectuent de nombreuses démarches afin de doter la localité de Ville-Marie d'un tanneur: ces démarches s'avèrent infructueuses. Ils reprennent le collier de 1925 à 1940 et ils offrent à plusieurs tanneurs la possibilité de s'établir à Ville-Marie. Egalement, il arrive que des tanneurs entrent en contact avec la Chambre de Commerce afin de lui offrir leurs services. Ils résident tous au Québec: St-Jean-Deschaillons, Weedon, Saint-Roch-des-Aulnaies...

Ces tanneurs se montrent tous intéressés à venir s'installer à Ville-Marie; cependant, aucun d'entre eux ne possède le capital nécessaire à la mise sur pied de pareille entreprise. La Chambre de Commerce, quoique très intéressée à l'établissement d'une telle entreprise à Ville-Marie, ne peut, de son côté, avancer l'argent requis. Egalement, le marché québécois est saturé dans ce secteur durant ces années. Donc, la construction d'une tannerie à Ville-Marie ne franchit pas l'étape de projet.

A compter de 1936, la Chambre de Commerce entreprend des démarches visant à la construction d'une manufacture de chaussures à Ville-Marie. De 1936 à 1938, elle contacte trois manufacturiers afin de leur suggérer l'idée d'ouvrir une succursale à Ville-Marie. Ils

tuées avant la Première Guerre mondiale visent à doter Ville-Marie des services de base, comme par exemple, un voiturier pour les chevaux, un cordonnier, un imprimeur, un meunier, un fromager ou encore un tanneur. Après 1925, les administrateurs de la Chambre misent davantage sur des industries basées sur la transformation des matières premières. Malgré beaucoup de temps et d'énergie bénévoles investis dans ce travail, les dossiers n'aboutissent pas tous. C'est le cas notamment des projets d'une fromagerie, d'une tannerie, d'une manufacture de chaussures qui ne virent jamais le jour à Ville-Marie.

En 1910, la Chambre de Commerce fait venir un fromager de Champlain; il s'installe et débute de façon artisanale la fabrication d'un fromage spécial. L'année suivante, elle demande à un spécialiste du ministère de l'Agriculture du Québec de venir enquêter sur les possibilités de fabriquer du fromage dans la région. Certains acheteurs, dont le Canadien Pacifique, se montraient alors intéressés à commander des quantités importantes de ce fromage. Quoiqu'il en soit, la construction d'une fromagerie à Ville-Marie ne se réalise pas.

Dans les années 1940, la Chambre de Commerce revient à la charge dans le secteur des dérivés du lait, avec un projet de construction d'une manufacture de lait en poudre. Ce dossier s'ouvre en avril 1943 lorsque M. Auguste Doyon, de St-Joseph de Beauce, écrit à la Chambre pour lui faire part de son intention de déménager sa laiterie au Témiscamingue. Les administrateurs de la Chambre saisissent l'occasion, mènent une enquête à son sujet et l'invitent à s'installer à Ville-Marie.

En Beauce, la Laiterie St-Joseph, propriété de M. Doyon, fabrique du beurre, du lait en poudre et des moulées balancées; il reçoit environ 30 000 livres de lait entier par jour et son entreprise emploie entre 20 et 30 personnes. Il projette une laiterie de même capacité à Ville-Marie. Les matières premières utilisées par ce type d'entreprise sont le lait nature et environ 1 500 cordes de croûte de sapins ou d'épinettes pour chauffer les bouilloires. Le coût de construction d'une telle entreprise s'élève à 45 000\$.

La Chambre de Commerce se dit prête à aider ce manufacturier de lait à venir s'installer à Ville-Marie. Elle fait le point et l'informe sur la situation de l'industrie laitière au Témiscamingue. D'abord, chaque localité possède sa beurrerie coopérative; ensuite,

Finalement, ce projet ne se concrétise pas; les sources restent muettes quant aux raisons de sa non-réalisation. Est-ce que l'industriel McDonald jugeait les normes de la municipalité trop sévères? La quantité de matériaux, de la région, à transformer était-elle insuffisante? De quel type de matériaux s'agissait-il? Le Conseil Municipal est-il revenu sur sa décision d'aider financièrement l'industriel? A-t-il pu trouver l'argent nécessaire? Ou est-ce que M. McDonald n'a tout simplement pas respecté l'échéancier proposé par le Conseil? Beaucoup de questions, mais peu de réponses.

Ce cas nous montre que le Conseil Municipal de Ville-Marie s'intéressait au développement industriel de son territoire, en envisageant subvention et exemption de taxes municipales au besoin. Toutefois, il s'agit du seul cas de ce genre recensé dans les procès-verbaux du Conseil de Ville-Marie, du moins pour cette époque.

A compter de 1908, la Chambre de Commerce de Ville-Marie se donne comme but, entre autres, de recruter et d'attirer des industries dans cette localité. A quels types d'industries s'adressait-elle? Ses efforts ont-ils porté fruit? Quelles stratégies employait-elle pour tenter de convaincre les industriels de venir s'établir à Ville-Marie.

Types d'industries recrutées et résultats obtenus

Afin de développer le secteur industriel à Ville-Marie, la Chambre de Commerce mise sur l'exploitation et la transformation des richesses naturelles de la région. Les ressources visées sont l'agriculture, la forêt et les mines. Elle commence ses démarches dans le but d'attirer des entrepreneurs, dès sa première année de fondation, en 1908. Celles-ci consistent en correspondance avec des industriels, les différents députés provinciaux et fédéraux et des représentants du Canadien Pacifique.

Ses démarches se font en deux temps; la première période s'étend de 1908 à 1914, l'autre débute en 1925 et correspond à la restructuration de la Chambre. Les projets de développement industriel de ces deux époques diffèrent quelque peu; les démarches effec-

Municipal de Ville-Marie joue un rôle assez effacé dans le recrutement d'industries susceptibles de venir s'établir sur son territoire; il laisse cette tâche à la Chambre de Commerce.

Avant 1908, le Conseil Municipal essaie de favoriser l'implantation d'industries à Ville-Marie, comme en fait foi l'exemple suivant. En février 1907, il se réunit à deux reprises au sujet d'une demande de subvention de M. Michael McDonald, industriel de Sault Ste-Marie dans l'Etat du Michigan, Etats-Unis. Ce dernier entre en contact avec les autorités municipales de Ville-Marie et leur soumet un projet de construction d'une fonderie pour traiter, réduire et raffiner les minéraux, d'une capacité de 300 tonnes de minéraux bruts par jour. En retour, il demande une subvention en argent et un dégrèvement de taxes municipales.

Le Conseil Municipal se réunit à deux reprises à ce sujet et consent finalement à aider M. McDonald. Par règlement, le Conseil s'engage à lui donner un octroi de 8 000\$ en argent aussitôt que la fonderie sera construite et prête à entrer en production. Le Conseil accorde de plus une exemption de taxes municipales pour une période de 20 ans pour l'entreprise de M. McDonald. En retour, la corporation municipale pose des normes de protection de la nature: 'Le dit M. McDonald devra s'engager à ne pas nuire (sic) à la végétation ni à la santé publique par suite des gaz et autres matières dommageables qui pourraient se dégager par le traitement des minéraux dans le dit établissement dans les limites de cette Municipalité'.

Egalement, M. McDonald doit accepter que les taxes scolaires, qui seront perçues sur son entreprise, soient redistribuées entre les écoles catholiques et protestantes ouvertes dans les limites de la municipalité, d'après le nombre per capita des enfants d'âge scolaire.

La subvention municipale est conditionnelle au respect d'un échéancier précis établi par le Conseil. Les travaux de construction doivent commencer dans les 6 mois suivant le 11 février 1907 et la fonderie doit commencer à produire quotidiennement au moins 300 tonnes, dans les 30 mois suivant cette date. Le Conseil Municipal délègue le maire de l'époque, M. Hermas Riopelle, et le pro-maire, M. A.J. Aubin, pour emprunter la somme promise (8 000\$ à un taux d'intérêt n'excédant pas 5%) et à signer le contrat avec M. McDonald.

Elle aide les citoyens intéressés de Témiscaming et de Belleterre à mettre sur pied un tel organisme dans les années 1940. Puis, en 1954, elle réunit des représentants de Lorrainville et de Notre-Dame-du-Nord dans le but d'organiser des chambres locales dans ces deux municipalités. En 1956, c'est au tour d'un groupe de Saint-Bruno-de-Guigues de fonder un tel organisme grâce aux conseils de la Chambre de Ville-Marie.

A compter des années 1950, la Chambre de Commerce de Ville-Marie se concentre principalement sur le développement de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest. Elle appuie des dossiers à caractère régional, comme le projet de construction d'un parc national au Témiscamingue au début des années 1970, l'ouverture du Fort-Témiscamingue et la tenue des Régates de Ville-Marie. Cependant, elle garde une vocation régionale dans le secteur du tourisme en ouvrant un kiosque d'information touristique à Ville-Marie dans les années 1960 et en faisant la promotion d'événements et d'endroits susceptibles d'attirer les gens de l'extérieur.

Donc, de 1908 à nos jours, la Chambre de Commerce de Ville-Marie s'affaire au développement socio-économique de la région. Elle se concentre sur trois secteurs principaux: la recherche d'une vocation industrielle, l'amélioration des communications et le développement touristique. Plus souvent qu'autrement, elle essuie des refus pour ses projets de développement économique. Ses succès se remarquent dans le domaine des communications. Les efforts de la Chambre de Commerce contribuent donc à améliorer les services et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de Ville-Marie et Duhamel-Ouest, entre autres.

4.2 A la recherche d'une vocation industrielle

La Chambre de Commerce de Ville-Marie voit donc le jour en 1908 et s'affaire immédiatement à concevoir une vocation industrielle pour la région en général et pour Ville-Marie en particulier. Elle est le principal intervenant à piloter les dossiers de développement industriel. Après la fondation de la Chambre, le Conseil

En 1908, le fonctionnement de la Chambre repose sur le travail de six comités ayant chacun leur propre sphère d'activité. Les comités se réunissent une fois par semaine puis rendent compte de leur travail à l'assemblée générale qui se tient tous les trois mois. A la fin de 1908, les membres décident de tenir des réunions tous les 15 jours, puis reviennent sur leur décision en 1909 et fixent les rencontres à tous les mois.

Les assemblées de la Chambre de Commerce se tiennent à plusieurs endroits différents. La première assemblée de 1908 se déroule dans l'école paroissiale; par la suite, le magasin Mathon et Frères sert de salle de réunion. En 1909, la Chambre loue de M. Mathon un magasin désaffecté au prix de 13\$ par mois et s'en sert comme lieu de réunion. De 1911 à 1924, le Palais de Justice de Ville-Marie accueille à son tour les administrateurs pour les délibérations de cet organisme; après cette date, ils déménagent leur local dans une salle de la Compagnie de Navigation. Finalement, avec l'ouverture du nouveau Palais de Justice en 1932, la Chambre fixe pour plusieurs années son local de réunion dans une des salles d'audience.

On devient membre de la Chambre de Ville-Marie en payant une cotisation. Elle est fixée à 2\$ de 1908 à 1911, année où elle augmente à 5\$ jusqu'en 1924. De 1924 à 1955, la cotisation diminue à 3\$. En mai 1955, les administrateurs revisitent cette politique et établissent le barème suivant: contribution ordinaire 5\$, commerçants et professionnels 10\$, et membres associés 25\$. Jusqu'en 1914, une autre catégorie de membres existe: les membres adhérents, c'est-à-dire les voyageurs de commerce ou les directeurs d'organisations commerciales de l'extérieur de la région. Ceux-ci doivent déboursier 2\$, contribution qui diminue à 1\$ en 1911.

La Chambre de Commerce de Ville-Marie se veut un organisme à caractère régional jusqu'en 1949, année de fondation de la Chambre de Commerce de Témiscamingue et Rouyn-Noranda. Ce nouvel organisme régional regroupe les chambres de Ville-Marie, Témiscaming, Belleterre et Rouyn-Noranda. Par la suite, d'autres Chambres de Commerce locales joignent les rangs de la Chambre Régionale de l'Abitibi-Témiscamingue.

La Chambre de Ville-Marie est aussi à l'origine de la fondation de plusieurs chambres de commerce locales au Témiscamingue.

4.1 Historique de la Chambre de Commerce de Ville-Marie

En 1908, plusieurs chambres de commerce régionales voient le jour au Québec. Le Témiscamingue n'échappe pas à ce mouvement et se dote d'un tel organisme. Un groupe d'hommes de Ville-Marie et des environs envoie une demande d'incorporation au Secrétariat d'Etat du Canada le 5 mars 1908; on choisit le nom de Chambre de Commerce du Témiscamingue. Ottawa refuse ce nom puisque quelques années auparavant, des citoyens de New Liskeard enregistraient le Temiskaming Board of Trade. Finalement, les fondateurs optent pour la Chambre de Commerce de Ville-Marie et reçoivent le certificat d'incorporation daté du 16 mars 1908.

Dès le début de ses activités, le conseil d'administration se donne comme but essentiel '...le travail individuel et collectif en vue du développement de notre colonisation, de l'agriculture, des mines et du Commerce...'. Le territoire de la Chambre de Commerce de Ville-Marie englobe toutes les localités du Témiscamingue de cette époque. La première assemblée se tient le 21 mars 1908.

Parmi les membres fondateurs, nous retrouvons MM. A.J. Aubin, médecin, Arthur Jolicoeur, marchand, Jacques de Saint-Laon, courtier, J.-B. Bruneau, barbier-coiffeur, Willie Chénier, marchand, André Mathon, marchand, J.-Philorum Landry, marchand, Elisée Lafond, notaire, et Alphonse Côté, marchand, de Saint-Bruno-de-Guigues. Ils élisent J.-P. Landry comme premier président.

Les activités de la Chambre de Commerce se déroulent sans problème la première année. En 1909, un conflit interne surgit suite au refus du conseil d'administration d'accepter dans ses rangs deux candidats. Le conflit s'accroît en 1911 suite à une question de politique municipale et conduit à la quasi-dislocation de la Chambre en 1914. Pendant dix ans, elle s'implique très peu dans l'évolution socio-économique du Témiscamingue. Puis, en 1924, un groupe d'hommes d'affaires remet sur pied cet organisme qui, pendant plusieurs années, sera au coeur des revendications en vue de développer la région du Témiscamingue.

A black and white photograph of a forest. In the background, a flag with horizontal stripes is visible on a tall pole. The trees are dense and their shadows are cast on the ground.

CHAPITRE IV

La Chambre de Commerce de Ville-Marie, au coeur des activités socio-économiques



La rue Notre-Dame à l'angle de la rue Notre-Dame-de-Lourdes. (Comité du Centenaire)

Deux de ses fils, Louis et Théodose, travaillent sur la terre paternelle. L'étable est munie d'un système de nettoyage, mis au point par M. Bergeron. Il vend une bonne partie de son lait aux gens de Ville-Marie, le reste est écrémé et livré à la beurrerie locale. La vente des oeufs, des volailles, des porcs, des moutons et des pommes de terre augmente son revenu. Ses recettes pour l'année 1932 s'élèvent à 3,500\$, et ses dépenses se chiffrent à 2,000\$.

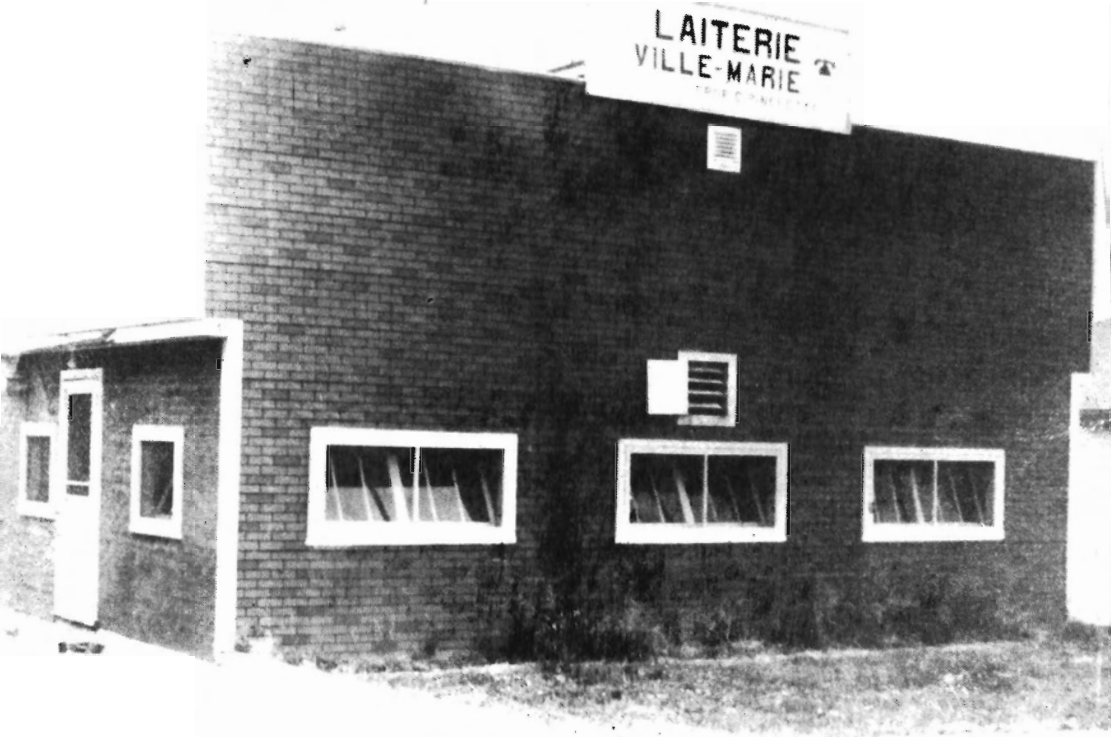
En 1938, M. Armand Rivest est le seul participant de Ville-Marie au concours du Mérite agricole. Son exploitation agricole se situe à 2 kilomètres au nord de Ville-Marie, sur l'actuelle route 101. La superficie labourable de cette exploitation totalise 80 acres. De 1930 à décembre 1936, elle sert de ferme de démonstration. Elle appartient à M. Rivest depuis 1927; depuis son acquisition, il a remodelé les bâtiments, posé 1300 pieds de drains souterrains et fait quelques acres de terre neuve.

Les principales cultures y sont l'avoine, dont le rendement est de 40 minots à l'acre, des fourrages et des céréales pour alimenter son cheptel, en plus de 5 acres de pois à soupe, de pommes de terre et de légumes maraîchers. Tous les champs de cette ferme ont été chaulés; de plus, M. Rivest applique un peu d'engrais chimiques à chaque année.

Le cheptel se compose de 13 vaches laitières, d'un taureau de race pure Ayrshire, un grand nombre de porcs, 150 poules et 4 chevaux. Une grande grange-étable de 130 pieds sur 35' sur 14' abrite les animaux et le fourrage, en plus d'un poulailler de 15 pieds sur 30'. A ceux-ci, s'ajoutent un caveau à légumes d'une capacité de 30 à 40 tonnes et deux ou trois petites granges avec remises, où l'on entrepose le reste de la récolte et l'outillage. La famille Rivest habite une très haute et spacieuse maison entourée d'une véranda.

M. Rivest livre sa crème à la Beurrerie coopérative de Ville-Marie, dont il est sociétaire. Il est également membre du Cercle Avicole de Ville-Marie. Ses revenus bruts en 1937 s'élèvent à 1 906\$, revenus à peu près tous absorbés par les dépenses courantes de la ferme et celles de sa famille.

Ainsi se termine cet aperçu de la vie agricole à Ville-Marie et Duhamel-Ouest pour cette période s'étendant jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.



La deuxième laiterie de Dianis Ringuette vers 1950. (Dianis Ringuette, collection privée)

prix d'1/2 cent la livre de gras. Il doit couvrir son camion d'une toile afin de protéger la crème. La durée du contrat s'étend de l'ouverture des chemins au printemps à la fermeture de ceux-ci à l'automne.

Le concours du Mérite agricole englobe le Témiscamingue à deux reprises dans les années 1930. Deux agriculteurs de Ville-Marie y participent: M. Joseph Bergeron en 1933 (pour une troisième fois consécutive) et M. Armand Rivest en 1938.

Les juges du concours disent de la ferme de M. Bergeron qu'elle est, en 1933, l'une des plus belles du Témiscamingue. Son troupeau, jugé supérieur à la moyenne, se compose de 2 taureaux de race pure Ayrshire, 28 vaches laitières, 6 bêtes de boucherie, 16 jeunes sujets d'élevage, 14 brebis, 11 agneaux, 1 verrat, 2 truies, 6 porcelets, 80 poules, 72 poulets et 4 chevaux de trait. Les principales cultures de la ferme Bergeron sont l'avoine (80 acres) et le foin (99 acres); on y retrouve également de l'orge, du blé, des grains mêlés, des pommes de terre et du navet.

sur ces marchés; de plus, les compagnies de chemin de fer de l'Ouest offrent des tarifs spéciaux à leurs agriculteurs afin qu'ils soient plus concurrentiels, enfin, il s'agit du seul marché pour ces produits pour les agriculteurs de Duhamel-Ouest puisque le marché des chantiers forestiers, qui a longtemps soutenu l'agriculture, n'existe plus dans ce secteur.

Le Canadien Pacifique consent à cette diminution de tarif. Il propose les baisses suivantes pour le transport du foin: de Ville-Marie à Toronto, le tarif passe de 0,40\$ le 100 livres à 0,34\$; de ce premier endroit à Sudbury, il passe de 0,31\$ à 0,25\$; en direction de North Bay, de 0,25\$ qu'il était, il se situe à 0,22\$; vers Ottawa, il baisse de 0,37\$ à 0,29\$; enfin, le coût du 100 livres de foin de Ville-Marie au marché de Montréal passe de 0,38\$ à 0,34\$.

L'essor de l'industrie laitière amène la création de plusieurs beurreries et de fromageries de rang au Témiscamingue. Les agriculteurs de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest fondent une beurrerie coopérative le 20 avril 1935. Elle est la première fabrique coopérative de beurre de la région. Elle recrute ses membres dans les localités de Béarn, Fabre et Ville-Marie. En 1935, la Beurrerie coopérative compte 43 membres de Fabre et 28 de Béarn. La majorité des agriculteurs de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest en font également partie. M. Joseph Belliard agit à titre de secrétaire-gérant. Il voit au recrutement des membres, trouve des clients pour le beurre produit à Ville-Marie, en plus de signer les contrats pour le transport de la crème, de la ferme des agriculteurs à la Beurrerie de Ville-Marie.

Les coûts de transport de la crème sont défrayés par la Coop. En 1936, un transporteur ramasse la crème avec un camion. Lorsque l'état des chemins ne le permet pas, on utilise des chevaux pour acheminer les bidons à Ville-Marie. Le beurre qui y est fabriqué est vendu sur le marché local et, en Ontario, dans les villes de Timmins et North Bay et le secteur de New Liskeard.

En avril 1936, M. Jules Gaudet, de Béarn, signe un contrat avec la Beurrerie coopérative pour ramasser la crème et transporter le beurre par camion. Il reçoit les prix suivants: 0,65\$ le 100 livres de Ville-Marie à Timmins et 0,40\$ pour aller à Rouyn. De plus, il ramasse la crème des agriculteurs de Duhamel-Ouest, de Fabre et de Béarn au

s'avèrent nécessaires avec les autorités municipales de ces localités afin de maintenir ces marchés ouverts aux agriculteurs de Duhamel-Ouest et du Témiscamingue. En janvier 1930, ils apprennent que les portes du marché de l'Ontario leur sont désormais fermées. Il s'agit d'un dur coup surtout pour les agriculteurs de Duhamel-Ouest puisqu'ils y écoulaient une bonne partie de leur production.

En 1932, un autre marché échappe à ces agriculteurs, celui de la vente des graines de semences. Durant les années antérieures, les nouveaux colons de l'Abitibi achetaient leurs graines de trèfle et de mil de l'Association des Producteurs de Trèfle du Témiscamingue ayant son comptoir à Ville-Marie. Ils s'approvisionnent désormais en Ontario.

L'industrie laitière connaît elle aussi sa part de difficultés. Le prix du beurre diminue considérablement tandis que celui de la crème augmente; il s'ensuit que les producteurs se tournent vers la vente de la crème et délaissent la production du beurre, mettant en péril l'existence des beurreries locales. Outre ces produits, les agriculteurs de Duhamel-Ouest vendent des viandes fraîche, des oeufs et des légumes sur le marché de Témiscaming.

En 1933 et 1934, les récoltes sont très bonnes; elles augmentent de 30% et 20% respectivement, par rapport à la saison précédente. Malgré ces bonnes récoltes, le commerce des produits suivants connaît des difficultés. La demande de lait est au plus bas, les agriculteurs ne trouvent pas d'acheteurs pour leurs graines de semences et, de plus, les prix élevés pour le transport du foin et du grain par chemin de fer empêchent les agriculteurs de Ville-Marie d'écouler ces produits sur les marchés extra-régionaux.

En 1934, le prix d'expédition d'une tonne de foin de Ville-Marie à Toronto s'élève à 8\$, à Sudbury 7\$, à North Bay 5\$, à Ottawa, 7,30\$ et à Montréal 7,50\$. La Chambre de Commerce de Ville-Marie s'implique dans ce dossier en décembre 1934 et demande au Canadien Pacifique, par l'entremise du député conservateur de Pontiac à Ottawa, M. Charles Bélec, une diminution du tarif des transports de la gare de Ville-Marie à ces différents marchés. Elle avance les arguments suivants: étant donné les coûts de transport, les agriculteurs ne peuvent rivaliser avec les fermiers de l'Ouest canadien



La bâtisse de l'Association des Producteurs de Trèfle du Témiscamingue. (Archives Nationales du Québec-Noranda, fonds Blais)

La crise économique et les années 1930

Les années 1930 se caractérisent par des périodes de hauts et de bas pour les agriculteurs de Duhamel-Ouest. Malgré les difficultés engendrées par la crise économique, les récoltes sont abondantes. Ombre au tableau, les prix des produits agricoles baissent et, de plus, l'écoulement des produits sur les marchés s'avère difficile pendant ces années. Finalement, malgré tout, les agriculteurs de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest forment une beurrerie coopérative en 1936.

Des marchés agricoles locaux entourent les agriculteurs de Duhamel-Ouest; il s'agit d'Haileybury à l'ouest, de Rouyn et Noranda au nord et de Témiscaming au sud. A chaque année, des négociations

VILLE-MARIE (Notre-Dame-du-Rosaire)

(Paroisse fondée en 1880)

Population: 1,400

Evaluation municipale:

Biens imposables	\$	651,483.00
Biens non imposables		170,793.00
Roulant		94,400.00
Automobiles: 80		80,000.00
Terrain en culture: 5,580 acres		
Superficie totale: 21,240 acres		

ANIMAUX DE FERME

315 chevaux	\$	44,100.00
697 vaches laitières		52,275.00
1,009 autres bêtes à cornes		35,315.00
707 cochons		17,675.00
789 moutons		6,317.00
4 oies		6.00
30 canards		37.50
67 lapins		33.50
5,088 poules		5,088.00
58 ruches d'abeilles		870.00

RECOLTE

3,392 tonnes de foin	\$	33,920.00
2,316 minots de blé		2,895.00
2,394 minots d'orge		1,418.40
28,377 minots d'avoine		14,188.50
1,658 minots de pois		4,974.00
74 minots de sarrasin		85.10
190 minots de mélange		114.00
1,350 livres de trèfle rouge		337.50
2,130 livres de trèfle Alsike		468.60
14,010 livres de mil		1,401.00
16,481 minots de patates		14,832.90
15,034 livres de choux		451.02
88,565 livres de navets		885.65
37,523 livres de carottes		750.46
41,171 livres de betteraves		1,235.13
39,795 livres de concombres		1,989.75
18,345 livres de tomates		1,467.60
2,533 douzaines de blé-d'Inde		765.90
7,736 livres de fraises de jardin		773.60
1,127 paniers de bluets		1,127.00
Autres produits des jardins ..		2,300.00

Année 1930 — Statistiques de

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Paroisses	Beurre	Valeur
Ville-Marie	89,915 lbs	\$ 25,625.78
Laverlochère	86,256 "	24,582.96
Fugèreville	81,416 "	23,203.56
St-Placide	69,416 "	19,783.56
Guigues	143,255 "	30,827.67
St-Eugène	110,748 "	21,563.18
Lorrainville R-6	38,605 "	11,002.43
Lorrainville Village	126,468 "	36,043.38
Fabre	87,503 "	24,938.36
Notre-Dame du Nord	65,861 "	19,370.38
Nédelec (voir plus bas)	37,384 "	10,654.64

Paroisses	Fromage	
Nédelec	47,475 lbs	\$ 7,077.25
Guérin	67,467 "	10,120.05
Latulipe	53,842 "	7,021.64

Production de beurre..	936,827 lbs	\$247,595.90
Production de fromage	168,784 "	24,218.55
Production de crème expédiée à l'extérieur		30,000.00

TOTAL: \$301,804.45

SOURCE: Gouvernement du Québec, Le Témiscamingue agricole. Statistiques de 1929-1930, pp. 7 et 18

de gardien du chaland et sa tâche consiste à conduire les passagers; son salaire s'élève à 30\$ par mois en 1932.

Le 4 octobre 1932, la municipalité de Duhamel-Ouest adopte le tarif suivant pour ce service de traversier: une personne seule, aller et retour, 5 sous, passage simple, 3 sous; une personne et un animal en laisse, passage simple, 10 sous; pour un cheval et une voiture, passage simple: 10 sous et 15 sous pour un attelage double et pour un aller et retour: 25 sous. Pour une automobile, avec cinq passagers, le tarif s'élève à 20 sous, aller seulement, et 5 sous additionnels par passager supplémentaire. A cette même assemblée, il est résolu que les gens de l'île pourront emprunter gratuitement le chaland, le dimanche, jusqu'à 14h00, pour la grand'messe.

Dans les années 1940, les insulaires, la municipalité de Duhamel-Ouest et la Chambre de Commerce de Ville-Marie revendiquent la construction d'un pont reliant l'île à la terre ferme. En 1947, le gouvernement du Québec accorde une subvention pour ce projet et la construction du pont débute. Deux ans plus tard, la municipalité de Duhamel-Ouest obtient un octroi pour graveler le chemin qui conduit à l'île.

Donc, à partir de la Première Guerre mondiale, les agriculteurs de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest se tournent vers la production laitière sans pour autant délaisser les autres cultures, comme le confirment les statistiques suivantes publiées en 1929.

Egalement, les années 1920 marquent l'apparition des premières coopératives dans le secteur de l'agriculture à Ville-Marie. En 1926, sous l'instigation de la Chambre de Commerce de Ville-Marie, un groupe de personnes forme une coopérative et ouvre un moulin à farine. L'année suivante, l'Association des Producteurs de Trèfle du Témiscamingue voit le jour avec son siège social à Ville-Marie. Un peu plus tard, elle change de nom et devient la Coopérative des agriculteurs du Témiscamingue.



Pierre St-Martin et son troupeau en 1964. (Archives Nationales du Québec-Québec, fonds Ministère des Communications)

Le rapport du concours du Mérite agricole conclut sur une note positive pour le Témiscamingue: la terre y est bonne, les marchés sont nombreux et comme le chemin de fer relie maintenant Ville-Marie et les autres centres de la région, 'L'avenir s'annonce sous des auspices très favorables pour les pionniers de cette riche région agricole'.

Les premiers agriculteurs de l'île du Collège

Au début des années 1920, l'île du Collège reçoit plusieurs familles d'agriculteurs; elle offre des conditions particulièrement propices à la culture des légumes. Pendant plusieurs années, un service de traversier assure la liaison de l'île à la terre ferme. Le Conseil Municipal de Duhamel-Ouest embauche un homme à titre

cultive environ 5 arpents de plantes sarclées: pommes de terre, betteraves et navets (choux de Siam). A cela s'ajoutent les récoltes d'avoine et de blé. Le trèfle pousse en abondance sur les prairies, d'autre part.

M. Bergeron possède un bon troupeau: il compte 18 vaches laitières de type Ayrshire, 11 jeunes têtes et 2 taureaux de race pure. D'autres animaux s'ajoutent à ceux-ci: 22 moutons, 4 porcs et 80 poules. Les bâtiments qui hébergent ces animaux ont été construits par les Pères Oblats. La grange-étable possède un toit ogival et ses dimensions sont de 110 pieds sur 50 sur ~~30~~; l'étable occupe tout le soubassement et une remise à fumier se trouve à l'une des extrémités. Un poulailler et une porcherie complètent les bâtiments de la ferme.

La famille Bergeron habite une maison en bois de deux étages, avec service du téléphone, et l'eau courante provient d'une source. La famille compte quatre enfants dont deux sont déjà établis sur des terres du Témiscamingue.

M. Bergeron tient la comptabilité de son exploitation agricole. Voici une description des recettes de l'année 1922, tel que présenté dans le Rapport du Mérite agricole:

"2 taureaux Ayrshire	110,00\$
6 animaux de boucherie	225,00\$
12 porcs	125,00\$
13 moutons	92,00\$
550 minot de grain	350,00\$
50 lbs de beurre	30,00\$
62 553 lbs de lait à la beurrerie	791,41\$
Autres produits	300,00\$
TOTAL:	2 123,41\$"

importance. Une réorientation de la production s'impose alors; les conditions de base à l'essor de l'industrie laitière sont posées, seule la question des marchés vient ralentir son développement.

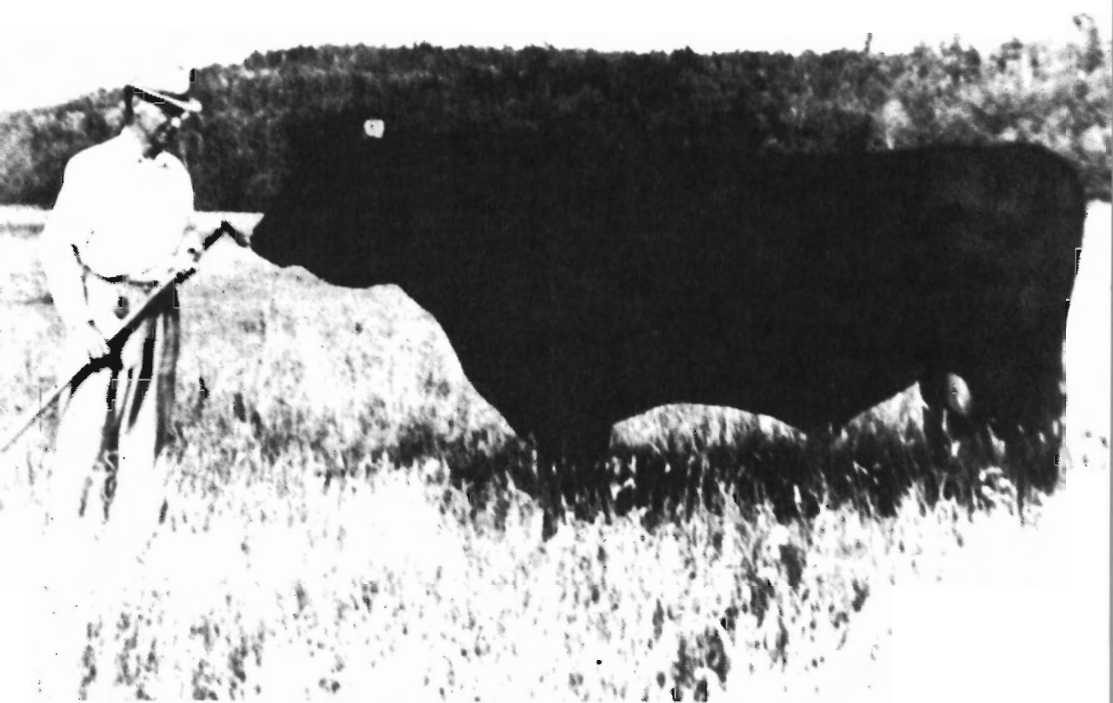
Au milieu des années 1920, le secteur minier de Rouyn-Noranda se développe rapidement; plusieurs jeunes hommes du Témiscamingue rural gagnent ce centre pour y trouver de l'emploi. Également, le gouvernement fait construire un chemin reliant Guérin à Rouyn. Cette route permet aux agriculteurs d'avoir accès à ce nouveau marché pour leurs produits de ferme.

Vers 1926, le marché de Témiscaming ouvre aussi ses portes aux agriculteurs de Duhamel-Ouest et des environs. Cependant, la Chambre de Commerce et les agriculteurs doivent se battre afin de le maintenir ouvert. En effet, en 1928 et en 1930, des interventions furent nécessaires auprès de la Canadian International Paper (propriétaire de cette ville fermée) pour permettre aux agriculteurs d'y écouler leurs produits.

L'examen de la situation de quelques familles d'agriculteurs de Duhamel-Ouest donne des renseignements plus précis sur la grosseur des fermes, les types de production existants à l'époque et la composition du cheptel.

M. Joseph Bergeron, de Ville-Marie, participe au concours du Mérite agricole en 1923; il remporte la médaille d'argent. Il est le premier agriculteur du Témiscamingue à s'inscrire à ce concours et l'unique participant de la région cette année-là. La ferme de la famille Bergeron totalise 300 acres dont 250 sont en culture. Elle possède cette ferme depuis 1921, date de son achat des Pères Oblats. Le système d'exploitation est très varié: M. Bergeron produit du lait qu'il vend à la beurrerie de Ville-Marie et il vend beaucoup de foin, de grain, d'animaux de boucherie, de légumes et un peu de graine de mil et de trèfle. Ses marchés sont Ville-Marie et les chantiers forestiers avoisinants. La création du marché public à Ville-Marie date du printemps 1915, alors que les conseillers municipaux adoptent le règlement requis, suite aux demandes répétées des contribuables et des agriculteurs.

La rotation agricole suivie est d'une durée de six ans: prairie 3 ou 4 ans, puis cultures sarclées et céréales. La famille Bergeron



Stanislas Simard, premier agronome du Témiscamingue (Yves Simard, collection privée)

Cette vague de prospérité se caractérise par des investissements dans les secteurs des pâtes et papiers et de l'hydro-électricité, notamment. Ces investissements amènent de nombreux chantiers de construction au Témiscamingue, dont ceux du moulin à pâte soluble de la Riordon et de la ville de Témiscaming et du barrage d'Angliers. Au début des années 1920, le Canadien Pacifique prolonge sa voie ferrée de Témiscaming à Angliers. Ces différents travaux fournissent une nouvelle source d'emploi pour les agriculteurs et leurs fils, en plus de constituer un marché intéressant pour les produits de la ferme.

Ces nouveaux revenus familiaux permettent aux agriculteurs d'investir dans leur exploitation agricole et de sortir du cycle de l'auto-suffisance. Débute lentement alors la mécanisation des fermes. Peu à peu, les tracteurs remplacent les chevaux pour l'exécution des gros travaux. Dès lors, le marché du foin pour les chevaux perd de son

vendent leurs surplus qu'ils essaient de rendre le plus volumineux possible. Leur production répond aux besoins du marché.

La machinerie agricole est des plus rudimentaires, sinon inexistante dans bien des cas, et le cheval sert à effectuer tous les gros travaux. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale et les années de prospérité qui suivront viennent changer, cependant, la situation des agriculteurs du Témiscamingue et de Duhamel-Ouest en particulier.

La guerre de 1914-1918 et ses répercussions sur l'agriculture

De 1900 à 1914, la situation des agriculteurs témiscamiens change: de nouveaux marchés sont apparus, des chemins plus aisément carrossables leurs permettent de rejoindre ces marchés et des amendements à la loi de la colonisation au début des années 1910 aident les nouveaux colons à partir leur exploitation agricole. Depuis ce temps, les spécialistes du ministère de l'Agriculture conseillent aux agriculteurs de se convertir à l'industrie laitière. Le Témiscamingue possède les éléments indispensables à cette production, notamment l'abondance du trèfle et du fourrage vert. Il ne manque plus, aux agriculteurs, qu'un bon troupeau pour favoriser la transition.

L'absence d'agronome dans la région se fait également sentir. Cette lacune est comblée en 1919 par l'arrivée de M. Stanislas Simard. M. J.L. Bégin se joint à lui en 1921. Ils orientent les agriculteurs dans leur production et ceux-ci se tournent vers l'industrie laitière. D'autres facteurs expliquent l'essor de celle-ci. D'abord, les marchés des chantiers forestiers échappent aux agriculteurs de la zone du centre du Témiscamingue et de Duhamel-Ouest au profit de ceux des nouveaux centres de colonisation situés au nord (Nédelec et Guérin) et à l'est (Fugèreville et Latulipe). Également, les marchés extra-régionaux (par exemple la région de Toronto et celle de Montréal) absorbent cette production. Enfin, la vague de prospérité de l'après-guerre qui déferle sur l'ensemble du Québec, entre autres, atteint aussi les régions rurales et modifie la situation des agriculteurs.

Les rassemblements sur le perron de l'église après la messe du dimanche constituent également un autre moment pour les agriculteurs pour vendre leurs surplus de la ferme. Les gens du village achètent des animaux, des oeufs ou des légumes. Les produits sont ensuite livrés à leur acheteur. Les agriculteurs peuvent aussi vendre du bois de chauffage aux citadins à cette occasion.

Comment les agriculteurs de Duhamel-Ouest peuvent-ils se rendre aux différents marchés pendant l'hiver? La navigation cesse en effet vers la fin novembre ou le début décembre, lorsque la glace vient paralyser ses activités. Suit une période d'isolement où il est impossible d'emprunter le lac Témiscamingue pour se rendre en Ontario. Ensuite, la glace bien prise, on confectionne un chemin d'hiver sur le lac, reliant Ville-Marie et Guigues, d'une part, et les centres ontariens d'Haileybury, Cobalt et Silver Center, d'autre part.

Dès sa fondation en 1908, la Chambre de Commerce de Ville-Marie voit à l'ouverture et à l'entretien de ces chemins d'hiver sur le lac Témiscamingue. Elle fait baliser les routes de glace entre Ville-Marie et Haileybury, Guigues et Haileybury et Ville-Marie et Silver Center; ce dernier endroit se situe du côté ontarien du lac, en face de la localité de Fabre. Jusqu'en 1914, la Chambre de Commerce s'occupe seule du financement de ces travaux; à cette date, elle reçoit le concours des municipalités concernées. La Chambre ouvre aussi le premier chemin passant par l'Île du Collège et se rendant en Ontario.

En 1908, il existe également un chemin qui permet aux agriculteurs de rejoindre un autre marché: le chemin des Quinze qui part de Ville-Marie et se rend jusqu'à la Baie-Gillies, à l'époque centre d'approvisionnement des chantiers de ce secteur. En 1909, le Conseil de comté reçoit une subvention pour améliorer ce chemin qui était carrossable jusqu'à la rivière à La Loutre; les travaux de réparation terminés, le Frère Moffette ouvre un dépôt à ce dernier endroit.

Donc, à la veille de la Première Guerre mondiale, l'agriculture témiscamienne est axée principalement sur la culture des pommes de terre, la production fourragère, l'élevage des animaux de boucherie et quelques agriculteurs débudent lentement la production laitière. Les agriculteurs produisent sur une base d'auto-consommation et

la recouvrent de toiles et l'enfouissent dans la paille ou de l'avoine battue. Il la protège ainsi du dégel possible et du grand air.

Les principaux débouchés pour les produits des agriculteurs de Duhamel-Ouest sont les chantiers forestiers. En 1904, un autre marché s'ouvre pour eux: les villes ontariennes de Cobalt, Haileybury et New Liskeard qui doivent leur essor à l'activité minière. Un chemin de fer, The Temiskaming and Northern Ontario Railway (T&NO), relie ces villes à North Bay, et, de là, à Toronto. La construction de ce chemin de fer date de la découverte de minerai d'argent à Cobalt en 1904. Pour faciliter la tâche aux agriculteurs, les autorités municipales d'Haileybury construisent une aire pour le marché sur le quai. Ces trois villes absorbent une bonne partie de la viande et des légumes produits par les agriculteurs de Duhamel-Ouest et de la région. Les chantiers forestiers de l'Ontario et de l'est et du nord du Témiscamingue achètent aussi les surplus de foin et d'avoine.

Avec la quantité de viande nécessaire, c'est-à-dire quatre porcs, deux boeufs, deux ou trois agneaux, toutes les poules et tous les oeufs disponibles, l'agriculteur va faire marché à Haileybury. Il place sa marchandise dans des boîtes de bois, attèle ses chevaux et prend la direction du quai de Ville-Marie. Sa femme et un ou deux de leurs enfants l'accompagnent. Rendu au quai, il place ses boîtes dans un hangar aménagé à cette fin et conduit ses chevaux à l'écurie de l'hôtel Landreville. Puis, au son de la sirène du bateau à vapeur, le Météor ou le Témiscaming, la famille s'embarque et se dirige vers la ville d'Haileybury en traversant le lac Témiscamingue. Partis vers 9 heures, ils arrivent au marché vers midi.

Ils s'affairent d'abord à installer leurs produits dans leur comptoir loué pour un an. Vers 16 heures, les portes s'ouvrent au public pour la soirée du vendredi puis l'avant-midi du samedi, alors que la femme en profite pour aller magasiner à Cobalt. Vers 13 heures, une fois les marchandises non vendues empaquetées, on reprend le bateau et on retourne à Ville-Marie, avec de l'argent en poche et de nouveaux achats. Après avoir débarqué au quai de Ville-Marie, l'agriculteur va chercher ses chevaux à l'écurie et tous retournent sur leur ferme.

ont eu le temps et l'argent nécessaire pour grossir leur exploitation agricole. Au fil des ans, de nouveaux marchés apparaîtront et, lentement, l'agriculture se diversifiera.

Sur chaque ferme, les femmes et les enfants s'occupent du jardin potager pour suffire aux besoins de la famille. Le jardin regroupe une variété des plus complètes de légumes. Les hommes travaillent aux champs à la culture du foin, de l'avoine et des pommes de terre, culture très populaire encore au début du siècle. Le cheptel se compose d'une quinzaine de vaches laitières et d'animaux de boucherie, soit de jeunes boeufs, des porcs, des agneaux et des poules. La plupart des agriculteurs gardent quelques chevaux dont le nombre pouvait même atteindre quatre ou cinq. Des clôtures en bois entourent les pâturages des bêtes à cornes.

La majorité des travaux de la ferme se font grâce à la traction animale; les chevaux sont très utilisés pour tous les genres de travaux. La machinerie agricole est très rudimentaire: seuls les agriculteurs les plus prospères possèdent une moissonneuse-lieuse. Pour le battage du grain, le fléau a cédé sa place à un moulin à battre actionné par une trépineuse (le 'horse-power'), mécanisme qui consiste en une roue activée par la marche d'un ou des chevaux sur un tapis roulant. Le battage du grain se fait à l'automne, après les labours dont la fin signifie aussi que le temps d'aller faire le marché est arrivé. Les agriculteurs préparent le foin pour l'expédier aux différents marchés, par voie d'eau ou par chemins de terre. A l'aide d'une presse, ils pressent le foin en balles d'une quarantaine de livres chacune, retenues par une broche ou une corde. Le temps de faire boucherie revient avec l'hiver. Tous les animaux non retenus pour la production laitière ou pour l'élevage prennent le chemin de l'abattoir, petit hangar muni d'une bouilloire, que comptent la plupart des fermes bien organisées du temps.

Les animaux ainsi abattus servent à plusieurs fins: la cuisinière récupère le sang de boeuf et de porc et fabrique du boudin, on garde aussi une partie de lard pour en faire du lard salé que l'on entrepose dans des barils de chêne, le reste de la viande de boucherie sert à la consommation domestique et les surplus prennent la direction des marchés. Les agriculteurs conservent leur viande en la faisant geler,

L'histoire de l'École Moffette se termine en avril 1965, avec la réforme scolaire du gouvernement du Québec qui amène, entre autres, la fermeture des différentes écoles d'agriculture de la province. Les bâtiments de la ferme sont loués à un agriculteur, puis la Commission scolaire régionale du Cuivre y établit ses bureaux. Finalement, la ville de Ville-Marie achète les bâtiments et les terrains des Oblats en 1972.

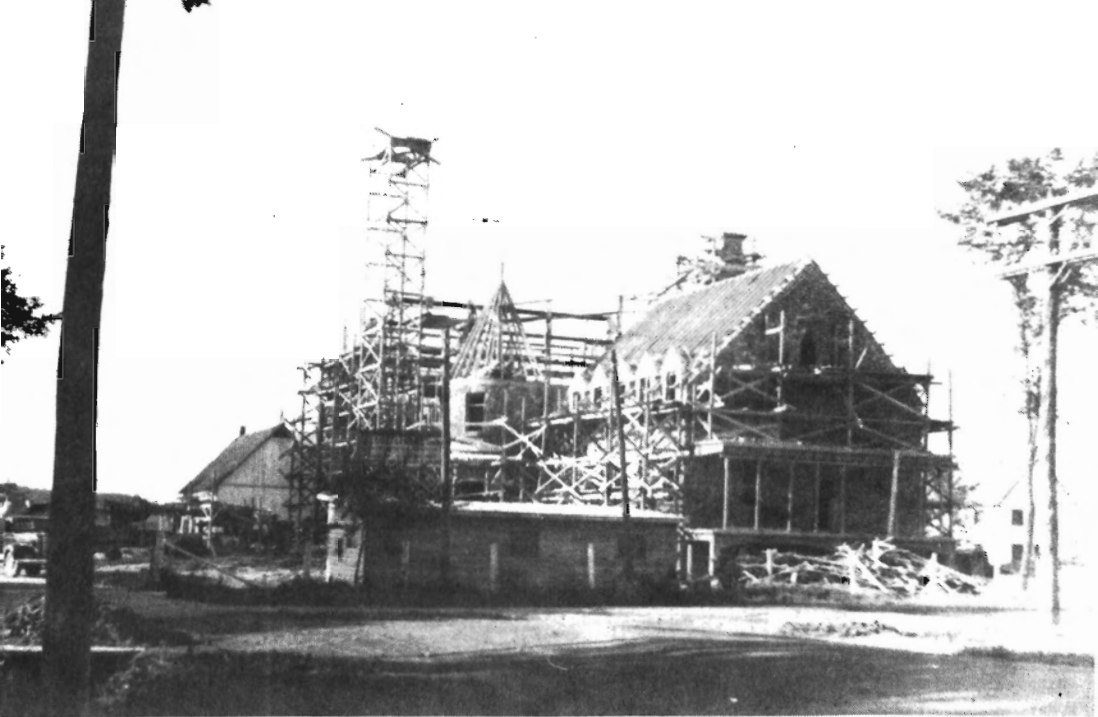
Bref, dès les débuts de la colonie du Témiscamingue, les Oblats jouent un rôle majeur dans l'évolution de l'agriculture. Ils sont les premiers et les plus gros agriculteurs de Ville-Marie, ils embauchent plusieurs colons et donnent une formation aux nouveaux agriculteurs. A compter de 1939, les Oblats se concentrent uniquement sur la formation de la relève agricole à l'École Moffette.

Les Pères et les Frères Oblats sont à l'avant-garde de l'agriculture témiscamienne. Ils enseignent leurs techniques aux agriculteurs de la région. L'agriculture témiscamienne évolue également selon la conjoncture économique de l'époque. Le début de la Première Guerre mondiale amène l'essor définitif de l'industrie laitière dans la région. Malgré tout, une constante demeure: le problème des marchés pour écouler les produits des agriculteurs de Duhamel-Ouest, entre autres.

3.3 L'évolution de l'agriculture.

Au début du 20^e siècle, l'agriculture témiscamienne est peu diversifiée. Les familles produisent pour assurer leur subsistance et s'efforcent d'obtenir les plus gros surplus possibles pour les vendre aux chantiers forestiers, seul marché de la région. Les agriculteurs produisent principalement des fourrages: d'une part, pour répondre à la demande du marché, d'autre part, il s'agit de la seule production possible, parce que la plupart des agriculteurs ne possèdent pas encore de troupeaux d'animaux. Le seul moyen de transport pour se rendre au Témiscamingue est le bateau et il s'avère donc difficile d'amener des animaux.

Quelques agriculteurs du canton Duhamel possèdent un cheptel; il s'agit des familles arrivées au début de la colonie et qui



L'École d'Agriculture Moffette en construction en 1939. (Archives Nationales du Québec-Noranda, fonds Blais)

A ses débuts, l'école s'adresse seulement aux jeunes hommes désireux d'apprendre le métier d'agriculteur. Outre les matières agricoles (chimie, physique, productions animales et végétales, économie rurale, étude des sols), le programme comprend des matières générales (français, mathématiques, catéchisme), un volet génie rural (menuiserie, charpenterie, électricité, mécanique agricole, forge, sellerie) et des cours de sociologie (coopératisme, civisme).

En juin 1946, les autorités de l'École Moffette élargissent leur programme et offrent un cours s'adressant aux jeunes filles, le cours ménager agricole. Elles y apprennent des matières générales, des matières agricoles (horticulture, économie rurale, aviculture), des arts ménagers (art culinaire, tricot, couture, filage, tissage) et obtiennent une formation familiale et sociale.

Des Pères Oblats et des laïcs assurent la formation académique. Les cours théoriques relèvent des Religieux, tandis que des hommes d'expérience enseignent les rudiments de leurs métiers aux étudiants (forgeron, sellier...). Les Soeurs Notre-Dame-Auxiliatrice assurent l'enseignement aux étudiantes.



Voyage de foin sur la ferme de M. Louis Gironne du rang de la Mine en 1949. (Fernande Gironne, collection privée)

et s'y établit comme agriculteur. Les Pères vendent également des lots situés dans le village de Ville-Marie; en 1922, le Canadien Pacifique achète quelques acres de terrain pour construire son éventuelle gare de chemin de fer. Une offre d'achat leur est également faite par la Banque Royale pour le terrain de la Pointe-à-la-Barbe en 1927; après plusieurs discussions, la transaction ne s'effectue pas, toutefois.

Les Oblats se départissent donc de quelques propriétés et se consacrent davantage à leur ferme de Ville-Marie. Ils travaillent toujours à l'éducation agricole des jeunes hommes du Témiscamingue en plus d'engager plusieurs employés pour exploiter leur entreprise. Au début des années 1930, les Oblats, de concert avec la Chambre de Commerce de Ville-Marie, entament des pourparlers en vue d'obtenir une école d'agriculture au Témiscamingue. Le projet consiste à transformer leur ferme en école. Après plusieurs années de négociations, le projet se concrétise et une école d'agriculture ouvre ses portes à Ville-Marie en décembre 1939. On la baptise Ecole d'Agriculture Moffette.

Pendant l'été également, les hommes travaillent aux semences et aux récoltes, le temps venu, ou réparent les bâtiments lorsque cela s'impose. L'automne, le Frère Moffette parcourt le réseau des chantiers forestiers pour trouver des acheteurs pour les produits de la ferme. Ces chantiers se situent tant en Ontario qu'au Québec. De retour, il recrute ses hommes pour travailler au transport de ses produits lorsque le lac Témiscamingue sera gelé.

Le transport s'effectue à compter du mois de janvier; les produits agricoles sont entreposés entre-temps dans une grange à Ville-Marie. De bons chevaux sont alors nécessaires pour effectuer ces traversées sur la glace et la neige. Les hommes apportent leurs propres chevaux et le Frère Moffette en fournit à ceux qui n'en ont pas. Dans les années 1890, les Oblats construisent une nouvelle grange pour entreposer plus de produits agricoles. Elle se situe sur le chemin conduisant à Lorrainville, sur le haut de la côte dite des Pères.

Au début du siècle, un nouvel entrepôt sert de point de transfert pour les produits des Oblats. Situé près de l'actuelle localité de Fugèreville, depuis peu habitée par des colons, il dessert les chantiers forestiers du secteur de Latulipe. En 1910-1911, le Frère Moffette trace un chemin de pénétration dans le canton Brodeur, qui se rend jusqu'au lac Lemoine en Abitibi. Grâce à ce chemin, les Oblats et les agriculteurs peuvent écouler leurs produits dans les chantiers de construction de la ligne de chemin de fer du Transcontinental. Ce chemin s'étend sur une distance de 200 milles, à travers forêts, lacs et montagnes.

A leur ferme de Ville-Marie, les Oblats possèdent plusieurs animaux: des vaches, un boeuf, des veaux, des chevaux, des cochons, des poules et des moutons. Ils produisent des pommes de terre, de l'avoine et beaucoup de foin. Tous ces produits trouvent preneur dans les chantiers. Cette ferme rapporte beaucoup à la maison de Ville-Marie. En plus de vendre les produits agricoles de sa communauté, le Frère Moffette sert aussi d'intermédiaire entre les agriculteurs de la région et les exploitants forestiers.

Au début des années 1920, les Pères Oblats se départissent de quelques terrains et propriétés de Ville-Marie. En 1921, M. Joseph Bergeron acquiert les bâtiments et la ferme du chemin de Lorrainville

Le canton Duhamel et les îles environnantes offrent environ 50 000 acres de terre, selon les estimations de la Société de colonisation fournies en 1885 dans sa brochure Au lac Témiskaming! Sur cette étendue, 12 000 acres sont impropres à l'agriculture parce qu'elles comptent de petites montagnes, des lacs et des rivières. Il reste 38 000 acres de terre arable réparties dans plusieurs riches vallées. La Société de colonisation et l'arpenteur Paul T.C. Dumais comparent même les terres du canton Duhamel à celles des prairies de l'Ouest canadien.

De 1882 à 1885, l'agriculture témiscamiennne enregistre des progrès. Le nombre d'acres de terre en culture passe de 130 à 850, celui transformé en prairies de 14 à 247. Les agriculteurs utilisent environ dix fois plus de minots de graines de semences pendant cette période: le nombre passe de 101 en 1882 à 1 131 trois ans plus tard.

Pour les Oblats, le potentiel agricole du canton Duhamel ne fait pas de doute. Le Père Paradis avance l'idée que quarante paroisses agricoles prospères peuvent être fondées autour du lac Témiscamingue. Quoiqu'il en soit, les Pères et les Frères se lancent rapidement dans l'exploitation agricole. Ils exploitent une ferme à la Baie-des-Pères où, en plus de produire pour approvisionner les chantiers forestiers, ils embauchent plusieurs colons pendant la période estivale.

3.2 Les Oblats et le développement agricole

Tel qu'énoncé dans la première partie, les Oblats, et le Frère Moffette en tête, se rendent à la Baie-Kelly pour y ouvrir une ferme afin de subvenir à leurs besoins et vendre les surplus aux chantiers forestiers avoisinants. Cette ferme prend de l'ampleur et l'embauche de travailleurs fait sentir son poids. Ils recrutent en effet leur main-d'oeuvre parmi les colons déjà établis sur des terres du Témiscamingue.

Le Frère Moffette voit à la bonne marche de cette exploitation agricole. Pendant la saison estivale, il recrute et dirige la main-d'oeuvre de la ferme. La majorité des nouveaux colons travaillent pour les Oblats. Les uns, pour se procurer un revenu monétaire pour pouvoir ouvrir leur propre ferme, les autres, pour acquérir l'expérience nécessaire à semblable projet.

Le potentiel agricole du Témiscamingue en général et du canton Duhamel en particulier attire rapidement l'attention des promoteurs de la colonisation. Les Oblats, de concert avec les agents du Canadien Pacifique et du ministère de l'Agriculture à Ottawa, font connaître ce potentiel. Avec les Soeurs Grises, ils débudent les premiers travaux agricoles. Les colons et leur famille sèment et récoltent à leur tour et, d'année en année, l'agriculture témiscamienne prend de l'ampleur.

Après l'étude de cette agriculture au 19^e siècle, concentrons-nous sur les successeurs des premiers défricheurs et laboureurs. Les prochains sous-chapitres retracent l'évolution des colons-agriculteurs du canton Duhamel. Au centre, se trouvent les Oblats et leur ferme située à Ville-Marie, à laquelle s'ajoutent les familles du canton Duhamel.

3.1 Le potentiel agricole du canton Duhamel

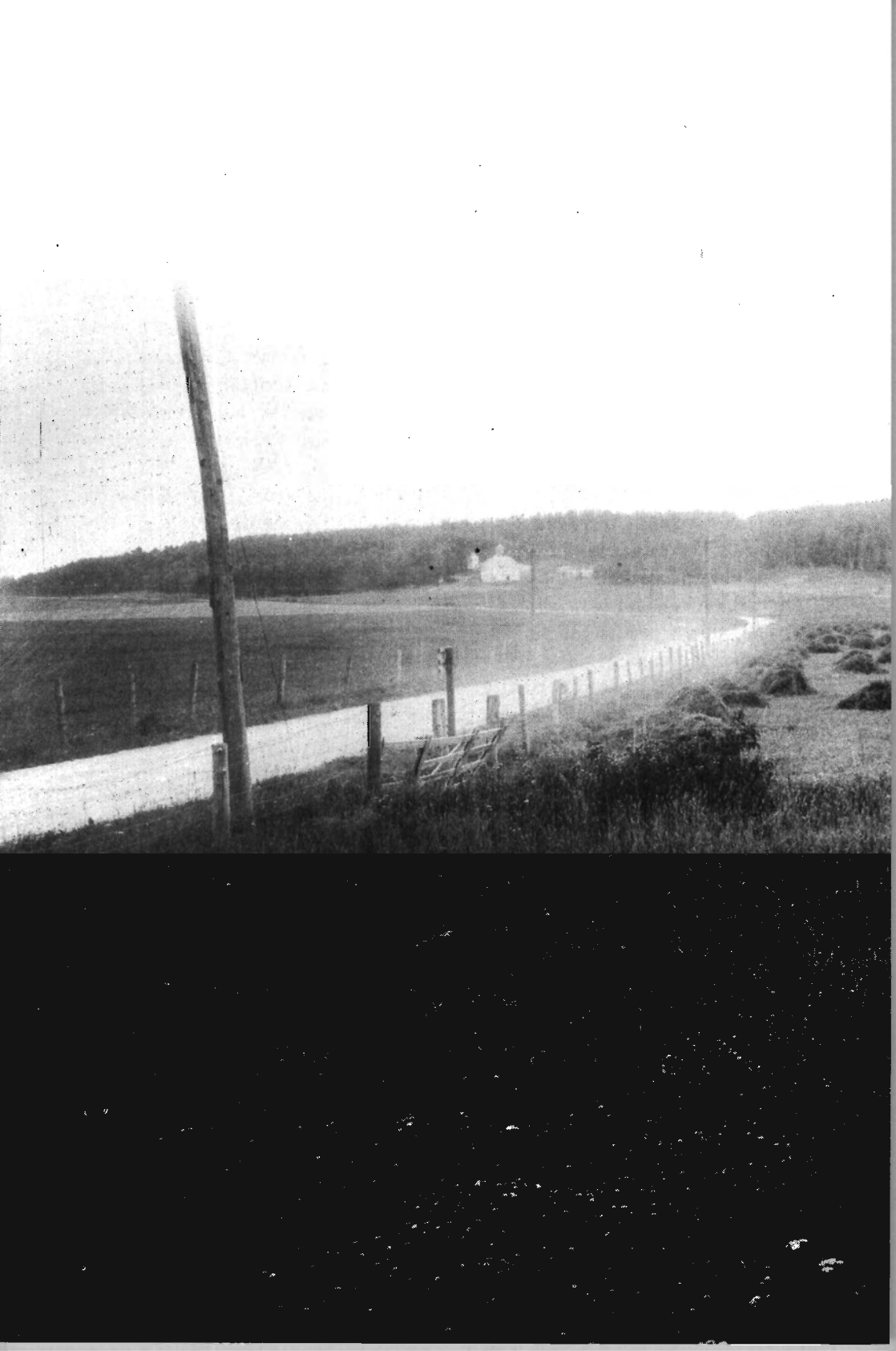
Dans sa brochure La région du Témiskaming publiée en 1884, le Père Paradis décrit en terme élogieux le climat et le sol du canton Duhamel; aussi tempéré qu'à Ottawa, le climat se prête très bien à la culture de toutes espèces de céréales, nous dit-il. Le sol est d'une richesse sans égale dans toute la vallée de l'Ottawa. Il se compose de terre grise, noire et jaune et ne compte aucune pierre sur des étendues de vingt à trente milles carrés. On retrouve beaucoup de prairies dénudées de bois et faciles à égoutter et de vastes brûlés où les arbres se déracinent facilement; dans la majorité des endroits, les incendies n'ont pas affecté l'humus du sol. Cette riche couche de terre noire repose sur une terre grise très friable et très fertile. Le Père Paradis complète sa description en disant que sur les fermes ouvertes au printemps de l'année 1884, la moissonneuse se promène à l'automne à travers les beaux champs d'épis.

Outre le potentiel agricole, l'accent est mis sur le marché des chantiers pour l'écoulement des produits de la ferme. En 1884, ils se vendent aux prix suivants au lac Témiscamingue: le foin, 50\$ la tonne, l'avoine, 1\$ le minot, le blé, 2\$ le minot, les pois, 2\$, le sarrazin, 1,25\$ et les pommes de terre trouvent preneur à 1,25\$ la poche.

CHAPITRE III

L'agriculture à Duhamel-Ouest





La première partie de ce livre retraçait la formation de la région du Témiscamingue et mettait l'accent sur la naissance et le développement de la Baie-des-Pères. La deuxième partie traitera du développement de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest, du début du siècle à nos jours. Quelques thèmes retiennent l'attention: le chapitre 3 ouvre la deuxième partie et traite de l'histoire de l'agriculture. Il y sera question du rôle des Oblats en agriculture et du développement agricole dans le canton Duhamel. Le chapitre 4 porte sur le rôle de la Chambre de Commerce de Ville-Marie dans l'évolution socio-économique de cette localité, notamment en ce qui a trait aux industries, aux communications et au tourisme. Ensuite, viendra l'histoire des deux principales communautés religieuses établies depuis les débuts à Ville-Marie: les Oblats et les Soeurs Grises. Le chapitre 5 relate une page d'histoire religieuse à partir des Oblats: se succéderont l'étude de l'évolution des missions algonquines et de colonisation desservies à partir du presbytère de la Baie-des-Pères, l'obtention du statut de paroisse en 1917, le projet des Oblats de quitter Ville-Marie en 1956 et la partie traitant de la grotte, de l'église et de la vie paroissiale. L'action des Soeurs Grises dans les secteurs de la santé et de l'éducation formera le chapitre 6: on y verra la mise sur pied et l'évolution de l'hôpital, la formation d'institutrices à l'Ecole Normale et le cours ménager dispensé par les Soeurs et enfin, l'éducation à la campagne et au village. Cette deuxième partie se terminera par l'histoire des services, du commerce et des activités culturelles et sociales à Ville-Marie (chapitre 7).



Bernadin Desrochers et Evrenie Loiselle et un groupe près de l'Hôtel Ville-Marie au début du siècle. (Rita Proulx, collection privée)

DEUXIÈME PARTIE

Le développement de la Baie-des-Pères (Ville-Marie et Duhamel-Ouest), 1894-1986

Leurs collègues, les commissaires d'écoles, administrent quatre écoles qui fonctionnent très bien. Le canton Guigues en a une où Monsieur Chartier enseigne aux enfants. Les commissaires embauchent Madame Bellemare et Mademoiselle Therrien comme maitresse d'école dans le canton Duhamel. La Baie-des-Pères possède une école avec deux classes, dirigées par Soeur Saint-Camille et Soeur Sainte-Céline.

Les gens élisent les commissaires d'écoles, Isidore Therrien, président, Anthime Lavallée, Alphonse Côté, Ernest Brassard et le Père Therrien, curé de Ville-Marie. C'est le premier prêtre à siéger à la Commission Scolaire de Témiscamingue, fondée en 1889.

Celui-ci apporte quelques modifications à l'intérieur de l'église. Le Frère Tremblay dirige les travaux; le 22 décembre, il termine la grande voûte, juste à temps pour la fête de Noël.

La population du lac Témiscamingue augmente toujours. De nouvelles familles arrivent chaque année. La population s'accroît également de façon naturelle, par les naissances. En 1894, les Oblats officient à 50 baptêmes, 15 mariages et 17 sépultures, presque toutes de petits enfants, sauf 4, dont celle de Rémi Martel, arrivé au Témiscamingue dans les années 1860.

"Bilan 1884-1894"

Dix années après sa fondation, la colonie du Témiscamingue présente un bilan positif: quatre cantons sont ouverts à la colonisation, des chemins les relient, le chemin de fer se rend au pied du lac Témiscamingue, plusieurs bateaux à vapeur assurent la liaison entre les différents centres de peuplement. Un système judiciaire a été mis sur pied et des organismes gèrent l'éducation et les affaires municipales. Les Oblats, établis à la Baie-des-Pères, desservent toutes ces missions. L'activité économique de cette époque se résume en une agriculture de subsistance pour les colons et leurs familles, des chantiers forestiers en opération autour des lacs Témiscamingue, Kipawa, des Quinze et Simard, l'exploitation d'une mine d'argent à Guigues et la présence de quelques commerces à Ville-Marie. Malgré une crise économique au début des années 1890, la colonie poursuit sa lancée et Ville-Marie s'impose comme centre de services et comme capitale économique de la région.

L'agriculture connaît une saison difficile: les récoltes sont médiocres. Les produits agricoles se vendent en 1894: le foin 30\$ la tonne, livré aux chantiers forestiers McLaughlin, l'avoine 0,65\$ le minot, les pommes de terre 1\$ la poche, les pois 0,80\$ le minot à l'automne et 1\$ à l'hiver, le beurre 0,25\$ la livre et les oeufs 0,25\$ la douzaine.

Un concours d'agriculture à la Baie-des-Pères confronte entre eux les agriculteurs. Le concours de labour consacre Isidore Therrien, 1er, Anicet Saucier, 2ième, Joachim Larouche, 3ième, Emery Brassard, 4ième, Hilaire Gauthier, 5ième; Alexis Lebel termine 6ième. La deuxième partie du concours oppose les fabricants de beurre: Joseph Brien remporte la palme, suivi dans l'ordre d'Anthime Lavallée, Madame Beauvais et Stanislas Brien. De son côté, le Cercle agricole poursuit sur sa lancée et compte 42 membres.

Deux nouveaux moulins à scie s'appêtent à démarrer leurs activités, sous la direction d'entrepreneurs locaux, les frères Jean-Baptiste et Alexandre Bérubé et Alfred Beaubien.

Les transports et communications progressent eux aussi en 1894. La ligne de chemin de fer relie Mattawa au Long-Sault. M. Bureau continue de construire des routes dans les différents cantons au nom du gouvernement. Ses derniers travaux donnent un chemin de terre du Long-Sault à Kipawa. Une fois terminé, ce chemin se rendra jusqu'à la Baie-des-Pères. Un beau projet en perspective!

Le secteur du lac des Quinze possède un nouveau chemin. Il longe la rivière des Quinze et passe dans les rangs VIII et IX du canton Guigues et se termine au lac Winawaia. Un exploitant forestier finance cette construction: M. McLaughlin.

La corporation de Témiscamingue gère encore les affaires municipales. Le Conseil réunit André Elzéar Guay, maire, et MM. Isidore Therrien, François Bélanger, Joseph Baril, père, Félix Béland, Moïse Miron, Robin McCormick, tous conseillers. Jules Maillard occupe le poste de secrétaire. Camille Latour remplit la fonction de magistrat civil.

Elle célèbre à sa façon cet événement en poursuivant son développement. De nouveaux centres de colonisation se forment en Ontario et les hameaux marchent vers leur autonomie.

Les cantons du Témiscamingue s'enrichissent de 27 nouvelles familles. Jusqu'à maintenant confinée au côté québécois du lac, la colonisation se dirige lentement du côté de l'Ontario. Plus précisément, les colons prennent les terres entourant la rivière Blanche, située au nord du lac Témiscamingue. Une famille irlandaise du nom de Judge compte parmi le groupe, qui se complète de Pierre Lapointe et M. La France.

D'autres colons rejoignent les familles établies dans les cantons Ellybury et Lisgar. Charles Farr exploite une ferme depuis quelques années à cet endroit, cible des nouveaux colons et de J.R. Booth qui y opère un chantier forestier. L'Ontario possède elle aussi ses sociétés de colonisation. L'une d'elles s'intéresse à cette partie du Témiscamingue et délègue un explorateur sur les lieux en 1884. De Mattawa à la rivière Montréal, le secrétaire de cet organisme voyageait à bord du Mattawan, qui amenait entre autres le Père Paradis. Ce dernier débarque à la rivière Montréal et poursuit ses missions algonquines.

Pendant l'année 1894, les différents hameaux qui forment la région du lac Témiscamingue marchent vers leur autonomie. Le canton Guigues ouvre son propre bureau de poste cette année-là et embauche son premier maître de poste, Alphonse Côté. Le canton Duhamel, plus avancé, englobe la première localité, la Baie-des-Pères, fondée en 1886, et plusieurs familles de colons-agriculteurs réunies dans les rangs V, VI et VII, à la rivière Petite Blanche et sur le chemin conduisant au canton Guigues.

Le village de Ville-Marie prend de l'ampleur avec l'ajout de nouvelles demeures et d'autres bâtisses en construction. De nouveaux commerces desservent la population. Rémi Filteau ouvre une boulangerie; le nouvel hôtel de Pierre Bouilliamme accueille les personnes à la recherche d'un gîte. Deux nouveaux magasins généraux offrent leurs marchandises à la population.

Dans le secteur des transports et des communications, Charles Morin construit pour l'exploitant forestier McLaughlin un bateau à vapeur; il en exécute les travaux sur le lac des Quinze, qui reçoit ainsi un nouveau bateau à vapeur. Le gouvernement poursuit la construction du chemin de fer de Mattawa au Long-Sault et promet de le terminer pour l'automne 1894.

A Ville-Marie, Palma Ranger ouvre un nouveau magasin. Patrick Kelly et Isidore Poirier prennent en charge le transport de la poste d'hiver, de Mattawa au bureau de poste de la Baie-des-Pères, et de là, aux autres cantons.

La municipalité de Témiscamingue regroupe des conseillers des cantons Duhamel, Guigues et Laverlochère; le canton Fabre fait bande à part. Les conseillers municipaux administrent les affaires courantes de la corporation municipale, entre autres, la construction de routes et de ponts. En 1893, les conseillers se nomment Palma Ranger, maire, Jean Morin, Jules Béland, Jos Baril, père, M. Mc Cormic, Moïse Miron et Jos Clavel dit St-François.

Une commission scolaire voit au fonctionnement et à l'entretien des écoles dispersées dans les cantons et les localités. En 1893, la Commission Scolaire de Témiscamingue construit une école-chapelle dans le canton Guigues. La réserve algonquine reçoit deux maîtresses d'école irlandaises. L'une enseigne à l'école de la réserve et l'autre à l'école située sur la rive sud de la rivière des Quinze, où réside la population blanche et métisse de cet endroit.

Les registres de la mission de Ville-Marie donnent 50 baptêmes, 8 mariages et 8 sépultures célébrés au lac Témiscamingue en 1893. De plus, Mgr Lorrain, en visite au lac, confirme 85 personnes. Les Frères Oblats installent un portail sur le nouveau chemin conduisant au cimetière.

1894: La région célèbre ses 10 ans d'existence

En 1894, la région du lac Témiscamingue fête le dixième anniversaire de fondation de la Société de colonisation par les Oblats.



Le Château Brown de l'Île du Collège en construction en 1894. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

Beaucoup de chantiers forestiers s'activent dans les forêts témiscamiennes: Gillies Brothers, Brownson, Klock, Moore et McLaughlin sont à l'oeuvre sur leurs concessions forestières. Les moulins à scie de la Baie-des-Pères et de la rivière à la Loutre poursuivent leurs activités. Pierre Bouilliamme et John Mann achètent l'ancien moulin Coursol situé à La Pointe, propriété du Père Gendreau. Les frères Alexandre et Jean-Baptiste Bérubé opèrent leur moulin à scie et à farine sur les bords de la rivière à la Loutre. Ils scient le bois des colons-agriculteurs, qui peuvent maintenant utiliser la planche dans la construction de leurs bâtiments. Le moulin moule aussi leur blé.

Les agriculteurs se réjouissent des récoltes abondantes et de la présence de nombreux chantiers forestiers où ils écoulent tout leur foin. La ferme oblate de la Baie-des-Pères progresse à nouveau avec les travaux de défrichements considérables qui agrandissent l'espace cultivable, l'ajout de clôtures et la construction d'une nouvelle grange. Les Oblats organisent définitivement le Cercle agricole de la Baie-des-Pères, en activité depuis quelque temps.



Père François-Xavier Fafard

OBLAT DE MARIE IMMACULÉE
NÉ A SAINT-HUGUES DE BAGOT LE 19 OCT. 1855
ORDONNÉ PRÊTRE A OTTAWA LE 22 MARS 1885
MISSIONNAIRE AU LAC TÉMISCAMINGUE: 1885-1892
A LA BAIE JAMES: 1892-1908
AU KEEWATIN: 1911-1915
A MANIWAKI: 1915-1920

DÉCÉDÉ A ROUGEMONT
LE 25 JUIN 1946

DANS LA 90^e ANNÉE DE SON ÂGE
LA 60^e DE SON OBLATION RELIGIEUSE
LA 32^e DE SON ORDINATION SACERDOTALE

*Le Père François-Xavier Fafard. o.m.i., fondateur de la mission d'Albany.
(Thérèse Bérubé, collection privée)*

Au niveau judiciaire, cette année-là, le juge St-Julien vient encore régler les différents survenus dans la localité. En 1892, M. Gillies est élu député dans le comté de Pontiac et représente le Témiscamingue à Québec. Le Témiscamingue relève en effet du comté de Pontiac aux niveaux judiciaire, politique et religieux.

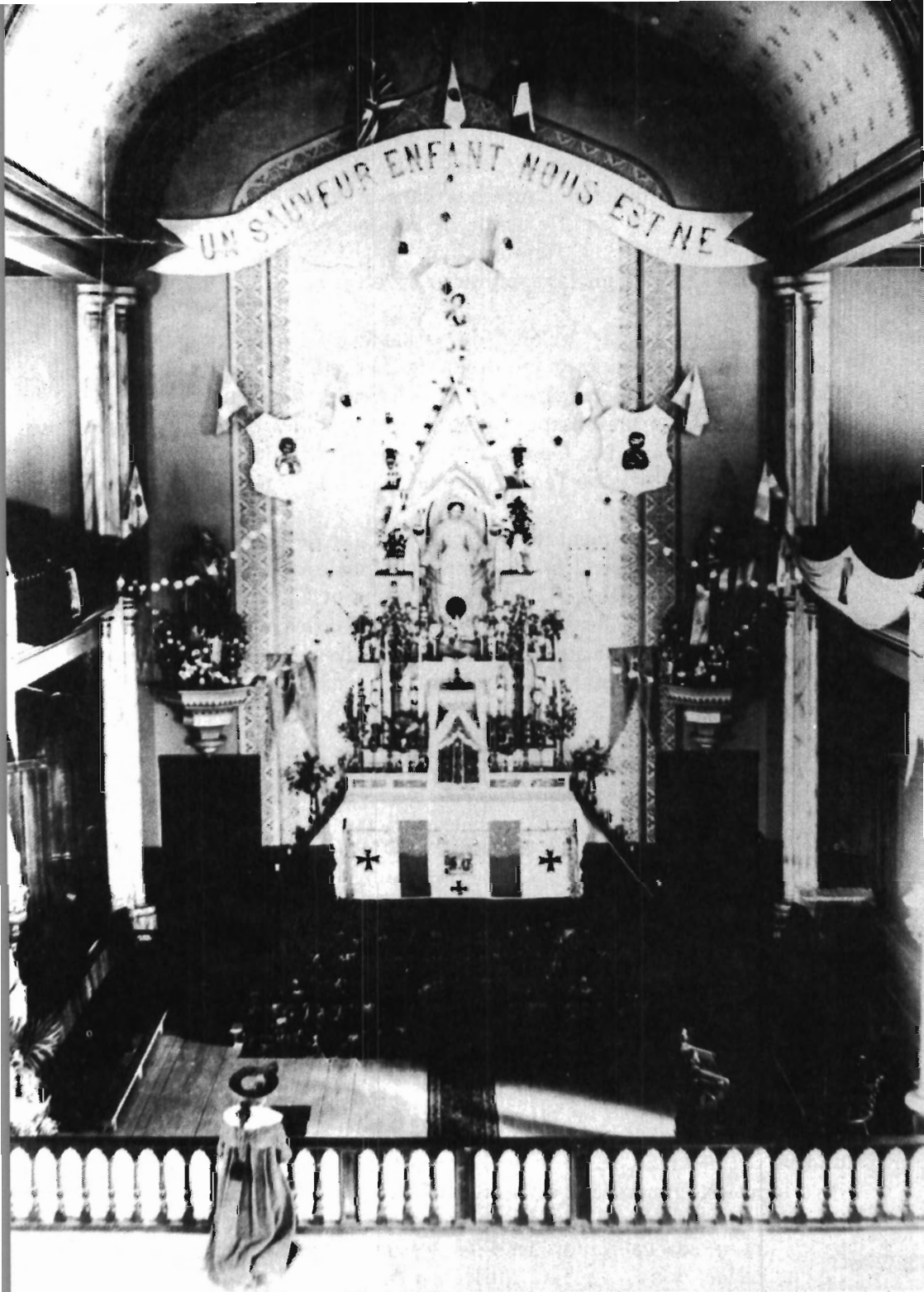
La mission oblate de Ville-Marie connaît quelques changements. A l'église, on ajoute un clocher, construit par Théodore Morissette, Alfred Champagne et Palma Ranger. La facture s'élève à 400\$. Deux nouvelles statues ornent l'église: celles de Sainte-Anne et de Saint-Joseph. Les Oblats enregistrent 42 baptêmes, 7 mariages et 8 sépultures pour le lac Témiscamingue.

Un remaniement de personnel se fait à la maison oblate: le Père Therrien reprend la direction de la maison et il accueille les Pères Nédelec et Deguire. Les Pères Fafard et Guinard et le Frère Grégoire Lapointe fondent une nouvelle mission permanente à Albany, à la Baie James. Les Oblats s'établissent définitivement sur un territoire qu'ils fréquentent depuis les années 1840.

1893: La colonisation connaît des progrès remarquables

La population du lac Témiscamingue augmente toujours. La reprise dans le secteur forestier en 1893 entraîne dans sa course une remontée de l'agriculture. La colonie vit des jours meilleurs. La colonisation connaît des progrès remarquables dans les cantons Duhamel et Guigues; l'arrivée de plusieurs nouvelles familles contribue à l'augmentation de la population. Encore cette année, elle s'accroît d'elle-même. Les Oblats célèbrent 50 baptêmes et 8 mariages. Huit sépultures, d'autre part, ont eu lieu.

Plusieurs colons éventuels montent visiter le lac Témiscamingue à l'automne 1893, et ils repartent très satisfaits, aux dires du Père Mourier. Parmi ceux-ci, notons M. Brown, millionnaire de Philadelphie, Etats-Unis, qui part avec l'intention de revenir pour se construire une grosse habitation sur l'île Bryson (actuels Château Cox et Ile du Collège) dont il a acheté plusieurs lots.



Intérieur de l'église de Ville-Marie, Noël 1900. (Bernadette Ethier, collection privée)

1892: La colonie connaît une bonne année

Après deux années de déceptions, les colons obtiennent de bonnes récoltes en 1892. Les Pères Oblats reprennent le collier de missionnaires et fondent une mission permanente à Albany, située sur les rives de la Baie James. Ils ne délaissent pas pour autant leurs travaux de colonisateurs.

La colonie s'enrichit de nouveaux colons avec l'arrivée des familles Fréjus Desjardins, Lapointe, Camille Lacroix, Berthiaume, Amable Fleury, Sullivan et Félix Labranche. Elle perd cependant deux familles, celles de Gustave Dubuc et d'Adélarde Bruno. La Baie-des-Pères dit adieu à James Kelly en 1892, est-il besoin de rajouter, premier résident de Ville-Marie. Son nom y reste accolé plusieurs années, avant de disparaître au profit de la Baie-d'en-Haut, de la Baie-des-Pères et de Ville-Marie.

La terre démontre sa fertilité et récompense les labeurs des colons par d'abondantes récoltes. Les colons-agriculteurs émergent d'une période creuse de deux années, où se côtoyaient récoltes moyennes et absence de débouchés. En septembre 1892, le Témiscamingue participe à une grande exposition agricole à Montréal où les colons montrent leurs produits. Le Frère Moffette en revient avec de grandes louanges pour ses diverses productions.

Peu de travaux s'effectuent cette année-là dans le secteur des transports et des communications. Le Père Mourier, dans le *Codex historicus*, cite seulement la construction du pont Kelly à Ville-Marie; il critique cette entreprise: " (le pont Kelly)... mal dirigé, mal surveillé, mal entrepris, coûtera à la corporation (municipale de Témiscamingue) au-delà de 1 200\$".

A l'école des Soeurs Grises de la Baie-des-Pères, un changement d'institutrice survient pendant l'année: Soeur Saint-Camille remplace Soeur Saint-Pierre d'Alexandre comme maitresse d'école. Mademoiselle Beauvais prend en charge l'école du canton Guigues, tandis qu'une deuxième école ouvre ses portes dans le canton Duhamel; elles sont dirigées respectivement par Mme Joseph Giguère et par Mademoiselle Larouche.

Au niveau judiciaire, la colonie accueille le juge St-Julien qui vient inaugurer la première cour au lac Témiscamingue. Outre le juge St-Julien qui se rend à la Baie-des-Pères selon les besoins, la région compte deux juges de plus, André Elzéar Guay et John Mann. Camille Latour agit à titre d'huissier de la Reine et de policier.

La Société Saint-Jean Baptiste fonctionne toujours en 1891. Son conseil se compose de MM. Anthime Lavallée, président, Jules Dumais, vice-président et du Dr Charles-Alphonse Dubé, secrétaire-trésorier.

Il y a plusieurs développements du côté religieux, notamment la construction de nouvelles chapelles: une pour les Algonquins à la Long-Point sur le lac des Quinze et une autre, au Long-Sault, baptisée Notre-Dame-du-Bon-Secours. Il est encore question de construire une chapelle à la mine d'argent de Guigues; à cette fin, celle de la mission Saint-Claude a été déménagée sur place. Mgr Lorrain se rend au Témiscamingue en compagnie des Pères Gendreau et Poitras pour obtenir gain de cause dans ce dossier. Un groupe musical de Mattawa accompagne ces personnages et vient divertir les citoyennes et les citoyens de la Baie-des-Pères. Faute d'argent et de moyens, les Pères ne peuvent pas améliorer leur église de Ville-Marie. Cependant, le Frère Grégoire Lapointe fabrique une clôture qu'il installe autour du cimetière, dans lequel il pose une grande croix.

Les missions algonquines reçoivent toujours l'attention des Pères Oblats. Encore cette année, les Algonquins organisent une grande procession à la Tête-du-Lac, à l'occasion de la fête de l'Assomption. Les Algonquins célèbrent grandiosement la Noël dans leur chapelle de la Tête-du-Lac. Une quête y rapporte 20\$.

Donc, pour une deuxième année consécutive, une diminution des activités forestières et minières rend plus précaire la situation économique des familles de colons. Les autorités civiles et religieuses poursuivent leurs activités, les uns en construisant des chemins pour relier les centres de colonisation entre eux, les autres en continuant la diffusion du catholicisme et la construction de chapelles.

Ces habitants doivent composer avec une conjoncture économique difficile. En effet, une crise économique sévit encore au Québec et au Canada et affecte l'économie du Témiscamingue. Cette année-là, il y a eu très peu de chantiers forestiers, ce qui signifie pour les colons absence de débouchés pour leurs produits agricoles et de travail en forêt, donc pas de revenus d'appoint. De plus, une longue sécheresse affecte les rendements agricoles, qui se traduisent par des récoltes moyennes. Qui plus est, la mine d'argent cesse indéfiniment ses activités, à la grande déception de plusieurs familles qui misaient sur elle pour un travail régulier.

Le gouvernement a commencé la construction du chemin de fer de Mattawa au Long-Sault. Les spéculations à son sujet ne manquent pas: certains affirment que la voie ferrée se poursuivra ensuite jusqu'à la Baie-des-Pères puis, de là, rejoindra la Baie-James.

Le réseau routier s'améliore encore en 1891. On ouvre un chemin dans le rang V du canton Duhamel grâce à un octroi du gouvernement du Québec. Le chemin de la Baie-des-Pères à la rivière Petite Blanche se rend maintenant jusqu'au canton Fabre, et, sous la surintendance du Père Therrien, on améliore grandement la route du canton Guigues à la Tête-du-Lac.

Pendant cette même année, le Conseil Municipal de Témiscamingue rejette le projet de construire un chemin dans le rang VI du canton Duhamel, où demeurent des familles depuis 1884. Ce refus engendre de vives discussions, une division et de l'animosité entre les membres du Conseil. Le Conseil Municipal se compose en 1891 de Jules Dumais, maire, de MM. Irénée Bellemare, Thomas Larouche, Joseph Brien, Israël Foisy, Jos Clavel dit St-François et Palma Ranger, échevins; le Dr C.A. Dubé est secrétaire-trésorier. Le Conseil embauche onze inspecteurs des chemins et trois évaluateurs: Louis Brunette, Joseph Gauthier et Procule Lefebvre.

La Commission Scolaire de Témiscamingue poursuit elle aussi son travail. En 1891, les commissaires d'écoles sont: André Elzéar Guay, président, MM. Anthime Lavallée, Norbert Ménard, Charles Morin et Israël Foisy. Ils administrent trois écoles, celles de Mme Charlebois dans le canton Duhamel, de Mme Joseph Lefebvre dans le canton Guigues et l'école des Soeurs située dans l'hôpital avec Soeur Saint-Alfred comme institutrice.

La municipalité de Témiscamingue poursuit ses activités pour une troisième année. Jules Dumais remplace Augustin Laperrière; comme maire et les conseillers suivants le secondent: Alexis Lebel, Thomas Larouche, René Bellemare, Jos Clavel dit St-François, Joseph Brien et John McClaren. Notons qu'en 1890, aucune festivité n'a été organisée pour la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste.

Donc, l'exploitation forestière au Témiscamingue diminue considérablement en 1890; les agriculteurs en ressentent durement les répercussions parce qu'ils ne peuvent écouler leurs surplus et, d'autre part, ils perdent un revenu d'appoint en ne travaillant pas aux chantiers. Néanmoins, la colonie du lac Témiscamingue se développe au plan des transports, de l'agriculture, de la religion et des écoles.

1891: Les difficultés économiques se poursuivent

L'économie témiscamienne ne se replace pas en 1891 et les difficultés économiques des colons se poursuivent. Cependant, les autorités civiles et religieuses pensent à l'avenir et poursuivent le développement de la colonie du lac Témiscamingue par la construction de chemins, l'organisation judiciaire et la construction de chapelles. Ces travaux répondent aux besoins des colons déjà établis et à ceux des nouvelles familles.

La population du lac Témiscamingue ne cesse d'augmenter. En 1891, plusieurs familles nombreuses s'ajoutent à la colonie: entre autres, les familles Therrien, Saint-Pierre, James England, David Fleury et Brisebois. De plus, la population augmente d'elle-même, comme en font foi les registres de 1891 qui donnent 45 baptêmes et 10 mariages. Trois sépultures (dont 2 hommes de chantiers) complètent les entrées.

On dénombre 1 072 habitants, dont 740 Canadiens-Français catholiques, 250 Algonquins et Métis et 82 protestants. Le canton Duhamel compte 73 familles, le village de la Baie-des-Pères 38, le canton Guigues en réunit 47, le canton Fabre 12, le canton Laverlochère 7, tandis que 12 familles vivent dans le secteur du Long-Sault et de la rivière Montréal.

NOM DES FAMILLES NOUVELLEMENT ÉTABLIES EN 1891

NOM DE LA FAMILLE

Therrien
St-Pierre
James England
David Fleury
Brisebois

ARRIVÉE ET DÉPART DES FAMILLES EN 1892

ARRIVÉE

DÉPART

Fréjus Desjardins
Lapointe
Camille Lacroix
Berthiaume
Amable Fleury
Sullivan
Félix Labranche

Gustave Dubuc
Adélar Bruno

SOURCE: Codex historicus de la mission Saint-Claude, vol. 3
1886-1894

Tableau 3: ARRIVÉE DES COLONS EN 1888-1890-1891 ET 1892.

NOM DE LA FAMILLE ARRIVÉE EN 1888

Adolphe Talbot et sa femme

Jean-Baptiste Bérubé, sa femme et 2 filles

Alexandre Bérubé, fils, et sa famille

Félix Giroux et sa famille

FAMILLES ARRIVÉES ET PARTIES EN 1890:

ARRIVÉE

DÉPART

Bernier

Coursol

Neveu

Gémus

Champagne

Dubé

Boutin

Jolette

Chartrand

Montpetit

Loiselle

Deschênes

Therrien

Bruno

Félix Paquin

Laperrière

Edouard Paquin

Donelly

Narcisse Paquin

Dussault

Lafond

Côté

Béland

Bourgeois

Charles Beauvais

Barbe

Duhamel

Anselme Lapointe

Bélanger

Boillis

Nazzaire Dallaire

Le couvent des Soeurs abrite onze personnes. Une grande allonge et un clocher complètent ce bâtiment. L'année 1890 marque le départ de Soeur Raizenne, supérieure, et de Soeur Saint-Hilaire, institutrice. Les Soeurs Sainte-Martine, nouvelle supérieure, et Saint-Alfred, institutrice, les remplacent; Soeur Saint-Vincent complète le groupe. Elles gardent trois pensionnaires: Thérèse Wabikijik, Aldée Raisenne et Julie Patrie, et quatre filles: Angèle Simpson, Catherine, Marthe et Marie-Louise. M. Charrette travaille pour les Soeurs Grises.

L'église de la Baie-des-Pères affiche désormais un nouveau visage: elle est complètement recouverte en brique. Pour la première fois, un groupe d'enfants de chœur y rehausse les cérémonies religieuses. Il s'agit de Procule Ranger, Alfred Champagne, Louis-Ernest Couturier, Joseph Morin, Alfred Brassard et Clovis Lavallée. Pour l'année 1890, les registres de la Baie-des-Pères et des autres missions signalent 56 baptêmes, 5 mariages et 7 décès. Le Père Fafard visite 55 chantiers forestiers pendant l'hiver.

Au Témiscamingue, le nombre d'églises augmente parallèlement à la population. Ville-Marie et la réserve algonquine de la Tête-du-Lac en possèdent chacun une. En 1890, les Oblats projettent d'en construire quatre autres: une pour les Algonquins de Timagami et trois dans les centres de colonisation: une dans le canton Guigues, une au Long-Sault et une autre à la mine d'argent. Ils déménagent la chapelle de la mission Saint-Claude à la mine d'argent de Guigues en vue de la reconstruire. Mais ce projet ne se réalisera pas.

La région de colonisation du lac Témiscamingue progresse en 1890; ce nouvel essor se remarque également par l'ouverture de nouvelles écoles. Avant 1890, il n'en existait qu'une: celle de la Baie-des-Pères sous la responsabilité des Soeurs Grises. En 1890, trois nouvelles ouvrent leurs portes aux enfants habitant à proximité. Une est située à la Tête-du-Lac à l'intention des Algonquins et Métis; M. John King la dirige. Mme Joseph Lefebvre enseigne dans le canton Guigues et Mme Alcide Charlebois dans le canton Duhamel, dans l'actuel rang VI de Lorrainville. En 1890, la commission scolaire de Témiscamingue se compose de MM. André Elzéar Guay, président, Anthime Lavallée, Norbert Ménard, Israël Foisy et Charles Morin.

Malgré les problèmes économiques reliés à l'absence de chantiers forestiers, l'économie régionale poursuit son développement. Les moulins de François Coursol, de la Baie-des-Pères, passe aux mains de Charles Morin, par l'intermédiaire du Père Gendreau. Les installations de Coursol à La Pointe comprennent un moulin à scie, un moulin à lattes, un moulin à bardeaux, un moulin à embouffeter, un moulin à farine et d'autres bâtiments. M. Dufresne travaille à la construction d'un moulin à scie sur les bords de la rivière à la Loutre. Une fois en activité, il rendra, comme celui de Ville-Marie, de fiers services aux agriculteurs.

L'agriculture ne connaît pas que des déboires. En effet, certains agriculteurs se dotent d'animaux à cornes et de cochons. Par exemple, Alexis Lebel fait monter au Témiscamingue un troupeau de sept têtes et le Père Fafard achète quinze bêtes à cornes pour l'étable des Oblats à Ville-Marie. Ces bêtes consomment le foin non vendu, en plus de leur fournir du beurre, du lait et de la viande fraîche.

Le gouvernement du Québec et son contremaître, M. Bureau, construisent deux nouveaux ponts et, à la fin de l'année 1890, un troisième est en chantier. Un premier pont enjambe la rivière à La Loutre dans le canton Guigues et l'autre s'élève au-dessus de la rivière Petite Blanche. Le dernier est en construction à l'embouchure de la rivière Kipawa, près du lac Témiscamingue; il sera terminé en 1891.

Outre le système routier, le chemin de fer connaît quelques progrès. L'équipe de M. Hibbard termine en 1890 le tracé du chemin de fer de Mattawa au Long-Sault. Les travaux de construction de cette voie ferrée doivent débiter en 1891. Eventuellement, un pont reliera le Long-Sault, situé en Ontario, à la province de Québec.

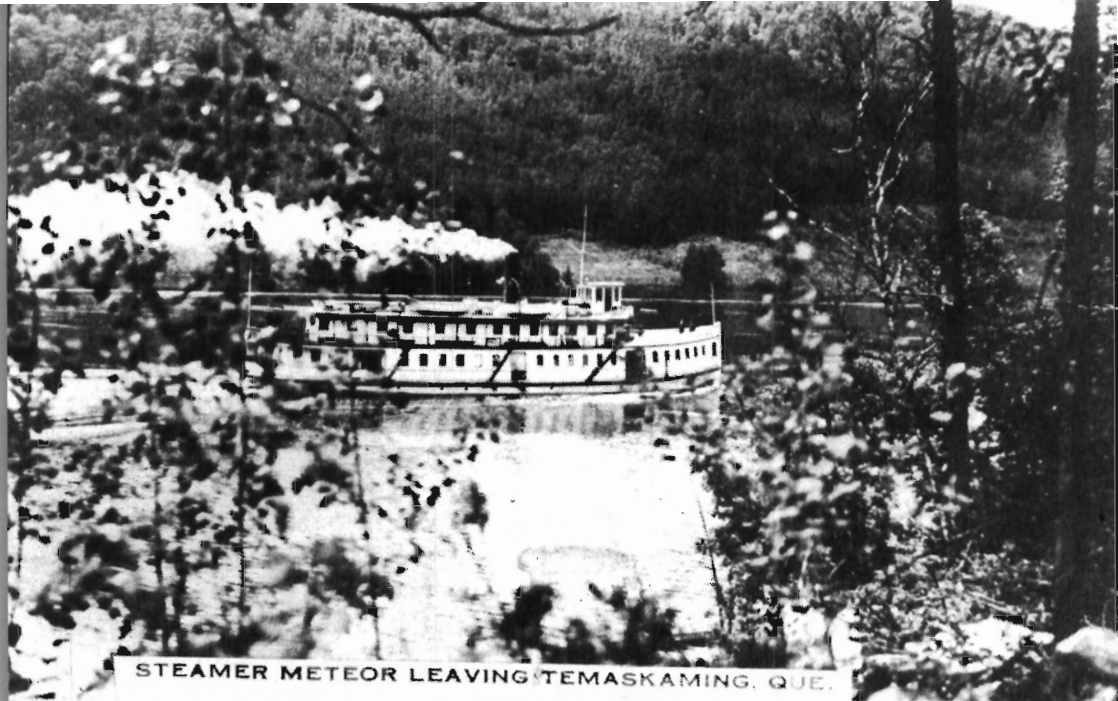
Le personnel religieux des Oblats et des Soeurs Grises connaît quelques changements. A la maison des Oblats, on retrouve les Pères Fafard, nouveau supérieur, Therrien, curé de Ville-Marie, Mourier et Desjardins, ce dernier est nouvellement arrivé, les Frères Moffette, Lapointe, Laporte et Dubé, ces deux derniers arrivés pendant l'année, MM. Stanislas Larouche et Nadeau. En tout, douze personnes habitent au presbytère. Pendant l'été, les Frères construisent une allonge à la cuisine et ils creusent un puits.

colon recruté par le Père Paradis pour fonder cette société de colonisation. Deux de ses fils, Henri et Arthur, arrivent au Témiscamingue en 1885, un an avant lui, et débutent les travaux de défrichement et de construction d'une maison sur le domaine familial. Ce terrain se situe à l'arrière du Fort-Témiscamingue et couvre la partie arrière de cette pointe, d'une rive à l'autre, et englobe un petit lac, qui prend le nom de lac Laperrière. Augustin Laperrière agit à titre d'agent local pour la Société de colonisation et aide les nouveaux colons à choisir leur lot.

D'un autre côté, vingt-deux nouvelles familles viennent s'établir comme colons dans les cantons Duhamel et Guigues. Le tableau 3 donne le nom de ces familles ainsi que celles qui ont quitté le lac Témiscamingue en 1890. Fidèle à ses bonnes habitudes, le Père Mourier effectue le recensement de la population du lac Témiscamingue en 1890. Au total, il dénombre une population de 915 personnes, qui se répartit en 632 Blancs, 237 Algonquins et Métis et 46 de croyances autres que le catholicisme. Trois incendies détruisent les maisons de Charles Morin et Pierre Bouilliame, de Ville-Marie et celle d'Augustin Laperrière, du canton Duhamel.

L'économie du Témiscamingue se caractérise par les secteurs forestier et minier puis par une agriculture d'auto-subsistance, loin des grands marchés de la province. Les surplus produits sont vendus localement dans les chantiers forestiers et dans les camps miniers. En 1890, malgré de bonnes récoltes de foin, de pois et de pommes de terre et des récoltes moyennes de blé et d'avoine, les agriculteurs ne trouvent pas de preneurs pour ces produits. En effet, très peu de chantiers forestiers ont fonctionné cette année-là. En conséquence, rien ne se vend.

De plus, l'absence de chantiers forestiers affecte les colons d'une autre façon: ils ne peuvent obtenir le revenu d'appoint par leur travail en forêt. La mine d'argent cause elle aussi plusieurs déceptions en 1890. Elle emploie beaucoup de travailleurs pendant l'été, mais les congédie l'automne venu. Plusieurs familles comptaient sur la mine comme source de revenu. En 1890, une compagnie américaine, la Lugersoll Rock Drill Co. de New York, achète la mine d'Edward Wright. Elle installe de puissantes machines et fait construire sur son site plusieurs maisons pour ses travailleurs, dont un grand magasin exploité par la compagnie de la Baie d'Hudson.



Le Météor sur le lac Témiscamingue. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

1890: L'activité forestière diminue

Une baisse importante de l'activité forestière survient pendant l'année 1890. Les répercussions se font sentir sur l'agriculture. Cependant, la colonie continue à se développer dans les secteurs des transports et des communications. Les Oblats construisent des chapelles dans les nouvelles missions et de nouvelles écoles sont ouvertes dans d'autres cantons. La colonisation se porte tout de même assez bien.

Plusieurs familles quittent le lac Témiscamingue. Parmi les neuf familles qui délaissent la région, on retrouve celles de deux personnes qui ont joué un rôle de premier plan dans l'évolution de la colonie: François Xavier Coursol et Augustin Laperrière. Coursol s'est fait connaître par ses moulins à scie et à farine au quai de la Baie-des-Pères. Il possède aussi un bateau à vapeur, le Jean-Baptiste pour son commerce du bois. Sa femme a fait monter le premier piano au lac Témiscamingue.

Augustin Laperrière est un des membres-fondateurs de la Société de colonisation du lac Témiscamingue. Il a été le premier

Baptiste. Le programme comprend une grand'messe solennelle, un pique-nique et des jeux divers. Un feu d'artifice clôture la journée.

En 1889, le Conseil Municipal de Témiscamingue se compose de M. Augustin Laperrière, maire, du Dr Charles Alphonse Dubé, secrétaire, et de MM. Thomas Larouche, Jules Dumais, Alexis Lebel, Jos Clavel dit St-François, Joseph Brien et Adam Burwash, conseillers. En attendant d'avoir son propre local, le Conseil tient ses assemblées dans la maison de Joseph Gémus. Le Conseil embauche des évaluateurs; l'évaluation au rôle s'élève à environ 400\$. Les évaluateurs sont MM. Louis Dupuis, Norbert Ménard et Anthime Lavallée.

La Commission Scolaire de Témiscamingue voit le jour en 1889. MM. André Elzéar Guay, président, Anthime Lavallée, Israël Foisly, Norbert Ménard et Moïse Miron agissent à titre de commissaires d'écoles et administrent l'éducation dans le canton Duhamel.

L'organisation judiciaire et les procès de l'année 1889 complètent le tableau de l'organisation sociale du lac Témiscamingue et du canton Duhamel. D'abord, les magistrats Augustin Laperrière et François Xavier Coursol condamnent M. Sauvé pour vol et brutalité. La femme de Thomas Burns connaît quelques troubles pendant l'année. Il y a d'abord ses démêlés avec les évaluateurs et avec son gendre Philippe Pednaud. Elle subit ensuite un procès devant le magistrat André Elzéar Guay pour vente illicite d'alcool et pour son refus de se soumettre à la sentence, c'est-à-dire, payer une amende de 100\$. Les Oblats craignent que la consommation d'alcool aille en augmentant et occasionne des problèmes.

En 1889, le gouvernement fédéral fait arpenter et diviser en lots la réserve de la Tête-du-Lac. Le Fort-Témiscamingue change de commis: John Mann remplace Charles Farr, qui est parti vivre sur sa ferme, du côté ontarien, où s'élève aujourd'hui la ville d'Haileybury. Enfin, de nouveaux bateaux à vapeur sillonnent les eaux du lac Témiscamingue. Les entrepreneurs les construisent dans la région; il s'agit du Dora, d'Alex Lumsden, du Clyde construit par Charles Morin pour les Gillies et du Jean-Baptiste, de François Xavier Coursol. Ils oeuvrent tous trois dans le secteur forestier. Ces bateaux à vapeur s'ajoutent au Météor (anciennement la Minerve) et à l'Argo.

Les Oblats construisent une galerie et une corniche à leur presbytère. Faute de moyens financiers, ils ne peuvent terminer l'église de la Baie-des-Pères. La brique nécessaire pour la couvrir a été fabriquée sur le terrain adjacent à l'église. L'église compte désormais de nouveaux bancs, s'ajoutant aux autres déjà en service.

En 1889, les Oblats se départissent de certaines de leurs propriétés de la Baie. Peu après sa nomination comme grand économiste, le Frère Grégoire Lapointe vend le magasin "de hardes, de chaussures et autres objets utiles aux employés" des Oblats, à M. J.-B. Bérubé. Également, le Père Poitras, o.m.i., curé de Mattawa, vend sa ferme de Ville-Marie aux familles Jean-Guillaume Legrand et Jean-Marie Rannou, ferme située dans le rang de la Mine. Ces deux familles viennent de la Bretagne; elles arrivent en 1889. En dernier lieu, les Pères vendent aux Soeurs Grises le couvent, l'hôpital et les dépendances pour la somme de 7 000\$.

Les Oblats gardent toutefois leur ferme de la Baie-des-Pères, située au coeur du village. Le frère Moffette l'administre et l'améliore sans cesse. Elle est équipée d'une faucheuse, d'une lieuse et d'une presse. Grâce à son travail, une partie des récoltes alimente la maison oblate (et les deux communautés) et le surplus est vendu aux exploitants forestiers et aux entrepreneurs miniers. Par exemple en 1889, le frère Moffette vend le foin à M. Brownson, 38\$ la tonne.

Pendant l'été, les Soeurs Grises reçoivent la visite de leur Mère supérieure, Soeur Demers, qui monte à Ville-Marie en compagnie des Pères Oblats Jacob, Harnois, Ferron, Gaudet, Gendreau et Poitras et de M. Lefebvre, procureur provincial.

Au mois d'août, Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, rend visite aux deux communautés. Les Oblats organisent encore cette année la procession solennelle du Saint-Sacrement dans le village de Ville-Marie. A l'église, Mlle Blanche Lebel, prend la direction de l'harmonium et complète la composition du choeur. Pendant l'année, la mission de Ville-Marie enregistre 31 baptêmes, 11 sépultures et 12 mariages au lac Témiscamingue.

Les communautés religieuses s'associent au Conseil Municipal de Témiscamingue pour organiser les festivités de la Saint-Jean

Société de colonisation du lac Témiscamingue, et ses hommes construisent un grand chemin de la mine d'argent Wright, située sur le bord du lac Témiscamingue, jusqu'au chemin de colonisation traversant les cantons Duhamel et Guigues. Ce dernier chemin se rend jusqu'à la rivière à la Loutre. Le gouvernement provincial projette un pont sur cette rivière pour 1890. Enfin, un nouveau chemin relie la rivière à la Loutre et la Tête-du-Lac.

M. Bureau, du gouvernement du Québec, promet d'autres réalisations pour l'année 1890. Outre le pont de la rivière à la Loutre, il projette d'en construire un autre sur la rivière Petite Blanche, où demeurent les Miron, et également un chemin qui traversera le canton Fabre et les autres cantons pour déboucher à Opémican.

Le Long-Sault (aujourd'hui Témiscaming) connaît aussi le passage des défricheurs et des entrepreneurs. D'abord, M. Hibbard dirige les travaux de construction du chemin de fer du Long-Sault au lac Kipawa, en longeant le Gordon Creek. Il termine ces travaux, puis fait le tracé du chemin de fer de Mattawa au Long-Sault. Pressentant un certain développement à cet endroit, la Société de colonisation prend les devants et envoie ses défricheurs; Antoine Girard et ses hommes coupent les arbres et font un grand désert. C'est le site d'un futur village, où se construira une chapelle en 1890. Également, Pierre Bouilliamme et ses frères construisent un grand hôtel au Long-Sault.

Pierre Bouilliamme, pris en élève par les Oblats, travaillait pour la Société de colonisation lors de la construction du chemin de fer à lisses aux rapides du Long-Sault. En 1886, il déménage à la Baie-des-Pères, où il exploite des chantiers forestiers et coupe le bois ayant servi à la construction du bateau à vapeur La Minerve pour la Société de colonisation du lac Témiscamingue. Il dirige les travaux de construction des Oblats.

L'influence des Oblats sur le Témiscamingue au 19^e siècle se remarque également par son encadrement religieux. Les Oblats et les Soeurs Grises, en poste au Témiscamingue depuis les années 1860, font de Ville-Marie le chef-lieu de leurs activités religieuses. Peu à peu, les deux communautés terminent les travaux de construction de leurs résidences. En 1889, les Soeurs Grises ajoutent une allonge considérable à leur hôpital, où elles demeurent. Les travaux se poursuivront l'année suivante.



La famille Jean-Marie Rannou arrivée de Bretagne en 1889. (Jean Rannou, collection privée)

TABLEAU NO 2: ARRIVÉE DE FAMILLES DE COLONS EN 1889

NOM DE L'HOMME	NOM DE LA FEMME	NOMBRE D'ENFANTS
<i>Palma Ranger</i>	<i>Alfrida Lachapelle</i>	4
<i>Joseph Bellehumeur</i>	<i>Elgérie Dufresne</i>	4
<i>Pierre Bruno</i>	<i>Marie Sicard</i>	2
<i>Eloge Deschênes</i>	<i>Georgianne Bruno</i>	3
<i>Louis Couturier</i>	<i>Elianore Leblond</i>	3
<i>Ben McKensy</i>	<i>Elizabeth Atkinson</i>	6
<i>Jean-Guillaume Legrand</i>	<i>Marie-Anne Ascouette</i>	6
<i>Jean-Marie Rannou</i>	<i>Françoise Legrand</i>	5
<i>Lactance Paquin</i>	<i>Adeline Beaudette</i>	5
<i>Antoine Girard</i>	<i>Alphonsine Lafrance</i>	9
<i>Augustin Dallaire</i>	<i>Héloïse Maltay</i>	4
<i>Anicet Saucier</i>	<i>Emilie St-Amand</i>	3
<i>Xavier Saucier</i>	<i>Odile Therrien</i>	-
<i>Joseph Barry</i>	<i>Hermine Dénommée</i>	-
<i>Joseph Bérubé</i>	<i>Emilie St-Amand</i>	3
<i>Xavier Vohle</i>	<i>Marie Bernard</i>	3
<i>Pierre Beauvais et sa famille</i>		
<i>Jacques Lapointe et sa famille</i>		
<i>La famille Montpetit</i>		

SOURCE: *Codex historicus de la mission Saint-Claude, vol. 3, 1886-1894*

pour relier les localités et les deux côtés du lac Témiscamingue. Les bateaux de bois de la première heure, tels le Météor et le Témiscaming, connaissent leur apogée au début du 20e siècle pour disparaître et céder leur place à ceux d'une autre génération, faits d'acier et servant à d'autres fins que le transport des passagers. Propriété de l'ICO., ils transportent les estacades de bois de Notre-Dame-du-Nord à Opémican; de là, ils prennent la direction du moulin à papier de la C.I.P. Certains règlements interdisent enfin à différents bateaux à moteur de circuler sur les eaux du lac Laperrière.

En complément à ce mode de transport, des chemins routiers relient les différentes localités du Témiscamingue. Les premiers chemins partent de Ville-Marie et se rendent aux nouvelles paroisses de colonisation et ce, dès les débuts de la colonie. Ville-Marie devient rapidement le carrefour de toutes ces routes.



L'autobus de la Compagnie Météor Transport de Ville-Marie. (Comité du Centenaire)

Le système routier et les ponts de Ville-Marie et Duhamel-Ouest

Dès 1888, le gouvernement du Québec entreprend la construction d'une série de routes reliant les différentes paroisses de colonisation. Ainsi, un chemin part de la Baie-des-Pères et rejoint les familles de colons établies à Saint-Bruno-de-Guigues. Puis un autre permet aux colons de la rivière Petite Blanche de parcourir plus facilement la distance les séparant de Ville-Marie. Les anciens chemins de chantiers sont aussi améliorés, comme c'est le cas pour le chemin des Quinze qui traverse le canton Duhamel d'ouest en est, en passant par Lorrainville, et se rend jusqu'à la Baie-Gillies.

A cette époque, les chemins sont faits de terre; le système de gravelage est encore inconnu. Les saisons de l'année imposent leurs caprices aux voyageurs qui empruntent ces routes. L'été et l'hiver, ils sont passables, tandis qu'à l'automne et surtout au printemps, ils se transforment en fondrières glaiseuses. L'amélioration de ces chemins se fait de deux façons, suivant le type de route. S'il s'agit d'un ancien chemin forestier, on l'améliore en faisant un trait de charrue de chaque côté pour servir de canal d'égouttement. Dans le cas des chemins de pénétration, le travail consiste à élargir la route en enlevant les souches trop rapprochées ou les grosses pierres laissées sur place faute de dynamitage.

Pendant l'hiver, les municipalités se chargent d'entretenir leurs chemins; le travail consiste à tracer des sillons dans la neige afin de permettre aux chevaux de circuler et aussi d'orienter le conducteur. Ce travail n'est pas sans poser de problèmes. En effet, les colons du Témiscamingue proviennent tant des diverses régions du Québec que de l'Ontario. Ils amènent avec eux différentes coutumes et habitudes. Ainsi, certains se promènent avec un attelage double, d'autres utilisent l'attelage simple.

Devant ce problème de non-uniformité des voitures voyageant au Témiscamingue, la Chambre de Commerce de Ville-Marie propose, en 1909, au Conseil de comté de faire des chemins doubles

et des chemins simples. Par exemple, on retrouve ces types de routes sur le lac Témiscamingue, entre Ville-Marie et Guigues, ou encore entre Ville-Marie et les localités situées du côté ontarien du lac Témiscamingue.

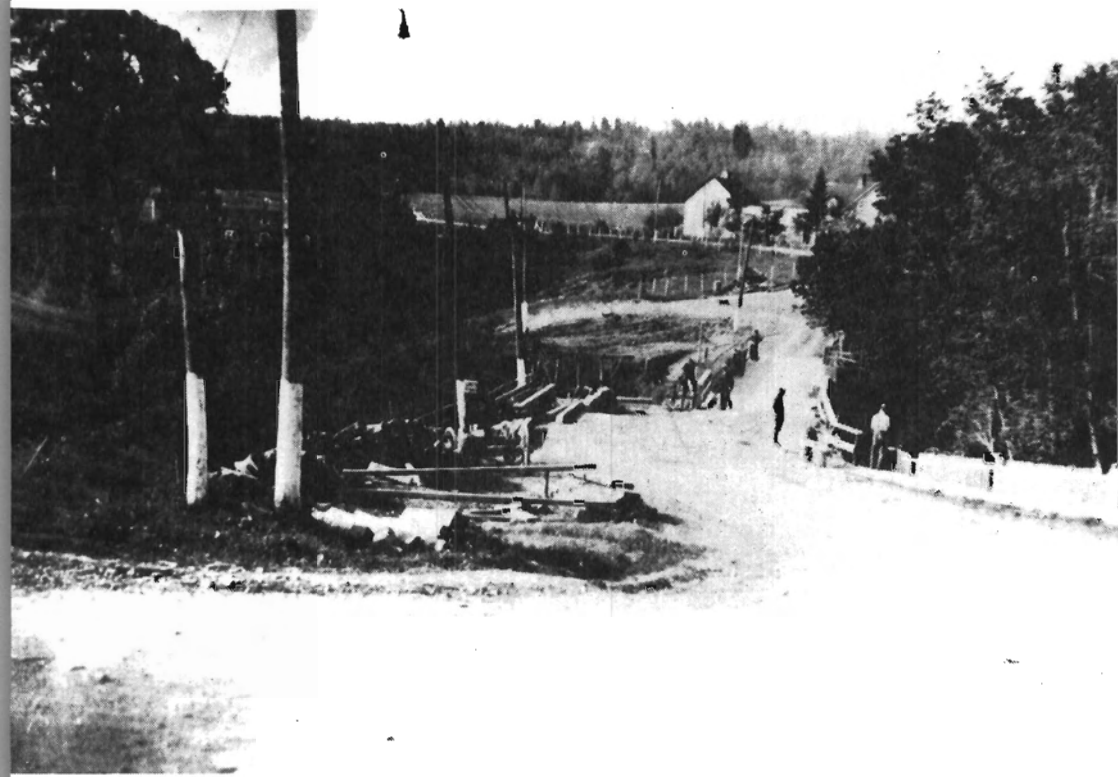
Outre ces chemins régionaux, des routes relient Ville-Marie à sa campagne et des ponts permettent de franchir les cours d'eau qui la traversent. En 1897, la Municipalité de Témiscamingue (qui regroupe à cette époque les cantons Duhamel et Laverlochère) adopte le procès-verbal du Dr Charles Alphonse Dubé, relativement au chemin projeté entre la Baie-des-Pères et le Fort-Témiscamingue. La Municipalité de Témiscamingue nomme M. Dubé, médecin à la Baie-des-Pères, surintendant spécial pour déterminer le tracé de ce chemin. Le Dr Dubé définit le trajet suivant :

'Ce chemin commencera sur le Numéro vingt à l'intersection Rue Augier et de la Rue Gendreau. Il formera la dite Rue Augier sur toute la largeur du lot vingt, de là il déviara à gauche pour monter la côte dans la coulée où se trouve actuellement un chemin, et rendu au sommet il tournera à droite pour suivre un ancien chemin de chantier qui est actuellement en usage. Ce chemin sera fait aussi droit que possible en suivant les plaques (blazes) que j'ai fait à divers endroits pour redresser le dit chemin. Ce chemin se terminera près des bâtisses de la Compagnie de la Baie d'Hudson à l'endroit appelé Fort Témiscamingue'.

Ses dimensions atteindront 36 pieds de largeur sur tout le parcours, sauf la partie du chemin qui forme la rue Augier qui aura 66 pieds de largeur, comme toutes les autres rues du village.

Les propriétaires des lots sur lequel il passe fournissent le terrain, en plus d'entretenir le chemin. Un pont en cèdre recouvert de terre sera fait sur la coulée no 11. En terminant, le Dr Dubé établit l'échéancier suivant pour la réalisation de ces travaux, à savoir que les travaux débiteront le 1er septembre 1897, un chemin passable en toute saison, de 15 pieds, devra être terminé le 1er juillet 1898 et le chemin tel que décrit ci-haut devra être terminé pour le 1er juillet 1900.

En 1899, la municipalité de Ville-Marie adopte des règlements à l'effet de construire deux ponts dans les limites du village. Un se situe près de l'hôpital et l'autre enjambe le ruisseau Beaudin en face de l'actuel hôtel Caroline.



Le pont du ruisseau Beaudin, près de l'actuelle Commission Scolaire Lac-Témiscamingue. (Comité du Centenaire)

Dans les années 1910, le Conseil Municipal de Ville-Marie procède à quelques changements en ce qui a trait aux routes et à leur entretien. D'abord, en 1911, la municipalité prend en charge l'entretien de tous les chemins auparavant à la charge des contribuables. Puis en 1913, elle fait macadamiser les chemins situés dans ses limites.

En septembre 1929, la municipalité de Duhamel-Ouest fait verbaliser le tracé d'un chemin reliant Ville-Marie au débarcadère de

l'Île du Collège. Elle nomme M. Louis Adélarde Léveill  pour d terminer ce trac , apr s consultation des principaux int ress s. M. L veill  d termine le trac  d'un chemin partant du bout de la route Michaud, pour c toyer le lac T miscamingue en direction nord-ouest et atteindre le d barcad re de l' le. D'une distance de 655 pieds, ce chemin a 36 pieds de largeur, nettoy , avec une surface carrossable de 15 pieds, exception faite du bout du chemin (pr s du c dre servant   attacher le traversier de l' le) qui mesure 40 pieds de large sur une distance de 100 pieds en direction sud et ce dans le but de permettre aux gens de tourner au bout du chemin.

Tel qu' nonc  dans le chapitre sur l'agriculture, les insulaires de l' le du Coll ge utilisent un traversier pour se rendre   la terre ferme dans Duhamel-Ouest. En 1947, la Chambre de Commerce et la municipalit  de Duhamel-Ouest obtiennent une subvention pour construire une jet e de pierres et remplacer le chaland.

Finalement, en 1945, la Chambre de Commerce de Ville-Marie fait des pressions aupr s du d put  provincial Nil E. Larivi re pour obtenir que le minist re de la Voirie octroie une subvention pour l'asphaltage des rues de Ville-Marie. En 1947, la Chambre obtient l'asphaltage des rues qui conduisent   la route 46 (actuelle route 101).

Donc, au fil des ans, les municipalit s de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest construisent des chemins et des ponts afin de permettre   leurs contribuables de circuler ais ment entre leurs domiciles et les services situ s au village. Les revendications de la Chambre de Commerce de Ville-Marie portent principalement sur la construction de routes r gionales et extra-r gionales, comme il en sera question dans le prochain chapitre.

Dans le secteur des communications, un autre point retient l'attention: la construction du chemin de fer de T miscaming   Angliers, avec embranchement pour Ville-Marie. Egalement, la Chambre de Commerce soumet   plusieurs reprises, au gouvernement du Qu bec, des projets de construction et de prolongement des voies ferr es, projets qui relieraient le T miscamingue au secteur minier de Rouyn.

Le chemin de fer: du rêve à la réalité

La question du chemin de fer a constamment préoccupé les principaux intervenants du développement du Témiscamingue. Dès 1885, le clergé demande la construction d'une ligne de chemin de fer de Mattawa au Long-Sault. Il faut attendre en 1899 avant de voir la réalisation de ce projet; à ce moment, le Canadien Pacifique prolonge sa voie ferrée, acquise de la Compagnie de chemin de fer du Témiscamingue en 1891, de Mattawa au pied du lac Témiscamingue. Puis, le gouvernement de l'Ontario construit un embranchement longeant la rive ontarienne du lac Témiscamingue pour atteindre le secteur minier de Cobalt.

Pendant ce temps, les promoteurs du Témiscamingue revendiquaient, mais en vain, le prolongement de la voie ferrée au coeur du Témiscamingue agricole. Les Oblats d'abord, appuyés ensuite par la Chambre de Commerce de Ville-Marie, font des pressions sur le gouvernement du Québec pour obtenir cette voie tant désirée. Ils obtiennent gain de cause et le chemin de fer s'étend sur tout le territoire à compter de 1924.

Les revendications de la Chambre de Commerce ne s'arrêtent pas là; elle souhaite qu'un chemin de fer relie le Témiscamingue aux régions voisines. Malgré des années de négociations, ses projets ne se réalisent pas. Quel est le processus de la construction du chemin de fer en 1922-1924? Y-a-t-il eu consensus sur le tracé à suivre? Depuis quand parle-t-on d'abandonner la ligne du Canadien Pacifique? Quels ont été les autres projets de construction de voies ferrées reliant le Témiscamingue à ses régions avoisinantes?

a) Le tronçon Témiscaming/Ville-Marie/Angliers

Le prolongement du chemin de fer, de Témiscaming (le Long-Sault à l'époque) à la section agricole de la région, constitue une des premières revendications de la Chambre de Commerce de Ville-Marie. En effet, en 1908, année de la fondation de cet organisme, celui-ci entreprend une campagne pour le prolongement du chemin de fer

auprès du gouvernement du Québec. La Chambre organise une délégation pour se rendre à Québec rencontrer le Premier ministre et le ministre de la colonisation; les délégués demandent au gouvernement d'accorder une subvention pour le prolongement de cette ligne, qu'ils jugent vitale pour le développement socio-économique du Témiscamingue.

L'organisme témiscamien s'adresse aux Chambres de Commerce de Montréal, d'Ottawa et de Hull, au Montreal Board of Trade et au Conseil municipal de Montréal; il explique le dossier et demande leur appui dans ce projet. La Chambre de Commerce de Montréal donne son appui à son homologue de Ville-Marie et demande au CP d'acquiescer à cette revendication. Un article, paru dans le quotidien La Presse en décembre 1908, dit qu'il est à l'avantage du commerce et de l'industrie de Montréal de construire ce chemin de fer puisque plus de 50% des marchandises importées par le Témiscamingue proviennent de Montréal.

L'argumentation des administrateurs de la Chambre de Ville-Marie se base principalement sur l'isolement que vivent le Témiscamingue et Ville-Marie une partie de l'année, l'hiver et le printemps, à l'époque où la navigation cesse pour faire place à la glace sur le lac Témiscamingue. De plus, ils déplorent qu'aucune route ne les relie aux autres villes de la province pendant cette période. Enfin, ils insistent sur le potentiel minier et agricole pour justifier cette construction.

Déjà, en 1908, la Chambre de Commerce croyait au potentiel minier de la région de Rouyn-Noranda. La Chambre tente alors de relier le Témiscamingue au marché de Montréal, tant pour importer des produits que pour exporter ses ressources naturelles, au lieu d'échanger avec les villes de l'Ontario, plus particulièrement avec Toronto.

Les efforts des directeurs de la Chambre portent fruits puisque le Canadien Pacifique décide en 1912, par l'entremise de sa filiale Interprovincial and James Bay Railway Compagny, incorporée en 1901, de prolonger sa voie ferrée sur le territoire témiscamien. Le CP construit le tronçon Témiscaming/Kipawa. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale vient interrompre la bonne marche de ce projet, deux ans après le début des travaux. Le CP suspend indéfiniment ses travaux de prolongement.

Il faut attendre le début des années 1920 pour que le Canadien Pacifique entreprenne de poursuivre la construction de la voie ferrée, travaux qui se termineront au pied du lac des Quinze, à Angliers plus précisément. En 1920, le Canadien Pacifique rend public le tracé projeté sur le territoire. Ce dernier soulève un tollé chez certains groupes et personnalités de la région.

Les premières critiques du tracé proposé par le CP proviennent d'un groupe de citoyens de Lorrainville. Dans un premier temps, ceux-ci accueillent avec grande satisfaction la construction du chemin de fer au Témiscamingue, ce qui leur permettra d'avoir accès à de nouveaux marchés pour leurs produits agricoles. Ensuite, ils acceptent le tracé en général, mais voient d'un mauvais oeil la construction d'un embranchement se rendant à Ville-Marie; cet embranchement se situe à environ trois milles au sud de Lorrainville.

Selon eux, la construction de cet embranchement d'une longueur de sept milles risque de retarder la progression du chemin de fer sur le territoire. Déjà, ajoutent-ils, Ville-Marie est avantagée par la navigation; pourquoi le chemin de fer doit-il absolument passer par là?

Les citoyens de Lorrainville et leur maire, Isidore Therrien, proposent que le chemin de fer desserve prioritairement les nouvelles paroisses de colonisation situées dans l'est du Témiscamingue, tels Fugèreville et Latulipe; si le chemin de fer passait dans ce secteur, il favoriserait l'ouverture de nouveaux cantons à la colonisation et donnerait naissance à de florissantes paroisses agricoles. Le 20 décembre 1920, environ 75 personnes signent et envoient une requête à M. E. Perreault, ministre de la Colonisation à Québec; ils lui demandent une rencontre avant le début des travaux et insistent sur le fait que le chemin de fer doit d'abord et avant tout desservir les besoins de la colonisation.

Pendant l'année 1921, un individu, sous le pseudonyme de Voyageur, envoie une série de 6 lettres ouvertes au quotidien *Le Devoir*, dans lesquelles il critique ouvertement le tracé choisi pour la construction du chemin de fer. Il réclame un chemin de fer au service de la colonisation, desservant d'abord les nouveaux centres de colonisation à l'est et au nord du Témiscamingue. Il craint que le gouvernement

veuille faire de Ville-Marie le terminus de cette nouvelle ligne et arrête les travaux dès que le chemin de fer atteindra cette localité.

Voyageur poursuit ses doléances et affirme que seul le chemin de fer peut faire avancer la colonisation de la région, qui stagne depuis une dizaine d'années, et ainsi freiner l'exode de la population qui frappe le Témiscamingue. Il termine en disant que, si le chemin de fer sert les intérêts de la colonisation du Témiscamingue, celui-ci se développera aussi bien que l'Abitibi et l'Ontario l'ont fait lorsque le chemin de fer fut construit chez elles.

Selon ces personnes, le chemin de fer doit être au service de la colonisation et elles remarquent que le nord de l'Ontario et l'Abitibi se sont développés lorsqu'ils ont été reliés aux grands centres par le chemin de fer. Or, elles oublient que les compagnies ferroviaires pensent d'abord à la rentabilité de leur entreprise lorsqu'elles investissent dans de telles constructions. De plus, une compagnie construit un chemin de fer lorsque la quantité de matières premières sur place le justifie; celui-ci sert d'abord à transporter les richesses naturelles, assurant ainsi la viabilité économique de cette ligne ferroviaire.

Ainsi, le Temiskaming and Northern Ontario Railway (T. & NO) construit un embranchement, du pied du lac Témiscamingue au secteur minier de Silver Centre et de Cobalt, permettant le transport des marchandises dans ce nouveau 'pays' et l'exportation du minerai vers les centres de transformation. Même chose pour l'Abitibi: le district Amos-La Sarre se colonise lors de la construction de la ligne du Transcontinental et, du coup, l'exploitation forestière débute. Lors du boom minier de la Faille de Cadillac (1924-1935), plusieurs villes apparaissent (Rouyn, Noranda, Cadillac et Val d'Or, pour ne nommer que celles-ci) et le Temiskaming and Northern Ontario Railway relie ces centres miniers aux centres de transformation du sud de l'Ontario.

Le prolongement du chemin de fer au Témiscamingue débute en 1922 et répond aux besoins des exploitants forestiers. Par la voie ferrée, ceux-ci atteignent rapidement le dépôt forestier central, situé à Angliers, et transportent aussi plus facilement le bois de pulpe acheté des cultivateurs des paroisses agricoles du Témiscamingue (Fabre, Béarn, Lorrainville...). Le chemin de fer répond aussi aux besoins du commerce de la région.

Lors de son prolongement de 1922-1924, le Canadien Pacifique obtient des concessions forestières dans les cantons Delbreuil, Chabert et Landanet, situés au nord du lac Simard. En septembre 1921, cette compagnie accorde le contrat des travaux de construction à la firme Taylor et Angus de North Bay. Les travaux débutent en octobre suivant et se font en deux étapes. Le premier tronçon compte 40 milles et relie Kipawa à Fabre. Le chemin de fer atteint cette localité en septembre 1922, un an après le début des travaux. Les travaux de la deuxième étape couvrent une distance de 38 milles, soit de Fabre à Laverlochère, incluant l'embranchement de Ville-Marie. En septembre 1923, le chemin de fer atteint Ville-Marie. De plus, cette construction donne naissance à deux localités au Témiscamingue: Laniel et Geoffroy.

Le Canadien Pacifique emploie des travailleurs du Témiscamingue pour cette construction. Lorsque la voie ferrée atteint le centre du canton Mazenod, plusieurs travailleurs profitent de l'occasion pour s'installer autour des quelques familles résidant à l'endroit dénommé aujourd'hui Laniel. L'arrivée de la première famille, celle de M. Denis, date de 1911; celui-ci se voit confier la tâche d'envoyer des rapports sur le niveau de l'eau du barrage sur la rivière Kipawa. Puis, graduellement, d'autres familles arrivent; le point culminant de l'arrivée de nouvelles familles date de 1923.

Pendant l'été, les hommes travaillent pour le Canadien Pacifique à la construction de la voie ferrée. L'hiver venu, ils prennent la direction des chantiers forestiers entourant le secteur de Laniel. Les travaux du chemin de fer terminés, la majorité des familles demeurent sur place et les moulins à scie de la localité fourniront du travail aux hommes.

L'ouverture de Geoffroy date des plans de colonisation des années 1930. Elle doit son nom à l'abbé Eugène Geoffroy, devenu prêtre domestique et aumônier des Frères de Saint-Gabriel de Ville-Marie jusqu'à sa mort le 12 juin 1951. L'abbé Geoffroy dirige un groupe de colons dans ce secteur du canton Baby; un petit hameau s'édifie à côté de la voie ferrée. Les hommes travaillent à la centrale hydro-électrique d'Angliers.

Les travaux débutent en 1922 et se terminent en 1924, lorsque la voie ferrée atteint le pied du lac des Quinze à Angliers. Le

chemin de fer dessert plusieurs localités: de Gendreau (Témiscaming) il atteint Kipawa, puis reprend sa course vers le nord au travers de la forêt, passe à Laniel, à Fabre, se dirige sur Béarn, puis, après quelques milles, il bifurque au sud de Lorrainville, à l'endroit nommé Gaboury, pour se rendre à Ville-Marie. La voie ferrée passe ensuite sur les terres agricoles des municipalités de Lorrainville et de Laverlochère, coupe le canton Baby, monte vers le nord-est et termine son tracé à Angliers. Le 10 mars 1924, le Canadien Pacifique inaugure cette nouvelle ligne du Témiscamingue, avec service régulier trois fois la semaine, les mardis, jeudis et samedis. Il érige une gare dans chacune de ces localités.

A la fin de l'année 1921, les Oblats vendent un terrain au Canadien Pacifique, à Ville-Marie, pour la construction de la gare de la localité. La compagnie ferroviaire procède à sa construction à l'automne 1923. L'aménagement intérieur comprend une salle d'attente à l'avant, le guichet, les toilettes et le logement du chef de gare. A l'arrière, se dressent les hangars pour entreposer la marchandise. En 1925, le Canadien Pacifique, sur invitation de la Chambre de Commerce, profite de la venue récente de l'énergie électrique dans la localité et ajoute ce service à sa gare de Ville-Marie.

Gare de Ville-Marie en hiver. (Lise Blais Boucher, collection privée)



En 1946 et 1947, la Coopérative agricole régionale construit des bureaux et un entrepôt à proximité de la gare de Ville-Marie. Pendant un an, elle demande au Canadien Pacifique de construire une voie d'évitement, de la voie principale à son entrepôt, mais sans résultat. Puis la Chambre de Commerce intervient dans ce dossier et, en 1948, le CP construit l'embranchement demandé par la Coopérative régionale.

Au fil des ans, d'autres services se greffent à la gare de Ville-Marie. En 1930, la Chambre de Commerce revendique et obtient un service de télégraphie d'une heure, le dimanche. En 1951, la Chambre fait ouvrir le bureau local à Ville-Marie pendant une heure le samedi.

Les organismes locaux et régionaux en développement socio-économique doivent se battre constamment pour maintenir le service ferroviaire à Ville-Marie. En effet, dès les années 1930, le Canadien Pacifique projette d'enlever le service de transport de marchandises, sur la ligne Kipawa/Angliers, parce que le transport longue distance par camions est en plein essor et concurrence le chemin de fer. La Chambre de Commerce intervient et obtient le maintien du service régulier.

Dans les années 1950, le service de transport des voyageurs est remis en question, sur la ligne du Témiscamingue, par le Canadien Pacifique. En 1957, ce dernier revient sur ses positions et décide de poursuivre le service des passagers. Ce n'est que partie remise. En octobre 1977, le Canadien Pacifique revient à la charge et dépose une requête demandant l'abandon de l'exploitation de la ligne entre Témiscaming (Gendreau) et Laverlochère; l'autre partie, jusqu'à Angliers, est déjà depuis quelques années abandonnée. Le gouvernement fédéral n'accède pas à cette demande.

Puis, à l'automne 1985, des audiences publiques se tiennent à Ville-Marie, suite à une nouvelle demande du Canadien Pacifique d'abandonner cette ligne. La compagnie allègue le faible achalandage et la non-rentabilité de cette section pour justifier ce démantèlement. Les organismes régionaux, telles la Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue et la compagnie Temfor de Ville-Marie, s'opposent au projet du CP et demandent un moratoire de quatre ans sur l'abandon

des tronçons Gendreau/Laverlochère et Ville-Marie. Ils s'appuient sur les projets futurs de développement de la région du Témiscamingue pour réclamer ce moratoire.

Finalement, en décembre 1985, la Commission des transports du Canada rend son verdict et recommande l'abandon de l'exploitation des tronçons mentionnés. Elle se base sur 1- les pertes financières de l'entreprise, entre 1981 et 1984, pour le maintien de cette ligne; 2- le fait que le Témiscamingue est relié au reste du Québec par la route 101; 3- le fait que le transport des produits forestiers et autres peut facilement se faire par camion; et 4- surtout, l'absence de prévisions de nouvelles demandes en transport ferroviaire pour les années à venir. Au cours de l'année 1986, le Canadien Pacifique abandonnera définitivement le transport par chemin de fer au Témiscamingue et enlèvera ses rails, posés entre 1922 et 1924. Ainsi se termine l'histoire du chemin de fer au Témiscamingue et à Ville-Marie.

Outre les problèmes de poursuite du service fret-passagers, un autre point caractérise cette partie de l'histoire de la région: les nombreux projets de construction de chemin de fer des citoyens pour relier le Témiscamingue aux régions avoisinantes, l'Ontario et l'Abitibi.

Les projets de construction de chemin de fer

La question du chemin de fer au Témiscamingue préoccupe au plus haut point les administrateurs de la Chambre de Commerce. Dès 1908, ils revendiquent la construction d'une ligne de chemin de fer vers le nord. Cette tentative marque le début des revendications et des pressions de la Chambre de Commerce de Ville-Marie pour la construction d'un chemin de fer. Elle obtient gain de cause, en 1922, lorsque le Canadien Pacifique construit une voie ferrée sur le territoire du Témiscamingue. La Chambre ne cesse pas pour autant ses revendications et propose à cinq reprises des projets de chemin de fer différents.

En 1908, les administrateurs de la Chambre forment une délégation et se rendent à Québec, en faisant une halte à Montréal pour convaincre les élus au Conseil municipal du bien fondé de la construction d'un chemin de fer au Témiscamingue. La délégation fait miroiter

l'augmentation des activités commerciales pour la région montréalaise advenant la construction d'une telle ligne ferroviaire. La Chambre de Commerce vise alors à relier Montréal au Témiscamingue et au district minier de Rouyn-Noranda.

A cette époque, le potentiel minier de ce secteur n'attire pas encore l'attention des investisseurs; les districts de Cobalt et de Kirkland Lake font, en effet, l'objet d'une exploitation intense. L'organisme témiscamien revient à la charge en 1927, cinq ans après les découvertes d'Edward Horne. La Chambre de Commerce voit un avantage, et pour son secteur agricole et pour les marchands de Montréal. D'abord, les agriculteurs pourraient atteindre facilement ce marché et, ensuite, Montréal pourrait devenir la métropole économique de ce nouveau secteur minier.

La Chambre de Commerce demande alors au Canadien Pacifique de continuer sa voie ferrée d'Angliers à Rouyn-Noranda pour ainsi profiter de l'important volume de transport et rentabiliser ses opérations dans la région. De plus, l'activité économique engendrée par la mise en valeur du secteur minier de Rouyn-Noranda profiterait à la région et à la province de Québec, au lieu de passer par l'Ontario et principalement par Toronto. Le Canadien Pacifique refuse d'investir dans ce projet. Le chemin de fer du Témiscamingue ne dépassera pas la localité d'Angliers.

Le Temiskaming & Northern Ontario Railway, créé en 1904 par le gouvernement ontarien, prolonge sa voie ferrée de Timmins à Rouyn-Noranda en 1927. La même année, le Canadien National construit un embranchement de Rouyn à Taschereau, reliant ainsi le nouveau district minier à la ligne du Transcontinental. Le potentiel minier de Rouyn est mis en valeur par des capitaux américains et ontariens. Ces investisseurs construisent une ligne de chemin de fer pour expédier leurs minéraux aux centres de transformation du sud de l'Ontario. Cette ligne passe par Cobalt et North Bay, par le T&NO, puis par le Canadien Pacifique.

En 1909 et en 1910, la Chambre de Commerce de Ville-Marie négocie avec le Haileybury Board of Trade et les dirigeants du Temiskaming & Northern Ontario Railway, pour obtenir la construction d'un chemin de fer reliant les deux rives du lac Témiscamingue. La

Chambre de Commerce propose le projet suivant: construire une ligne de chemin de fer de Cobalt en direction sud jusqu'à la vieille mission Saint-Claude, élever un pont entre la mission et le Fort-Témiscamingue du côté québécois, puis poursuivre le tracé du chemin de fer en passant par Ville-Marie, Guigues et Notre-Dame-du-Nord, jusqu'à la hauteur des terres, en Abitibi, où doit passer le Transcontinental.

Le projet est jugé trop ambitieux pour l'époque; néanmoins, pendant deux ans, les négociations entre la Chambre de Commerce de Ville-Marie et les dirigeants du T & NO. se poursuivent et aboutissent sur un projet plus modeste. En 1911, le T & NO. exploite un service de tramways électriques, entre Cobalt et New Liskeard, par l'entremise de sa filiale Nipissing Central Railway. La Chambre propose de continuer cette ligne de New Liskeard jusqu'à Notre-Dame-du-Nord et, de là, descendre le long du lac, en passant par Guigues et Ville-Marie, pour s'arrêter à Fabre. Ce projet comporte un deuxième volet: introduire l'électricité dans le secteur de Ville-Marie et dans les localités situées le long du tracé du tramway électrique.

Les dirigeants du T & N.O. acceptent ce projet et entreprennent les démarches pour le réaliser. En 1910, ils forment une filiale et demandent une charte au nom de 'Quinze and Blanche River Railway'. L'année suivante, les choses vont bon train et elle adopte le tracé final. Cependant, au printemps 1912, elle doit cesser ses travaux lorsque le Canadien Pacifique, via sa filiale Interprovincial & James Bay Railway, débute la construction du tronçon Témiscaming/Kipawa. Comme cette dernière compagnie a préséance sur le territoire du Témiscamingue, la compagnie Quinze and Blanche River Railway doit abandonner son projet. Ni le tramway ni l'électricité ne se rendront à Ville-Marie.

La Chambre de Commerce de Ville-Marie ne laisse pas décourager et poursuit ses activités, tout en préparant sa revanche sur le Canadien Pacifique. En 1929, les administrateurs de la Chambre proposent un tracé de chemin de fer aux dirigeants du Canadien National. Selon ce projet, le CN descendrait sa ligne de chemin de fer de Rouyn jusqu'à Angliers ou Ville-Marie, exproprierait l'Interprovincial & James Bay Railway (filiale du CP) et rejoindrait la ligne de Mattawa pour se raccorder à la ligne principale North Bay/Montréal. Dès l'offre reçue, les dirigeants du CN délèguent deux officiers pour

se rendre à Ville-Marie rencontrer les porte-paroles de la Chambre de Commerce. Malgré cette rencontre, on ne donne pas suite à ce projet parce qu'il ne s'avère pas rentable vu le faible achalandage; néanmoins, la visite des délégués du CN intrigue au plus haut point les dirigeants du CP.

S'employant activement à développer le Témiscamingue au niveau socio-économique, la Chambre de Commerce de Ville-Marie ne se laisse pas décourager malgré le peu de succès de ses démarches. Dans le but de favoriser la mise en valeur du dépôt de silicium du canton Guigues, la Chambre de Commerce propose, en 1931, la construction d'un embranchement de voie ferrée de Ville-Marie à l'emplacement de ce dépôt, sur les lots numéros 19 et 20 du rang II du canton Guigues, propriété de M. J.H. Mason.

La Chambre de Commerce met sur pied un comité de citoyens pour étudier l'opportunité de réaliser ce projet et le coût de sa réalisation. Elle demande leur appui aux conseils municipaux de Ville-Marie, de Duhamel-Ouest et de Saint-Bruno-de-Guigues. Tous trois acceptent et délèguent chacun trois personnes. Le comité se réunit à quelques reprises, mais on ne donne pas suite au projet.

En 1936, la Chambre de Commerce de Ville-Marie pilote un autre dossier visant la construction d'une voie ferrée reliant le Témiscamingue à l'Abitibi. Etant donné qu'aucune compagnie de chemin de fer (CN et CP) ne veut construire une voie ferrée d'Angliers à Rouyn, la Chambre de Commerce de Ville-Marie entend créer une nouvelle compagnie pour réaliser ce projet. Cette année-là, la Chambre demande au gouvernement du Québec de lui accorder une charte pour une nouvelle compagnie de chemin de fer, la "Témiscamingue & Abitibi Railway Company".

Cette compagnie projette de construire une ligne de chemin de fer d'Angliers à Rouyn-Noranda et, de ce point, la ligne se poursuivrait vers l'est pour atteindre Val d'Or et, de là, remonterait jusqu'à Senneterre. Cette voie ferrée permettrait aux agriculteurs de Ville-Marie et du Témiscamingue de se rendre plus facilement aux marchés de Rouyn et de Noranda pour écouler leurs produits. A cette époque, les agriculteurs peuvent atteindre ces marchés seulement l'été. De plus, ce chemin de fer relierait directement les districts minier (Rouyn-

Noranda) et agricole (Ville-Marie) à Montréal; celle-ci gagnerait de l'influence, au détriment de Toronto, sur l'économie régionale.

Plusieurs groupes s'opposent à ce projet. Un groupe du Lac St-Jean pense qu'il ferait avorter la construction d'une ligne Chibougamau/St-Félicien. Le Canadien National, de son côté, craint la concurrence d'un tel chemin de fer. Les Jeunesses Patriotes protestent contre ce projet puisque, pensent-ils, il aurait principalement pour effet de transférer l'activité commerciale de la région vers Toronto. Finalement, deux députés fédéraux s'élèvent publiquement contre l'obtention d'une charte à la Témiscamingue & Abitibi Railway; il s'agit de MM. Maybank et Hepburn, ce dernier représentant d'Ontario.

La Chambre de Commerce de Ville-Marie conclut sur ses mots:

'Le Lac St-Jean n'est pas dans un besoin immédiat de se créer de nouveaux marchés. Le Canadien National ne veut pas accommoder une région de colonisation et une région agricole. Si le projet du Pacifique Canadien ne se réalise pas, toute la région agricole, toute la région de colonisation du Témiscamingue demeureront dans l'isolement presque absolu. Si le Témiscamingue & Abitibi Ry. Co. ne traverse complètement le district minier de Rouyn, la province de Québec (et Montréal plus particulièrement) ne pourra jamais prétendre à une influence quelconque dans une région où se fondent de grandes espérances nationales.

Depuis plusieurs années, nos sociologues avertis répètent que nos communications ferroviaires, dans le Québec, sont insuffisantes. Est-ce le temps, alors qu'un projet est à la veille de se réaliser de crier à la concurrence? Au fond, n'est-ce pas pour dissimuler des intérêts étrangers? Faudra-t-il, encore une fois, admettre qu'Ontario a gagné la partie?'

Malgré une campagne bien orchestrée, la Chambre de Commerce de Ville-Marie ne réussit pas à convaincre les compagnies

ferroviaires de construire une nouvelle ligne de chemin de fer pour relier le Témiscamingue agricole au Témiskaming ontarien et à l'Abitibi minière. La non-rentabilité économique de ces projets explique le refus du CP et du CN de construire de nouvelles voies ferrées au Témiscamingue. La Chambre de Commerce s'adresse d'abord à une compagnie ontarienne (T. & N.O.) pour construire une voie ferrée et ainsi sortir de son isolement. Puis, elle voit le salut du côté du Québec et demande une liaison directe avec Montréal par chemin de fer.

Ses rêves ne se réalisent pas: améliorer les communications avec les régions avoisinantes et détourner l'activité économique vers Montréal, au lieu de Toronto. Le développement socio-économique de Ville-Marie et du Témiscamingue et les principales voies d'accès passent par l'Ontario. Le chemin de fer et la navigation relient les deux rives du lac Témiscamingue. Le courrier, entre autres, arrive d'abord à Haileybury, puis est acheminé par bateau à Ville-Marie. La Chambre de Commerce revendique dès 1908 un service postal quotidien pour Ville-Marie.

Le service postal

Les moyens de communication jouent un rôle majeur dans les relations avec l'extérieur; la qualité du service postal détermine celle de l'infrastructure routière. Au 19^e siècle, la navigation constitue le seul mode de transport pour atteindre le Témiscamingue. Le chemin de fer atteint le pied du lac Témiscamingue au tournant du siècle, puis gagne le lac des Quinze en 1924. Entre-temps, comment était acheminé le courrier jusqu'au Témiscamingue?

Le premier bureau de poste du lac Témiscamingue est situé au Vieux-Fort. Deux Algonquins assurent le service postal, trois fois la semaine, entre Mattawa et le Fort-Témiscamingue. L'été, ils empruntent la voie des eaux et transportent le courrier les mardis, les jeudis et les samedis. Il est fréquent qu'il soit en retard. L'hiver, ils se rendent à Mattawa avec des chevaux; les deux postiers algonquins passent par les grandes baies du lac Kipawa, sur une distance d'environ 150 kilomètres.

Au début des années 1880, les bateaux à vapeur font leur apparition sur le lac Témiscamingue et prennent en charge le service de

courrier pendant la période active de la navigation. Ils relaient le chemin de fer qui arrête sa course au pied de ce lac. Les chevaux assurent la relève pendant la période hivernale. La gelée et le dégel apportent avec eux des périodes d'isolement.

Le printemps et l'automne s'étirent sur une période de 3 à 7 semaines; pendant ce temps, les habitants ne reçoivent plus ni courrier ni journaux. Les rencontres de village constituent les seules sources de renseignements qui s'offrent aux citoyens de Ville-Marie et des environs. En 1904, la construction du chemin de fer du T. & N.O., de North Bay à Cobalt, vient rompre l'isolement. La poste arrive maintenant à Cobalt; puis, de là, un postier de Ville-Marie assure son transport jusqu'aux destinataires. Reste maintenant à améliorer la qualité du service.

La Chambre de Commerce de Ville-Marie prend en main ce dossier en 1908, année de sa fondation. Elle fait baliser le chemin de neige sur le lac Témiscamingue entre Ville-Marie et Haileybury. L'été, la navigation assure sans problème ce service qui, le printemps et l'automne, reste encore problématique au début des années 1910. Des ingénieurs réussissent à réduire l'isolement, apporté par ces saisons, à quelques jours. Ils utilisent une chaloupe munie de deux skis; deux ou trois hommes traînent cette embarcation sur la glace et transportent le courrier et des passagers. Lorsque la glace cède sous leur poids, ils sautent à l'intérieur de la chaloupe, sortent les rames et poursuivent leur route. Jusqu'en 1924, ce système rend de fiers services à la population de Ville-Marie et des environs. L'arrivée du chemin de fer vient régler une partie des problèmes.

Les trains du Canadien Pacifique se rendent à Ville-Marie seulement trois fois par semaine. Pour obtenir un service postal quotidien, plusieurs mesures sont mises à l'épreuve. Le Ministère des Postes essaie plusieurs solutions pour desservir quotidiennement la région. On alterne entre deux systèmes: l'utilisation simultanée du C.P. et du T. & N.O. et l'utilisation d'une seule entreprise ferroviaire. Cette solution s'avère désavantageuse pour les citoyens de Ville-Marie, puisque les trains du C.P. voyagent seulement trois fois la semaine, tandis qu'avec celui de l'Ontario, on revient au vieux problème de l'isolement printanier et automnal.

En 1926, la construction d'un chemin carrossable entre New Liskeard et Notre-Dame-du-Nord vient régler le problème du service postal quotidien. Un homme est embauché à titre de transporteur et assure la liaison entre New Liskeard et Ville-Marie. Il utilise des chevaux pour transporter le courrier. La même année, le bureau de poste de Ville-Marie envoie un sac quotidien spécial en direction de Témiscaming.

Peu à peu, le réseau postal local s'améliore. En 1909, la Chambre de Commerce obtient du Ministère des Postes à Ottawa un service postal quotidien entre Ville-Marie et Silver Center. L'année suivante, les localités de Fabre et de Laverlochère reçoivent à leur tour un sac de courrier quotidien. En 1930, le bureau de poste de Ville-Marie expédie chaque jour un sac vers le dépôt de la Riordon à la Baie-Gillies, à Fugèreville et à Latulipe. Deux ans plus tard, ce service atteint Mud-Lake (actuelle ville de Belleterre).

Pendant ces années, le bureau de poste de Ville-Marie joue le rôle de point central de distribution du courrier pour le Témiscamingue, sans en avoir officiellement le nom. En 1938, le Ministère des Postes accorde le service inter-régional quotidien et désigne Ville-Marie comme centre de distribution régional. A la fin des années 1950, la Chambre négocie pour obtenir la livraison postale par autobus entre Ville-Marie et Rouyn, avec une distribution dans les localités situées sur le parcours.

Devant l'augmentation du trafic postal, la Chambre de Commerce demande la construction d'un nouveau bureau de poste à Ville-Marie. En 1930, après deux années de négociations, le Ministère des Postes construit un nouveau bureau sur la rue Sainte-Anne, au coin de la rue Saint-Jean-Baptiste nord. Au début des années 1970, le gouvernement fédéral relocalise le bureau de poste dans son nouvel édifice, qui abrite également le Centre de main-d'oeuvre local, sur la rue Notre-Dame-de-Lourdes, à l'angle de la rue Saint-Gabriel. Il s'élève sur l'emplacement de la salle paroissiale, détruite par un incendie auparavant.

Ville-Marie peut également s'enorgueillir d'avoir eu un bureau des douanes entre 1909 et 1914. Les administrateurs de la Chambre de Commerce négocient l'ouverture de ce bureau pour répon-

dre aux besoins des quelques familles d'origine européenne établies à Ville-Marie. Parmi ces familles, se trouvent les Rannou venus de la Bretagne en 1889, le baron de Kervin arrivé à Ville-Marie vers 1910 avec sa famille, le comte de St-Laon, les Legrand, les McCann...

Bref, les moyens de communications s'améliorent graduellement et cette amélioration se reflète sur les services offerts à la population de Ville-Marie, dont le service postal. D'autres changements viennent bouleverser le mode de vie des citoyens de cette localité dans le premier quart du 20e siècle; il s'agit de l'implantation du système téléphonique et de l'électricité.

Les services d'utilité publique.

a) Le téléphone

Dès le début du 20e siècle, Ville-Marie se dote de services publics. Le téléphone gagne les foyers de la localité en 1906, tandis que l'électrification se fait en 1925, après un premier projet avorté en 1909. Encore une fois, ce 'progrès' nous vient de New Liskeard, située du côté ontarien du lac Témiscamingue.

Vers 1904, un premier système téléphonique relie Lorrainville et Ville-Marie; il porte le nom de 'tronçon Bellehumeur'. En 1906, la compagnie de téléphone Northern construit une ligne entre New Liskeard et Ville-Marie, en passant par Notre-Dame-du-Nord et Saint-Bruno-de-Guigues. L'année suivante, elle étend son réseau à Lorrainville avec l'achat du tronçon Bellehumeur. En 1908, la Chambre de Commerce de Ville-Marie fait des pressions auprès des hommes d'affaires de la région pour qu'ils investissent dans le réseau téléphonique témiscamien. Cette année-là, le réseau s'étend de Lorrainville à la Baie-Gillies, en passant par Laverlochère.

La Compagnie Northern charge les tarifs suivants à ses abonnés: la location annuelle d'un téléphone s'élève à 20,00\$, un appel à Saint-Bruno-de-Guigues coûte 0,25\$ et à Notre-Dame-du-Nord, 0,35\$. En 1908, elle augmente la location annuelle de 5,00\$, tandis qu'elle

uniformise le coût des appels extérieurs à 0,25\$; les appels à Lorrainville sont gratuits, puisque la compagnie considère cet endroit comme faisant partie du circuit local.

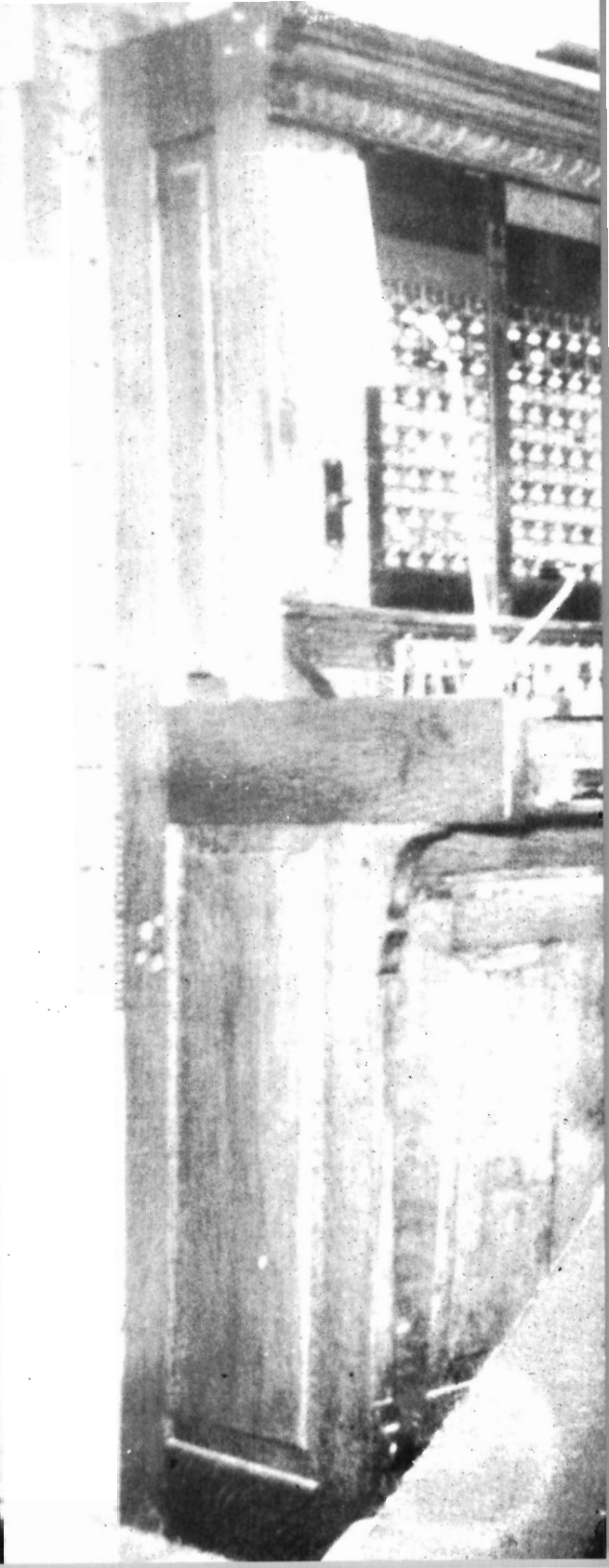
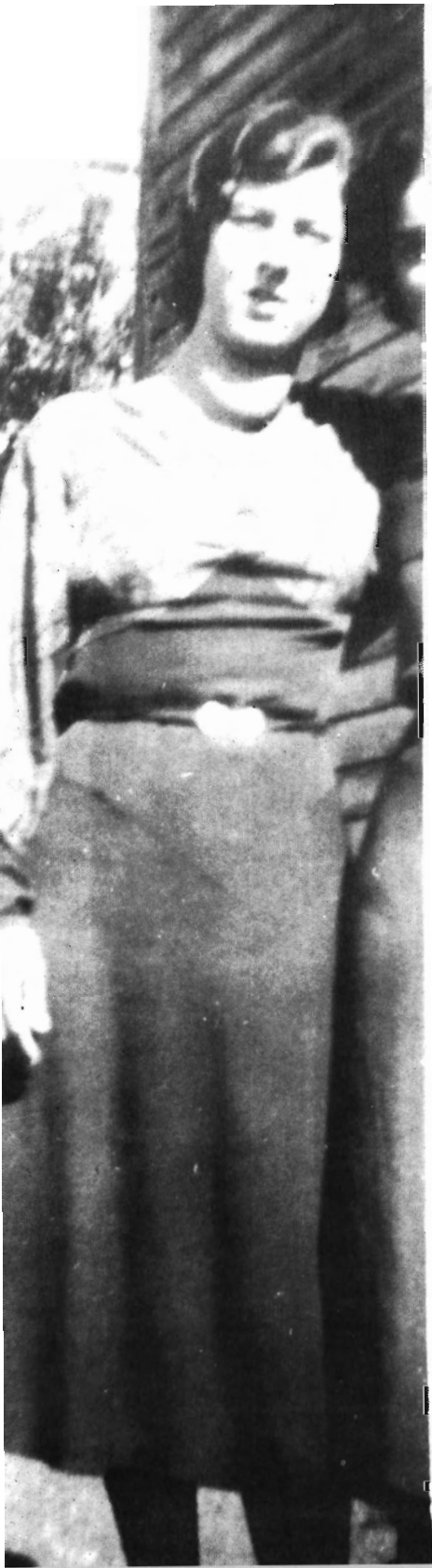
En janvier 1920, une compagnie téléphonique témiscamienne se forme sous l'initiative d'un groupe d'hommes d'affaires de la région et des Oblats de Marie-Immaculée. La compagnie de Téléphone du Nord Ltée fixe son siège social à Notre-Dame-du-Nord. Elle achète les installations déjà en service, les lignes téléphoniques de cette localité et celles reliant cette dernière à Guérin, Nédelec et Notre-Dame-des-Quinze.

La compagnie de Téléphone du Nord construit également une ligne jusqu'à Fabre, en passant par Guigues et Ville-Marie. Un embranchement part de Saint-Bruno-de-Guigues et permet aux citoyens de Saint-Eugène-de-Guigues de bénéficier de ce service. De Ville-Marie, un autre embranchement se dirige en direction est et dessert Lorrainville, Béarn, Laverlochère, Fugèreville et Latulipe.

Le 10 avril 1926, la compagnie de Téléphone du Nord signe un bail et inaugure son premier central téléphonique à Ville-Marie. Jérémie Gaudet loue 2 appartements de sa maison, sur l'actuelle rue Saint-Jean Baptiste nord (propriété aujourd'hui de M. Lucien Girard), au coût de 120\$ par année. Mme Blanche Fleury est la première chef téléphoniste.

Dès 1906, les citoyens et les citoyennes de Ville-Marie bénéficient du service téléphonique. La jeune colonie se développe et prend de plus en plus l'aspect d'un village. La venue de l'électricité viendra elle aussi bouleverser le mode de vie d'antan.

Le premier central téléphonique de Ville-Marie et une opératrice, Mme Bernadette Marois Arseneault. (Comité du Centenaire)



b) L'électricité

En 1909, le projet d'électrifier le village de Ville-Marie circule et se discute. Ce projet prend naissance en même temps que celui de poursuivre la voie des tramways électriques de New Liskeard à Ville-Marie, via Notre-Dame-du-Nord. D'une pierre, deux coups: l'électricité ferait son entrée en même temps que les tramways. Il s'agit donc de poursuivre la ligne de transmission électrique, de New Liskeard à Ville-Marie, et, également, d'électrifier les localités situées sur le parcours.

Finalement, ce projet ne se réalise pas; quoiqu'il en soit, le projet de la compagnie T. & N.O. consiste à construire une ligne de transmission, puis des entrepreneurs locaux se chargeraient d'installer le système d'électricité dans les villages. A cette fin, en mars 1909, M. Eusèbe Gauthier, un industriel du canton Guigues, soumet au Conseil Municipal de Ville-Marie le projet d'installer un système d'éclairage dans les limites de la localité.

Dans une lettre datée du 5 mars 1909, M. Gauthier demande au Conseil Municipal une franchise pour sa compagnie et une exemption de taxes pour une période de 25 ans et, en retour, il s'engage à former une compagnie afin d'électrifier le village et de charger un taux raisonnable aux clients. Le 15 mars 1909, le Conseil Municipal adopte un règlement à cet effet, jugeant ce projet à son avantage. Il accorde à M. Gauthier une franchise et l'exclusivité de ce service, en plus d'une exemption de taxes municipales pour une période de 20 ans. En retour, le Conseil Municipal de Ville-Marie pose ses exigences. Il fixe les tarifs que M. Eusèbe Gauthier ne devra pas dépasser:

'Pour les premières 5 lampes de forces de 16 chandelles et 120 volts à raison de \$5,00 chacune par année. Pour les 10 lampes subséquentes de même force à raison de \$4,00 par année chacune. Pour toute autre lampes de même capacité en sus de 15 à raison de \$4,00 par année chacune. Pour chaque lampe de 8 chandelles de force, à raison de un centin par jour chacune'.

Cette entente stipule que M. Gauthier doit poser des poteaux en cèdre le long des rues et des chemins publics de Ville-Marie. L'installation doit être faite de la manière la plus sécuritaire possible afin de protéger la population. Toutes responsabilités incombent à l'entrepreneur. Les clients paieront seulement les matériaux et l'installation intérieure dans leur résidence.

Le Conseil Municipal de Ville-Marie accorde ces franchises et exemptions de taxes pour 20 ans, à condition que M. Gauthier remplisse certaines autres conditions. Son système d'éclairage doit entrer en service au plus tard le 1er décembre 1909; il doit toujours le fournir, exception faite de bris ou d'accident. Le Conseil Municipal se réserve le droit d'annuler ce règlement si l'entrepreneur cesse d'offrir son service d'électricité pendant 6 mois.

Finalement, ce projet ne se réalise pas; fort probablement, Eusèbe Gauthier comptait sur la venue du tramway pour profiter du courant électrique et ainsi desservir les habitations des citoyens de Ville-Marie. Or la voie des tramways n'est pas prolongée jusqu'au Témiscamingue québécois. Quoiqu'il en soit, Ville-Marie continue d'utiliser son système d'éclairage au pétrole.

En 1908, les rues de Ville-Marie comptent une demi-douzaine de lampadaires à pétrole pour leur éclairage. Le mot est vite dit, puisque ces lampes fonctionnent environ une heure par soirée. Chaque soir, un employé municipal fait la tournée des lampadaires pour les allumer. Il nettoie le globe de verre qui protège la lampe à pétrole des vents, puis allume celle-ci. La flamme dure environ une heure, puis disparaît sous le globe noirci par la fumée. Le principe de l'éclairage public est ainsi lancé. Ce système se poursuit jusqu'au milieu des années 1920.

En 1924, la Chambre de Commerce lance l'idée d'acheminer l'énergie électrique de la rivière Montréal, en Ontario, au village de Ville-Marie. L'année suivante, un groupe d'hommes d'affaires de Ville-Marie fonde la Compagnie Electrique de Ville-Marie et entreprend les démarches pour doter le village de l'électricité.

Le barrage de la rivière Montréal appartient à la Northern Ontario Power (filiale de la Canada Power and Paper) et alimente le

secteur minier de Cobalt et d'Haileybury. Il suffirait aux promoteurs du projet de construire une ligne de transmission, à partir de celle de la Northern Ontario Power, jusqu'à la mission Saint-Claude, de la traverser au Vieux-Fort et, de là, l'amener au village de Ville-Marie.

A la fin de 1924, la Compagnie Electrique de Ville-Marie débute les travaux de construction de sa ligne du côté ontarien. En février 1925, elle demande une franchise à la municipalité de Duhamel-Ouest pour transporter l'énergie électrique sur son territoire, du Fort-Témiscamingue au village de Ville-Marie. Le conseil de Duhamel-Ouest la lui accorde, ainsi qu'une exemption de taxes municipales pour une période de 20 ans. Le conseil considère l'équipement de la compagnie comme étant des biens meubles, par conséquent non imposable. En retour, la compagnie s'engage, à ses frais, à défricher complètement l'espace nécessaire à sa ligne de transmission, à son installation et à son entretien. La Compagnie Electrique demande également aux Oblats de lui vendre le droit de passage sur les lots Pelletier, Beaudry et Moffette, situés en Ontario (site de la mission Saint-Claude). En mai 1925, les Oblats décident de lui vendre ce droit.

En mars 1925, le Conseil Municipal de Ville-Marie adopte un règlement relatif à l'obtention d'une franchise et à l'électrification du village par la Compagnie Electrique de Ville-Marie. Par ce règlement, le Conseil accorde à cette compagnie la permission d'installer, de développer, de mettre en service et d'entretenir le matériel nécessaire à la transmission de l'énergie électrique dans la municipalité de Ville-Marie. De son côté, la Compagnie Electrique s'engage à fournir ce service pour une période de 20 ans, du crépuscule à l'aurore, pendant tous les jours de l'année. L'installation initiale de la compagnie se compose d'au moins vingt-cinq lampes d'une capacité de 100 watts chacune; pour ce service, la municipalité de Ville-Marie paie 21,00\$ par lampe, par année. Si la compagnie installe trente-et-une lampes et plus, le prix sera réduit à 20.00\$.

Les deux parties se partagent les responsabilités quant à l'installation du système électrique. La municipalité de Ville-Marie défraie les coûts relatifs à l'installation et à l'équipement et fournit les lampes. En retour, la Compagnie Electrique entretient à ses frais cette ligne et la municipalité se charge de remplacer les lampes. Le Conseil Municipal accorde à la compagnie l'exclusivité de la distri-

bution de l'énergie électrique dans ses limites, pour une période de 20 ans, et s'engage à ne pas acheter et ne pas utiliser de courant électrique d'autres compagnies. Elle l'exempte de toutes taxes municipales pour 20 ans, exception faite des taxes sur les immeubles. La municipalité considère l'équipement de la compagnie comme des biens meubles, donc non imposable.

Enfin, le Conseil Municipal fixe un échéancier à la Compagnie Electrique de Ville-Marie. Elle doit avoir terminé l'installation de la ligne et fournir un service d'électricité vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le ou vers le 1er septembre 1925. La Compagnie Electrique respecte son contrat et son échéancier; elle alimente en électricité le village de Ville-Marie dès septembre 1925. L'énergie 60 cycles provient du barrage de la rivière Montréal, en Ontario. En 1930, la Northern Quebec Power (filiale de la Canada Power and Paper et cousine de la Northern Ontario Power) se porte acquéreur de la Compagnie Electrique de Ville-Marie et de ses installations. Elle poursuit l'approvisionnement en électricité de cette localité, première à recevoir le courant électrique au Témiscamingue.

Ainsi, en 1925, Ville-Marie compte un nouveau service d'utilité publique, l'électricité, qui s'ajoute au téléphone et au système d'aqueduc et d'égouts, construit au début des années 1910.

c) Le système d'aqueduc et d'égouts.

Ville-Marie doit son premier système d'aqueduc et d'égouts au Frère Moffette. Il date des années 1890 et dessert les bâtiments des communautés religieuses de la rue Notre-Dame nord: l'église, le presbytère et l'hôpital. Quelques résidents, situés sur le parcours, profitent eux aussi de ce service.

La majorité de la population puise son eau potable dans un baril de bois; les gens en placent un sous une gouttière et récupèrent ainsi l'eau de pluie. Les Villemariens comptent également sur un système de distribution d'eau potable. M. Hyacinthe Madore assure ce service avec un gros cheval noir et une charrette contenant un tonneau à mélasse de 60 gallons. Madore s'approvisionne à même l'eau du lac.

Rendu aux domiciles de ses clients, il déverse l'eau dans un baril entreposé dans une remise. Ce système prévaut au 19^e siècle et se poursuit dans la première décennie du 20^e siècle.

Le système d'aqueduc et d'égouts s'améliore lentement, grâce à l'action du Conseil Municipal de Ville-Marie. Ainsi, le 17 octobre 1902, les conseillers municipaux passent un règlement à l'effet de construire un canal ou un drain souterrain du côté sud de la rue Sainte-Anne, de l'angle de la rue Notre-Dame jusqu'au lac Témisca-mingue. Ce canal prolonge celui du Frère Moffette, déjà en service du côté est de la rue Notre-Dame. Les tuyaux de ce nouveau drain sont faits de madriers de 2 pouces et le passage mesure 5 pouces carrés. La municipalité dirige les travaux de construction et les utilisateurs en défraient le coût de construction.

Il faut attendre l'année 1908 avant que la municipalité de Ville-Marie construise un système d'aqueduc couvrant la presque totalité de son territoire. Cette démarche s'échelonne sur quelques années. En effet, un premier projet de construction d'aqueduc voit le jour en 1906, lorsqu'un groupe de citoyens de la localité présente une requête au Conseil Municipal demandant un tel service. Le Conseil accepte cette requête et décide de passer à l'action. Il projette la construction d'un système d'aqueduc dans quelques rues du village. Selon les plans, la prise d'eau se situe sur le lot no 18 du rang IV du canton Duhamel et gagne le village en ligne droite; il s'étend sur la rue Saint-Gabriel du sud au nord, bifurque à la rue Sainte-Anne en direction ouest et couvre la rue Notre-Dame jusqu'à l'hôpital.

Le Conseil Municipal évalue ce projet de construction à 20 000\$. Il accepte de contracter un emprunt pour couvrir les frais de cette entreprise. Pour financer la construction, il veut émettre des obligations, au fur et à mesure que les travaux le nécessiteront. Faute d'argent, le Conseil doit abandonner momentanément ce projet. L'idée de la construction d'un système d'aqueduc referra surface deux ans plus tard.

Le 10 mars 1908, le Conseil Municipal discute à nouveau de l'opportunité de doter les Villemariens d'un tel service. Les conseillers sont unanimes et approuvent ce projet. Ils décident que le système d'aqueduc couvrira la partie la plus populeuse du village et servira les

fins domestiques, commerciales et industrielles, en plus de la protection contre les incendies. Lors de la même séance, les conseillers votent en faveur de la construction d'un système d'égouts, lorsque le budget le permettra.

Le Conseil emprunte la somme de 27 000\$ (montant prévu pour la réalisation de ce projet) et s'engage à construire et entretenir ce service. En retour, il charge un tarif annuel aux utilisateurs: 'Un cabinet sans égoût \$13 00, un cabinet avec égoût \$15 00, un cabinet supplémentaire \$3 00, water-closet \$3 00, bain \$2 00, cheval \$2 00, vache \$1 00, tuyau à main \$1 00, hôtels \$75 00, couvents \$50 00'. Cette taxe est payable deux fois par année, le 1er mai et le 1er novembre. Le Conseil se réserve le droit de fermer l'eau à quiconque refusera ou négligera de payer cette taxe.

Les travaux de construction se poursuivent et le Conseil Municipal de Ville-Marie offre un nouveau service à ses contribuables. Si un système d'aqueduc dessert les demeures, il n'en va pas de même pour le système d'égouts. Les toilettes les plus populaires demeurent encore les fameuses 'bécosses'. En avril 1915, le Conseil Municipal légifère afin de purifier l'air ambiant: il oblige les utilisateurs, sous peine d'amende, à nettoyer leurs 'bécosses' deux fois par année (en mai et en septembre); elles se situent généralement à l'arrière de la demeure principale.

Finalement, en juillet 1914, les conseillers municipaux votent par règlement la construction d'un système d'égouts pour les rues de Ville-Marie. La municipalité s'engage à défrayer les coûts de construction et d'entretien de ce système et impose, en retour, une taxe de 1 00\$ par année aux propriétaires de lots bâtis dans les limites du village. Pour mener à terme ce projet, le Conseil emprunte 22 000\$. Ainsi, le village situé à l'arrière de l'église possède son système d'aqueduc et d'égouts. Le réseau qu'il couvre s'agrandira au fur et à mesure que de nouveaux développements spaciaux le commanderont.

Les médias régionaux: CKVM et Le Témiscamien

Les médias parlé et écrit occupent une place de choix dans l'histoire des communications au Témiscamingue et à Ville-Marie. Le

poste de radio CKVM et le journal Le Témiscamien ne sont pas les premiers du genre dans la région. Dès 1925, les gens captaient sur leur radio, des postes de l'extérieur, notamment de l'Ontario et de Montréal. La faible qualité de la réception incite des organismes régionaux à mettre sur pied leur propre poste de radio local.

Au niveau de l'écrit, un premier journal informe la population de la région; il s'agit du Progrès du Témiscamingue, fondé dans les années 1950, propriété du journal Le Droit d'Ottawa. Il dessert les régions de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue. Puis, au début des années 1970, un groupe dynamique met sur pied à Ville-Marie le premier journal typiquement témiscamien.

Ces deux médias de communication présentent des caractéristiques communes: tous deux représentent la volonté du milieu de rompre l'isolement de la région dans le domaine de la radiodiffusion et dans le secteur de l'information écrite. Malgré le contexte identique dans lequel ils se développent, ils voient le jour à environ 25 ans d'intervalle et plusieurs particularités marquent leur histoire.

a) La naissance de Radio-Témiscamingue Inc.

Dès 1934, la Chambre de Commerce de Ville-Marie demande à la société Radio-Canada d'établir une station de son réseau au Témiscamingue. Puis, elle s'adresse au ministère des Transports à Ottawa et formule la même demande. Le député de Pontiac à la Chambre des Communes, M. Charles Bélec, appuie la Chambre de Commerce dans ce dossier, mais en vain.

Après une dizaine d'années de négociations et de pourparlers, les revendications de cet organisme portent fruits. Après la visite d'un inspecteur du Ministère fédéral des Transports, ce dernier constate que la réception radiophonique est presque nulle. Il recommande l'emplacement de Ville-Marie pour installer l'émetteur, alléguant la forme du lac Témiscamingue et la qualité du terrain dans cette localité.

En 1948, le Ministère des Transports autorise la fondation d'un poste de radio privé à Ville-Marie. Le 23 novembre 1948, le

gouvernement du Québec émet des lettres patentes au nom de Radio-Témiscamingue Incorporée, avec un capital social de 999 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 100\$ chacune. Finalement, Radio-Témiscamingue obtient une licence d'émission radiophonique le 11 avril 1949.

La fondation de ce poste de radio revient à l'initiative de la Chambre de Commerce, du clergé témiscamien et de la population des Témiscamingue québécois et ontarien. Parmi les actionnaires, on retrouve des professionnels, des hommes d'affaires, des marchands, des membres du clergé, des cultivateurs et des journaliers. En 1955, cinq ans après son ouverture officielle, la compagnie comptait 700 actionnaires.

Radio-Témiscamingue tient sa première assemblée générale le 3 février 1949; les actionnaires élisent alors le premier conseil d'administration. Il se compose du Dr Philippe Chabot de Lorrainville, président, de MM. Joseph-Albert Perron, de Nédélec, vice-président, Augustin Chénier, de Ville-Marie, secrétaire-trésorier, Jacques Demers, de Val d'Or, directeur-gérant (Louis Bilodeau le remplace à titre de gérant en septembre 1950), et Philippe Fournier, de Saint-Eugène, Paul-O. Goulet, de Fabre, Bruno Gélinas, de Saint-Bruno-de-Guigues, et Hervé Leblanc, de Notre-Dame-du-Nord, tous quatre administrateurs.

Le 7 janvier 1950, Radio-Témiscamingue inaugure officiellement sa station de radio; cette journée-là, CKVM diffuse sa première émission à ses auditeurs du Témiscamingue et du nord-est ontarien. La cérémonie d'inauguration réunit les membres du conseil d'administration, quelques personnalités, dont MM. Nil Larivière, député provincial, Maurice Lavigne, maire de Ville-Marie, le père Charles Laberge, omi., curé de Ville-Marie, et l'abbé Louis-Zéphirin Moreau, curé de Saint-Bruno-de-Guigues.

Après quelques mots de ces derniers, des artistes invités prennent la relève et divertissent les auditeurs. On retrouve Huguette Laporte, Roland Barrette, Gérald Guimond et Rachel Perron. M. Jacques Tremblay anime cette émission et M. Rock Demers agit à titre de technicien.

CKVM établit sa programmation quotidienne, composée des émissions 'Bavardage musical' à 9.00 heures avec le personnel du

poste, 'Causons mesdames' à 11.00h. animée par Mme Alice Dessureault Ethier et 'Le Témiscamingue rural' à 12.30h. sous la direction des agronomes locaux. Le jeudi à 20.00h., Victor Dubrûle anime 'Tournoi', réunissant des panelistes de diverses localités; le 'Radio Théâtre' est présenté par les artistes animateurs de CKVM, le jeudi à 20.30h.; les 'Troubadours de CKVM' prennent l'antenne le vendredi à 20.30h.; Mlle Yvette Filteau (Mme Benoit Gosselin) anime 'Rêvons dans l'ombre' le lundi à 20.00h.

D'autres émissions s'ajoutent à cette programmation: 'Radio-Jeunesse' le samedi à 10.00h., animé par des jeunes de 4 à 12 ans, 'Regards sur le monde' avec Marcel Ladouceur, 'Forum d'éducation' le dimanche à 12.45h. avec des invités locaux, puis à 17.30h 'Forum de la langue française' avec Guy Burelle et 'Poésie' diffusée à 21.30h. avec l'animateur Louis Bilodeau.

A celles-ci, d'autres s'y greffent: la prière du matin et du soir et le 'Radio-Hockey' animé par Louis Bilodeau. La radiodiffusion des célèbres Pageants à la montagne de la grotte de Ville-Marie compte plusieurs auditeurs. Ces pageants sont joués en 1952, 1953, 1954 et 1955. Guy Burelle signe les textes et la réalisation de ces émissions.

Les émissions radiophoniques à CKVM englobent plusieurs aspects de la vie socio-économique de Ville-Marie et du Témiscamingue. L'agriculture, la religion, l'économie, l'actualité, la littérature, le sport, les jeunes, les femmes et la culture se succèdent sur les ondes à tour de rôle. De plus, une équipe d'animateurs participe à la vie culturelle de Ville-Marie et des autres localités.

Deux troupes de divertissements se partagent le temps d'antenne réservé au domaine culturel: la Troupe CKVM et les Troubadours CKVM. La première se compose de Louis Bilodeau, Alice Ethier, Dr Emile Gaboury, Cécile Beulac, Yvette Filteau et Jacques Tremblay. Elle réunit un groupe de chanteurs, comédiens, diseurs, et présente des spectacles de variétés. D'un autre côté, Paul Beauséjour, Yvon Lemire, André Beauséjour, Gérald Guimond, Aimé Robitaille et Paul Bélanger forment le groupe de musiciens et de chanteurs Les Troubadours.

Louis Bilodeau, gérant du poste de radio, organise une tournée des localités du Témiscamingue avec les deux groupes culturels;

Louis Bilodeau, gérant du poste CKVM. (Frère Paquette, collection privée)



cette tournée s'effectue dans le cadre de la campagne de financement de la compagnie Radio-Témiscamingue en 1952. Les comédiens et les comédiennes se déplaçaient alors d'un village à l'autre et présentaient leur spectacle, dans le but d'inciter et de sensibiliser la population à investir dans leur station radiophonique.

Pendant ses deux premières années d'opération, CKVM diffuse uniquement de la programmation régionale. Au mois d'août 1953, Radio-Témiscamingue s'affilie au réseau Radio-Canada. En plus d'offrir un nouveau service aux Témiscamiens, l'affiliation au réseau d'Etat permet à la direction de CKVM de réduire la programmation locale, d'apporter des modifications dans le personnel et d'abaisser ses frais. En octobre 1954, le gérant du poste, Louis Bilodeau, embauche le premier animateur local, Armand Fontaine.

L'évolution de Radio-Témiscamingue l'amène à améliorer son équipement; en août 1961, la compagnie installe un nouvel émetteur pour le poste de radio CKVM. Ainsi, elle augmentera sa puissance de diffusion de 1 000 watts à 10 000 watts. En 1962, le Ministère des Transports accorde cette augmentation de la puissance de l'émetteur qui entre en service peu après cette autorisation.

Dès sa fondation et pendant toute son histoire, deux préoccupations reviennent constamment à l'ordre du jour du conseil d'administration de CKVM. Il s'agit des difficultés financières et des projets de fusions/ventes de cette station à des intérêts économiques de l'extérieur de la région.

En juin 1950, après six mois d'activités, Radio-Témiscamingue se retrouve aux prises avec de sérieux problèmes financiers. Les actionnaires et la population étudient la possibilité de vendre le poste CKVM. Le clergé, notamment deux ardents promoteurs de cette entreprise, les chanoines Louis-Zéphirin Moreau et Louis-Charles Côté, s'oppose à cette vente et continue à croire en CKVM, né d'un projet coopératif. Ces deux prêtres insistent sur la nécessité que le poste de radio demeure la propriété des Témiscamiens. Ils se tournent du côté du gouvernement du Québec et obtiennent l'autorisation d'émettre 500 nouvelles actions ordinaires de 100\$ chacune.

La campagne de financement, organisée par Louis Bilodeau en 1952, a pour thème 'CKVM nous appartient, gardons-le'. Bilodeau et les troupes du poste visitent toutes les localités et sensibilisent la population à l'importance et à l'aspect dynamique de CKVM. Ces efforts apportent des dividendes. Cependant, les années se poursuivent et les problèmes financiers ne disparaissent pas pour autant.

Entre 1956 et 1959, plusieurs projets se discutent à la table du conseil d'administration de Radio-Témiscamingue. Les administrateurs étudient la possibilité d'implanter la télévision dans la région; ils cherchent des partenaires financiers, mais en vain. Ils discutent des projets de fusion avec le réseau Radio-Nord de Rouyn, les postes CFCL de Timmins et CHNO de Sudbury. Les fusions ne se réalisent pas et, en 1960, CKVM appartient toujours à des actionnaires témiscamiens.

En avril 1961, M. René Legault, gérant de CKVM, introduit la publicité sur les ondes afin de rentabiliser l'entreprise. Si la station ne peut vivre uniquement de ses actions, il faut, dit-il, la rentabiliser d'une autre façon. La publicité permet aussi à Radio-Témiscamingue de concurrencer la télévision et les journaux.

Le 15 octobre 1964, la direction de Radio-Témiscamingue soulève en assemblée annuelle la question de la vente de CKVM. Elle demande à ses actionnaires s'ils sont satisfaits des services de la station et s'ils veulent la vendre à des intérêts étrangers. En bloc, ils répondent que CKVM doit demeurer propriété des Témiscamiens.

Depuis longtemps, le groupe Radio-Nord Inc., de Rouyn-noranda, lorgne du côté de CKVM. Il fait plusieurs tentatives pour acquérir la majorité des actions de Radio-Témiscamingue. Au début des années 1980, il revient à la charge pour finalement voir son projet d'acquisition échouer.

Insatisfait du service radiophonique de la région, en 1950, un groupe d'hommes de divers milieux de Ville-Marie et du Témiscamingue fondent sa propre compagnie Radio-Témiscamingue Inc. et une station de radio, CKVM. Un autre domaine du secteur des communications, l'information écrite, voit un phénomène analogue se produire; des entrepreneurs s'unissent dans le but d'offrir à la population régionale un journal hebdomadaire.

b) *Un hebdo régional: Le Témiscamien*

Le journal Le Témiscamien n'est pas le premier hebdomadaire à paraître au Témiscamingue. Au début des années 1940, le journal Le Droit d'Ottawa fonde un hebdomadaire à Rouyn-Noranda; nommé Le Progrès du Témiscamingue, il dessert les régions de Rouyn-Noranda, de Ville-Marie et du nord-est de l'Ontario. Il s'adresse à la population française de ces secteurs. Le Progrès du Témiscamingue disparaît quelques années plus tard.

Au début des années 1970, un groupe de personnes de Ville-Marie projette la fondation d'un nouveau journal s'adressant exclusivement à la population du Témiscamingue. Le projet aboutit quatre ans plus tard; le 27 juin 1974, un numéro hors-série du journal Le Témiscamien paraît. Puis, le 22 août suivant, le premier numéro de la série du journal est imprimé et distribué à son tour dans toutes les localités du Témiscamingue.

Trois personnes contribuent à mettre sur pied cet hebdomadaire: Lionel Lacasse, Jean-Paul Paquette et Françoise Jolette. Ginette Raymond agit à titre de secrétaire du journal. En février 1975, Jolyne Lalonde se joint à l'équipe et remplace Françoise Jolette comme journaliste. Ils fondent une société sans but lucratif, Le Témiscamien Inc., pour administrer et éditer le journal. La distribution est gratuite et l'entreprise se finance par les abonnements volontaires.

Après quelques années, on décide de se transformer en société à but lucratif; Jolyne Lalonde et Lionel Lacasse deviennent actionnaires majoritaires de Publipresse Inc., nouvelle compagnie qui édite Le Témiscamien. Le journal est dès lors vendu en kiosque et par abonnement.

Le Témiscamien se donne comme philosophie de donner une information factuelle sur l'actualité socio-économique témiscamienne. Les nouvelles traitent de l'économie, des syndicats, de la politique, de la culture, de l'éducation, des sports, bref de tout ce qui marque l'actualité au Témiscamingue. De plus, quelques chroniques

(sociale et historique) et des communiqués provenant des différents organismes bénévoles de la région s'ajoutent à l'information régionale.

Ce média d'information fonctionne avec peu de ressources financières et humaines. Une seule journaliste couvre toute l'actualité, aidée à l'occasion par des pigistes, et un photographe ajoute de la couleur aux textes.

En 1986, Le Témiscamien compte sur un réseau de distribution plus important qu'à ses débuts. Le journal se vend en kiosque dans toutes les localités du Témiscamingue, à Rouyn et Noranda, en plus d'être distribué dans quelques villes du Témiskaming ontarien. Plusieurs abonnés résident à l'extérieur de la région. Le tirage du journal Le Témiscamien s'élève à 3 900 copies hebdomadairement.

4.4 Le développement touristique

La Chambre de Commerce de Ville-Marie s'intéresse également au développement touristique de sa localité et du Témiscamingue. Constatant l'isolement de la région au niveau routier et que les principales portes de sorties passent par l'Ontario, la Chambre entreprend une campagne pour changer cet état de fait et améliorer le secteur du tourisme. Pour réaliser ses projets, elle prévoit la construction de routes reliant le Témiscamingue aux régions avoisinantes, l'Ontario d'abord et ensuite les régions de Labelle et du Pontiac.

a) *Un traversier reliera-t-il la mission Saint-Claude et le Vieux-Fort?*

En 1926, la Chambre de Commerce lance l'idée de relier les deux rives du lac Témiscamingue par un traversier ou un pont interprovincial. Elle choisit l'emplacement du Vieux-Fort et de la mission Saint-Claude (située du côté ontarien du lac) pour exécuter son projet; il s'agit de l'endroit où les rives sont les plus rapprochées sur le lac Témiscamingue.

La Chambre de Commerce demande la construction de deux petits quais, un au Fort-Témiscamingue et l'autre en face, à la mission Saint-Claude. Ensuite, un traversier ferait la navette entre ces deux quais et, ainsi, une route relierait les Témiscamingue ontarien et québécois. L'autre partie de la démarche consiste à améliorer les chemins de terre de Ville-Marie au Vieux-Fort du côté québécois, et de Cobalt à la mission Saint-Claude du côté ontarien. Outre la mise en service d'un traversier, la Chambre pense faire construire un pont inter-provincial pour relier les deux rives et les deux provinces.

Plusieurs motifs incitent les administrateurs à promouvoir ce dossier. D'abord, se présentent les raisons de commodités. Il y a beaucoup d'échanges entre ces deux régions situées autour du lac Témiscamingue. Cette route et le traversier permettraient de meilleurs contacts et échanges entre les résidents des deux provinces. Ensuite, cela intensifierait et faciliterait les relations commerciales qui sont déjà fort nombreuses. Également, la réalisation de ce projet favoriserait la création d'une zone touristique autour du lac Témiscamingue. A cette époque, la Chambre de Commerce mise beaucoup sur le développement du secteur touristique pour la région de Ville-Marie.

Dans ses démarches, elle demande et obtient l'appui des Boards of Trade de New Liskeard, d'Haileybury et de Montréal. Ces différents promoteurs entreprennent des pourparlers avec le gouvernement fédéral, via leurs députés respectifs. Les négociations piétinent; le contexte de la crise économique n'aide pas, étant donné les sérieuses coupures budgétaires des gouvernements. A cette époque, les gouvernements du Canada et du Québec préparent des plans de colonisation et réservent leurs fonds pour ces projets.

La Chambre de Commerce de Ville-Marie revient à la charge une dernière fois en 1932 auprès du gouvernement fédéral. Elle insiste sur l'importance, pour l'économie du secteur de Ville-Marie, de la réalisation de ce projet puisque, dit-elle, il est fort probable qu'il n'y ait plus de service de navigation entre Ville-Marie et Haileybury, ce qui causerait un tort considérable aux agriculteurs qui font marché à Haileybury.

Finalement, le projet de création d'une zone touristique autour du lac Témiscamingue mis de l'avant par la Chambre de

Commerce ne se réalise pas. Le gouvernement du Canada préfère mettre ses énergies et ses finances dans l'aide à la colonisation par le biais du plan Gordon créé en 1932. Quelques localités verront le jour au Témiscamingue à l'occasion de ce développement planifié par l'Etat.

Une dizaine d'années plus tard, la Chambre de Commerce propose un autre projet de construction d'une route extra-régionale pour favoriser, entre autres, le développement touristique. Cette fois-ci, la route projetée relierait le Témiscamingue à d'autres régions du Québec.

b) Les projets de routes extra-régionales

De ses débuts, en 1908, au milieu des années 1920, la Chambre de Commerce imagine le développement de la région de Ville-Marie comme indissociable de celui de la région d'Haileybury. A cette époque, elle décide de favoriser les échanges commerciaux et touristiques avec d'autres régions situées au Québec: Pontiac, Labelle et Hull. Pour que cet idéal se réalise, la construction de routes reliant ces régions s'impose.

En 1927, la Chambre de Commerce de Ville-Marie demande au gouvernement du Québec de construire une route de Fabre (terminus du chemin régional au sud de Ville-Marie) à Témiscaming; puis, de là, le prolongement de la route jusqu'à Sheenboro, située dans la partie nord du Pontiac. Ainsi, les activités économiques et touristiques du Témiscamingue se tourneraient vers la région de Montréal au lieu de Toronto.

Dans les années 1940, la Chambre de Commerce ouvre à nouveau le dossier de la construction d'une route extra-régionale, projet qu'elle présente dans le cadre des travaux d'après-guerre. Cette fois-ci, le projet est mieux articulé. En 1943, la Chambre de Commerce propose la construction d'une route de Belleterre (nouvelle ville minière) à la route de Mont-Laurier, le point de jonction étant situé à O'Connell Lodge (aujourd'hui Le Domaine). La carte no 4 illustre les deux projets routiers de la Chambre de Commerce de Ville-Marie dans les années 1940. L'autre route relierait Témiscaming à Sheenboro, dans le Pontiac.

Afin de mettre en valeur le potentiel faunique et de plein air du Témiscamingue, la Chambre ajoute à cette demande la création d'une réserve de chasse et de pêche, d'une largeur de 5 milles, de chaque côté du parcours de cette route. Cette réserve côtoyerait celles de La Vérendrye et de Kipawa.

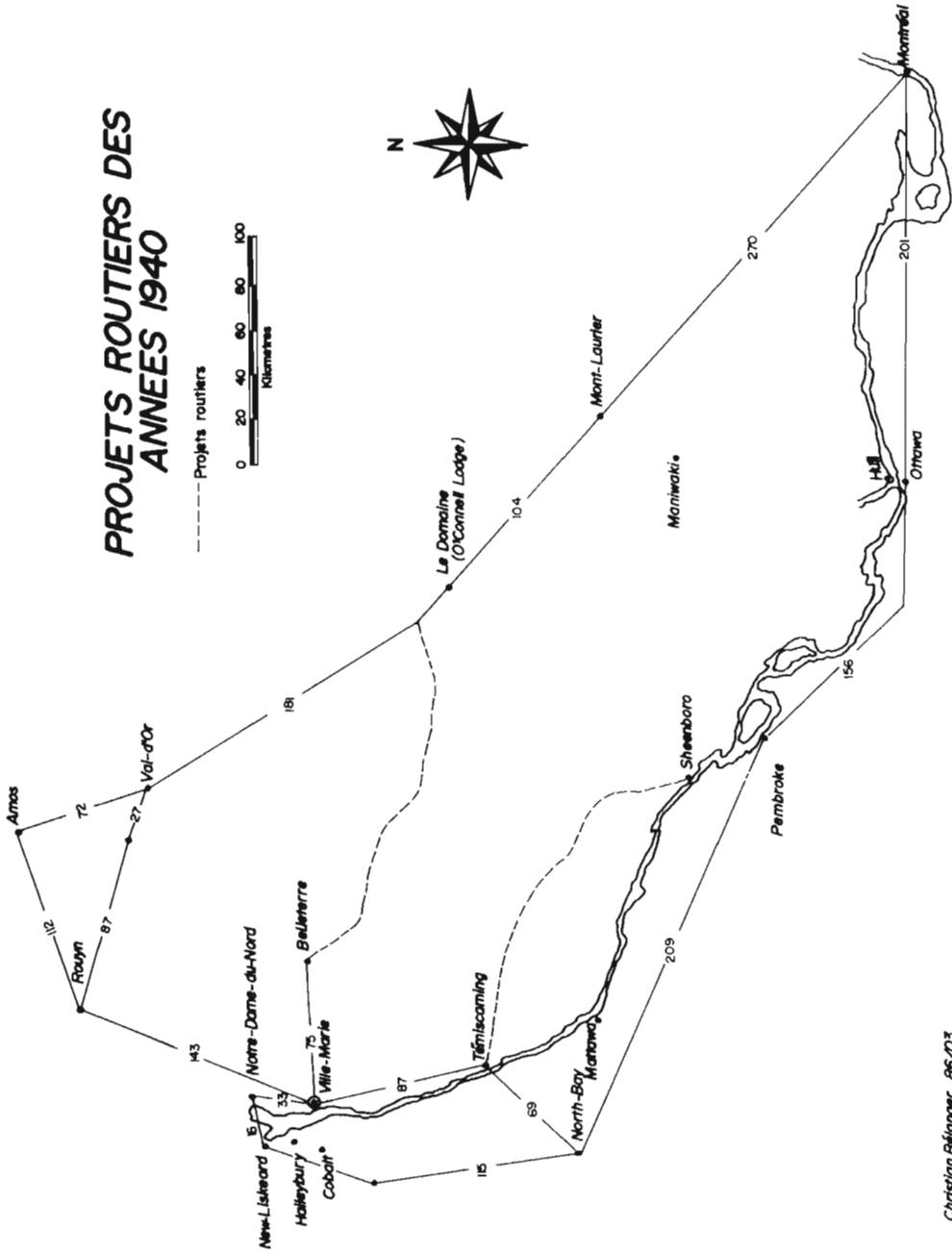
Outre la mise en valeur de la faune, ce projet présente plusieurs avantages, selon la Chambre de Commerce de Ville-Marie: 1) Cette route permettrait aux touristes de rester au Québec. 2) En la faisant passer par Belleterre, la création d'une réserve de chasse et de pêche devient possible, ce que ne permet pas le tracé passant par Témiscaming. 3) La distance est plus courte de 33 milles. De plus, advenant l'ouverture du chemin Bellecombe-Grassy Narrow, le chemin projeté sera le plus court pour les voyageurs de Rouyn et d'Abitibi-Ouest qui veulent se rendre à Ottawa. 4) Economie d'argent: il existe déjà deux chemins carrossables qui partent du sud-ouest du Pontiac, près de la rivière Coulonge et de la rivière Noire, et se dirigent vers le nord sur une distance de 100 milles. La réfection d'un de ces chemins coûterait moins cher qu'un chemin neuf; ensuite, il ne resterait plus qu'une vingtaine de milles à faire pour le raccorder à la route Belleterre/Mont-Laurier. 5) Enfin, ce chemin n'enlèverait rien aux possibilités touristiques du Pontiac et de Hull, puisqu'il permettrait aux voyageurs de traverser toute cette région.

La Chambre de Commerce de Ville-Marie demande l'appui d'autres organismes et des députés des régions concernées. En février 1944, la Chambre de Commerce de Maniwaki et le député provincial de Gatineau, M. J.-C. Nadon, se montrent favorable aux revendications de l'organisme témiscamien. Ils acceptent l'idée de construire une route, de Ville-Marie à Belleterre, qui se prolongerait jusqu'à Mont-Laurier. Ils disent que c'est le projet le plus acceptable pour cette région. La Chambre compte aussi sur l'appui du député provincial de la région, M. Paul-O. Goulet.

Par contre, d'autres s'opposent au projet de construction de la route raccordant Belleterre à la route Mont-Laurier/Senneterre. Il s'agit des représentants des comtés de Hull et de Pontiac et de leurs députés respectifs. Ces gens proposent à la Chambre de Commerce de Ville-Marie de prioriser la construction de la route Témiscaming/Sheenboro et de faire en sorte qu'elle soit entreprise dans les plus brefs délais.

PROJETS ROUTIERS DES ANNEES 1940

--- Projets routiers



En mars 1946, le nouveau député provincial de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Nil E. Larivière, écrit au président de la Chambre de Commerce de Ville-Marie, M. Augustin Chénier. Dans cette lettre, le député Larivière se montre intéressé à promouvoir ces projets de construction de routes extra-régionales, sauf qu'il ne demandera pas d'argent au gouvernement pour sa réalisation. Selon lui, il vaut mieux travailler à l'amélioration du réseau routier régional actuel.

Perdant l'appui politique dans ce dossier, ces projets de routes ne se réalisent pas. Au début des années 1970, un groupe du Témiscamingue rouvre ce dossier et relance l'idée de créer un parc national et la construction de la route Belleterre/Le Domaine. Après quelques années de travail et de pourparlers, ce projet est abandonné.

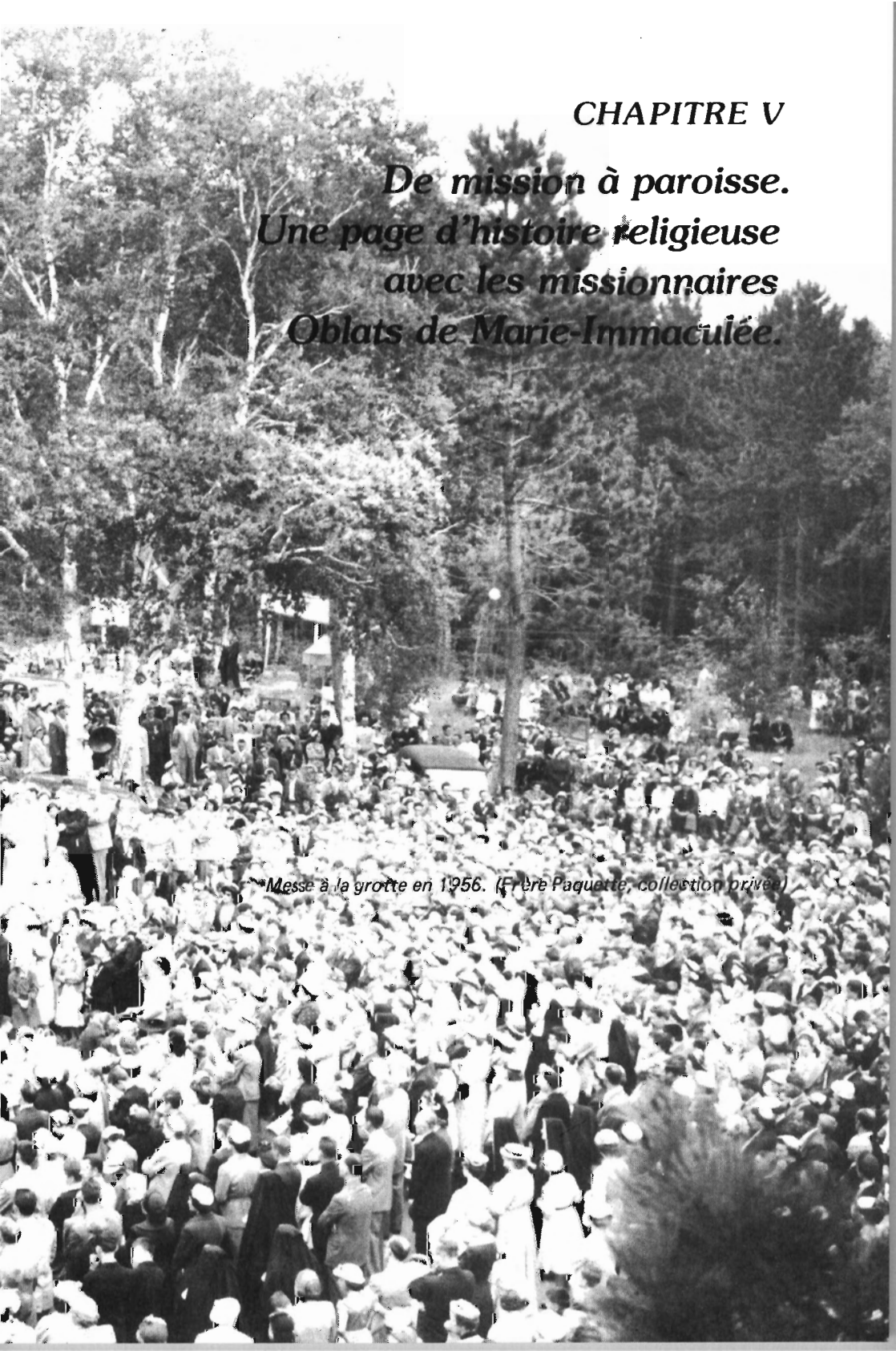
Au début des années 1980, le gouvernement provincial entreprend la construction de la route Témiscaming/Maniwaki. Après deux ans de travaux, le gouvernement y met fin sous la pression de groupes du Témiscamingue qui s'aperçoivent que, éventuellement, cela aurait des effets néfastes sur l'économie de Ville-Marie et du Témiscamingue.

La région compte ainsi toujours deux seules portes de sorties routières: une vers le nord, qui passe par Rouyn-Noranda et Val d'Or, et l'autre vers le sud, qui traverse l'Ontario avant de rejoindre la région montréalaise.



CHAPITRE V

*De mission à paroisse.
Une page d'histoire religieuse
avec les missionnaires
Oblats de Marie-Immaculée.*



Messe à la grotte en 1956. (Frère Paquette, collection privée)

Les Oblats jouent un rôle important dans la colonisation et l'évolution de Ville-Marie. En 1886, le village de Ville-Marie voit le jour; les Oblats desservent, au niveau religieux, ce nouveau centre de colonisation. A cette époque, la localité porte le statut de mission religieuse. Elle le gardera pendant plusieurs années encore.

Le présent chapitre relate une partie de l'histoire religieuse de Ville-Marie, notamment le rôle du presbytère et des Pères Oblats, dans la desserte et l'évolution des missions catholiques de colonisation et des Algonquins. Vient, dans un deuxième temps, le dossier de l'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire en 1917. Les négociations entre les Oblats, l'évêque et les citoyens de Ville-Marie, qui se déroulent en 1917, influenceront le cours de l'histoire, principalement en 1956, lorsque les Oblats projettent de quitter cette paroisse. Puis, la construction de la grotte et quelques aspects de la vie paroissiale à Ville-Marie termineront ce chapitre.

5.1 De missions de colonisation aux paroisses. Les missions algonquines

La présence de familles algonquines sur les rives du lac Témiscamingue explique la venue des missionnaires oblats dans la région, et ce à compter de 1844. Ils remplacent ainsi les prêtres séculiers pour la desserte des missions algonquines; l'abbé Charles de Bellefeuille, Sulpicien d'Oka, se rend le premier au Fort Témiscamingue en 1836 pour y évangéliser les Algonquins. En 1863, les missionnaires oblats construisent la mission Saint-Claude et s'établissent définitivement au lac Témiscamingue. A cette époque, la mission dépend du diocèse d'Ottawa, fondé en 1844. Puis, un redécoupage des frontières des diocèses amène l'érection du vicariat apostolique de Pontiac, le 11 juillet 1882. Mgr Elie Anicet Latulipe en devient le premier évêque. Le 4 mai 1898, ce vicariat apostolique devient le diocèse de Pembroke.

Ce diocèse englobe, dans ses limites, la mission Saint-Claude, qui a sous sa responsabilité plusieurs campements algonquins et, plus tard, des centres de colonisation. Les missionnaires oblats visitent fréquemment les colons et les familles algonquines autour du lac Témis-

comingue. Après 1887, ils partent de la Baie-des-Pères et se rendent toutes les semaines à la Tête-du-Lac, à Saint-Bruno-de-Guigues, à Fabre ou encore à Lorrainville. Pendant l'été, les missionnaires entreprennent la visite des camps algonquins de la Baie James, du Grand Lac Victoria, du lac Témiscamingue et du lac Kipawa.



Le personnel du presbytère de Ville-Marie vers 1890. (Martial Barrette, collection privée)

L'évêque du diocèse demeure à Pembroke et siège sur un immense territoire. Au fur et à mesure que se développent les localités des Témiscamingue québécois et ontarien, s'impose la création d'un diocèse pour cette région. Le 1er octobre 1908, les autorités religieuses créent le Vicariat apostolique du Témiscamingue. Le premier titulaire en est Mgr Elie Anicet Latulipe. Le territoire de ce nouveau vicariat englobe le nord-est ontarien, le Témiscamingue et l'Abitibi.

La fondation de ce vicariat apostolique amène quelques changements au niveau religieux. D'abord, les Oblats remettent à l'évêque la majorité des localités qu'ils ont fondées quelques années auparavant. Celui-ci les donne au clergé séculier et complète le mouvement amorcé en 1904, lorsque Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, installe des prêtres séculiers dans quatre missions: Saint-Bruno-de-Guigues, Cobalt, Haileybury et New Liskeard. En 1909, Mgr Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue, nomme des curés dans quatre autres missions; il s'agit de Lorrainville, Fabre, Laverlochère et Béarn.

Ensuite, ces localités demandent à l'évêque de leur accorder l'érection canonique. Lorrainville l'obtient la première, en 1910. Puis, les autres localités mentionnées sont érigées canoniquement les années suivantes. Seule Ville-Marie attend quelques années encore pour demander de changer son statut de mission en paroisse.

Dès sa nomination en 1908, Mgr Latulipe s'intéresse à la colonisation dans son diocèse. La jugeant stagnante, il procède à l'ouverture de deux nouveaux cantons de colonisation: Guérin, au nord, en 1908 et Latulipe, dans l'est, en 1910. Finalement, le 31 décembre 1915, le Vicariat apostolique de Témiscamingue disparaît au profit du diocèse d'Haileybury. Mgr Latulipe demeure en poste comme premier évêque de ce nouveau diocèse.

Les Oblats remettent donc les paroisses du Témiscamingue aux prêtres séculiers, mais par contre, ils gardent la desserte de la mission de Ville-Marie et des missions algonquines. Le territoire des missions algonquines se modifie au fil des ans. En 1886, il se divise en trois secteurs: celui du lac Témiscamingue, de la Baie James et du Grand Lac Victoria. La fondation de nouvelles maisons oblates, à Maniwaki et Kapuskasing entre autres, amène entre celles-ci une division des postes algonquins à visiter.

En 1927, le presbytère de Ville-Marie dessert six missions algonquines. Il s'agit des missions du Lac-des-Loups, d'Hunter's Point, de Mattachewan, de Timagami, de Long-Point et du lac Abitibi. Les deux premières se situent sur le lac Kipawa, les deux suivantes en Ontario, plus précisément au nord et au sud de la rivière Montréal; la Long-Point est située sur le lac des Quinze et la dernière au nord de La Sarre. Ces missions regroupent quelques 800 Algonquins.

Les Oblats du presbytère de Ville-Marie se consacrent principalement à la desserte de cette localité et des missions algonquines. Le territoire de colonisation atteint sa maturité et, dès 1910, plusieurs localités comptant un curé résident demandent et obtiennent leur érection canonique, dont finalement Ville-Marie en 1917.

5.2 L'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire

La paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Ville-Marie naît à la suite d'une démarche qui s'étend sur deux années. De longues et nombreuses négociations se déroulent entre l'évêque d'Haileybury, Mgr Latulipe, le curé de Ville-Marie, le père Dollard Francoeur, omi., et les citoyens de la localité. Le projet prend forme en janvier 1917.

Les pères Oblats discutent avec les Villemariens de l'érection canonique à être accordée à la localité; en retour, les Oblats veulent vendre les bâtiments (église et presbytère) et une partie du terrain adjacent. Les citoyens sont réticents, craignant que les Oblats quittent par la suite leur localité. Les pourparlers entre les deux parties débütent à ce moment. Les Pères Oblats étudient plusieurs possibilités et discutent du sujet avec l'évêque, Mgr Latulipe. Les pères lui demandent la cession à perpétuité de la paroisse de Ville-Marie. Le dossier de l'érection canonique est ouvert et les négociations avancent petit à petit.

Mgr Latulipe propose le règlement suivant entre les Oblats et les paroissiens de Ville-Marie. L'évêque, avec l'approbation de Rome, accorderait l'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire et la fondation d'une fabrique; celle-ci devrait ensuite acheter l'église, le presbytère et une partie du terrain adjacent. Les paroissiens devront signer une requête écrite demandant l'érection canonique et indemniser financièrement les Oblats pour cet achat. En retour, ces derniers s'engageront à demeurer à perpétuité à Ville-Marie.

Le 26 janvier 1917, les Oblats évaluent l'église à 18 000\$, le presbytère à 10 000\$, le terrain à 2 000\$ et les dépendances à 2 300\$, pour un total de 32 300\$. Les Oblats et Mgr Latulipe s'entendent sur le prix à demander; il oscille entre 17 000 et 20 000\$.

Afin de sensibiliser et de tâter le pouls de la population, les Oblats entreprennent une visite paroissiale en juillet 1917. Ils veulent ainsi obtenir l'assentiment de tous les pères de famille. Le 10 du même mois, les citoyens de Ville-Marie signent une première requête qu'ils envoient ensuite à Mgr Latulipe. Ils demandent l'érection canonique régulière de la paroisse qui, depuis ses débuts, n'est qu'une mission.

Dans cette requête, les paroissiens, reconnaissant le travail qu'ont fait les Oblats dans la construction du presbytère et de l'église, à leurs frais, et vu la situation économique prospère, demandent que les Pères Oblats soient déchargés de la gestion de la propriété paroissiale et qu'une fabrique prennent la relève dans ce domaine. Ils s'engagent à indemniser les Oblats au montant de 20 000\$. 168 des 185 pères de famille de Ville-Marie signent cette première requête le 10 juillet 1917.

Quelques jours plus tard, le père-curé Francoeur fait la lecture au prône de la requête et demande aux citoyens de demeurer dans l'église après la grand-messe afin de discuter de ce sujet et de signer une deuxième requête. Ainsi, le 22 juillet 1917, 130 pères de famille signent cette nouvelle requête.

Finalement, le 18 août 1917, Mgr Latulipe envoie le décret d'érection canonique au père supérieur de Ville-Marie, confirmant le nouveau statut de cette mission catholique. Ce décret renferme l'entente intervenue auparavant entre les Oblats et les citoyens de Ville-Marie. Cependant, le montant de l'indemnité à être payée par les paroissiens sera fixé plus tard. Le 1er octobre suivant, Mgr Latulipe accorde la permission à la nouvelle paroisse d'élire ses premiers marguilliers. Dorénavant, ce conseil de fabrique administrera les biens de la paroisse.

La signature définitive du contrat de vente des propriétés des Oblats à la fabrique intervient le 23 mars 1918. La fabrique se porte acquéreur de l'église, du presbytère, d'une partie de terrain et du cimetière pour la somme de 17 135,58\$. Le dossier de l'érection canonique se ferme définitivement le 7 mai 1918, lorsque le Supérieur Général des Oblats à Rome, l'Archevêque Augustin Dontenwill, approuve la convention signée avec l'évêque d'Haileybury, c'est-à-dire la vente des propriétés des Oblats et l'obligation de ceux-ci de demeurer à perpétuité à Ville-Marie.

Bref, le 18 août 1917, la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire voit le jour avec l'érection canonique de Ville-Marie. Cet événement religieux se produit après de nombreuses négociations entre l'évêque, les Oblats et les citoyens. Au milieu des années 1950, les Oblats projettent de quitter Ville-Marie, ce qui soulève un tollé de protestations chez les paroissiens.

5.3 Les Oblats quitteront-ils Ville-Marie?

Lorsque le projet des Oblats de remettre la paroisse de Ville-Marie à un prêtre séculier fut rendu public, d'un bloc la population se leva et s'opposa à ce départ. Une longue lutte s'engagea à ce moment et permit, par ricochet, à la population de prouver son attachement aux Pères et aux Frères Oblats de Marie-Immaculée. Pourquoi les Oblats décidèrent-ils en 1956 de quitter cette paroisse qu'ils avaient fondée? Comment réagirent les paroissiens de Ville-Marie?

De gauche à droite: Père Moïse Desjardins, Frère Joseph Moffette, Pères Henri Gonneville, Gédéon Bellemare, Dollard Francoeur et Isidore Evain. (Archives Deschâtelets)



La réponse à ces questions nous conduit au 1er juin 1956, alors que l'évêque du diocèse de Timmins, Mgr Maxime Tessier, demande aux autorités de la Congrégation des Oblats de prendre en charge une nouvelle paroisse religieuse fondée à l'intérieur des limites de la ville de Timmins. Les Oblats acceptent cette prise en charge et projettent même l'ouverture d'un collège classique bilingue dans cette ville. Cet accord est cependant conditionnel à l'abandon de la paroisse de Ville-Marie; toutefois, ils s'engagent à garder la responsabilité de l'Ecole d'Agriculture Moffette. Cette entente se négocie en privé entre l'évêque et les Oblats.

Quelques jours plus tard, la nouvelle du départ éventuel des Oblats de Ville-Marie se répand et est annoncée sur les ondes de CKVM. Dès lors, les citoyens s'élèvent contre cette décision et organisent une riposte. Le 8 juin 1956, ils convoquent une assemblée publique spéciale à la salle paroissiale de Ville-Marie.

Plusieurs orateurs prennent la parole à tour de rôle et expliquent pourquoi ils s'élèvent contre le départ des Oblats. La population entend les doléances de Me Charles-Edouard Dorion, maire de Ville-Marie, des marguilliers MM. Roméo Chartier, Georges Lefort et Emile Bastien et du préfet de comté de Témiscamingue, M. Séraphin Barrette. Du côté des Oblats, le père Elphège Richard, économiste provincial et ancien directeur de l'Ecole Moffette, alors en visite à Ville-Marie, répond du mieux qu'il peut aux arguments des paroissiens et défend le projet de ses supérieurs.

Les paroissiens avancent les arguments que les Oblats ont fondé Ville-Marie, que cette localité est une bonne paroisse religieuse, notamment en fournissant un Père Oblat à tous les 7 ans, sans compter le nombre de religieux et de religieuses originaires de Ville-Marie, finalement, qu'en 1917, les Oblats se sont engagés à desservir la paroisse à perpétuité lorsque l'érection canonique fut accordée.

Afin d'empêcher le départ des Oblats, les citoyens utilisent deux moyens de pression. Premièrement, ils manifestent dans les rues de Ville-Marie avec des pancartes sur lesquelles on lit: 'Ville-Marie naquit avec ses Oblats; Ville-Marie vit avec ses Oblats; Ville-Marie mourra avec ses Oblats. Nous gardons nos Oblats' ou encore '113 ans de dévouement ne s'oublent pas si facilement'.

Deuxièmement, les paroissiens retiennent les Pères et les Frères Oblats dans le presbytère et font du piquetage autour de ce bâtiment afin de les empêcher de sortir. Le siège débute le vendredi soir, après l'assemblée publique, et se poursuit jusqu'au dimanche; cette journée-là, ils obtiennent par écrit un sursis permettant au personnel religieux de demeurer sur place jusqu'à la visite du Supérieur provincial des Oblats à Ville-Marie pour discuter de ce cas. Le presbytère compte alors trois Pères Oblats: Emilien Létourneau, supérieur, Paul-Marie Germain et Onésime Ménard.



Le presbytère, à l'arrière-plan l'église et l'hôpital. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

Les Oblats reportent leur décision de quitter Ville-Marie; le dossier traîne. En novembre 1956, Mgr Tessier réitère son accord pour le départ des Oblats de Ville-Marie. Les Oblats maintiennent leur décision, décision confirmée par les Sacrées Congrégations du Concile et des Religieux à Rome. En décembre, le père-curé Létourneau, de Ville-Marie, fixe la date du départ au 20 janvier 1957.

Entre temps, les marguilliers tiennent des réunions sans le père Létourneau; ils décident de porter en appel la question de la perpétuité devant la Congrégation du Concile à Rome. Ils envoient une copie de cette lettre au curé de Ville-Marie et lui demandent d'attendre la réponse de Rome avant de quitter la paroisse. Finalement, les Oblats reviennent sur leur décision de quitter Ville-Marie. Toutefois, les sources écrites consultées restent muettes quant aux raisons qui motivent les Oblats à abandonner ce projet.

En février 1969, le Supérieur général des Oblats à Rome, Mgr Léo Deschâtelets, change, par décret, le statut du presbytère de Ville-Marie. En mars 1975, une nouvelle convention est signée entre l'évêque du nouveau diocèse de Rouyn-Noranda, Mgr Jean-Guy Hamelin, et le supérieur provincial des Oblats de Marie-Immaculée au sujet de la paroisse de Ville-Marie. Cette convention abroge celle conclue en mars 1918 entre Mgr Elie Anicet Latulipe et le Supérieur général des Oblats, Mgr Augustin Dontenwill. Cette nouvelle convention lie les deux parties pour une période de six ans, renouvelable ou résiliable après cette période.

L'histoire religieuse de Ville-Marie renferme également de nombreux souvenirs de la construction de la grotte et des pageants qui s'y déroulaient, de la construction et l'incendie de l'église, de même que la vie paroissiale.

5.4 La grotte, l'église et la vie paroissiale

- La grotte

En mai 1886, le père Mourier et les colons de la Baie-des-Pères se réunissent et baptisent leur hameau du nom de Ville-Marie. En même temps, ce Père Oblat projette l'élévation d'une grande croix sur le faite de la montagne qui s'élève à l'arrière-plan du village, face au lac Témiscamingue. Cette idée ne se concrétise pas à cette époque; elle sera reprise en 1904.

Au début de l'année 1904, le Père Pelletier obtient la permission de recueillir des fonds pour construire une grotte sur cette montagne. Il organise une campagne de souscription dans tout le Témiscamingue. Afin de diriger les travaux de construction de cette grotte en ciment, les Oblats font appel à un expert de Montréal, M. Gustave Gilbert, d'origine belge. Le Frère Moffette agit à titre d'employeur; il embauche MM. Gustave Gilbert, Napoléon et Adolphe Giguère, M. Filion, Louis Rettet, Joseph Martel, Omer Chénier, Pierre Bourguin, Auguste Tasset et Elzéar Marois pour travailler à cette construction. M. Rhéaume, père de Louis, futur évêque du diocèse d'Haileybury, fait la clôture de fer forgé qui orne l'approche de la grotte, construite sur le modèle de celle de Lourdes en France.

L'inauguration de la grotte a lieu le 23 octobre 1904, à l'occasion du premier pèlerinage. Les gens viennent de plusieurs endroits; les familles de Fabre, Guigues, Lorrainville, Béarn et Laver-

Le premier pèlerinage en 1904, le groupe de pèlerins passe sur la rue principale à Ville-Marie. (Archives Deschâtelets)



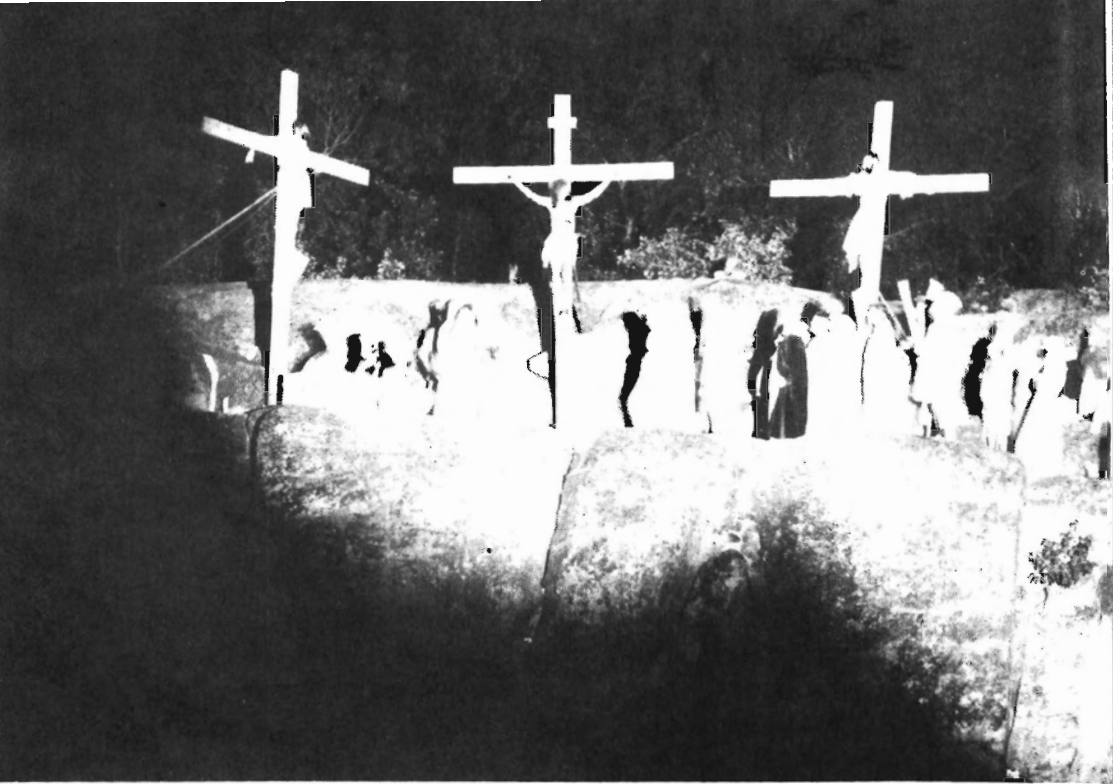
lochère arrivent en calèches communément appelées 'buggies', tandis que celles de Notre-Dame-du-Nord, New Liskeard, Haileybury et Cobalt gagnent Ville-Marie à bord du Météor.

La Fanfare de Ville-Marie accueille les pèlerins au quai de La Pointe, au son de ses cuivres. Le groupe prend ensuite la direction de l'église de Ville-Marie où est célébrée une messe pontificale sous la direction de Mgr Narcisse Zéphirin Lorrain, évêque de Pembroke, assisté par le père-curé Moïse Desjardins et le Père Beaudry, tous deux de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée. Des visiteurs de marque occupent le chœur, les révérends Pères Tourangeau, Provincial des Oblats, Cornellier, procureur général des Oblats, Laniel, curé de la Tête-du-Lac, Guéguen et Lacombe, missionnaires des Algonquins. L'église est pleine à craquer; plusieurs personnes attendent sur le perron.

Après la messe, une procession s'organise. Le Frère Moffette ouvre la marche et porte la croix, suivent les enfants de chœur, les nombreux pèlerins, puis Mgr Lorrain ferme la marche. Ils partent de l'église et se dirigent vers la montagne où s'élève la nouvelle grotte. Les maisons situées sur le parcours (aujourd'hui la rue Notre-Dame-de-Lourdes) sont toutes pavoisées pour l'occasion.

A l'arrivée à la grotte, la cérémonie commence avec les prières liturgiques de bénédiction de Mgr Lorrain. Deux chorales chantent à tour de rôle: d'abord celle des enfants, dirigée par Alvina Ranger, ensuite celle des hommes, dirigée par le Dr C.A. Dubé; le petit harmonium de Mme Auguste Renault ajoute de la mélodie à ces chants.

Une fois les cérémonies du pèlerinage terminées, le Père Chevrier, curé de Ville-Marie, procède à la bénédiction de la cloche destinée à la paroisse naissante de Saint-Placide-de-Béarn. Elle reçoit le nom de Marie-Immaculée. Après cette bénédiction, la Fanfare joue le 'O Canada', puis la foule retourne vers le village pour le goûter et les divertissements de l'après-midi. Dans la soirée, un groupe de comédiens interprète une dramatique, "La Chaumière bretonne", de Théodore Botrel. Madame Zéphirin Rouleau dirige sur la scène Mlles Blanche et Cordianna Lavigne, Emilie Amesse, Alvina Ranger, Rose-Marie, Blanche et Antoinette Guay, Lucie Chénier, Eva et Jeanne Beaudin, Eva Ethier et Linda Martel.



Reconstitution de la Passion à la grotte de Ville-Marie en 1954. (Frère Paquette, collection privée)

Des comédiens du pageant de 1954 à la salle paroissiale. (Frère Paquette, collection privée)



Le premier pèlerinage de 1904 marque, de fait, le début de la procession annuelle à la grotte de Ville-Marie. A chaque année, des centaines de catholiques du Témiscamingue, du nord-est ontarien et plus tard de l'Abitibi se rendent à la grotte pour le pèlerinage. Au fil des ans, des modifications sont apportées à la formule d'organisation.

En 1906, la Fanfare, nouvellement dirigée par le Père Octave Lambert, devient partie prenante de cette manifestation religieuse; elle accompagne le groupe de pèlerins le long du parcours, de l'église à la grotte. Le Père Lambert réorganise la Fanfare et il multiplie les copies de partitions devant servir au pèlerinage annuel.

Le 13 juin 1934, Mgr Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury, annonce au clergé et aux fidèles de son diocèse la consécration de la grotte Notre-Dame-de-Lourdes de Ville-Marie comme lieu de pèlerinage public. - Depuis ce temps, le 15 août devient une fête pieuse régionale, regroupant au pied de la grotte un nombre de plus en plus élevé de catholiques.

Devant l'augmentation de l'achalandage de la grotte, des modifications s'imposent. En 1945, le père-curé de Ville-Marie, Honorius Chabot, procède à l'agrandissement du terrain; il embauche des hommes pour abattre des arbres, afin d'élargir le passage de l'escalier qui conduit à une esplanade recouverte de granit au pied de la grotte. Un chemin de croix est aussi aménagé; il pénètre à l'intérieur de la forêt, à la droite de la grotte, contourne la montagne et se termine au sommet de celle-ci. où s'élève la grande croix.

Au début des années 1950, le clergé et un groupe de citoyens de Ville-Marie organisent les Pageants à la grotte. Pendant quatre années consécutives (1952, 1953, 1954 et 1955), on reprend les scènes de la Passion. Rien n'est laissé au hasard; les comédiens portent des costumes, jouent la dernière Cène et reconstituent même la crucifixion. Cet événement attire chaque année des milliers de personnes, en plus d'être radiodiffusé sur les ondes de CKVM.

Encore aujourd'hui, le 15 août, plusieurs centaines de catholiques se rassemblent, à la grotte Notre-Dame-de-Lourdes de Ville-Marie, pour assister au pèlerinage annuel.

- L'église

La construction de l'église de Ville-Marie débute en 1886. La première messe y est célébrée à Noël 1887. Ensuite, les Oblats apportent des modifications à leur église au fur et à mesure que la situation financière le permet. On ajoute des bancs, des statues, des décorations intérieures et extérieures.

En février 1925, les marguilliers et le père-curé Bernier proposent la construction de trottoirs en ciment, aux alentours de l'église, pour remplacer les vieux trottoirs de bois. Le sujet est discuté après la grand-messe du 22 février. Sur division et après un long débat, les marguilliers acceptent la construction de nouveaux trottoirs. Le Père Bernier préside l'assemblée; 53 personnes signent la requête en faveur de ces travaux et 2 personnes s'y opposent.

Ils remplacent quatre trottoirs: celui de la rue Notre-Dame, entre l'avenue de Lourdes (aujourd'hui Notre-Dame-de-Lourdes) et l'hôpital; celui situé en face de l'église et faisant le raccordement entre la rue Notre-Dame et le perron de l'église, qui sera aussi reconstruit en ciment; le bout qui conduit de la rue jusqu'à la porte latérale de l'église (côté sud) et jusqu'à la sacristie; enfin, le petit trottoir qui relie l'église à l'hôpital. Le coût de ces rénovations s'élève à 1 402,80\$.

Une vingtaine d'années plus tard, les paroissiens et les paroissiennes de Ville-Marie voient avec stupeur un incendie faire de l'église sa proie. Le 28 mai 1957, vers 14:00h, la cloche de la Communauté des Oblats sonne vigoureusement, annonçant au personnel du presbytère le début d'un incendie sous le toit de l'église. Le tocsin des pompiers volontaires se fait entendre à son tour; on sonne la cloche de l'église pour la dernière fois. Un observateur, posté au presbytère, prend des notes et décrit cet événement et l'opération de sauvetage des biens de l'église.

“Le Père Germain est le premier rendu sur les lieux... quelques spectateurs n'osent entrer... Le P. Germain pénètre le premier pour sauver les Saintes Espèces, suivi du Frère Chénard. Constatant qu'il n'y a aucune flamme ni fumée,



à l'intérieur, il crie aux spectateurs 'Sauvez tout ce que vous pouvez' et transporte les Saintes Espèces à la chapelle de l'Hôpital.

Au retour, soit à peine 10 minutes plus tard, la voûte se perce légèrement par endroits, mais sur toute sa longueur, et laisse tomber à l'intérieur des tisons, montrant bien que tout l'entretoît est en feu. On a pénétré à l'intérieur de l'église et l'on transporte à l'extérieur tout ce que l'on peut: bancs, statues, table de communion en partie, chemin de croix, autel de Ste-Anne. etc...etc... Le personnel de l'Hôpital s'occupe de vider le vestiaire et transporte le tout à la pierre sacrée du maître-autel. etc... Un groupe d'hommes escalade le maître-autel pour sauver la Vierge qui vient de St-Hugues (don au Père Fafard pour la chapelle Saint-Claude du Vieux-Fort) et transportée ici pour l'ouverture de la première église de Ville-Marie en 1887; elle pèse 400 livres. On sauve aussi la très belle statue de St-Joseph (au moins 6 à 7 pieds de haut) et laisse la statue du Christ-Roi, de la même hauteur, qui encadrait le Ste Vierge au dessus du maître-autel. On s'aperçoit qu'on a oublié la lampe du sanctuaire, et on réussit à l'enlever... On ne peut sauver l'orgue, ni la musique, ni les bancs des jubés. Tout ce sauvetage s'opère en un peu plus d'une demi-heure.

Le vent souffle dans la direction opposée de l'Hôpital, un peu de biais vers l'école Moffette... On craint pour le presbytère que l'on arrose abondamment sur les toits et les murs de bois du côté des Soeurs... Vers les 4h., une corniche du vieux presbytère de brique prend feu; les pompiers l'éteignent immédiatement, et l'on fait appel aux pompiers de Lorrainville et de St-Bruno-de-Guigues. A la demande du curé, la foule se lance à l'intérieur du presbytère et vide tout, quitte à tout rentrer quelques heures plus tard... Le toit s'écroule à l'intérieur, de même que le clocher; vers les 5h., on fait tomber les pans de murs qui sont debout, de même que la cheminée à l'intérieur."

Le danger d'incendie écarté, les pères et les frères regagnent le presbytère où ils réinstallent leurs effets. Le soir venu, ils se rendent à la grotte où s'assemblent environ 300 personnes pour assister à la célébration du mois de Marie. Dans la soirée, les communautés religieuses, aidées de paroissiens, transforment la salle paroissiale en chapelle temporaire, avec tout ce qui a été sauvé du feu de l'église: autel de Sainte-Anne, bancs et, le samedi suivant, l'aménagement de la chapelle est terminé et des messes y sont célébrées à compter du mercredi, une semaine et un jour après la destruction de l'église. Le père-curé bénit même un mariage double le samedi.

La salle paroissiale sert de chapelle pendant trois années. En 1960, s'élève une nouvelle église à Ville-Marie. En 1986, dans le cadre des fêtes du centenaire de Ville-Marie, l'évêque, Mgr Jean-Guy Hamelin, procédera à la consécration de l'église, une première au Témiscamingue et en Abitibi.

- La vie paroissiale

La présence des communautés religieuses à Ville-Marie se reflète également par leur engagement social et par la fondation d'organismes para-religieux. Dès le début de la Baie-des-Pères, les Oblats et les Soeurs Grises participent à la fondation et au fonctionnement de tels organismes à caractère social et religieux. Leur nombre augmentera avec le développement de la localité.

En 1886, plusieurs colons, sous le patronage des Oblats, mettent sur pied la première Société Saint-Jean-Baptiste de la région. Trois ans plus tard, l'Association du Rosaire Perpétuel s'ajoute à la vie religieuse de la Baie-des-Pères. En 1896, deux autres organismes religieux débutent leurs activités: les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie. La Ligue du Sacré-Coeur voit le jour en 1903.

Le secteur de l'éducation n'échappe pas lui non plus à l'attention des Oblats. Les pères ne dispensent pas directement l'enseignement religieux dans les écoles mais, néanmoins, ils supervisent l'enseignement du catéchisme dans les écoles du village et de la campagne et, de plus, ils assurent la direction de l'Ecole Normale. Les Soeurs

Grises y forment les institutrices rurales et enseignent aussi à l'école du village. Les Oblats enseignent à l'École d'Agriculture Moffette qu'ils administrent également. A tous les premiers vendredis du mois, les élèves se rendent à l'église où une messe est célébrée spécialement pour eux et le curé y entend aussi les confessions à cette occasion. Les Pères desservent de plus l'hôpital et la prison de Ville-Marie.

Bien encadrés depuis leur jeunesse, les paroissiens et les paroissiennes de Ville-Marie continuent la pratique religieuse leur vie durant. En 1953, le père Emilien Létourneau, dans son rapport annuel, relève la forte participation de ses ouailles aux activités religieuses. Outre la grande assistance à la messe dominicale, il cite aussi les cinq mois de dévotion qui se tiennent à l'église pendant l'année.

Dans l'ordre, on retrouve le mois de Saint-Joseph qui est, poursuit-il, très populaire; ensuite vient le mois de Marie qui se déroule à la grotte et est retransmis sur les ondes de CKVM; le mois du Sacré-Coeur s'avère le troisième mois et le moins fréquenté; suit une dévotion très suivie, le mois du Rosaire, en l'honneur de la patronne de la paroisse; pendant le mois des Morts, les Oblats font l'exercice du Chemin de la Croix, en public, et ce dernier mois ferme aussi la marche des dévotions de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Ville-Marie.

Un reposoir devant le Palais de Justice lors de la Fête-Dieu. (Comité Centenaire)

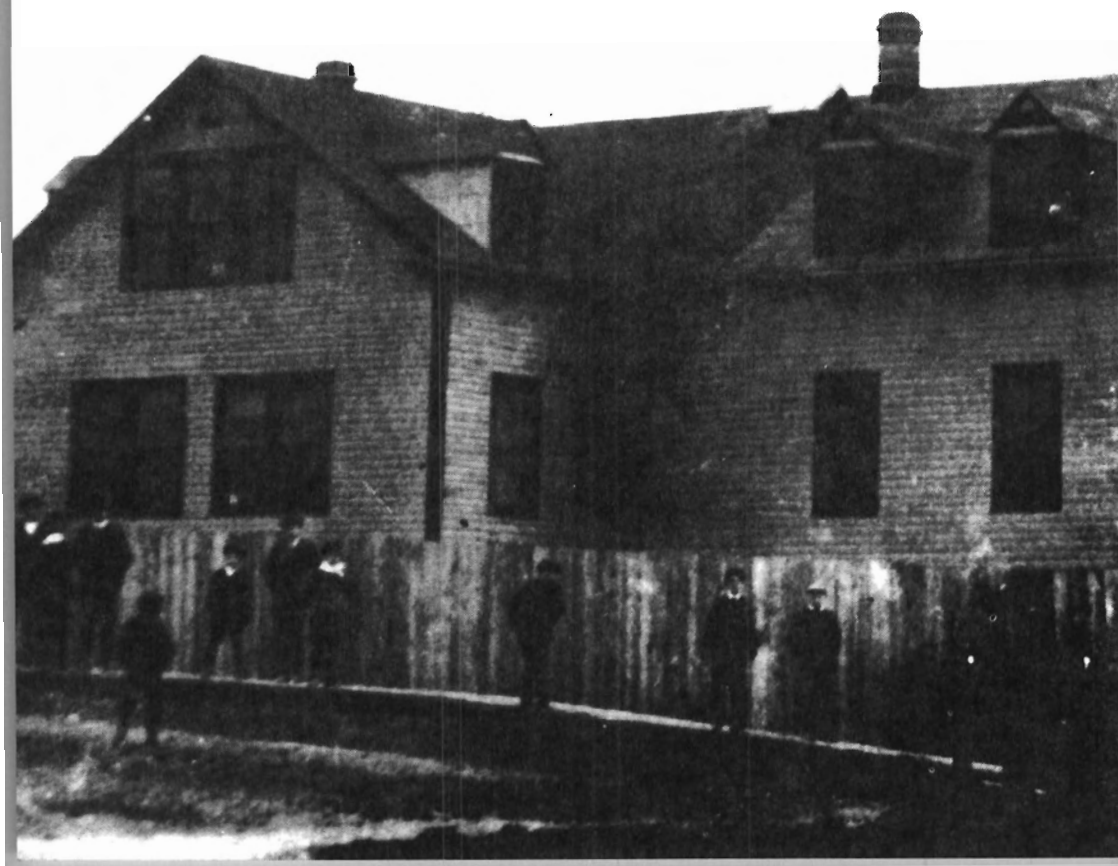


A côté du travail des Oblats dans le domaine de l'éducation et de la pratique religieuse proprement dite, se dressent les oeuvres paroissiales qui comportent trois volets. D'abord, les oeuvres strictement religieuses regroupent trois congrégations: la Ligue du Sacré-Coeur, les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie. Faute de temps, les pères du presbytère de Ville-Marie consacrent moins d'énergie à ces trois organisations. Ensuite, viennent les oeuvres d'action catholique: la L.O.C.F. et la J.I.C.F. qui sont bien vivantes, aux dires du Père Létourneau. Enfin, les oeuvres sociales, patronnées par les communautés religieuses, fonctionnent très bien et réalisent plusieurs projets; il s'agit de l'Union Catholique des Cultivateurs, la Coopérative Agricole de Ville-Marie, la Confraternité des Chevaliers de Colomb, le Cercle des Fermières, les Lacordaire (aujourd'hui Sobriété du Canada) et les Dames de Sainte-Anne (les Dames Chrétiennes).

Les Oblats occupent donc une place de choix dans les secteurs de l'éducation et de la société. De leur côté, les Soeurs Grises de la Croix participent elles aussi à l'évolution de Ville-Marie et du Témiscamingue; elles mettent sur pied les premiers soins hospitaliers et assurent la formation des maîtresses d'école de la région.



*L'école des Frères Maristes, vers 1915, où s'élève aujourd'hui le centre administratif de la CSLT. (Archives Société d'Histoire du Témisca-
mingue)*



CHAPITRE VI

La santé et l'éducation: le rôle des Soeurs de la Charité d'Ottawa (Soeurs Grises de la Croix)



Les Soeurs Grises occupent une place de choix dans l'histoire de Ville-Marie, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Elles arrivent à la mission Saint-Claude en 1866, soit trois ans après sa construction par les Pères Oblats. Elles s'occupent des malades et des orphelins et enseignent aux jeunes Algonquins, en plus d'entretenir les bâtiments des deux communautés religieuses. En 1887, les Soeurs aménagent dans leur nouvel hôpital de la Baie-des-Pères. Elles y ouvrent une classe peu de temps après; puis, au tournant du 20e siècle, les Soeurs Grises construisent et prennent en charge le nouveau Pensionnat de Ville-Marie. Ainsi débute leur travail dans la formation d'institutrices.

Le présent chapitre se divise en deux parties; la première retrace l'action des Soeurs dans le domaine de la santé, puis la deuxième partie relate une page d'histoire de l'éducation, par le biais du Pensionnat et de l'Ecole Normale; le système d'éducation en vigueur à cette époque y occupe aussi une place.

6.1 De l'Hôpital Général de la Sainte-Famille au Centre de Santé Sainte-Famille.

Lorsque l'on regarde le Centre de Santé Sainte-Famille aujourd'hui, on a de la difficulté à s'imaginer les conditions dans lesquelles travaillaient les Soeurs Grises, Soeur Raizenne en tête, dans leur hôpital de fortune de la mission Saint-Claude. La Soeur Raizenne agissait à titre d'infirmière, de médecin et de chirurgien. Sa façon de soigner les malades et les blessés est fort simple; elle examine le patient, pose un diagnostic, va à la pharmacie de la mission, dit une prière et choisit le remède à lui administrer. La plupart du temps, dit-elle, sa tactique porte fruit puisque le malade guérit.

A cette époque, les hommes des chantiers constituent la majeure partie des patients. Au fil des ans, les colons gagnent le Témiscamingue et de plus en plus de personnes fréquentent l'hôpital de la mission. Le 27 novembre 1887, les soeurs aménagent dans leur nouveau bâtiment de la Baie-des-Pères. Cet hôpital est fait de briques, possède un pignon surmonté d'une cloche et compte une chapelle.

En 1887, le personnel se compose de cinq garde-malades religieuses et trois aides laïques. A l'intérieur, il y a une salle d'opération chirurgicale, des stérilisateurs, dix chambres privées et deux salles publiques de quinze lits chacune.

Ce bâtiment compte trois étages; au sous-sol, se trouvent les fournaises à bois, des réservoirs à eau, un petit caveau à légumes et la chambre à coucher de l'employé chargé de l'entretien de l'hôpital. Le premier étage regroupe le hall d'entrée, les bureaux de l'administration, des chambres pour les religieuses, une salle à manger et une grande cuisine. La chapelle occupe toute une aile. Au deuxième étage, on retrouve les chambres des patients: les chambres privées pour les hommes et les femmes et une salle publique réservée aux patientes. Le troisième étage sert de grande salle pour les patients. Le prix des chambres s'élève alors à 2,00\$ par jour.

En 1888, l'Hôpital Général de la Sainte-Famille accueille son premier médecin, Charles Alphonse Dubé, ancien zouave pontifical. Il exerce sa profession pendant quelques années à cet hôpital. Le Dr Dubé se joint aux Soeurs Grises et complète le personnel. A une arrivée correspond un départ: en 1890, Soeur Raizenne quitte Ville-Marie et retourne à la maison-mère située à Ottawa.

L'Hôpital des Soeurs poursuit sa lancée pendant la décennie 1890; cependant, en 1897, la buanderie brûle et l'hôpital échappe de justesse à l'incendie. L'année suivante, le Dr Aubin augmente le personnel de médecin et se joint au Dr Dubé. De plus, en septembre, la direction de l'établissement de santé inaugure son aqueduc et se dote de nouvelles fournaises.

Au tournant du 20e siècle, Ville-Marie se développe et la santé des gens évolue au fil des ans et des événements. En effet, selon les propagandistes de la colonisation du Témiscamingue, un des grands avantages de la région est l'excellence de son climat et le bienfait qu'il apporte à la santé des résidents. En 1906, le notaire André Elzéar Guay affirme que la population doit sa bonne santé au bon air pur. Quatre ans plus tard, Alfred Pelland, employé au ministère de la Colonisation à Québec, abonde dans le même sens dans sa brochure "Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie: le Témiscamingue."

Cependant, cette situation fait place à l'inquiétude quant à une épidémie possible de variole en 1911. Face à la menace qui sévit dans la province de Québec, le Conseil Municipal de Ville-Marie adopte un règlement rendant la vaccination anti-variole obligatoire. Toutes les personnes doivent se faire vacciner sous peine d'amende.

Puis, en 1918, la grippe espagnole s'abat sur la région et Ville-Marie n'y échappe pas. Plusieurs familles se retrouvent en deuil; les Soeurs accueillent des patients de toutes les localités du Témiscamingue à l'Hôpital. C'est la première fois qu'elles soignent autant de malades; en 1922, l'Hôpital compte encore beaucoup de patients.

Cette même année, les Soeurs Grises effectuent la tournée des chantiers forestiers afin de trouver du financement pour leur hôpital. La cueillette s'avère très généreuse. Autre bonne nouvelle pour l'année 1922, l'hôpital accueille son premier médecin-chirurgien, le Dr Laurent Genest. Il se joint aux docteurs Brault et Henri Cartier, tous deux arrivés en 1920. Le Dr Brault a remplacé le Dr Aubin qui a quitté Ville-Marie. Le Dr Genest quitte Ville-Marie pour Hull en 1939.

Depuis leur établissement à la Baie-des-Pères, les Soeurs Grises s'adonnent à l'agriculture; elles exploitent une ferme pour subvenir aux besoins de l'hôpital et de la communauté. En 1890, elles achètent des Pères Oblats un terrain adjacent à l'hôpital; auparavant, les Soeurs leur louaient cette parcelle de terre. Ce terrain s'étend de l'hôpital jusqu'au chemin de Guigues. La ferme des Soeurs Grises comprend une étable, quelques vaches, des veaux et des poules et une grange pour entreposer le foin et le grain. Elles cultivent aussi un jardin. Elles embauchent deux employés pour les aider; M. Paré s'occupe des animaux et des gros travaux et Mme Bellemare travaille à l'intérieur de la maison. Les Soeurs Grises abandonnent cependant l'agriculture vers 1924.

En 1925, un tremblement de terre se fait sentir à Ville-Marie et ébranle, entre autres immeubles, l'hôpital. Quelques mois plus tard, l'aile sud de l'hôpital est démolie et fait place à une nouvelle partie; construite plus grande, elle s'élève du côté de l'église. Cette nouvelle construction compte trois étages; au premier, se côtoient trois chambres privées et une salle publique pour les hommes. Au deuxième, cinq chambres privées et une salle sont mises à la disposition



L'hôpital vers 1930; à gauche, on voit la vieille partie construite en 1886. (Archives Deschâtelets)

des dames et des enfants. Le troisième comprend deux salles d'opération, une salle d'accouchement, une salle de stérilisation et une salle qui, éventuellement, accueillera une machine à Rayons-X.

Cette nouvelle section ouvre ses portes en 1925. L'hôpital accueille de plus en plus de patients et le nombre des opérations pratiquées à Ville-Marie augmente constamment. Un nouveau médecin-chirurgien s'ajoute aux Soeurs Grises et aux médecins laïcs; il s'agit du Dr Philippe Chabot, arrivé au mois d'août 1925. Un mois plus tard, il déménage à Lorrainville. Il pratique à l'hôpital de Ville-Marie et dessert la majorité des localités du Témiscamingue.

L'équipe de médecins est recrutée à l'extérieur du Témiscamingue. Les Soeurs Grises agissent à titre d'infirmières et administrent l'hôpital. En 1927, les soeurs mettent sur pied une école d'infirmières, dans l'hôpital, pour pallier au manque d'infirmières provenant de la région. Ce cours est reconnu par la Commission des Ecoles des Garde-malades-auxiliaires-licenciées de la province de Québec.

Le cours de garde-malades s'échelonne sur deux ans et comprend une partie théorique et une partie pratique. Les cours magistraux sont d'une durée de 675 heures. Après leur cours, les étudiantes doivent effectuer l'un des stages pratiques d'une durée variable: 4 mois en médecine, 6 mois en chirurgie et 1 mois en obstétrique, à la pouponnière, en pédiatrie et à la salle d'opération. Les stages ajoutent une formation pratique en ce qui a trait à l'apprentissage de certains traitements, à donner des injections intra-musculaires, à faire des pansements... Les Soeurs Grises dispensent ce cours d'infirmières jusqu'aux années 1960.

Pendant les années 1920, les soeurs demandent la contribution de la population pour boucler leur budget. Les patients paient les services reçus, mais ces sommes ne s'avèrent pas suffisantes pour financer les dépenses courantes de l'hôpital. Ainsi, en 1928, les dames patronesses de l'hôpital organisent une soirée de théâtre et versent les profits aux Soeurs. Le montant s'élève à 155\$. Ces citoyennes organisent de telles soirées-bénéfice pendant quelques années consécutives. Elles répètent l'expérience en 1929 et amassent 155\$; en 1933, la pièce 'Ces dames aux chapeaux', de Nerto, rapporte 170\$.

Pour financer l'achat d'équipement médical spécialisé, ces contributions de la population ne suffisent pas. L'aide gouvernementale s'impose. Ainsi, en 1930, le député provincial, M. Edouard Piché, donne à l'Hôpital Général de la Sainte-Famille un appareil de radiologie (Rayons-X) au nom du gouvernement. Ce don fait suite à une visite de l'hôpital par le Ministre de la Colonisation, M. Hector Laferté; celui-ci signale lors de son passage la propreté et la bonne organisation de l'établissement.

Le 24 février 1933, les Soeurs Grises signalent que, pour la première fois, l'hôpital ne loge aucun patient. En 1935, quatre médecins pratiquent à l'hôpital administré par les Soeurs. Il s'agit des docteurs Chabot, Bélisle, Jacques Barrette et Louis Godbout, ces deux derniers arrivés pendant l'année.

Au milieu des années 1930, la situation financière de l'hôpital n'est guère reluisante; les Soeurs comptent 20 000\$ de factures impayées. La maison-mère d'Ottawa éponge une partie de ce montant et le gouvernement du Québec assume la différence. La loi de l'Assis-

tance publique alloue 0,88\$ par jour par personnes hospitalisées. Au début de l'année 1936, le déficit s'élève à 8 713\$. La direction de l'hôpital instaure le nouveau système de comptabilité en vigueur dans la province. Puis, pour diminuer ce montant, la Supérieure retient le salaire des soeurs infirmières; cette somme s'élève à 6 000\$.

En 1936, les Soeurs Grises dénombrent 447 patients hospitalisés; de ce nombre, 82 proviennent de Ville-Marie et les autres demeurent dans les différentes localités du Témiscamingue. Le prix des chambres privées s'élève à 3,00\$, quotidiennement, et à 1,50\$ en salles publiques. A titre d'exemple, sur le nombre de patients indiqués, 397 sont hospitalisés dans les salles communes et 50 dans des chambres privées. Sur ce total, 255 personnes acquittent leur compte à l'hôpital, 51 relèvent de l'Assistance publique et 141 entrent dans la catégorie des pertes.

Vu les faibles moyens financiers d'une bonne partie de la population, plusieurs personnes ne peuvent acquitter leurs comptes. Cette situation contribue grandement au déficit de l'hôpital. Outre l'argent investi par les religieuses, on a recours aux collectes populaires et aux dons privés pour financer les opérations courantes de l'hôpital. En 1937, une collecte effectuée parmi les citoyens et les citoyennes de Ville-Marie rapporte la somme de 414\$. Puis, dans le cadre du cinquantenaire de l'hôpital, des octrois spéciaux renflouent les coffres de l'institution; le député Nil Larivière donne 250\$ (octroi gouvernemental) et Mgr Rhéaume, évêque de Timmins, les Oblats de Ville-Marie et les paroissiens font don de la somme de 1 250\$ aux Soeurs Grises.

Pendant les années 1930, l'achalandage moyen est de 15 patients. En 1939, il y a augmentation et le nombre de personnes hospitalisées grimpe à 36. A cette époque, l'Hôpital Général de la Sainte-Famille compte 38 lits. En 1944, les médecins procèdent à 525 opérations dont 222 majeures et 303 mineures, et 53 enfants voient le jour à l'hôpital. En 1949, l'hôpital se dote d'équipement nouveau: un incubateur, don du Dr Louis Godbout et de deux autres personnes, et un nouvel appareil radiographique.

En 1950, les Soeurs Grises, appuyées par les Oblats, débudent une campagne visant à l'obtention d'un octroi gouvernemental pour l'agrandissement de l'hôpital. Pour justifier cette demande, elles

invoquent l'augmentation de la population du Témiscamingue, la généralisation des accouchements à l'hôpital (auparavant les femmes enfantaient à la maison), le nombre de lits insuffisants à l'achalandage ordinaire, les malades qui ne peuvent être admis doivent aller à Haileybury ou à Rouyn, et, enfin, le recrutement difficile des médecins-chirurgiens et des spécialistes pour leur établissement à Ville-Marie, vu l'étroitesse des locaux et le peu d'appareils mis à leur disposition. C'est donc toute la population du Témiscamingue qui souffre de cet état de fait.

Les Soeurs Grises obtiennent l'appui de plusieurs organismes et individus dans leur demande de construire une nouvelle section à l'hôpital; il s'agit des Pères Oblats, de la Chambre de Commerce de Ville-Marie, du Conseil Municipal de Ville-Marie, des organismes civils et religieux de la paroisse et de l'ensemble de la population du Témiscamingue.

La communauté des Soeurs embauche un architecte afin de préparer les plans d'une nouvelle partie et d'évaluer les coûts de construction qui s'élèvent à 750 000\$. Au printemps 1951, le ministre de la Santé du Québec, M. Albiny Paquette, annonce un octroi de construction de 350 000\$; sur ce montant, le gouvernement du Québec donne 300 000\$ et le fédéral, 50 000\$. Jugeant ce montant insuffisant, les Soeurs Grises refusent la subvention; elles allèguent que la Communauté ne peut investir les 400 000\$ manquants pour la réalisation de ce projet. Suite à cette décision, on organise une assemblée publique pour déterminer une stratégie d'action.

A cette assemblée, convoquée par les autorités religieuses du Témiscamingue, on retrouve les curés de Guigues (Mgr L-Z. Moreau), de Fabre (l'abbé Laurendeau), le supérieur de Ville-Marie (Charles Laberge, o.m.i.), le directeur de l'École Moffette (le Père Donat Martineau, o.m.i.) et deux Frères Saint-Gabriel (le directeur et le Frère Faustin), le maire de Ville-Marie, Victor Dubrûle, plusieurs de ses collègues des localités du Témiscamingue, les docteurs Chabot, Godbout, Bélisle et Savoie, et des représentants d'organismes témiscamiens: Octave Perron, de la Compagnie de Téléphone du Nord, Georges Lefort, de Radio-Témiscamingue, Hector Lefebvre, du Palais de Justice et Augustin Chénier, de la Chambre de Commerce de Ville-Marie. Le député provincial de Témiscamingue, M. Nil Larivière, est aussi présent à cette réunion.

Ces personnes se réunissent dans le but de trouver un moyen pour permettre aux Soeurs Grises de réaliser l'agrandissement projeté. Elles reconnaissent la nécessité d'agrandir l'hôpital pour doubler la capacité hospitalière (les 38 lits répondent seulement à la moitié de la demande), de doter l'établissement de services techniques adéquats et d'offrir aux soeurs une nouvelle résidence, car leur maison ne suffit plus à leurs besoins et, de plus, tombe en ruines.

Après une longue discussion, le groupe suggère de prendre des informations supplémentaires, au sujet des modalités du versement de la subvention promise de 350 000\$ (un ou plusieurs versements annuels), et d'accepter la subvention, même si elle s'avère insuffisante, et de construire d'abord l'aile arrière de l'hôpital, quitte à recommencer les pressions sur le gouvernement l'année suivante.

Finalement, les gens adoptent la résolution qu'une délégation apporte à Ottawa, pour y rencontrer la Communauté des Soeurs Grises et défendre la nécessité pour la région d'agrandir l'hôpital et suggérer les moyens d'action proposés. La délégation se compose de Mgr L.Z. Moreau, M. Nil Larivière, Dr Philippe Chabot, le Père Charles Laberge, o.m.i., M. Victor Dubrûle, maire de Ville-Marie, et M. Albert Perron, préfet au comté.

Cette démarche effectuée et jugée fructueuse, le comité poursuit ses pressions sur le gouvernement du Québec. En février 1951, une délégation rencontre à Québec le ministre de la Santé, le Dr Albiny Paquette, le sous-ministre, M. J. Grégoire, et le député provincial de Témiscamingue, M. Nil Larivière.

Cette rencontre porte fruit puisque, en juin, le député Larivière annonce que le département de la Santé accorde un octroi de 750 000\$, dont une partie vient du gouvernement du Canada, pour la construction d'un hôpital de 100 lits. Les travaux débutent en octobre 1951 et se déroulent en deux temps.

Le 8 octobre, les ouvriers procèdent à la démolition du vieil hôpital datant de 1887. Le 18 octobre, Mgr Rhéaume bénit officiellement les travaux de construction et lève la première pelletée de terre symbolique. Cette cérémonie se déroule dans le cadre du 28e anniversaire de consécration de l'évêque de Timmins. Plusieurs person-

nalités assistent à l'événement, dont le député Larivière, quelques conseillers municipaux, les Oblats, les Soeurs Grises et des médecins.

Pendant les travaux de construction, les religieuses habitent une résidence fournie par les Pères Oblats. Celle-ci servait auparavant de dortoirs aux soeurs. Les travaux se déroulent pendant deux ans. Le 22 octobre 1953, les soeurs aménagent dans le nouvel hôpital et transportent les patients dans la nouvelle partie. Quatre jours plus tard, un Père Oblat célèbre la première messe dans la nouvelle chapelle. Le nouvel établissement compte 102 lits, les Soeurs fixent le prix des chambres à 8,00\$ par jour.

Les travaux de restauration, de l'aile datant de 1925, débutent en janvier 1954. Les ouvriers terminent tous les travaux de construction et de rénovation à l'été 1955. L'hôpital compte maintenant quatre étages. Puis, le 24 octobre 1955, on l'inaugure officiellement. Mgr Maxime Tessier, évêque de Timmins bénit l'établissement devant plusieurs personnalités de Ville-Marie et du Témiscamingue.

Ensuite, de 1955 à 1970, les soeurs apportent plusieurs modifications à l'hôpital: le réaménagement de la radiologie, du laboratoire et des archives, la relocalisation des bureaux administratifs, la rénovation de la salle d'opération, l'aménagement de l'unité des soins prolongés, la relocalisation de la pédiatrie, l'installation d'une chambre à soins maxima et la construction d'une buanderie.

Au début des années 1970, les Soeurs Grises débutent les démarches afin de se départir de l'Hôpital Général de la Sainte-Famille. Elles veulent vendre l'établissement à une corporation publique. Les pourparlers se terminent en 1974 par la vente de l'hôpital et des terrains avoisinants à une telle corporation. Le gouvernement émet une charte au nom du Centre Hospitalier Sainte-Famille qui devient officiellement un établissement public.

En 1972, débutent les consultations et les assemblées publiques au sujet de l'implantation d'un CLSC au Témiscamingue. Les démarches consistent en une cueillette de données auprès de la population, la formation d'un comité provisoire, la rédaction d'un rapport contenant la liste des services à mettre sur pied, la consultation de la population au niveau de ce premier rapport et, finalement, la formation

d'un comité élargi afin de permettre la participation d'autres établissements.

Le CLSC débute ses activités de façon autonome. Puis, après trois ans de fonctionnement et suite à de nombreuses discussions et de vifs débats, décision est prise d'intégrer administrativement le CLSC au Centre Hospitalier Sainte-Famille. A compter de 1975, le Centre Hospitalier assure une triple vocation: les soins prolongés, les soins curatifs et les services de premières lignes.

Au printemps 1976, les administrateurs du Centre Hospitalier entreprennent des démarches auprès du Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux (CRSSS) et du gouvernement du Québec pour l'agrandissement des bâtiments de l'hôpital. La construction d'une nouvelle partie s'impose pour relocaliser sous un même toit les services offerts par le CLSC et ceux dispensés par le Centre Hospitalier.

Le conseil d'administration de cet établissement demande une nouvelle charte au gouvernement pour mieux refléter sa triple vocation. Ainsi, le 13 mars 1979, le gouvernement du Québec émet une nouvelle charte à cette institution au nom du Centre de Santé Sainte-Famille. Aujourd'hui, il fonctionne encore sous ce nom.

Finalement, après cinq ans de négociations avec le CRSSS de l'Abitibi-Témiscamingue et le ministère des Affaires sociales, le Centre de Santé obtient un octroi de 2 055 000\$ pour construire une nouvelle partie. Le contrat se signe le 27 janvier 1981 et l'inauguration du nouveau pavillon se déroule le 13 mai 1984. Le Centre de Santé compte maintenant deux pavillons à Ville-Marie: l'Etoile du Nord (nouvelle partie) et Notre-Dame-du-Lac.

En résumé, les Soeurs Grises aménagent dans l'Hôpital Général de la Sainte-Famille en 1887. Elles administrent l'établissement, forment des infirmières-auxiliaires dans les locaux de l'hôpital et embauchent des médecins laïcs pour soigner les patients. A deux reprises, elles obtiennent des subventions pour agrandir leur hôpital: en 1925, une nouvelle partie s'élève à côté de l'ancienne, puis en 1955 le vieil hôpital est démoli au profit d'un nouveau. En 1974, les Soeurs Grises vendent leur établissement de santé au gouvernement et naît ainsi le Centre de Santé Sainte-Famille.

6.2 L'éducation et les jeunes filles: la formation d'institutrices et le cours ménager.

Le choix de carrière pour les jeunes filles s'avère très restreint: après leurs études primaires, une bonne partie d'entre elles retournent à la maison familiale et aident leur mère dans les travaux ménagers. Elles prennent époux et fondent à leur tour un foyer et élèvent une famille. Les femmes n'ont pratiquement pas de place sur le marché du travail. La mentalité de l'époque leur assigne un rôle traditionnel: femme d'intérieur et mère de famille.

Pour la minorité qui tente sa chance sur le marché du travail, peu d'emplois s'offrent à elle. Le plus populaire est sans contredit le métier d'institutrice. En 1908, les jeunes filles désireuses de poursuivre leurs études peuvent maintenant le faire à Ville-Marie. Outre la formation d'institutrices, les Soeurs Grises offrent le cours d'arts ménagers.

Le Pensionnat Notre-Dame-de-Lourdes

Dès 1887, les Soeurs Grises ouvrent une classe dans un local de l'hôpital initialement prévu pour un lavoir. Devant l'augmentation de la population, des écoles de rang apparaissent et le besoin de former des institutrices à Ville-Marie se fait sentir. Les Oblats, de concert avec les Soeurs Grises, travaillent à l'ouverture d'un couvent dans la localité.

Les premières démarches remontent à l'année 1902. Le Père Odilon Chevrier, o.m.i., curé de Ville-Marie, demande à la communauté des Soeurs Grises d'ouvrir un pensionnat. La nouvelle se répand rapidement et dix-huit filles des localités du Témiscamingue, d'Haileybury et de Cobalt vont à l'hôpital de Ville-Marie pour s'inscrire à ce nouveau cours. Cependant, les religieuses ne peuvent alors offrir cet enseignement. Ce n'est que partie remise.

Les Oblats poursuivent leurs instances auprès de l'évêque, Mgr Lorrain, afin de doter Ville-Marie d'un pensionnat. Finalement,

dans une lettre datée du 13 août 1906, Mgr Lorrain approuve le projet des Soeurs Grises de mettre sur pied un tel établissement. Les travaux de construction débutent en 1907 et se poursuivent l'année suivante. Le 7 septembre 1908, le Pensionnat Notre-Dame-de-Lourdes accueille vingt-six pensionnaires et trente-quatre externes. Le lendemain, Mgr Lorrain procède à la bénédiction de l'institution. Le nouveau bâtiment, de cent pieds de longueur sur quarante-cinq de largeur, compte quatre étages et est recouvert de briques. Il domine une petite colline et sa façade donne sur le lac Témiscamingue.

Soeur McMillan, première supérieure du Pensionnat, arrive en 1908. La directrice de l'établissement, soeur Sainte-Laure, en prend charge en même temps. Le Pensionnat Notre-Dame-de-Lourdes, également appelé le Couvent, accueille les filles âgées de 14 ans et plus. Il offre trois types de diplômes: élémentaire, modèle académique. Chaque diplôme demande une année d'étude. La formation des futures institutrices comprend les cours suivants: la pédagogie, le français, les mathématiques, la religion, l'histoire, complétés par la dactylographie, la sténographie, la musique et la diction. Les Soeurs Grises ouvrent aussi une classe pour la population anglophone des environs.

Le Pensionnat accueille en moyenne 45 élèves par année. Celles-ci proviennent de Ville-Marie (les externes), des autres localités du Témiscamingue et du nord de l'Ontario. Près de la moitié des filles demeurent à Ville-Marie. Les autres entrent au Pensionnat en septembre et rares sont les sorties dans leur famille. Elles peuvent recevoir des visiteurs et comptent sur plusieurs permissions de sorties dans Ville-Marie.

Une fois l'année scolaire terminée, la nouvelle diplômée retourne dans son village natal et offre ses services à la commission scolaire. Les nombreuses écoles de rangs les attendent avec impatience. La majorité des finissantes se trouve rapidement un emploi.

En 1931, l'École Normale de Ville-Marie prend la relève dans la formation des institutrices rurales. Dès lors, le Pensionnat change sa vocation; il devient une école primaire-élémentaire et les Soeurs enseignent aux filles jusqu'à la 7^e année. Du coup, le nombre d'élèves diminue de près de la moitié; les pensionnaires passent de 20

à 10 et les externes de 20 à 15. Au Pensionnat, les Soeurs Grises offrent aussi le cours d'art ménager.

Le Pensionnat poursuit ses activités jusqu'en 1958, année où il est détruit par un incendie. De 1908 à 1931, la majorité des institutrices diplômées étudie au Pensionnat, sous la tutelle des Soeurs Grises. Après 1931, elles vont à l'Ecole Normale.

L'Ecole Normale et les normaliennes

L'augmentation de la population de Ville-Marie et du Témiscamingue commande un nombre plus élevé d'institutrices. Ce facteur, joint au désir de l'élite locale (Chambre de Commerce et Oblats) d'offrir une formation académique de qualité supérieure aux futures institutrices, explique le début des pourparlers menant à la construction et à l'ouverture d'une Ecole Normale à Ville-Marie. A titre d'exemple, en 1929, le Témiscamingue compte 19 467 habitants.

Dès 1929, la Chambre de Commerce de Ville-Marie lance l'idée de doter la localité d'une Ecole Normale. Conjointement avec les Pères Oblats, elle entreprend des pourparlers auprès de l'évêque du diocèse, Mgr Rhéaume, et des Soeurs Grises. L'évêque doit statuer sur la réalisation du projet; on demande à la communauté des Soeurs Grises de prendre en charge cette nouvelle institution et d'élargir leur mandat de formation d'institutrices.

En 1930, l'évêque accorde la permission aux Soeurs de construire et d'ouvrir une Ecole Normale. Un décret du gouvernement du Québec confirme cette décision. Il signe un contrat avec la Communauté des Soeurs Grises et octroie une charte au nom de Ecole Normale Notre-Dame-de-Lourdes.

Le 11 septembre 1931, trente-trois étudiantes s'inscrivent à l'école. Parmi celles-ci, six obtiendront leur diplôme au printemps 1932. L'inauguration officielle a lieu le 11 octobre 1931 et Mgr Rhéaume bénit l'institution devant plusieurs invités dont le député provincial, M. Piché, l'inspecteur des Ecoles Normales, M. Magnan, et plusieurs représentants de la Chambre de Commerce de Ville-Marie.



Le Pensionnat et l'École Normale vers 1950; à l'arrière-plan, se dresse l'actuelle Maison du Colon. (Archives Deschâtelets)

Le nouveau bâtiment de quatre étages, recouvert de briques rouges, se dresse perpendiculairement au Pensionnat. L'intérieur comprend des locaux de classes, une salle d'étude, un parloir, les bureaux des enseignants et du directeur, une résidence et une chapelle. En 1956, l'École Normale refait peau neuve à l'occasion de son 25^e anniversaire de fondation.

Ombre au tableau, en avril 1958 un incendie emporte la vieille partie (le Pensionnat); la nouvelle section qui loge l'École Normale est épargnée. La même année, les Soeurs font construire une rallonge vers l'arrière du bâtiment. Cette partie a été restaurée en 1985; la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue s'en porte acquéreur en 1984 et transforme cet édifice de façon à loger des organismes à caractère socio-économique.

Plusieurs directeurs se succèdent au fil des ans. De 1931 à 1946, le Père Aimé Jasmin, o.m.i., occupe ce poste; en 1946, le Père Gaston Morrissette, o.m.i., le remplace jusqu'en 1951, année où le Père Paul-Émile Lévesque, o.m.i., entre en fonction. Il dirige l'École Normale jusqu'en 1958. Puis, l'abbé Alfred Audet lui succède et termine

son mandat en 1961; l'abbé Paul Machabée agit à titre de directeur pour une année. Finalement, Soeur Simone Gareau, sco., est nommée directrice de 1962 à 1965, année de fermeture de l'Ecole Normale.

Au niveau de la formation académique, l'Ecole Normale offre trois types de diplômes: élémentaire, complémentaire et supérieur. Le cours élémentaire dure deux ans. Une année supplémentaire donne droit au diplôme complémentaire et une autre, à celui du supérieur. L'appellation des diplômes change, dans les années 1950, pour devenir respectivement des brevets d'enseignement C, B et A.

Les Normaliennes reçoivent une formation académique générale; aux cours de pédagogie, s'ajoutent la religion, le français, les mathématiques, l'histoire, la géographie... Des stages d'enseignement s'adressent aux étudiantes de deuxième année; ils initient l'institutrice à sa future profession. Il y a deux types de stages d'enseignement. Les premiers se font à l'école du village de Ville-Marie et durent un après-midi; les seconds se déroulent dans une école de rang et la stagiaire est responsable de la classe pendant une semaine.

En 1931, trente-trois filles s'inscrivent à l'Ecole Normale. En 1938, on compte soixante-neuf normaliennes à l'inscription. De son ouverture à 1956, l'école a accueilli 838 élèves; elle a décerné 522 diplômes élémentaires, 112 complémentaires, 74 supérieurs, en plus de 40 brevets C et 2 brevets B, pour un total de 750.

Le corps professoral se compose des Soeurs Grises qui enseignent toutes les matières, sauf la pédagogie qui relève d'un professeur laïc, le dernier étant Benoit Gosselin. Durant les trois dernières années, des enseignants laïcs se joignent aux Soeurs Grises: Gilbert Therrien, Alain St-Amant, Paul Pépin, Hubert Gauthier et Me Gilles Desjardins. Les Oblats assurent la direction de l'école, conjointement avec les Soeurs Grises. Toutes les normaliennes demeurent en pension à l'Ecole Normale, sauf les résidentes de Ville-Marie, appelées les externes. Pendant toute l'année scolaire, elles vivent en communauté, partageant temps de travail et temps libres. En effet, les jeunes filles deviennent pensionnaires dès le début des classes en septembre, retournent chez elles pour la période des fêtes, puis, de janvier à la fin juin, elles reviennent partager leur temps avec leurs consœurs d'étude.

On retrouve notamment, au pensionnat, un grand dortoir, un réfectoire et un parloir pour accueillir les visiteurs. Le dimanche est réservé aux visites. Le reste de la semaine, les études occupent une grande place dans la vie des normaliennes. La journée débute par une messe; après le déjeuner, les filles se dirigent vers les salles de cours. En plus des périodes de cours, entrecoupées par les repas, des temps libres et des périodes d'étude viennent clore la journée. Les élèves doivent aussi voir à l'entretien ménager de l'école et du pensionnat; les soeurs répartissent ce temps entre les étudiantes.

Outre les études, on met aussi l'accent sur les activités culturelles. Les plus populaires sont sans contredit les pièces de théâtre interprétées par les normaliennes. Ces pièces sont présentées devant le public, le dimanche soir. A l'Ecole Normale, on souligne aussi certains anniversaires importants. Notons, entre autres, les noces d'argent de Mgr Rhéaume en 1948, le jubilé d'Or de Mère Marie-du-Rédempteur, ou encore, en 1957, une grande fête organisée à l'occasion du 50^e anniversaire du Pensionnat et du 25^e de l'Ecole Normale.

En 1951, le Père Paul-Emile Lévesque, o.m.i., prend la direction de l'école et améliore le volet culturel. En effet, il dote les normaliennes d'une discothèque de musique classique. Elles jouissent également d'une bibliothèque dont les rayons contiennent des livres à caractère académique et des romans.

A la fin de l'année scolaire, un spectacle est présenté aux parents. Des normaliennes interprètent une pièce de théâtre, puis se déroule la remise des diplômes. Au début des années 1960, la direction organise des voyages de groupe, composés de normaliennes, de religieuses et du directeur.

Les normaliennes passent donc plusieurs années à vivre en communauté avec leurs collègues d'étude. Leurs diplômes obtenus, elles retournent toutes chez elles; certaines font carrière, d'autres se marient. Quoiqu'il en soit, elles se perdent souvent de vue. Afin de garder le contact, certaines finissantes créent une association.

En février 1931, plusieurs anciennes du Pensionnat se réunissent et fondent une Amicale. Puis en juin 1936, l'Amicale des Anciennes du Pensionnat accueille dans ses rangs les ex-normaliennes.

Elles modifient les statuts et règlements et naît ainsi une nouvelle Amicale. On lui donne le nom d'Amicale Notre-Dame-de-Lourdes' et on adopte le slogan suivant: 'Pour nos Familles, par Religion, Labeur et Economie'. Parmi les actions de l'Amicale, mentionnons la plus importante, l'allocation de bourses d'études à deux élèves de sixième année qui se préparent à entrer à l'Ecole Normale. L'amicale ayant pour but de permettre à ses membres de se rencontrer et d'échanger, le Conseil de l'Amicale remet un cadeau à celles qui se marient et qui ont fait parvenir leur faire-part.

L'Ecole Normale Notre-Dame-de-Lourdes, fondée en 1931, avait donc pour but de combler la pénurie d'institutrices. Elle accomplira cette mission pendant plus de trente ans. La réforme scolaire du début des années 1960 amène la disparition de ce type d'institution d'enseignement. Le rôle de formation des maîtres revient maintenant aux universités.

L'Ecole Normale de Ville-Marie n'y échappe pas; elle ferme ses portes en 1965. La fermeture de ce bâtiment n'est que temporaire; à l'automne, le Commission Scolaire de Ville-Marie loue les locaux pour ses classes de niveau primaire. A compter de 1967, les élèves du secondaire remplacent ceux du primaire; ils y restent jusqu'en 1980. Les Soeurs Grises habitent encore l'école jusqu'en 1981, année où elles aménagent dans leur nouveau couvent, situé du côté est de l'ancienne Ecole Normale. De 1981 à 1984, l'école est abandonnée; en cette dernière année, la MRC de Témiscamingue s'en porte acquéreur, démolit la vieille partie de 1931 et restaure la nouvelle section située à l'arrière.

Outre la formation d'institutrices, les Soeurs Grises offrent parallèlement aux jeunes filles un cours d'arts ménagers.

L'Ecole Ménagère Régionale

Dès l'ouverture du Pensionnat en 1908, les Soeurs Grises offrent le cours ménager aux jeunes filles de Ville-Marie. En 1944, elles obtiennent le titre d'Ecole Ménagère Régionale pour cette institution, élargissent le programme et recrutent des élèves dans tout le Témis-

comingue, l'Abitibi et le nord-est ontarien. Finalement, les Soeurs construisent un nouveau bâtiment en 1960 pour accueillir les filles du cours ménager, l'Institut Familial.

L'influence des religieuses à Ville-Marie se fait principalement sentir au niveau des valeurs idéologiques, par le biais de la formation d'institutrices et de mères de famille. Elles inculquent aux filles le rôle traditionnel qu'elles joueront plus tard dans la société; par le fait même, les Soeurs Grises assignent une place bien précise à la femme dans la société. L'École Ménagère Régionale, devenue plus tard l'Institut Familial, vise principalement à la formation et la valorisation du travail de la femme à la maison.

Dans un texte intitulé 'Ecole du Bonheur!', paru en 1957 dans l'album souvenir du 50e anniversaire de fondation du Pensionnat et du 25e de l'École Normale, la Soeur Saint-Lucien, sco., trace le but de l'Institut Familial de Ville-Marie ainsi:

'Ecole d'éducation féminine et familiale, il a pour objet la formation spirituelle, intellectuelle et technique des jeunes filles, en vue de protéger, de conserver et de perfectionner la vie familiale au Canada français. Sa préoccupation première n'est pas de cultiver des aptitudes manuelles mais bien de créer un état d'esprit intensément familial et d'assurer aux femmes de demain une culture qui les prépare aux devoirs de plus en plus difficiles qui les attendent, devoirs qui sont avant tout d'ordre spirituel, moral et intellectuel. Les équipes familiales, le 'petit foyer', la disposition et l'ajustement des locaux et toutes les activités parascolaires contribuent plus que les manuels à créer cette atmosphère propre à faire aimer le foyer et toutes les tâches inhérentes aux devoirs d'une excellente mère de famille. La formation intellectuelle est centrée sur la mission providentielle de la femme, son rôle d'épouse et de mère. L'objectif central du programme intellectuel et culturel c'est la découverte de l'être humain, l'étude des lois qui régissent

son comportement physique et psychologique. D'où l'attention toute spéciale portée à l'étude de la pédagogie, de la psychologie, des lois de l'hygiène, de l'alimentation, de la puériculture. L'importance accordée aux travaux manuels se mesure à leur nécessité dans les foyers modernes. Il s'agit de donner l'amour de ces travaux qui paraissent simples aux profanes, mais qui ont des disciplines exigeant du jugement, un grand sens de l'observation et la mise en valeur des ressources de la personnalité féminine.

En somme l'Institut Familial s'efforce de grouper les disciplines qui semblent les plus aptes à former un type féminin équilibré, capable d'aborder la vie avec compétence et confiance. La formation de la personnalité féminine, une prise de conscience de la vraie féminité, une fierté consciente des prérogatives et des responsabilités de la femme dans le monde actuel, voilà l'objectif essentiel de l'Institut Familial que nous 'les Soeurs Grises de la Croix' avons l'honneur de posséder dans notre région du Témiscamingue'. (pp. 36-37)

Le cours ménager débute au Pensionnat de Ville-Marie en 1908. En 1921, l'inspecteur québécois des écoles ménagères, O. Martin, prêtre, se rend à Ville-Marie; dans une lettre, il incite la direction à améliorer la qualité de l'enseignement. Il note ensuite les points importants du programme du cours ménager du couvent de Ville-Marie: la cuisine pratique et raisonnée, le soin du lait et la fabrication du beurre; la coupe, la couture, le raccommodage et le reprisage; la tenue de la maison et la comptabilité; le blanchissage du linge; le travail de la laine: filage, redoublage, teinture et tricotage, et, finalement, l'horticulture et l'aviculture.

L'inspecteur Martin souligne également la bonne qualité des locaux d'enseignement et du matériel à la disposition des élèves. Il termine en recommandant à la direction du Pensionnat de demander une subvention au département de l'Instruction Publique pour compléter l'outillage nécessaire au cours et pour dédommager le personnel enseignant.

Pendant plusieurs années, les Soeurs Grises du Pensionnat et la Commission Scolaire de Ville-Marie offrent conjointement le cours ménager. Les religieuses fournissent les locaux d'enseignement et le service de pension aux élèves et la Commission Scolaire paie le salaire des deux soeurs qui enseignent toutes les matières du programme. En 1943, le salaire versé à chaque religieuse s'élève à 600\$. Deux classes sont mises à la disposition de ce cours. Les pensionnaires paient 20\$ par mois pour demeurer au Pensionnat; ce montant comprend le lavage, l'entretien, la nourriture...

En avril 1943, la Chambre de Commerce de Ville-Marie entreprend les démarches pour obtenir du département de l'Instruction Publique l'ouverture d'une école ménagère régionale. Ce nouveau cours remplacerait le cours ménager, offert conjointement par la Commission Scolaire et les Soeurs Grises, au Pensionnat.

Le dossier avance rapidement; en juin, l'abbé Albert Tessier, visiteur des écoles ménagères, écrit à Augustin Chénier, président de la Chambre de Commerce, et il lui recommande de faire part de ce projet à l'évêque du diocèse, puisque c'est lui qui donnera l'accord final. La Chambre de Commerce poursuit son travail et gagne l'appui du Père Chabot, o.m.i., curé de Ville-Marie, et de Mgr Rhéaume; les Soeurs Grises, quant à elles, acceptent de diriger ce cours.

Soeur Marie-du-Rédempteur arrive à Ville-Marie le 1er août 1944, dans le but de mettre sur pied cette école. Mgr Louis Rhéaume, évêque de Timmins, et Mgr Albert Tessier, visiteur-propagandiste des écoles ménagères de la province de Québec, donnent leur appui à ce projet. Les Soeurs ouvrent les portes de l'Ecole Ménagère Régionale le 10 septembre 1944. Ne reste plus qu'à obtenir la permission officielle du Département de l'Instruction Publique. Le 27 septembre, le gouvernement du Québec passe un décret à ce sujet et confère tous les droits et privilèges des Instituts Familiaux à celui de Ville-Marie. Ainsi naît en 1944 l'Institut Familial de Ville-Marie, sous la tutelle des Soeurs Grises.

Le cours ménager se donne au Pensionnat jusqu'en 1958; au mois d'avril, un incendie emporte cet établissement construit en 1908. Suite à ce sinistres, les Pères Oblats mettent des locaux de l'Ecole d'agriculture Moffette à la disposition des Soeurs et, ainsi, les

élèves peuvent terminer leur année scolaire. Les religieuses enseignantes demeurent temporairement dans l'auditorium de l'Hôpital Sainte-Famille et les familles de Ville-Marie hébergent les étudiantes.

Pendant l'été, des ouvriers procèdent aux réparations de l'École Normale et les cours reprennent à l'automne 1958. Pendant ce temps, les Soeurs font construire une nouvelle aile à l'arrière de l'école. Également, elles font une demande de subvention au gouvernement du Québec pour construire un nouveau bâtiment pour loger l'Institut Familial. Les religieuses suspendent les cours ménagers pour l'année 1958-1959. En juin 1959, le gouvernement Duplessis accorde une subvention de 300 000\$ aux Soeurs Grises pour la construction d'une nouvelle école.

Elles achètent un terrain de sept acres et demi, situé presque en bordure du lac Témiscamingue, dans la partie sud de Ville-Marie. Aujourd'hui, cet établissement porte le nom de Centre d'Accueil Duhamel. La construction se poursuit pendant l'année 1959-1960, 55 étudiantes de la 9^e à la 12^e année. Les Soeurs Grises le baptisent "Institut Familial Marguerite-d'Youville". L'inauguration officielle se déroule le 13 novembre 1960; Mgr Tessier bénit l'établissement où sont présentes les diverses communautés religieuses et quelques personnalités de Ville-Marie.

Les religieuses composent le personnel enseignant de l'Institut Familial. Plusieurs d'entre elles possèdent une spécialisation en pédagogie familiale, en hygiène mentale, en religion, spécialités qu'elles tiennent de l'École Supérieure Ménagère de Saint-Pascal-de-Kamouraska. A ces cours magistraux s'ajoute une formation complémentaire, composée de cours d'art décoratif et pratique; fréquemment, les organismes du milieu (Commission Scolaire, Chambre de Commerce, Comités de Fêtes...) demandent aux élèves de leur préparer leurs banquets et leurs réceptions spéciales.

Dans son histoire de la communauté des Soeurs Grises de la Croix, Soeur Paul-Emile décrit l'intérieur de l'Institut Familial Marguerite-d'Youville:

'Au premier étage, un dortoir où le traditionnel plein-pied a cédé la place à de jolies chambrettes

bien éclairées, petits royaumes de repos pour leurs occupantes. Plus loin, une cafétéria gaie, garnie de tables à quatre places; deux salles d'art culinaire où les futures maîtresses de maison s'exerceront à la préparation de repas balancés selon les meilleures techniques en diététique: cuisine savante, savoureuse et économique à la fois.

La salle familiale, vaste et accueillante avec ses trios d'osier, est le centre où se tiendront les élèves dans leurs temps libres, où elles organiseront des rondes amicales, où elles donneront des soirées de famille, des concerts de chant et de folklore auxquels elles inviteront les religieuses, et souventes fois, les amis de la place et ceux de l'institution'. (pp. 338-339)

Au cours des ans, les Soeurs Grises prennent en main les jeunes filles désireuses de poursuivre leurs études après la 7^e année. Deux principales orientations s'offrent à celles-ci: apprendre le métier de mère de famille et maîtresse de maison ou, encore, d'institutrices. Les nombreuses écoles de rang, gérées par les commissions scolaires locales, attendent l'arrivée sur le marché du travail des normaliennes.

L'éducation à Ville-Marie présente un portrait original par rapport aux autres localités; à l'instar de celles-ci, Ville-Marie compte plusieurs écoles de rang, mais sa principale caractéristique réside dans la présence des différentes écoles du village.

6.3 L'éducation à la campagne et au village

Avant 1960, des commissions scolaires locales gèrent l'éducation dans les limites de leur localité. La structure scolaire de cette époque se caractérise également par l'existence d'écoles de rang et d'écoles de village. Chacune d'elles possède ses propres caractéristiques. A Ville-Marie, deux commissions scolaires existent, l'une pour le village et l'autre pour la campagne. Cette division remonte au 19^e siècle.

Les commissions scolaires

En 1889, les citoyens de la colonie du Témiscamingue fondent la Commission Scolaire de Témiscamingue. Celle-ci dessert les localités de Ville-Marie, Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guigues, Laverlochère et Béarn. Les commissaires administrent ainsi les écoles situées dans les rangs et celles du village de Ville-Marie. En 1897, Saint-Bruno-de-Guigues se retire la première de cette commission scolaire centrale.

Le 22 juillet 1898, les résidents du village de Ville-Marie fondent à leur tour leur propre commission scolaire. Désormais, les écoles du village de Ville-Marie tombent sous sa responsabilité. Les commissaires embauchent les institutrices ou les instituteurs, voient à l'entretien des écoles, achètent le matériel pédagogique, les pupitres...

Pendant que le village fait bande à part dans le secteur de l'éducation, Duhamel-Ouest demeure membre de la Commission Scolaire de Témiscamingue dont le siège social est à Lorrainville. Le 7 août 1911, les contribuables de Duhamel-Ouest décident de se retirer de cette commission scolaire et élisent leurs premiers commissaires d'écoles.

Ces deux conseils scolaires gèrent les écoles sur leur territoire respectif pendant plus de soixante ans. Ils administrent les écoles primaires et secondaires. La réforme scolaire du début des années 1960 amène plusieurs changements dans le secteur de l'éducation; l'une des principales recommandations du Rapport Parent (commission d'enquête instituée par le gouvernement Lesage dans le cadre de la Révolution tranquille) est la création de commissions scolaires régionales pour le niveau secondaire.

A Ville-Marie, la population assiste à la fondation de la Commission Scolaire Régionale du Cuivre qui dessert le territoire de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue. Dorénavant, la Régionale du Cuivre gère toutes les écoles de niveau secondaire sur son territoire. Les commissions scolaires de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest gardent la responsabilité des écoles primaires pendant quelques années.

Vers la fin des années 1960, le Ministère de l'Éducation, qui remplace le département de l'instruction publique, s'attaque à l'enseignement primaire; il veut uniformiser la qualité de l'enseignement, jusqu'ici laissé entre les mains des commissions scolaires locales. L'administration scolaire devient de plus en plus complexe; également, la formation d'un syndicat des enseignants pour le secteur Rouyn-Noranda-Témiscamingue change le rapport de force entre les enseignantes et enseignants et les Commissions Scolaires locales lorsque vient le temps de négocier une convention de travail.

Ces deux facteurs expliquent le regroupement des diverses commissions scolaires locales du Témiscamingue, dont celles de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest, réunion qui donne naissance à la Commission Scolaire Lac-Témiscamingue (CSLT), le 1er juillet 1970. La CSLT voit le jour par l'association, sur une base volontaire, de quinze commissions scolaires locales. Elle administre toutes les écoles de niveau primaire au Témiscamingue.

La fondation de la CSLT ouvre les portes à un éventuel rapatriement de l'administration des écoles secondaires, de Rouyn à Ville-Marie; la Commission Scolaire Régionale du Cuivre, a pignon sur rue à Rouyn. A compter de 1965, des pressions se font auprès du Ministère de l'Éducation pour obtenir l'autonomie du Témiscamingue dans le secteur de l'éducation. Année après année, un groupe de citoyens revendique la mise sur pied d'une Commission Scolaire typiquement témiscamiennne. Le dossier n'évolue guère jusqu'en 1974 où certains progrès apparaissent.

En 1974, les pressions faites par les administrateurs de la CSLT et la population du Témiscamingue en général font avancer rapidement le dossier de la fusion de l'administration des écoles primaires et secondaires. Trois mouvements populaires surviennent et contribuent aussi grandement au succès de ce dossier.

Le premier se déroule au printemps 1974: les parents prennent l'autobus à la place des élèves et se rendent au sous-sol de l'église de Ville-Marie où se tient une réunion avec des hauts fonctionnaires du Ministère de l'Éducation. Environ 2 000 personnes assistent à cette rencontre et menacent de séquestrer les fonctionnaires si ceux-ci n'acquiescent pas à leur demande d'obtenir la fusion. Ensuite, à l'au-

tomne 1974, plusieurs centaines de Témiscamiens et de Témiscamiennes se rendent à Rouyn rencontrer la Ministre de l'Éducation et revendiquent encore l'autonomie de l'enseignement pour le Témiscamingue. Finalement, lors du référendum du printemps 1975, 97% des voteurs signalent leur désir que l'administration des écoles secondaires et de l'éducation des adultes se fasse au Témiscamingue.

La fusion est obtenue le 1er juillet 1975. A partir de cette date, la Commission Scolaire Lac-Témiscamingue administre toutes les écoles de niveaux primaire et secondaire et l'éducation des adultes. Dès la fondation de celle-ci, un problème se pose: la localisation des bureaux administratifs. Après plusieurs discussions et l'évaluation de la situation, la CSLT choisit Ville-Marie pour y implanter son centre administratif.

En 1970, la CSLT loue des locaux à l'école d'agriculture Moffette et y installe ses bureaux. Quelques années plus tard, elle se porte acquéreur de l'École Bruyère (auparavant le Collège Saint-Gabriel) qu'elle restaure et aménage selon ses besoins. Depuis ce temps, le centre administratif de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue se situe à cet endroit.

Ainsi, avant 1960, des écoles de rang et de village coexistent à Ville-Marie. Dans les rangs, l'éducation présente plusieurs particularités.

Les écoles de rang

De 1889 à 1911, la Commission Scolaire de Témiscamingue administre les écoles de Duhamel-Ouest, année où la Commission Scolaire de Duhamel-Ouest prend la relève. Quelques écoles de rang s'élèvent dans les divers rangs de Duhamel-Ouest.

On en retrouve une à la rivière Petite Blanche, une autre dans le rang de la Mine, une sur le chemin de Guigues dans le rang 3, une dans le rang 4 et une autre sur l'île du Collège. L'école de la rivière Petite Blanche regroupe en majorité des anglophones. Les familles Miron, McCann et autres sont d'origine irlandaise. Les commis-



L'école du rang de la Mine vers 1953. (Fernande Gironne, collection privée)

saïres embauchent une institutrice bilingue pour enseigner à leurs enfants.

Au début du 20e siècle, les écoles de rang sont faites de bois équarri; plus tard, les moulins à scie apportent la généralisation de la planche comme matériau pour la construction domiciliaire. Le bâtiment se divise en deux parties: les 2/3 servent de classe et la maîtresse d'école habite l'autre section. Un poêle à bois, communément appelé poêle à deux ponts, sépare la classe du logis. A l'arrière de l'école, un petit hangar abrite le bois de chauffage. Suivant le petit corridor qui conduit au hangar, se trouvent les latrines, une pour les garçons et l'autre pour les filles. Un puits, creusé à l'avant de l'école, approvisionne les élèves et la maîtresse en eau potable. Un élève transporte de l'eau, dans une grande chaudière, dans l'école. L'hiver, maintes fois l'eau gèle dans la chaudière pendant la nuit; on doit casser la glace pour s'y servir.

Groupe d'élèves de l'école de l'Île du Collège. (Fernande Gironne, collection privée)



Tous les élèves de la 1^{ère} à la 7^e années sont réunis dans la même classe. Le nombre d'élèves varie de 30 à 50. Les plus jeunes s'assoient à l'avant et ceux de 7^e année occupent les bancs arrières. Il s'agit des classes à degrés multiples. Pendant que la maîtresse enseigne aux élèves d'un degré, les autres s'occupent à apprendre de nouvelles matières. Le mobilier se compose de grandes tables accueillant 8 personnes et des bancs individuels pour les élèves. A la fin des années 1920, les pupitres doubles (ou à deux places) remplacent les tables.

Les commissaires de Duhamel-Ouest embauchent des filles célibataires pour leurs écoles de rang. Lorsqu'elle se marie, l'institutrice perd automatiquement son emploi; les femmes mariées ne peuvent poursuivre leur carrière. L'institutrice demeure seule à l'école. Quelques-unes d'entre elles demandent à une jeune soeur de coucher avec elle la nuit. Cependant, l'institutrice peut compter sur le bon voisinage des agriculteurs de son rang.

L'école se dresse au milieu du rang afin d'accomoder tous les enfants. Certains élèves demeurent à proximité, d'autres marchent une distance variant entre 2 et 5 kilomètres pour atteindre l'école. La marche à pied constitue le moyen de transport le plus populaire. Matin et soir, les enfants se rendent à pied à l'école. L'hiver, plusieurs attellent un chien à un traîneau et se rendent en classe plus rapidement ainsi.

Avant 1960, des inspecteurs d'écoles visitent tous les établissements scolaires; anxieuse, la maîtresse prépare à l'avance ses élèves en vue du questionnaire de l'inspecteur. Deux fois par année, il frappe à la porte des écoles. La première visite se déroule en septembre, peu après le début des classes. Il donne des directives à l'institutrice et vérifie sa préparation de classe. L'inspecteur examine également l'état physique de l'école et sa propreté à l'intérieur. Il remet ensuite son rapport comprenant les modifications à apporter, si nécessaire.

Le printemps, les élèves et l'institutrice reçoivent à nouveau l'inspecteur. Cette visite est plus longue; les élèves passent des examens dans toutes les matières enseignées. Les examens et la visite terminés, l'inspecteur alloue une note à l'institutrice, qui varie de 0 à 10. Une bonne note vaut une prime en argent, tandis qu'une basse note peut occasionner le congédiement.

Les conditions de travail et de vie dans les écoles de rang ne sont pas très bonnes; les salaires sont bas, les femmes gagnent la moitié du salaire des hommes pour un travail égal; elles doivent aussi faire le ménage et le confort ne règne pas dans l'école. Ces facteurs réunis créent un climat propice à l'implantation d'un syndicat chez les institutrices et les instituteurs. Le syndicalisme se développe au début des années 1950 dans toutes les écoles du Témiscamingue. En 1955-1956, se tient la première négociation d'une convention collective, entre le syndicat des institutrices et les commissions scolaires locales. Celles de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest participent elles aussi à ces négociations.

Au milieu des années 1960, deux structures syndicales coexistent chez les enseignants au Témiscamingue. La première se rattache à la Commission Scolaire Régionale du Cuivre et regroupe les enseignants et les enseignantes de niveau secondaire. L'autre, la fédération diocésaine, englobe tout le personnel enseignant du Témiscamingue, de Rouyn-Noranda et de Malartic. En 1968, ces deux syndicats s'unissent et forment l'Association des Enseignants du Nord-Ouest québécois (AENOQ). Quelques années plus tard, l'Association change de nom; elle opte pour l'appellation "Syndicat des Travailleurs et des Travailleuses de l'enseignement du Nord-Ouest québécois" (STENOQ).

La réforme scolaire du début des années 1960 amène la fermeture des écoles de rang et la centralisation des écoles au village. Depuis plusieurs années, les élèves de Duhamel-Ouest se rendent à Ville-Marie pour poursuivre leur cours secondaire. A compter de 1960, les élèves du primaire se déplacent eux aussi à bord d'autobus scolaires pour se rendre à l'école de Ville-Marie. La Commission Scolaire de Duhamel-Ouest vend les écoles à des particuliers. Plusieurs d'entre elles datent d'une dizaine d'années ou moins. Au début des années 1950, le gouvernement du Québec a fait reconstruire de nouvelles écoles de rang, en utilisant un nouveau modèle. A titre d'exemple, l'école du rang 4 loge la famille Léonel Legrand, celle de la Petite Rivière est devenue le chalet d'été de la famille Lefort au lac Témiscamingue.

L'éducation au village

La première école au village de Ville-Marie s'ouvre en 1887 sous la gouverne des Soeurs Grises. La classe se situe dans le haut de l'hôpital, pièce initialement conçue pour un lavoir. Puis, en 1891, les commissaires font construire une nouvelle école de deux classes au village. Ils confient la responsabilité de l'enseignement aux Soeurs Grises. Les soeurs institutrices demeurent à l'hôpital jusqu'en 1908, année de l'ouverture du Pensionnat.

La Commission Scolaire de Ville-Marie embauche les Soeurs Grises à l'école du village de 1889 à 1901, année où elle ne renouvelle pas les contrats des soeurs et embauche deux instituteurs laïcs. La question salariale est à la base de ce désaccord entre la Commission Scolaire et la Supérieure de Ville-Marie. En 1898, les deux religieuses de l'école du village gagnent 150\$ chacune par année. En 1900, le salaire monte à 175\$. L'année suivante, la Soeur Supérieure demande 200\$ par religieuse pour enseigner à l'école. La Commission Scolaire refuse et fait appel à deux instituteurs laïcs qu'elle paie 150\$ chacun par année.

Le 18 août 1902, 14 contribuables de la municipalité scolaire de Ville-Marie signent une pétition faisant part de leur désir d'embaucher à nouveau les Soeurs Grises pour enseigner à l'école du village. Finalement, la Commission Scolaire signe un nouveau contrat avec les religieuses; elle embauche trois soeurs; celle qui enseigne à l'école modèle gagne 200\$ par année et les deux autres, 150\$ chacune.

En 1908, la Commission Scolaire construit une annexe à l'école du village pour loger les Frères Mariste, qui viennent d'arriver à Ville-Marie, pour diriger l'école des garçons. Les filles fréquentent le nouveau Pensionnat ouvert en septembre de la même année. Une entente intervient entre la Commission Scolaire et la Communauté des Soeurs Grises pour que ces dernières enseignent et accueillent dans leur école les filles de Ville-Marie. En retour, la Commission Scolaire paye le loyer de deux classes et le salaire des deux religieuses enseignantes.

Vers 1910, l'école, sous la responsabilité des Frères Maristes, est la proie d'un incendie. Peu après, les Frères construisent une



Un Frère de Saint-Gabriel et un groupe dans la cour du Collège Saint-Gabriel, école qui fait place aujourd'hui à la CSLT. (Lise Blais Boucher, collection privée)

Une classe de filles de l'Ecole Bruyère, l'ancien Collège Saint-Gabriel. (Lise Blais Boucher, collection privée)



nouvelle école. Sur cet emplacement, s'élève aujourd'hui le centre administratif de la Commission Scolaire Lac-Témiscamingue. A compter de 1930, ce bâtiment devient le Collège Saint-Gabriel et est fréquenté par les garçons du village. Au milieu des années 1950, il accueille les filles du village et on le baptise l'Ecole Bruyère.

Arrivés à Ville-Marie en 1908, les Frères Maristes enseignent aux garçons jusqu'en 1915, année de leur congédiement. Au printemps 1930, la Commission Scolaire et la Chambre de Ville-Marie unissent leurs efforts et recherchent activement une communauté de religieux enseignants. En mai, la Chambre de Commerce écrit à la maison-mère des Frères de Saint-Gabriel à Montréal. En août, le Provincial de cette

Les Frères de Saint-Gabriel de Ville-Marie. (Comité du Centenaire)



congrégation se rend en visite à Ville-Marie et répond favorablement à l'offre de la Commission Scolaire. En septembre 1930, les Frères de Saint-Gabriel prennent en charge l'école des garçons du village. En 1939, ils y établissent un petit juvénat; cependant, ce projet ne fonctionne pas et les Frères de Saint-Gabriel doivent le fermer au bout d'un an. L'idée refera surface quelques années plus tard.

En effet, le 1er août 1956, Mgr Maxime Tessier, évêque de Timmins, autorise les Frères de Saint-Gabriel à construire un juvénat à Ville-Marie. Ouvert en 1958, le Juvénat accueille environ 80 élèves, dont 50 de l'extérieur de Ville-Marie, en cette première année. En 1959, le Département de l'Instruction Publique fait construire une nouvelle école secondaire centralisée.

En 1961, Ville-Marie compte plusieurs écoles régulières et spécialisées. Pour les filles, on retrouve une école primaire centralisée, une Ecole Normale, un cours spécial ménager et un Institut Familial. Les garçons comptent aussi sur plusieurs institutions d'enseignement: une école primaire centralisée, une école secondaire, un juvénat et une école moyenne d'agriculture. Plusieurs élèves de l'extérieur de Ville-Marie fréquentent ces écoles.

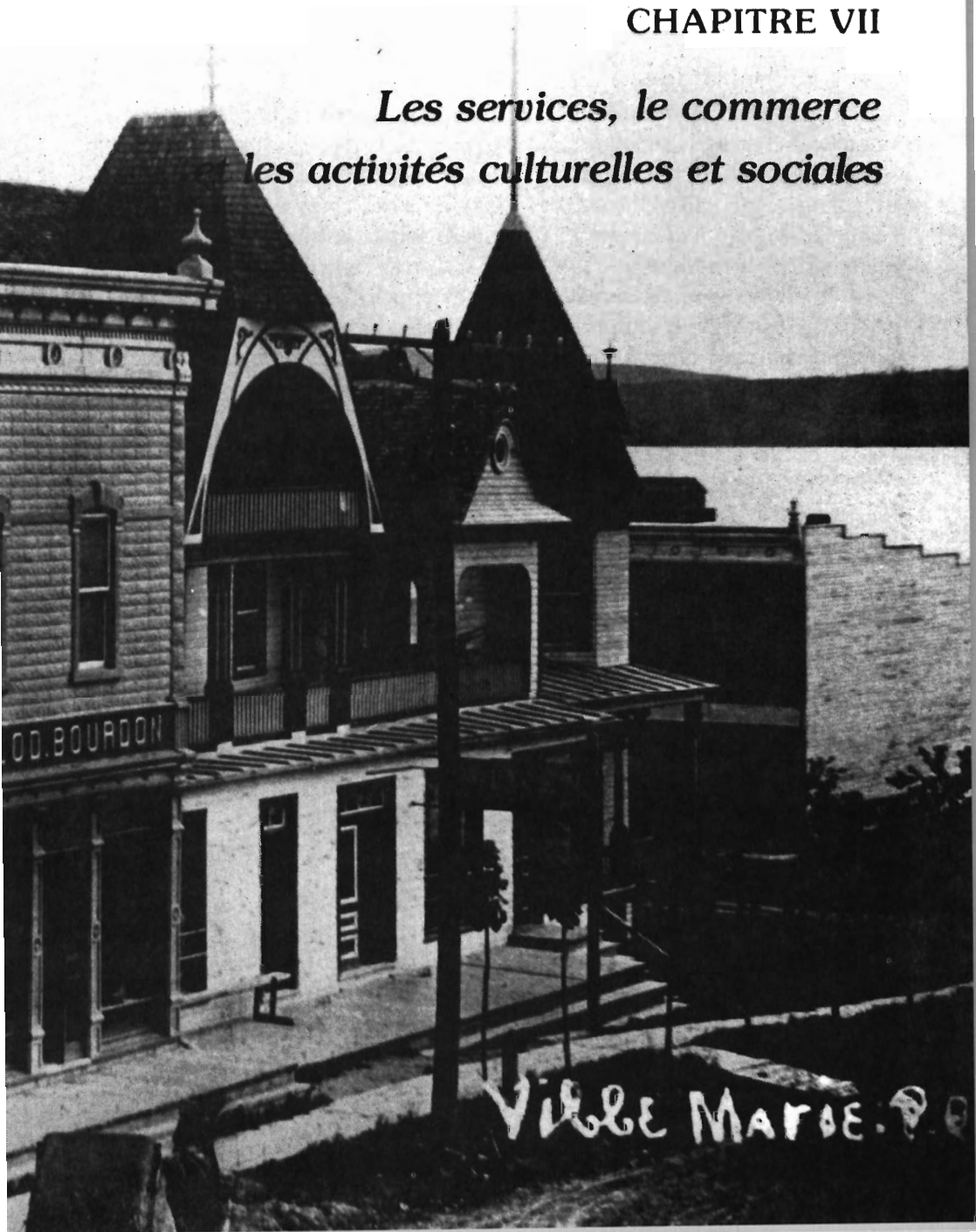
La présence de plusieurs écoles spécialisées, entre autres, contribue grandement à faire de Ville-Marie le centre de services du Témiscamingue.

Des commerces de la rue Sainte-Anne, près de la rue Notre-Dame, où est situé aujourd'hui Sports Experts. (Société d'Histoire du Témiscamingue)



CHAPITRE VII

Les services, le commerce les activités culturelles et sociales



7.1 Ville-Marie, centre de services du Témiscamingue

a) Portrait général au fil des ans

Dès sa fondation, en 1886, Ville-Marie s'impose comme centre de services de la région. Certes, à cette époque, seulement quelques familles de colons habitent les différents cantons du Témiscamingue, mais elles doivent venir à la Baie-des-Pères pour les services religieux, les services de santé, faire leurs achats au magasin général ou encore pour les services de l'Agence des Terres de la Couronne; de plus, le quai de Ville-Marie constitue la porte d'entrée et de sortie de la région. Les agriculteurs prennent le bateau à ce quai pour se rendre en Ontario ou pour aller visiter des parents et amis demeurant au sud ou au nord du Témiscamingue.

Il s'agit de la première localité à apparaître au lac Témiscamingue. Également, Ville-Marie abrite le siège social d'organismes fort actifs dans le domaine du développement régional: la Chambre de Commerce de Ville-Marie (organisme à caractère régional) fondée en 1908 et la communauté des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Cette dernière est à la base de l'ouverture et du développement non seulement de Ville-Marie, mais de tout le Vieux-Témiscamingue.

Jusqu'en 1910, le presbytère de Ville-Marie dessert les missions catholiques, de Témiscaming à Notre-Dame-du-Nord, en plus de Fugèreville et Latulipe. Ensuite, les Oblats, appuyés par d'autres membres du clergé séculier, s'occupent du développement des coopératives oeuvrant dans les secteurs de l'agriculture, de l'épargne et du crédit et de l'électricité.

Les Soeurs Grises participent elles aussi au développement des services à Ville-Marie, notamment par la mise sur pied du système de santé et de l'éducation spécialisée. De plus, elles demeurent dans cette localité et participent à la vie sociale du village. La présence d'autres communautés religieuses donne un cachet spécial à Ville-Marie. Les Frères Maristes arrivent en 1908, les Frères de Saint-Gabriel s'établissent en 1930 et, le 9 juin 1937, les Soeurs de Notre-Dame-Auxiliaires élisent domicile à Ville-Marie, arrivant de Mont-Laurier. Elles



Le magasin de la Hudson's Bay Company à Ville-Marie, vers 1900; plus tard, ce magasin fait place à l'école des Frères Maristes. (Rita Proulx, collection privée)

habitent la maison de M. Piché, aujourd'hui propriété de Paul Pétrin, sur la rue Sainte-Anne. Elles remplacent les Petites Soeurs de la Sainte-Famille qui s'occupaient du presbytère depuis de nombreuses années.

En 1912, l'abbé Ivanohé Caron, propagandiste hors-pair de la colonisation, parle du développement et des avantages de la région et donne le portrait suivant de Ville-Marie, afin d'inciter d'autres familles à venir au Témiscamingue: porte d'entrée des terres du Témiscamingue, Ville-Marie compte un pensionnat pour jeunes filles, une école pour les garçons sous la tutelle des Frères Maristes, 3 autres écoles, une boulangerie, 4 boutiques de forge, 2 boutiques de charrons, un moulin à scie, un bureau d'enregistrement, une cour de circuit, un agent des terres et forêts, un agent des mines, un hôpital et plusieurs

Au départ des Petites Soeurs de la Sainte-Famille en mai 1937. De gauche à droite: Soeurs Sainte-Ildefonce, Saint-Odilon, Marie de la Victoire, supérieure, Colette, Marguerite de la Visitation et Marie Rochelle. (Archives Deschâtelets)



membres des professions libérales (2 médecins, 2 avocats et 3 notaires). Ville-Marie est aussi le centre commercial de la région et possède plusieurs hôtels et magasins divers.

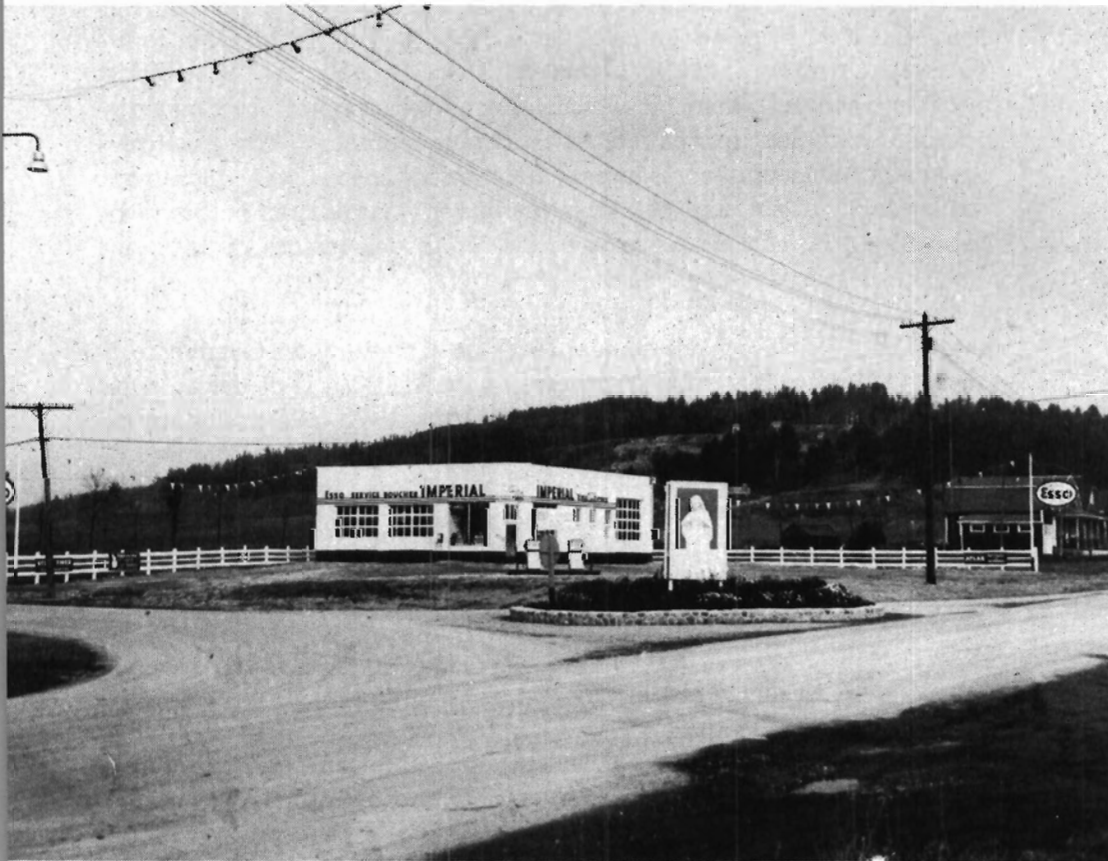
Créée en 1908, la Chambre de Commerce travaille activement à la promotion du Témiscamingue. En 1929, elle publie une brochure sur les avantages agricoles, miniers et industriels de la région du Témiscamingue. Au sujet de Ville-Marie, elle écrit qu'elle est à la dernière page du confort matériel, possédant un aqueduc, un pouvoir électrique, un réseau téléphonique et un système de protection contre les incendies. Ses rues larges et gravelées abritent une succursale de la Banque Canadienne Nationale, un bureau d'enregistrement, une cour de circuit, une agence des terres, une pour la protection des forêts, une autre pour la chasse et la pêche, une sous-agence des mines, une scierie, une fabrique de beurre, un moulin à farine, un comptoir coopératif pour les graines de trèfle et de mil et, enfin, se tiennent à Ville-Marie les expositions régionales de la Société d'agriculture du comté. Plusieurs membres des professions libérales habitent Ville-Marie: notaires, avocats, médecins, agronomes, registrateur, optométriste-opticien, pharmacien, dentiste et arpenteur-géomètre. On y retrouve également plusieurs représentants de métiers spécialisés: plombiers, ferblantiers, marbriers, peintres, menuisiers, jardiniers, cordonniers, selliers et des magasins de gros et de détail, des garages et une usine d'eau gazeuse et de crème glacée.

Au début des années 1960, la Chambre de Commerce se consacre principalement à la promotion de Ville-Marie et des activités à caractère régional qui s'y déroulent. Vers 1978, elle publie un dépliant touristique sur Ville-Marie et Duhamel-Ouest. La Chambre de Commerce énumère les loisirs et les services dont bénéficient ces deux municipalités: des infrastructures de sports et de loisirs (aréna, gymnase, piscine intérieure, salle de quilles, terrains de baseball, piste d'hébertisme, terrain de golf, plage publique, terrain de camping, courts de tennis et un quai public).

Plusieurs clubs et associations à caractère local et régional sont actifs à Ville-Marie: la Chambre de Commerce, la Société d'Histoire du Témiscamingue, la Société Saint-Jean-Baptiste, le club Richelieu, le club Kiwanis, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, un club de l'Age d'Or, l'Unité Dorémy... Ville-Marie compte

aussi un hôpital, le Centre d'Accueil Duhamel, un CLSC, plusieurs hôtels et restaurants, un journal régional, Le Témiscamien, et un poste de radio, CKVM. Les services gouvernementaux, pour la région du Témiscamingue, sont concentrés à Ville-Marie; de compétence fédérale, on retrouve le bureau de poste et le Centre d'emploi du Canada; le gouvernement du Québec possède plusieurs services: le Bureau des véhicules-automobiles, le Ministère des Affaires sociales, le Ministère des Terres et Forêts, le Palais de Justice et le poste de la Sûreté du Québec, le Ministère des Transports, Travail-Québec, le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le Ministère de l'Agriculture, le Bureau d'Enregistrement et une succursale de la Société des alcools.

Le garage Esso de Jos Boucher, vers 1950, aujourd'hui propriété de la famille Roberge. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)



Dans ce dépliant, la Chambre de Commerce parle aussi des services professionnels à la disposition des citoyens de Ville-Marie et du Témiscamingue: arpenteur-géomètre, avocats, comptables agréés, dentistes, médecins, notaires, optométristes et pharmaciens. La Commission Scolaire Lac-Témiscamingue possède son centre administratif et plusieurs écoles dans la localité. En terminant, la Chambre de Commerce parle du Ville-Marie touristique et des endroits à visiter: la grotte Notre-Dame-de-Lourdes, le site historique national Fort-Témiscamingue, le site de la vieille mine d'argent Wright, la Maison du Colon, l'Hôtel de Ville (ancienne Ecole d'agriculture Moffette) l'Île du Collège et les magnifiques paysages du lac Témiscamingue.

Depuis la parution de ce dépliant touristique, quelques nouveaux organismes se sont établis à Ville-Marie; ils renforcent le rôle de centre de services et de capitale régionale joué par Ville-Marie. La Municipalité Régionale du Comté de Témiscamingue (MRCT) compte parmi ces organismes. Elle voit le jour en 1979. En 1984, la MRC procède à la relocalisation de ses bureaux administratifs. Elle achète l'ancienne Ecole Normale des Soeurs Grises et restaure une partie de l'édifice. La vieille partie est démolie et on transforme l'aile arrière en édifice à bureaux pour des organismes à caractère socio-économique.

L'édifice de la MRC abrite 10 organismes différents; au rez-de-chaussée, se retrouvent le Centre des Services Sociaux, la Maison Rouyn-Noranda, le Centre d'Accueil Normand et Référence-Jeunesse. A l'étage, d'autres organismes se partagent les locaux: la Municipalité Régionale de Comté, la Corporation de Développement Economique du Témiscamingue, la Commission de Formation Professionnelle, le Conseil Régional des Loisirs, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Groupe de Soutien à l'Entreprise Jeunesse. Cet édifice administratif inaugurerait ses locaux le 4 octobre 1985.

Dans la décennie 1980, les femmes marquent plusieurs points importants et se donnent des services susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. Le 9 octobre 1982, le Comité de la Condition Féminine au Témiscamingue voit le jour. Peu après, le Comité passe à l'action et, en janvier 1983, le groupe inaugure la Maison des Femmes. Cette maison se situe sur la rue Notre-Dame-de-Lourdes. Autre point important, l'organisation d'une garderie populaire, la Garderie chez Caliméro. A ses débuts vers 1980, la garderie ouvre ses portes dans un

local du Centre Hospitalier Sainte-Famille. Le 23 septembre 1985, la Garderie Caliméro aménage dans ses nouveaux locaux; il s'agit d'une maison spécialement construite pour la garderie, située à l'angle des rues Richard et Frère Moffet.

Donc, dès 1886, un centre de services se développe au Témiscamingue: Ville-Marie. Depuis 100 ans, les gens de tout le Témiscamingue se rendent à Ville-Marie afin de profiter des différents services: professionnels, commerces, écoles spécialisées, hôpital, bureaux gouvernementaux, CSLT, MRC... et des nombreuses manifestations culturelles qui s'y déroulent.

Les gros bâtiments en briques demeurent l'image caractéristique de Ville-Marie; parmi ceux-ci, se démarque le Palais de Justice.

b) Le système judiciaire et le Palais de Justice

Dès les années 1890, des juges de l'extérieur de la région se rendent à la Baie-des-Pères afin de régler les litiges mettant aux prises le gouvernement, les autorités municipales ou des citoyens. A cette époque, le Témiscamingue dépend du district judiciaire de Pontiac. Les juges se déplacent sur demande, lorsque la situation l'exige. Plusieurs mois peuvent s'écouler entre deux visites d'un juge. Deux juges de paix demeurent en permanence à Ville-Marie; on fait appel à eux pour régler des conflits mineurs. Ainsi, le notaire André Elzéar Guay officie à quelques reprises à titre de juge.

A côté de la justice officielle, les citoyens de Ville-Marie forment leur propre système judiciaire 'populaire' opérant selon leurs propres lois, question de se distraire et de profiter de l'éloignement des 'vrais' tribunaux. Cette cour est présidée par le barbier-coiffeur; celui-ci 'recrute' ses sujets, lorsqu'il pressent qu'il pourra s'amuser. Cette cour visait uniquement à faire disparaître de Ville-Marie tout individu indésirable. Pour faire peur à ces gens, le juge-barbier adopte la sévérité: des peines de 20 ans de pénitencier sont monnaie courante...

Le district judiciaire de Pontiac englobe donc le Témiscamingue et les Témiscamiens doivent parcourir environ 300 milles

pour atteindre Bryson ou Campbell's Bay, où se déroulent les procès. Ceci occasionne des dépenses considérables en temps et en argent. Le 2 janvier 1900, le bureau d'enregistrement du Témiscamingue (deuxième division du comté de Pontiac) ouvre ses portes. Le premier registraire est M. Jules Maillard. Dès 1906, un groupe de Ville-Marie revendique du gouvernement l'amélioration du service judiciaire.

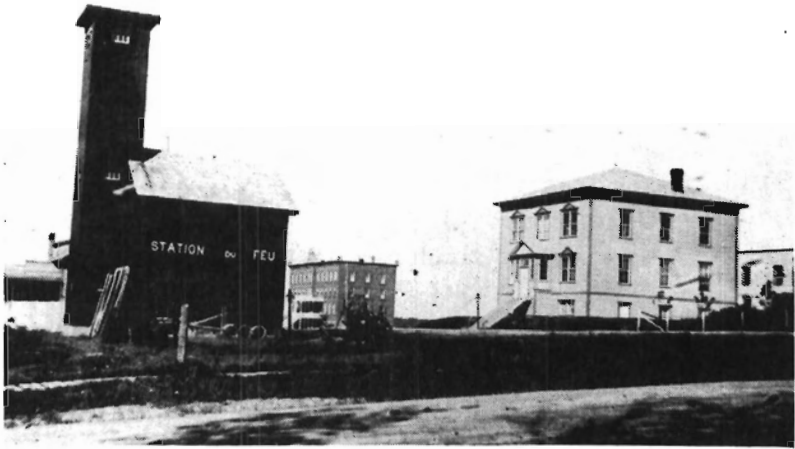
Le Conseil Municipal de Ville-Marie envoie une requête (également signée par le père-curé Chevrier, omi.) au gouvernement du Québec demandant une subvention pour construire une bâtisse servant de prison et de Cour de Circuit. En 1906, Ville-Marie compte déjà un bureau d'enregistrement et une Cour de Circuit. Le Conseil Municipal et les Oblats allèguent que la population (5 000 habitants plus les 5 000 bûcherons-voyageurs des chantiers forestiers) et la réduction des dépenses entraînées par de tels déplacements rendent la situation urgente et justifient sa correction.

Le 3 juin 1907, le Conseil Municipal de Ville-Marie adopte un règlement municipal afin de se doter d'un corps de police. Se référant au Code municipal de la province de Québec, il décide 'd'armer, d'habiller et de loger une force de police' afin de préserver la paix et de protéger la population locale, vu la population flottante qui augmente considérablement. Au début des années 1910, le secteur forestier connaît une vague d'expansion au Témiscamingue et attire de nombreux bûcherons-voyageurs, dont une forte proportion d'immigrants arrivés depuis peu de temps au Canada.

Un des premiers règlements que ce policier doit faire respecter concerne la décence et les bonnes moeurs, règlement adopté par le conseil municipal le 6 juillet 1908. Il comporte trois parties. La première partie de ce règlement interdit toutes espèces de jeux, les maisons de jeux et de débauche; la deuxième permet à la municipalité de charger une taxe maximale de 50,00\$ pour chaque représentation de cirque ou de pièces de théâtre; la dernière partie oblige toutes personnes à être convenablement vêtues lorsqu'elles se baignent ou se lavent sur les plages publiques.

Au printemps 1908, les Oblats donnent un terrain à la municipalité de Ville-Marie afin qu'elle y construise un palais de justice. Ce terrain se situe sur la rue Saint-Gabriel. Vers 1910, Ville-Marie

comptera un Palais de Justice comprenant un local pour les procès, un bureau d'enregistrement et une prison.



A droite, le premier-Palais de Justice sur la rue Saint-Gabriel vers 1915; à gauche, la Station de feu et à l'arrière, le Pensionnat. (Comité du Centenaire)

Au début des années 1910, la prohibition de la vente d'alcool frappe Ville-Marie. En effet, en 1911, un groupe de citoyens fait parvenir une requête au Conseil Municipal afin qu'il prohibe la vente de boissons enivrantes et l'octroi de permis de boisson dans les limites de la municipalité, incluant 'La Pointe', le village actuel et 'Hull'. Ce règlement entre en vigueur le 1er mai 1911, au grand déplaisir des gens de 'Hull', quartier à cette époque surnommé 'Dekuyper-O-Town', puisque ses résidents s'opposaient à ce règlement. André Elzéar Guay est le maire.

Ce règlement ne s'applique pas longtemps. Le 24 janvier 1912, le nouveau maire, M. J.O. Tremblay, élu le 3 juillet 1911, abroge le règlement concernant la prohibition de la vente d'alcool et l'émission de permis de boisson. La prohibition semble un sujet de controverse politique très populaire dans les années 1910 et 1920. Les règlements la concernant sont adoptés, abrogés, réinstaurés... C'est la belle époque des débits clandestins contrôlés des 'bootleggers'. Le 11 novembre 1925, le Conseil de Comté de Témiscamingue embauche M. René Tremblay à titre de constable spécial pour faire respecter la loi sur la prohibition sur tout le territoire du Témiscamingue.



De gauche à droite: René Tremblay et Joseph Alfred (Bill) Bilodeau vers 1931. (Comité du Centenaire)

En 1925, la Chambre de Commerce de Ville-Marie rouvre le dossier du palais de justice: elle revendique la construction d'un nouvel édifice et la création d'un district judiciaire indépendant du comté de Pontiac. Le gouvernement du Québec accède à la première demande et ne donne pas suite à la seconde. En 1927, des représentants du gouvernement se rendent à Ville-Marie et choisissent le site du futur palais de justice, sur la rue Saint-Gabriel nord, à côté de l'autre bâtiment. La crise économique retarde quelque peu l'exécution de sa réalisation, vu les faibles budgets dont dispose le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau.

Finalement, le Ministère des Travaux Publics se voit octroyer des fonds pour mener à bien ces travaux. La construction commence à la fin de l'année 1930 et, au printemps de 1931, les fondations sont terminées. Les travaux de bâtisse débutent à l'été et, en octobre 1932, le Procureur Général de la province de Québec prend possession du Palais de Justice de Ville-Marie. Bernadin Desrochers dirige les travaux de construction.

La Palais de Justice et la Prison forment un seul bâtiment mais parfaitement délimité. Plusieurs matériaux composent la partie extérieure: de la brique pour les murs, de la pierre calcaire au sous-bassement et de la pierre artificielle dans les parties ornementales.

Le Palais de Justice comprend les bureaux du shérif, du protonotaire, des greffes, le bureau d'enregistrement du district, deux cours, une salle pour les témoins, une bibliothèque et une salle pour les membres du Barreau. A la Prison, on retrouve vingt-quatre cellules et deux cachots, trois salles communes, quatre salles pour les gardes et tous les services nécessaires: salle à manger, cuisine, buanderie, lingerie, perquisition, désinfection, infirmerie, pharmacie et parloir. Le logis du géolier se trouve adjacent à la Prison.

Le premier procès?

Le gouvernement prend donc possession du Palais de Justice en octobre 1932; pendant l'année 1933, il termine l'aménagement intérieure et extérieure du bâtiment. Ces travaux consistent dans l'ins-

tallation d'un système d'éclairage, la peinture, la décoration, la modification et l'aménagement du parterre à l'extérieur. Il complète l'ameublement des différentes pièces du Palais et la Prison reçoit les lits pour ses cellules.

Le 27 novembre 1933, les bûcherons employés dans les chantiers du secteur de la rivière Clérion, située au nord du lac Simard, déclenchent la grève; ils protestent contre les mauvaises conditions de vie et de travail et revendiquent des hausses de salaires et un contrat de travail.

Le mouvement débute dans le chantier de l'entrepreneur forestier Raoul Turpin, où se retrouve une majorité de bûcherons-voyageurs et de travailleurs immigrants, arrivés à Rouyn quelques mois plus tôt. Ils déclarent la grève et entreprennent une tournée des chantiers pour convaincre leurs collègues de les suivre; ils ferment tous les chantiers dans le secteur de la rivière Clérion. Début décembre, quelques 400 bûcherons quittent leurs chantiers et se dirigent vers Rouyn-Noranda où sont situés les bureaux de la CIP. Cette grève porte le nom du 'Strake du Clérion'; les bûcherons témiscamiens, parlant français, déforment le mot anglais 'strike'.

La compagnie n'écoute pas les revendications et met la responsabilité de cette grève sur le dos d'organiseurs syndicaux (3 hommes et une femme) venus des chantiers du nord de l'Ontario et soit-disant d'allégeance communiste. Le gouvernement du Québec de M. Taschereau prend partie pour la CIP et condamne à son tour ce conflit ouvrier. Il envoie la police pour le régler. Tous trois entreprennent de briser la grève.

Pendant quelques jours, les bûcherons dressent une ligne de piquetage sur le chemin menant aux chantiers forestiers. Le 11 décembre, la C.I.P. décide de rouvrir ses chantiers et demande à la police d'assurer le passage de ses travailleurs. Les policiers, le sergent Turnbull en tête, arrivent sur les lieux et demandent aux grévistes de se disperser; les bûcherons refusent. Le sergent Turnbull proclame l'Acte des Emeutes et ordonne aux travailleurs de quitter les lieux dans 1/2 heure. Ils n'obéissent pas; les policiers chargent les bûcherons et les dispersent à l'aide de bâtons et de gaz lacrymogènes. Les policiers effectuent 71 arrestations sur les lieux, et d'autres dans la ville de Rouyn, au cours

de la journée. Les autres bûcherons présents sur la ligne de piquetage se sont enfuis dans les bois.

La majorité des grévistes arrêtés sont conduits à la prison de Rouyn. Le 13 décembre, la police transfère les grévistes à Ville-Marie, par avion. Ils sont probablement les premiers à séjourner à la nouvelle prison. Le procès des 77 personnes accusées de ne pas s'être dispersées, après la lecture de l'Acte des Emeutes, se déroule devant le juge Lacoursière, le 20 décembre 1933.

Me Michael Garger, de la Canadian Labor Defense League, plaide la cause des grévistes; 64 d'entre eux plaident coupables et 13 autres (dont les 3 organisateurs) non-coupables. Le juge Lacoursière ne retient pas cette non-culpabilité et condamne les 3 organisateurs, MM. Dungass, Huard et Saunders à 1 an de prison pour être tenus responsables du déclenchement de la grève, 6 autres à 6 mois de prison pour avoir offert une résistance à la police et les 4 derniers à 3 mois pour la même raison. Le juge libère les 64 autres bûcherons. Laissés à Ville-Marie, ils doivent retourner à Rouyn à pied par un froid intense du mois de décembre. D'autres, provenant du Témiscamingue, gagnent leur village de domicile, avant de retourner en forêt en janvier.

Il s'agit fort probablement du premier procès à se dérouler dans les nouveaux locaux de la cour de justice. Premier ou non, il ne fut certes pas le dernier. D'autres personnes séjournent, pour des délits mineurs, à la prison de Ville-Marie. Les Oblats de la paroisse se préoccupent également du sort de ces détenus. Ainsi, le 12 décembre 1932, le père Bourassa, omi., curé de Ville-Marie, demande à l'évêque, Mgr Rhéaume, la permission de profiter d'un local de la prison, spécialement affecté, pour y dire la messe occasionnellement; il comprend un oratoire, un autel et des bancs. L'évêque accorde cette permission, à condition que seuls les détenus, les gardiens et les familles de ces derniers, résidant dans le Palais de Justice, puissent y assister. La messe se célébrait chaque lundi matin à 6.00h. Durant plus de 10 ans, Gilles et Robert Desjardins y ont servi la messe du père Octave Lambert, omi. Après la messe, il portait la communion aux malades à domicile et, lors de tempêtes d'hiver, Léopold Desjardins le conduisait en voiture à cheval.

Vers 1959, une émeute éclate à la prison de Ville-Marie. Les prisonniers mettent le feu à des matelas et à des couvertures et

causent plusieurs centaines de dollars de dommages matériels. Certains d'entre eux auraient menacé leurs gardiens. Ils protestaient contre les mauvaises conditions de détention et la conduite répréhensible de ceux-ci.

Dans les années 1970, le Ministère de la Justice décide de fermer la prison de Ville-Marie. Un mouvement populaire s'organise au Témiscamingue afin de protester contre cette décision du gouvernement, mais en vain. Les Témiscamiens craignent la fermeture d'autres bureaux gouvernementaux situés à Ville-Marie. Cependant, le poste de la Sûreté du Québec demeure à cet endroit.

D'autre part, à l'instar des services, le commerce se développe rapidement à Ville-Marie.

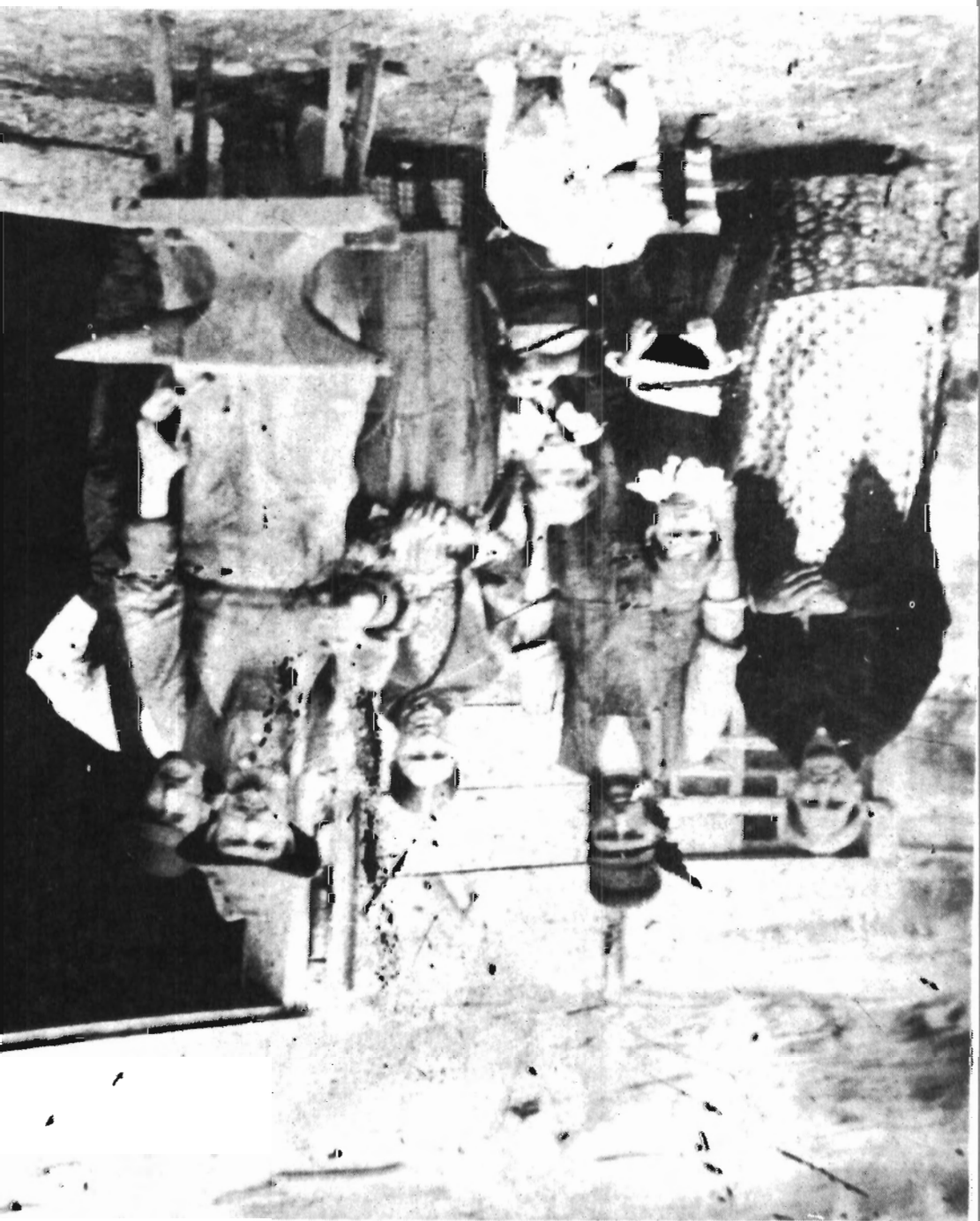
7.2 Le commerce

Le notaire André Elzéar Guay ouvre le premier magasin général de Ville-Marie en 1886. Auparavant, les familles de colons se rendaient au magasin du Fort-Témiscamingue pour s'approvisionner en nourriture et s'acheter des vêtements. Les commerçants de l'époque n'offrent pas une gamme de produits très variés; l'inventaire fort simple répond aux besoins des familles de colons. Les tablettes des denrées de cuisine comprennent de la farine, de la graisse, du lard salé, des haricots, du sel, du sucre, de la mélasse et des biscuits secs. A ceci, s'ajoutent quelques morceaux de linge, des pièces d'indienne pour les dames et des vêtements de drap pour les hommes.

L'éloignement géographique, la faible population et les mauvais chemins reliant les différentes localités du Témiscamingue ne favorisent pas le développement du commerce sur une large échelle à Ville-Marie et dans la région en général. Le commerce se fait donc sur une base locale, principalement. Néanmoins, au tournant du 20^e siècle, les commerces et les industries locaux apparaissent graduellement.

Le Conseil Municipal de Ville-Marie reçoit sa charte le 22 mars 1897. Il débute ses activités peu après et croit utile de légiférer relativement au commerce. Le 4 avril 1899, les conseillers, sous la

Le forgeron Honoré Ladouceur, ses beaux-parents Clarisse St-Pierre et Jean-Baptiste Bérubé, son épouse Marie Bérubé, leurs enfants et à l'arrière-plan droit, Palma Ranger, vers 1889. (Thérèse Bérubé, collection privée)



présidence de M. le maire André Elzéar Guay, adoptent un règlement concernant le poids du pain vendu dans les limites du village. Le règlement se lit comme suit :

‘Il est réglé et statué par ce Conseil que le poids du pain à être vendu dans cette Municipalité sera de huit livres au sortir du four et pendant les dix heures suivantes, et que tout pain vendu en contravention au présent règlement sera confisqué au profit des pauvres et le contrevenant sera en outre passible d’une amende de deux piastres pour chaque contravention’.

La première voiture à pain de la Boulangerie Filteau. (Isabelle Filteau, collection privée)



Le 1er mai 1899, le Conseil Municipal rend obligatoire, pour chaque commerçant, d'avoir un permis pour exploiter une entreprise dans les limites du village de Ville-Marie. Le coût de ce permis s'élève à 5,00\$ par année pour un magasin général et à 2,50\$ pour tous les autres commerces. Ce permis expire le 1er mai de chaque année et une amende de 10,00\$ sera imposée à tous ceux n'ayant pas rempli cette obligation avant le 10 mai de chaque année.

Les bars et les marchands de boisson font aussi l'objet de législations municipales à Ville-Marie. Le 8 janvier 1901, le maire André Elzéar Guay et les conseillers décident qu'ils émettront seulement quatre permis d'hôtels et deux de marchands de boisson. Ils en fixent le prix à 50,00\$; seuls les plus méritants obtiendront sur demande un tel permis. Le 17 avril 1906, le maire, M. Hermas Riopelle, et les conseillers déterminent les heures de fermeture des bars pendant la semaine et interdisent de vendre de la boisson le dimanche.

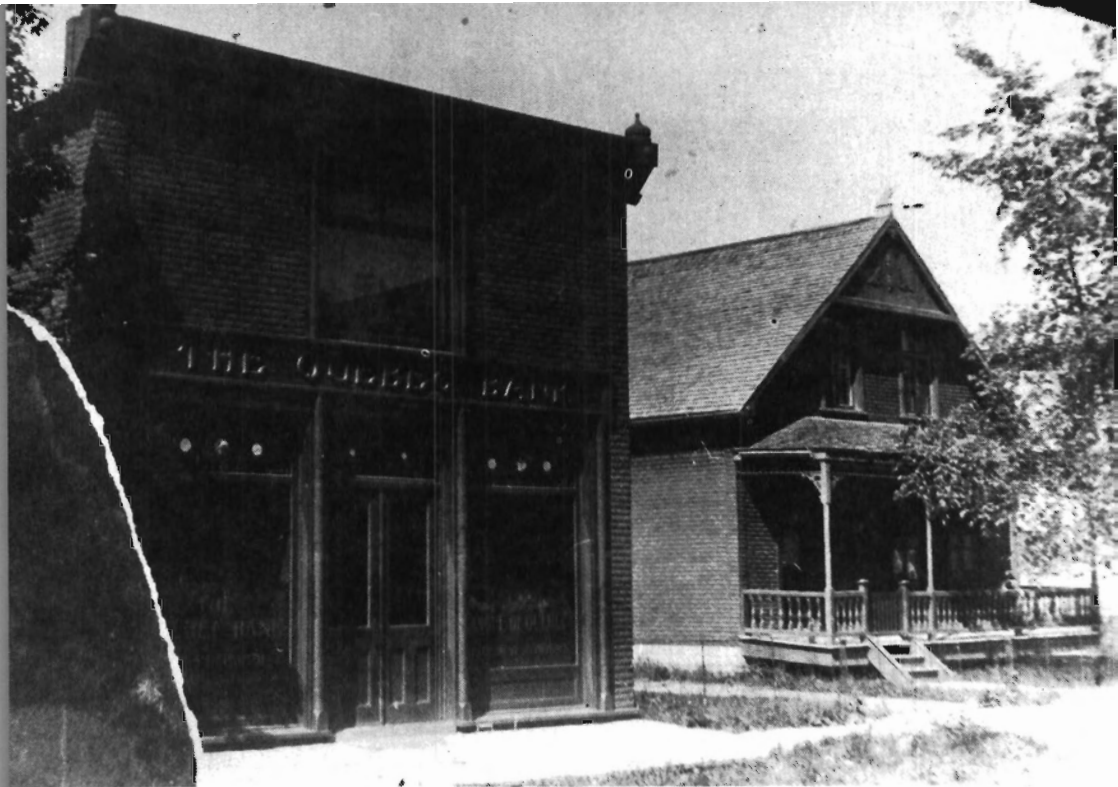
'Les 'bars' seront fermés les samedis à dix heures du soir et les autres jours de la semaine à onze heures jusqu'au lendemain matin à cinq heures, ainsi que le dimanche toute la journée.

'Il sera aussi défendu à toute personne licenciée de livrer de la boisson dans aucune partie de la maison pour laquelle une licence est accordée par ce conseil pour la vente de la boisson durant les heures où les buvettes sont fermées.

'Les rideaux des fenêtres dans les bars devront être tenus levés de manière à ce que l'on puisse voir ce qui s'y passe durant le temps qu'ils sont fermés et une lampe allumée devra être mise sur le comptoir durant la nuit'.

BANQUE D'HOGHELAGA





La Banque de Québec sur la rue Saint-Jean-Baptiste vers 1910. (Comité du Centenaire)

Au fil des ans, divers commerces s'ajoutent aux traditionnels magasins généraux et aux hôtels, notamment les institutions bancaires et financières. En 1905, M. Alphonse Lord arrive à Ville-Marie et ouvre une succursale de la Banque de Québec. Lors d'une fusion, en 1916, elle devient la Banque d'Hochelega. Vers 1925, une autre fusion intervient dans le domaine bancaire au Canada: la Banque Canadienne Nationale achète les actifs de la Banque d'Hochelega et ouvre une succursale à Ville-Marie. En 1936, sous l'égide du clergé et du mouvement coopératif, la Caisse Populaire de Ville-Marie voit le jour. Vers 1975, un groupe d'hommes d'affaires de la région fondent la Caisse d'Entraide Economique du Témiscamingue; son siège social est situé à Ville-Marie. Devenue la Société d'Entraide Economique du Québec, elle devient, en 1985, une succursale de l'entreprise provinciale.

En 1957, Ville-Marie compte 10 établissements manufacturiers. Parmi ceux-ci, la fabrique de beurre fondée en 1932, la meu-

nerie coopérative mise sur pied en 1955, la boulangerie Gérard Héroux qui date de 1933, les Entreprises Albert Lanouette Ltée, créées en 1925, qui fabriquent et embouteillent des eaux gazeuses, les Breuvages Pontiac qui fabrique des eaux gazeuses depuis 1951 et l'Imprimerie du Témiscamingue qui a ouvert ses portes en 1948.

A Ville-Marie, en 1957, les industries emploient 39 hommes, les commerces 90, les transports et communications 37, les établissements de services 48, et 50 travailleurs gagnent leur vie à l'extérieur. Au niveau des salaires, les cols blancs masculins retirent 35\$ à 50\$ par semaine, et les femmes exerçant le même métier de 25\$ à 35\$. Les manoeuvres gagnent entre 0,65\$ et 0,85\$ de l'heure. Le prix mensuel des logements varie entre 20\$ et 40\$.

Dès le 19e siècle, un centre ville apparaît à Ville-Marie et regroupe la majorité des commerces de la localité; l'axe commercial se situe alors sur la rue Sainte-Anne, entre les rues Saint-Gabriel et Notre-Dame. Puis, à la fin des années 1970, un groupe de commerçants se

Le rue Sainte-Anne dans les années 1920; à droite, se dresse l'hôtel Ville-Marie. (Comité du Centenaire)



réunit et fonde un mini-centre commercial sur le Chemin de Guigues, à la sortie nord de Ville-Marie. Les commerçants le dénomment 'Les Galeries Ville-Marie'. Ainsi, Ville-Marie compte maintenant deux places commerciales: le centre-ville et le mini-centre commercial.

A côté des services et du commerce, depuis le 19^e siècle, la culture occupe par ailleurs une place de choix dans l'histoire de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest.

7.3 Les activités culturelles et sociales

Tôt dans son histoire, Ville-Marie développe son secteur culturel. Tantôt fruit de l'initiative du clergé, tantôt des citoyens, le volet culturel vient substituer les divertissements aux problèmes de la vie quotidienne et aux fluctuations économiques.

En 1888, deux ans à peine après la fondation du village, quelques comédiens fondent la Société d'Opérette de Ville-Marie et s'exécutent publiquement dans un hangar prêté par les Pères Oblats. Les principaux acteurs sont Louis Maillard, Jules Maillard et Honoré Ladouceur. En 1888, le Dr Charles Alphonse Dubé fonde un chœur de chant mixte. En 1905, le Père Octave Lambert le remplace et dirige, pendant de nombreuses années, la Chorale de Ville-Marie. Également, pendant l'hiver 1896, M. Arthur Pelletier fonde la Fanfare de Ville-Marie; le Père Lambert en prend la direction en 1905. Pendant plusieurs années, la Fanfare est présente à toutes les manifestations culturelles et organise des concerts publics le dimanche.

A côté de ces divertissements 'pour adultes', les enfants possèdent eux aussi leurs propres loisirs. Augustin Chénier, dans un texte intitulé 'L'atmosphère au Témiscamingue de 1908' décrit les passe-temps favoris des enfants de cette époque:

'Le village de Ville-Marie s'étendait dans le quadrilatère formé des rues Notre-Dame, Maisonneuve, Saint-Gabriel et Avenue de Lourdes. ... A l'endroit de la rue Saint-André qui fait face à la Saint-Jean Baptiste, une déclivité de terrain assez prononcée retenait l'eau, au printemps, pendant plusieurs

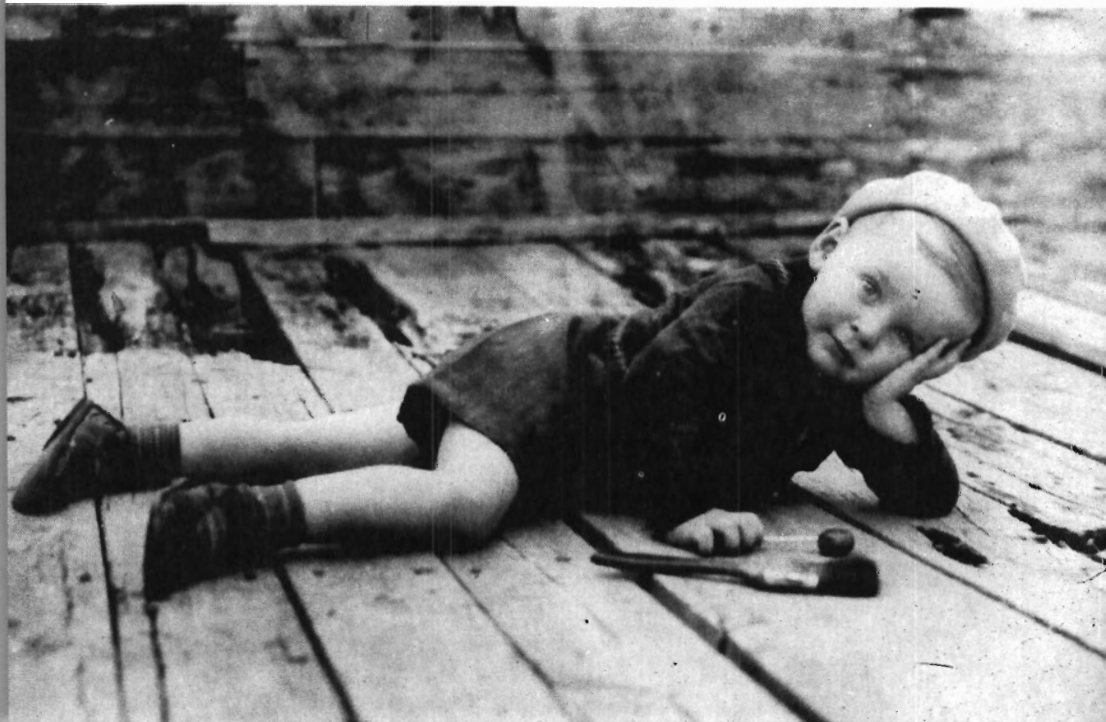


Les premiers musiciens de la Fanfare de Ville-Marie en 1896. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

semaines. C'était l'endroit où les petits gars étalaient leur talent inventif. On sait que l'enfant s'amuse à faire, en miniature, ce à quoi ses aînés s'occupent. Comme nous venons de le voir, la grande activité se résumait aux chantiers en hiver, à la navigation en été. Pour la marmaille, devant un si beau lac, que faire sinon la navigation. Aussi bien, pour tout le temps qu'il conservait son eau, notre marécage servait à l'évolution d'une nombreuse flotte, peut-être un peu disparate, mais quand même très active: Chaloupes à voile, bateaux pourvus de moteurs fabriqués de vieux cadrans, répliques du 'Météor', chalands trapus mais qu'aucune vague ne pouvait faire chavirer, ou simple bout de planche taillée à la hache et surmontée d'un clou à finir comme mât de beaupré, un autre clou de cinq pouces, tout rouillé, pour

celui de misaine et une allumette plantée dans un trou de noeud pour pavillon arrière. ... Faisant suite, par le sud, à notre étang municipal la forêt commençait à s'étendre jusqu'à l'infini. De ce point de départ jusqu'au ruisseau Beaudin, c'était la réserve forestière juvénile où s'exécutaient les grandes opérations. Toute une organisation! Chevaux à deux pattes, charretiers, traîneaux doubles et simples, chaînes, câbles et tout le grément. Pendant une certaine saison, une paire de chats domptés exécutait autant de travail d'empilage que ses compétiteurs sans poil. Evidemment, pour coordonner tout le mouvement, des officiers avaient été élus démocratiquement, à partir du 'boss' jusqu'au piqueur en passant par le 'foreman' et le commis. Celui-ci avait, en plus

Jacques Blais, fils du photographe Euclide Blais. (Lise Blais Boucher, collection privée)



des comptes à tenir, la charge du magasin de provisions; ce magasin consistait exclusivement en bons achetés à un sou la douzaine et revendus à trois pour un sou. Les opérations commençaient après la saison de navigation municipale pour se terminer par une certaine nuit sans lune, spécialement choisie par un groupe révolutionnaire pour la mise à sac du magasin de provisions...

Etonnant, tout de même, que les jeunes freluquets que nous étions alors, n'aient pas pratiqué plus de deux ou trois fois le jeu qui consiste à se procurer la réplique imprimée d'un passant. Le jeu est pourtant simple et pratiquement sans risque pour les exécutants, pourvu qu'il se fasse un soir, préféralement sans lune: Après un bon orage ou une période de pluie tenace, la glaise détrempée est prête à recevoir toute empreinte du sujet qui lui est présenté. Une broche à foin attachée solidement à la souche de deux arbres qui font bordure de chaque côté du passage glaiseux et le procédé est infailible. Le premier promeneur qui se présente ne peut s'exempter de laisser dans la glaise pétrie une empreinte caractéristique de sa personnalité, les bras et les doigts tendus à l'avant dans un geste de protestation. Naturellement, la secte de cagoulards est à l'abri d'une clôture, de l'autre côté du chemin, pour vérifier la technique de l'opération: degré de plongée, distance parcourue par la glissade avant l'arrêt, etc. Mais elle est là surtout pour constater de quelle personne il s'agit: Est-ce une femme, un homme, monsieur le Maire ou monsieur le Député?' (pp. 5-6).

Outre les loisirs personnels (jeux d'enfants, sorties, fréquentations amoureuses, parties...), les activités organisées prennent place rapidement dans la société villemarienne. En 1936, un groupe de citoyens projette la construction d'un cinéma à Ville-Marie. Les Oblats craignent la direction que prendrait ce cinéma, dirigé par des laïcs, et s'opposent à ce projet. A la place, ils décident, de concert avec l'évêque, Mgr Rhéaume, la construction d'une salle paroissiale. Ils obtien-



La Fanfare devant le restaurant Albert Filteau, où est située aujourd'hui la Banque Nationale. (Lise Blais Boucher, collection privée)

nent les plans au début de l'année 1937 et les travaux de construction commencent au printemps; la salle paroissiale de Ville-Marie ouvre ses portes en août 1937. Antérieurement, toutes les activités culturelles avaient lieu dans la vaste salle du troisième étage du Collège Saint-Gabriel, aujourd'hui le centre administratif de la CSLT.

La salle, située sur la rue Notre-Dame-de-Lourdes, à l'angle de la rue Saint-Gabriel, mesure 96 pieds sur 42 et comporte un sous-sol. Elle peut contenir 400 personnes et sert à plusieurs fins socio-culturelles; au sous-sol, il y a un jeu de quilles et un local qui, loué à la Commission Scolaire, sert de classe pour les garçons. La salle à l'étage sert de local de réunion pour les organismes de Ville-Marie: l'UCC, la Coopération Régionale, les Chevaliers de Colomb, la Chambre de Commerce, les Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne d'Arc, le Cercle des Fermières, les Cours de Préparation au Mariage, les jeux de société organisés au profit des diverses oeuvres paroissiales; une cabine spécialement aménagée permet la projection de films dont le choix relève des Pères Oblats. La salle paroissiale compte aussi une cuisine et un restaurant, utiles à la préparation des nombreux banquets et réceptions de toutes sortes. Les élèves de l'Ecole Normale, de l'Ecole d'Agriculture, des écoles paroissiales, ainsi que des amateurs locaux y présentent des pièces de théâtres au grand public. En 1935, sous la direction d'Augustin Chénier, une troupe amateur exécute, au Collège Saint-Gabriel, l'opérette 'Les cloches de Corneville', avec choeur et orchestre. Les rôles principaux sont tenus par le Dr Albini Jeannotte et son épouse, les parents du ténor canadien Jean-Paul Jeannotte. En 1944, les spectateurs applaudissent l'opérette 'Lolita', où Mme Huguette Laporte, soprano, tient le premier rôle.

A l'été 1937, les communautés religieuses (Oblats et Soeurs Grises) et un groupe de citoyens organisent les festivités du cinquantième de l'ouverture de l'église de Ville-Marie. Les activités se déroulent les 10, 11 et 12 août.

Les sports, baseball et hockey principalement, offrent des divertissements très populaires à la gent villemarienne. Ville-Marie et Duhamel-Ouest possèdent leurs propres équipes de balle et de hockey. En plus de s'affronter, ces deux équipes font partie d'une ligue régionale regroupant plusieurs localités témiscamiennes. Ces rivalités sportives ne sont pas sans raviver les fameuses 'chicanes de clocher'. Elles

perdent leur importance avec l'avènement de la télévision qui, désormais, occupe les loisirs.



Des hockeyeurs sur la patinoire de Ville-Marie. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

Outre ces activités socio-culturelles sanctionnées par les Oblats, les citoyens et les citoyennes en organisent d'autres qui déplaisent aux autorités religieuses de Ville-Marie. A plus d'une reprise, les Oblats s'élèvent contre l'organisation de courses de chevaux à l'Ovale de Ville-Marie. En effet, en 1938, le père Louis-Philippe Jutras, curé de la paroisse, écrit à l'évêque, Mgr Louis Rhéaume, se plaignant de la forte popularité des courses, organisées par M. Charles Lefebvre, et de la présence de nombreuses personnes d'autres localités du Témiscamingue, tant québécois qu'ontarien, pour assister à ces représentations. Il souhaiterait que les organisateurs de ces courses soient punis afin de bannir de sa paroisse cette activité qui a lieu le dimanche, empêchant ainsi les paroissiens d'assister aux offices religieux.

Malgré tout, les Témiscamiens, amateurs de chevaux et de paris, se rendent en grand nombre à l'Ovale pour y voir à l'oeuvre les jockeys et leur cheval de course: le Joker d'Albert Courtemanche, le Doreen Harvester de Gabriel et Aldas Cholette, le June Harvester de Wilfrid Paiement d'Earlton, le June Gratton d'Edouard (Ti-Blanc) Neveu de Laverlochère, le Tom Long Boat de l'écurie Brown de New-Liskeard, le Grayda Gratton de Léopold Desjardins, sans oublier celle qui fut la gloire des Villemariens, Rose Carleton de MM. Octave Perron, Alfred Bellehumeur, Albert Desrochers, Dr Louis Godbout et Dr Jacques Barrette.

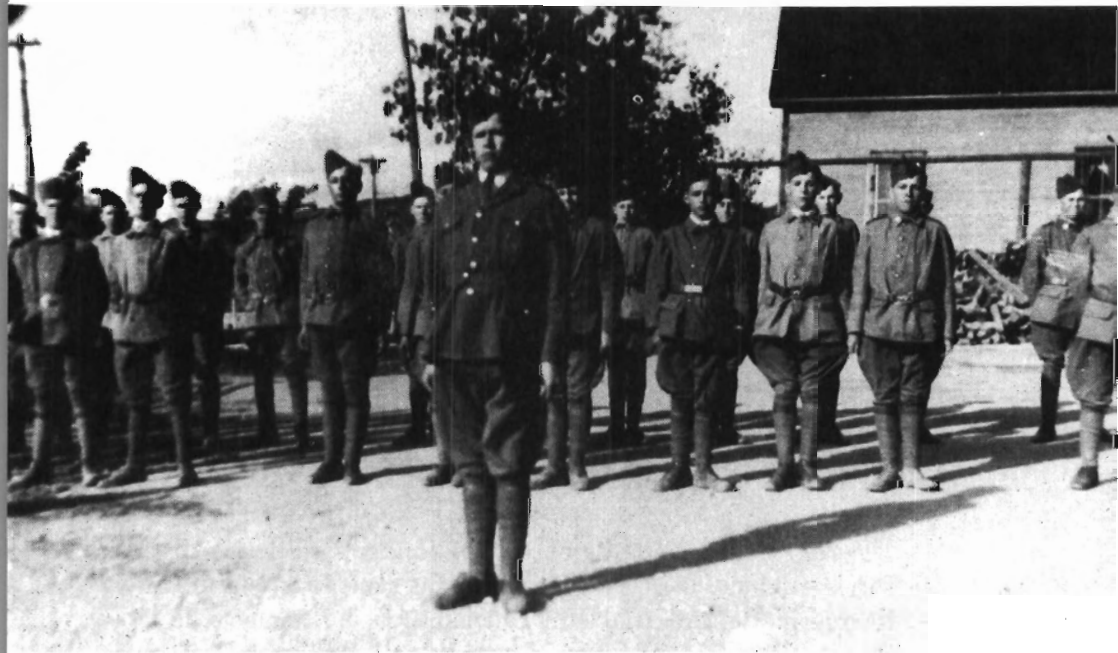


M. Horace Cholette pose fièrement avec son cheval sur la piste de l'Ovale de Ville-Marie vers 1950. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

En 1949, un groupe de personnes fondent la Société Historique du Témiscamingue (SHT). Cinq individus signent la charte officielle de l'organisme: MM. Augustin Chénier, Roland Barrette, le Dr Jean Savoie, le Père Oblat Octave Lambert et Mgr Louis-Zéphirin Moreau. La première réunion de cet organisme se tient le 15 mars

1949. La Société historique du Témiscamingue se fixe comme buts d'acquérir le Vieux-Fort, de mettre en valeur la maison du Frère Mofette (aujourd'hui la Maison du Colon), d'interviewer les pionniers de la région et de mettre en sûreté les documents colligés dans les voûtes du Palais de Justice.

Ces actions ne se réalisent pas toutes la première année! Au sujet du Vieux-Fort, les Oblats devancent la Société Historique et se portent acquéreurs du site et des bâtiments existants, vers 1960. Ils démolissent ceux-ci, jugés trop dangereux, puisqu'ils tombent en ruines, et, devant l'impossibilité pour les Oblats d'entreprendre des travaux de réparations, ils revendent le site à Parcs Canada, le 27 septembre 1970. Pendant de nombreuses années, la SHT tente, sans succès, de transformer la maison du Frère Mofette en musée. Finalement, le 27 novembre 1978, la Maison du Colon est classée bien culturel. Depuis l'été 1979, elle ouvre ses portes aux visiteurs et, chaque année, la SHT y présente un thème nouveau sur l'histoire du Témiscamingue. Enfin, il a fallu attendre jusqu'à l'automne 1985 avant que le centre d'archives de la SHT soit localisé au Palais de Justice!



Le corps des Cadets de Ville-Marie en 1928. (Comité du Centenaire)

La présence des Oblats et des Soeurs Grises se reflète aux niveaux religieux, social, économique et moral. Ces deux communautés surveillent tout et voient à ce que les paroissiens et les paroissiennes respectent les principes moraux qu'elles véhiculent. L'exemple de la danse est révélateur. Pendant longtemps, les évêques du diocèse défendent à leurs ouailles de danser, que ce soit lors des fêtes familiales ou lors de rassemblements populaires. A titre d'exemple, en mars 1952, l'évêque écrit au père-curé de Ville-Marie afin de lui rappeler le règlement interdisant la danse dans le diocèse. Le père-curé aurait permis à des gens mariés et à des jeunes, sous la surveillance de leurs parents, de danser sur de la musique folklorique canadienne.

Lors du centenaire de la Confédération canadienne, en 1967, la Ville de Ville-Marie (la municipalité a obtenu son statut de ville le 6 décembre 1962) présente un projet dans le cadre des 77 projets du gouvernement fédéral. Accepté, il résulte en un centre culturel et sportif évalué à 200 000\$. Il s'agit d'un édifice de 100 pieds de côté, construit à l'intersection des rues Saint-Gabriel et Saint-André. Selon le projet initial accepté par le gouvernement du Canada, ce bâtiment pourrait se décrire comme suit:

'Le hall d'entrée donnera accès à une bibliothèque-cinémathèque, à gauche, à une salle polyvalente de 300 sièges comprenant une scène et deux loges pour les artistes, au fond, et à une salle de comité, à droite. En prolongement de ce hall, un corridor débouchera sur une porte de sortie, à gauche, sur les bureaux d'administration, et tout au fond, sur une pièce servant de discothèque. Le sous-sol comprendra des ateliers de céramique, de mosaïque et de poterie, un restaurant, six allées de quilles et une piscine de 28 pieds par 60 pieds, ainsi que tous les services complémentaires. Une entrée, à l'arrière, donnera accès à la piscine'.

Récemment, la ville de Ville-Marie recevait une subvention pour relocaliser la bibliothèque municipale, affiliée à la Biblio-Munip. (auparavant Bibliothèque centrale de prêt -BCP-), au sous-sol du Centre culturel et sportif. Les nouveaux locaux de la Biblio remplacent les

allées de quilles depuis le 20 mars 1985. L'inauguration officielle a eu lieu le 26 avril 1986.

Dans les années 1970, la vie théâtrale à Ville-Marie et au Témiscamingue renaissait, après les belles années de la troupe 'Les Barbus'. Elle réunit Jean Girard, Guy Chénier, Paul DuMesnil, Georges Scrive, Guy Burelle et le frère Philippe Paquette, omi., à la technique. De 1956 à 1962, les Barbus se sont attirés de nombreux applaudissements des Témiscamiens. En 1973, plusieurs comédiens et comédiennes amateur(e)s fondent l'union Théâtrale des Jeunes Témiscamiens (UTJT). Cette troupe interprète quelques pièces (dont leur première, *Le Petit Prince*) en plus de faire des créations collectives. L'UTJT se produit dans toutes les localités du Témiscamingue et ne compte sur aucune salle fixe.

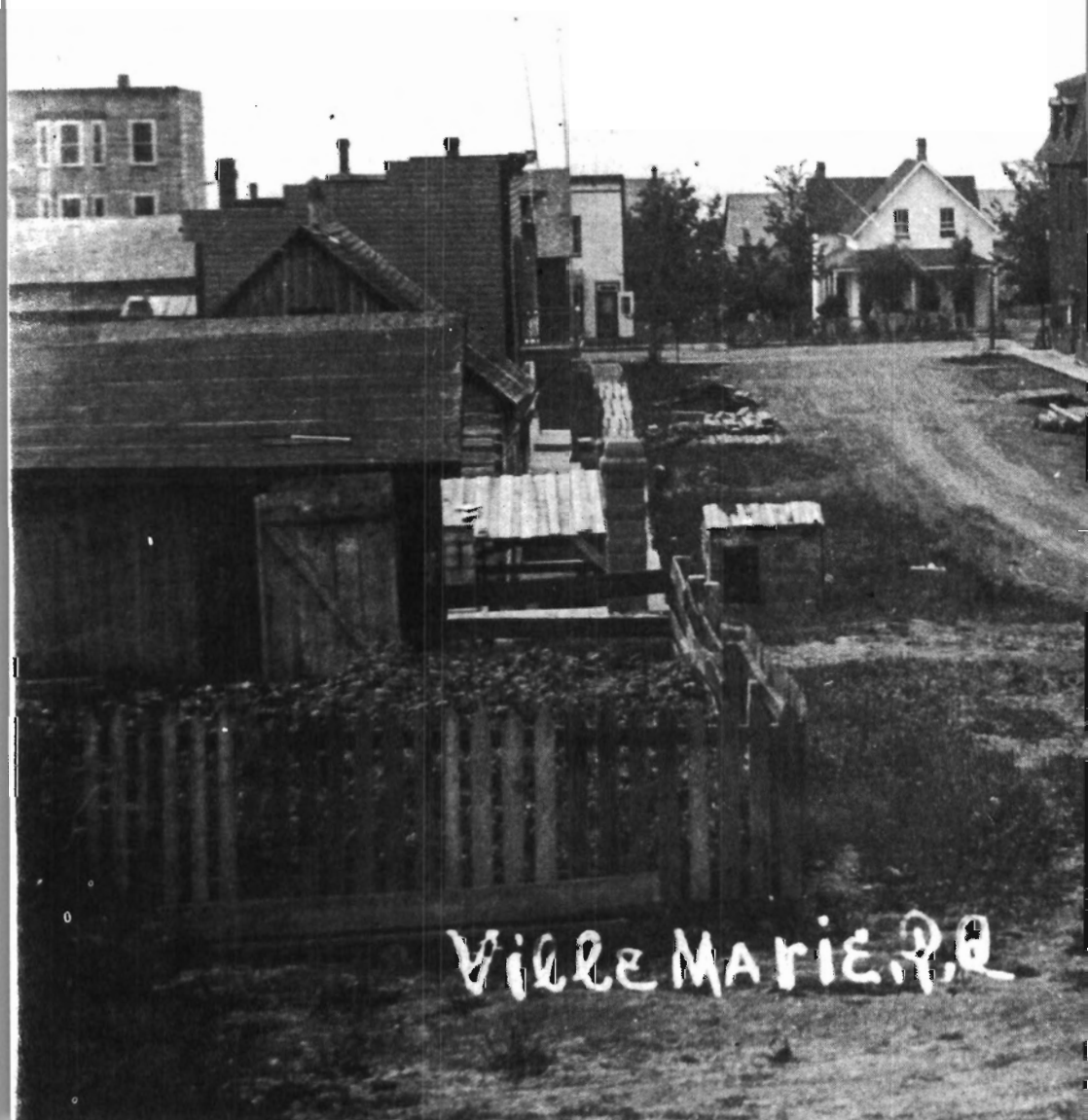
Un des instigateurs de l'UTJT, Mychel Chénier, saborde cette troupe amateur en 1977 et fonde une troupe professionnelle, 'Le Théâtre de la Crique'. Leur première production se fait dans le cadre d'un théâtre d'été au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Ville-Marie, cette même année. Par la suite, le théâtre d'été devient la marque de commerce du Théâtre de la Crique, en plus de quelques pièces produites pendant le reste de l'année. Depuis 1984, il existe, au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Ville-Marie, une salle de spectacles et d'expositions portant le nom de Salle Augustin-Chénier, en hommage à celui qui a fait sa marque dans le domaine culturel, entre autres, pendant plus de 50 ans. En plus d'accueillir le Théâtre de la Crique chaque été, la Salle présente des expositions d'artistes de la région, des spectacles divers et des soupers-conférences.

Ainsi, les services et la culture contribuent grandement à l'image originale et à la vocation de capitale régionale que Ville-Marie s'est forgée au cours de ses 100 ans d'histoire.

TROISIÈME PARTIE

La vie quotidienne au village

La rue Saint-Michel vers 1910; l'avant dernière maison à droite abrite la Boulangerie Rémi Filteau. (Jean Rannou, collection privée)



CHAPITRE VIII

Retranscription d'une entrevue orale avec une Villemarienne

*Interviewée: Mme Isabelle FILTEAU, née le 21 janvier 1905 à
Ville-Marie.*



Mon père s'appelait Rémi Filteau, comme mon grand-père. Il est natif de St-Antoine de Tilly, près de Lévy. Il travaillait avec mon grand-père sur une goélette sur le fleuve St-Laurent; quand les bateaux à vapeur sont arrivés, ils ont abandonné cela et la famille a déménagé à Hull, où la compagnie Eddy employait beaucoup de monde. De Hull, mon père monte au Témiscamingue, la première fois, en 1886. Il travaille à un moulin à scie près de Témiscaming, le moulin Latour. Le trajet s'effectue en chaloupe de Mattawa à Témiscaming, à cause des portages le long de la rivière. Une religieuse est du voyage: probablement Soeur Raizenne. Ensuite, il prend le bateau à Témiscaming; il s'agit du Météor, dans ce temps-là, peut-être était-ce la Minerve. Le Météor avait des cabines pour coucher.

Il reste au Témiscamingue de 1886 à 1890, puis il va passer 2 1/2 ans en Californie avec son frère jumeau; ils participent au klon-dike. ... A son retour de Californie, il se rend à Hull où il se marie avec Elizabeth Byrnes, d'origine irlandaise; ses parents ont immigré au Canada vers 1850. Rémi et Elizabeth se marient en 1892; le couple a un enfant l'année suivante. La nouvelle famille déménage ensuite à Mattawa, où elle demeure 1 an. Mon père est en tête d'un groupe d'hommes qui travaillent à la construction du chemin de fer entre Mattawa et Témiscaming. ...

Rémi Filteau revient à Ville-Marie avec sa famille en 1894 et il décide de s'ouvrir une boulangerie. Il ne devait pas y avoir de boulangerie, c'est pour cette raison qu'il a décidé d'en ouvrir une; au début, je sais qu'il boulangeait au presbytère, en attendant de bâtir la maison ici. La construction débute en 1894 et la maison a été habitée en 1895. La boulangerie se situait à l'arrière de la maison. Quand on a décidé de construire le couvent en 1908, mon père a demandé aux maçons de venir faire un solage pour la boulangerie (c'est la maison de Mme Bouffard maintenant, sur la rue St-Michel), un solage en pierres, et il fallait aussi faire une grande étendue en pierres pour le fond du four, parce que l'on chauffait au bois dans ce temps-là.

*Isabelle Filteau devant la boulangerie de son père à l'âge de 9 ans.
(Isabelle Filteau, collection privée)*



Le travail de boulangerie se faisait à la main; il a eu des employés: M. Origène Lemay (le père de tous les Lemay d'ici), M. Walford, M. Albert Paré, M. Ernest Héroux et plusieurs autres. Il ne payait pas beaucoup ses employés parce que le pain ne se vendait pas cher: 1 pain pour 0,25\$ (il en contenait 4) et 1/4 de pain valait 0,07\$. ... Si le boulanger que mon père employait était marié, il demeurait ici, les autres avaient leur loyer en haut de chez Mme Walford. En 1920, il vend la boulangerie à M. Arthur Ladouceur, qui demeurait dans la maison d'en face. Ladouceur meurt quelques années après; lui, il a vendu à M. Ernest Héroux, un ancien boulanger de mon père, qui demeurait sur une ferme. ...

La famille Rémi Filteau compte 7 enfants, dont 2 sont décédés. ...

Jeunesse: je suis allée au Pensionnat Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'âge de 17 ans. Le couvent était divisé en 2: il y avait des pensionnaires qui venaient de l'extérieur, parce qu'il s'agissait du seul couvent de la région: ceux de Timmins, Cochrane, Haileybury n'existaient pas. Ici, pour plusieurs filles anglophones, il y avait une classe anglaise avec une institutrice anglaise, une religieuse. Les dernières années, il y venait une centaine de pensionnaires, en plus des corps pensionnaires (les filles de Ville-Marie qui fréquentaient le Pensionnat), et il y avait deux classes d'externes, les classes des filles de la paroisse. Au Pensionnat, il fallait payer, mais pas beaucoup, dans les classes paroissiales on ne payait pas. Ces classes sont déménagées dans l'actuel centre administratif de la CSLT quand les Frères Maristes sont partis et c'est devenu l'école publique, où enseignaient les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa. Les filles et les gars fréquentaient cette école.

Après l'école, je jouais. Mon jeu préféré était la balle, ensuite vers l'âge de 17 ou 18 ans, cela a été le tennis. Le terrain de tennis était situé en face de la maison de M. Gagnon aujourd'hui; l'actuelle demeure de M. Bellehumeur était propriété de M. Bernadin Desrochers; en face, il y avait un terrain vague et M. Desrochers, qui était un homme plus en moyen que les autres dans le village à cette époque, a fait un tennis et certaines personnes étaient invitées à aller.

Avant 1920, les gens de la campagne étaient moins surveillés que ceux du village. A Ville-Marie, fallait pas danser, parce que la danse était défendue. Seuls les sets carrés étaient permis. Les gens de la campagne ont toujours fait des danses dans le temps des fêtes. Duhamel-Ouest avaient bien plus de plaisir que les gens du village. La danse était défendue par l'église dans ce temps-là. Les gens de la campagne dansaient des sets carrés qu'on appelle. Dans le village, on avait commencé à danser des danses modernes (valse...), mais c'était défendu. Même que c'était défendu d'aller patiner le soir quand il y avait une grande patinoire et qu'il y avait l'électricité; c'était défendu pour les filles d'aller patiner le soir. Il y avait 2 cabanes, une pour les hommes et une pour les femmes où il y avait un poêle pour se réchauffer. Les prêtres ont défendu aux filles d'aller patiner le soir parce qu'une jeune fille du village était allée, un soir, dans la cabane des hommes et leur avait conté des histoires 'un peu osées'. Les Enfants de Marie étaient plus surveillées que les autres et interdiction leur était faite d'aller patiner le soir, même si de bonnes lumières éclairaient la patinoire. On avait alors 20-23 ans.

J'ai travaillé à la pharmacie Godbout, à Ville-Marie, pendant 6 1/2 ans à 25\$ par mois, 7 jours par semaine. J'étais vendeuse; on faisait tout dans ce temps-là et j'étais la seule employée du Dr Godbout. Le travail s'étirait de 9 heures le matin à 9 heures le soir, le samedi aussi, même qu'on devait aller le dimanche après la messe pour servir les agriculteurs, qui venaient au village seulement cette journée-là. Plus tard, je gagnais 30,00\$ par mois. J'ai quitté la pharmacie Godbout parce que j'ai trouvé un emploi à l'hôpital de Noranda. ...

La pharmacie Godbout était située où est la banque aujourd'hui, vers le milieu de l'édifice. Au coin, c'était la banque, vers le milieu il y avait la porte de la pharmacie et à côté, le magasin de la Northern Quebec Power tenu par un M. Cormier. ...

J'ai été à l'extérieur de Ville-Marie de 1940 à 1964. ... Je suis revenue pour travailler à l'Unité sanitaire, pendant 7 ans; le bureau était situé dans l'édifice Lalande sur le bord du lac. Je pense que l'Unité sanitaire a commencé à Ville-Marie entre 1928 et 1930, dans le but de contrôler les maladies contagieuses et l'hygiène en général. ... A Ville-Marie, le salaire était de 125,00\$, et les heures

de travail s'étiraient de 9h30 à midi et de 13h30 à 17h00, 5 jours par semaine. ...

Maison familiale et bureau de poste

La maison a été construite en bois équarri par mon père. Elle abritait un bureau de poste du côté sud; l'entrée était située sur la rue St-Michel. Aussi, ma mère tenait un magasin de tissu dans la partie sud. Mon père a laissé le bureau de poste en 1921 lorsqu'il a été malade et c'est Xénophile Loïselle qui l'a poursuivi. Les employées du bureau de poste, situé dans la maison, étaient Mlles Chénier, Morin, Maillard, Verreault et une de mes soeurs.

Au début, la poste arrivait par bateau de Témiscaming (le Long-Sault à l'époque), ensuite le Silverland transportait les passagers et la poste d'Haileybury à Ville-Marie. Plus tard, le train est arrivé à Haileybury, bien avant chez nous. La malle nous arrivait par bateau tous les jours vers 19h00. Avant que la glace prenne sur le lac, il fallait contourner le lac; c'est M. Amable Fleury qui transportait la malle par voiture sur un chaland, de New Liskeard à Notre-Dame-du-Nord, et il arrivait ici pendant la nuit. Il s'en venait en voiture et le lendemain il repartait pour conduire la malle au train. Ceci durait environ 3 semaines à l'automne et au printemps. L'hiver, il y avait des voitures qui traversaient le lac, des voitures couvertes ('stages'), avec du monde à l'intérieur; la malle arrivait vers 16h00 à Haileybury et ici vers 18h00 ou 19h00. La malle arrivait ici tous les jours. Au bureau de Ville-Marie, on faisait la distribution des autres bureaux de poste. Des voitures arrivaient de Lorrainville, de Fabre, de Béarn, de Guigues et de Notre-Dame-du-Nord. On avait également des sacs de malle pour Judge, village situé en Ontario.

On ouvrait le bureau de poste le dimanche pour ceux qui venaient à la messe et ils venaient chercher leur malle ici. Le monde n'écrivait pas beaucoup dans ce temps là. Le bureau était ouvert de 8h00 à 20h00.

Ma mère a tenu un magasin de tissu jusqu'en 1923, année de sa mort. Elle vendait du tissu à la verge à tout le village. Il y

avait un magasin sur la rue Ste-Anne qui s'appelait Ville-Marie Supplies, propriété de M. Welly Chénier. Ma mère avait un magasin pour dames. ... Après sa mort, j'ai vendu la marchandise à madame veuve Euclide Lefebvre, femme de l'avocat.

La maison comptait 10 pièces, en plus du magasin et du bureau de poste. On avait un salon avec des meubles anciens, un boudoir, une salle à dîner et une cuisine. On avait toujours une personne pour s'occuper de la maison parce que ma mère travaillait au magasin. Elle occupait une chambre, de même que le boulanger qu'on engageait. A l'extérieur, on avait un grand hangar à l'arrière, qui logeait le cheval et la voiture à pain recouverte, utilisés pour la livraison du pain. ... La livraison du pain se faisait à tous les jours. Il livrait seulement dans le village, parce que les résidents de Duhamel-Ouest faisaient tous leur pain, de même que plusieurs personnes du village. Il ne fournissait pas les épiceries. Mon père se levait toujours à 6h00, il faisait du pain avec des pommes de terre et il faisait sa levure. Tout se faisait manuellement. Ensuite, on a eu un moteur et le mélange se faisait automatiquement.

La journée du dimanche

Le dimanche, on allait à la messe de 7h00, il y en avait une autre à 10h00. Ce qu'il y avait de spécial, c'est que l'on avait toujours des fèves au lard le dimanche matin; on ne déjeûnait pas tous à la même heure. Les fèves au lard cuisaient dans le four à bois de la boulangerie pendant la nuit. Plusieurs personnes du village venaient porter leurs pots de fèves au lard le samedi soir, on le faisait cuire la nuit et ils venaient le chercher le dimanche matin. C'était la coutume; certaines personnes mangeaient des fèves au lard le vendredi, mais chez nous, c'était plus pratique le dimanche. On déjeûnait entre les deux messes; on allait à la messe de 7h00 et on communiait et on mangeait après cette messe. A la messe de 10h00, on ne donnait pas la communion. Il y avait la communion entre 7h30 et 10h00 pour les cultivateurs qui venaient à la messe de 10h00; ils se rendaient à l'église et recevaient la communion avant la messe. On recevait la communion au début de la messe dans ce temps-là. Après le Concile, cela a changé.

Les rencontres familiales

Les rencontres de familles n'existaient pas dans ce temps-là, parce que les familles n'étaient pas encore faites. On était tous des étrangers, parce que c'était un nouveau village qui se formait. Il y avait toujours de nouveaux arrivés; il n'y avait pas beaucoup de liens de parenté, mais les gens étaient intimes entre eux. Nous, on avait les Jodouin à Lorrainville, Eddy Bellehumeur, mais dans la famille, on avait pas de parents. Quand mon frère s'est marié, j'ai eu des petites nièces. On restait en famille, on avait pas grand place à aller.

Les enfants: jeux et lectures

Les enfants, on jouait dans la cour en arrière. Le dimanche, après la messe, on allait changer nos livres à la bibliothèque du presbytère. Les livres étaient des petits romans à l'eau de rose et des biographies de certains personnages. J'aimais lire, j'aimais bien les biographies. J'étais abonnée Aux veillées des Chaumières, c'était un petit journal qui arrivait de France à toutes les semaines, 2 petits journaux. On les faisait relier à la fin de l'année. C'étaient les nouveaux romans qui sortaient. Je les aimais un peu moins parce qu'ils parlaient seulement de la guerre de 1914-1918. La revue a cessé à la Deuxième Guerre mondiale. J'ai été abonnée des années à cette revue. Avant, étant petite fille, c'était la Semaine de Suzette, puis à 15-16 ans, c'était les Veillées des chaumières. Ça nous intéressait, il y avait toutes sortes de concours dans ces revues. Les gens de la campagne on les connaissait un peu parce que, quand on marchait au catéchisme à chaque année, pour la communion solennelle, les gens de la campagne venaient, pendant 3 semaines, marcher au catéchisme et ils restaient au village. ... Ma mère en hébergeait parce qu'elles ne pouvaient retourner chez elles. ...

Le village et la navigation

Au village, il y avait un restaurant tenu par Albert Filteau, mon frère, sur l'actuel emplacement de la banque. Au début, ce sont

des M. Renaud, des Français qui l'avaient. Ensuite, c'est mon frère qui l'a acheté. Il a été appelé pour la guerre; ma mère pensait qu'il continuerait la boulangerie après mon père, mais quand il a été dans l'armée, il a fait une pneumonie et on lui a défendu de travailler dans la farine. C'est comme ça qu'il a acheté le restaurant Renaud. Dans ce temps-là, il arrivait des excursions par bateaux qui partaient d'Haileybury pour venir ici, le dimanche, parce qu'il y avait des courses de chevaux. Le monde venait de partout. La navigation sur le lac s'est terminée lorsque le train est arrivé en 1923. Les gens venaient quand même aux courses: ils empruntaient les chemins de terre, les gens passaient par Notre-Dame-du-Nord, le pont était alors construit. La fin de la navigation sur le lac a changé beaucoup de choses à Ville-Marie, parce que tout le transport arrivait ici au quai et les gens de l'extérieur venaient le chercher, et ils venaient également porter le foin pour envoyer à Haileybury. Il y avait plus d'activités dans Ville-Marie, tandis que le train arrêtait dans tous les villages; cela a vidé le village. C'est plus impressionnant voir arriver un bateau que de voir arriver un train.

Le Silverland et le Météor

Le Silverland, que j'ai connu le plus, allait à Haileybury à tous les jours, il partait le matin et il revenait le soir, apportant avec lui le courrier. Le Météor allait à Témiscaming; il venait d'Haileybury arrêtait ici vers 10h00 le matin, continuait à Témiscaming, le trajet durait 6 heures pour s'y rendre. Il restait à Témiscaming, c'est pour cela qu'il y avait des cabines à bord. Moi, j'ai déjà pris le Météor avec ma mère, pour aller voir une cousine qui arrivait avec son bébé, puis on a couché à bord du bateau à Témiscaming. A l'intérieur du Météor, on retrouvait aussi une belle cuisine, un beau salon avec des sièges de velours et un piano. J'avais une passe pour voyager sur les bateaux parce que, quand la compagnie de Ville-Marie a acheté les bateaux, mon père, M. Chénier et une dizaine d'hommes de Ville-Marie étaient actionnaires.

Portrait du Long-Sault en 1916

C'était en 1916, il n'y avait rien à Témiscaming, on est allé avec une madame Boucher visiter le futur emplacement de la

ville. Il y avait seulement quelques maisons, la gare, un petit hôtel, le quai. La compagnie Riordon avait décidé de construire un moulin à pâtes; on a monté sur la montagne et j'ai vu seulement les poteaux divisant les terrains. J'ai vu Témiscaming, c'était du bois; mais le bois avait tout été coupé. Le trajet en bateau durait 6 heures, on arrêtait à Fabre, à Silvercenter, située en face; on arrêtait à 2 ou 3 places pour porter des provisions, la malle; quelques fois, il y avait une chaloupe qui venait à notre rencontre pour chercher ces marchandises. ... Il s'agissait de provisions pour les agriculteurs, pour qu'ils puissent passer l'hiver; on faisait nos provisions pour la période de l'hiver jusqu'au mois de mai. Chez nous, on entreposait nos marchandises au troisième étage, où il y avait du coton, des ouates et d'autres produits pour isoler.

Le quai de Ville-Marie

Sur le quai (le 2e situé à l'emplacement actuel), il y avait, en bas à gauche, un ancien moulin à scie. Je suis allée déjà au quai de La Pointe pour rencontrer une cousine. On avait pris un omnibus, qu'on appelait, devant l'hôtel Landreville (où est aujourd'hui la Boîte à Bijoux): c'était une voiture avec des sièges de chaque côté; la distance, pour se rendre à La Pointe, était d'environ un mille. Quand ils ont construit le quai à l'emplacement actuel, ils ont monté l'eau du lac un peu, et il a fallu faire un chenail dans le lac pour que les bateaux puissent se rendre au quai, parce que ce n'était pas assez profond. Ce quai était deux fois plus large que les autres, parce qu'il y avait beaucoup plus de trafic à cette époque. Les gens se tenaient à la droite, et une bille de bois séparait le passage. Il était bien plus grand, parce que les bateaux arrivaient des 3 côtés, même qu'il en arrivait 3 à la fois. Il y avait un ancien moulin à scie, mais je n'ai pas eu connaissance de ça; il était en tôle rouge, en bas à côté du quai, où est la boutique de Jean Laporte. Le moulin était abandonné dans ce temps-là. En haut de la côte, la maison à M. Perron actuellement, il y avait la ferronnerie Jolicoeur.

Portrait du village et des commerces

A Ville-Marie, dans ce temps-là, il y avait un restaurant, l'hôtel Landreville, qui a brûlé, l'hôtel Loiselle, qui a elle aussi brûlé,

et au coin où est l'ancien bureau de poste, l'hôtel Boyer qui s'élevait là; l'hôtel avait 2 étages et des galeries. Elle a été démolie pour faire place au nouveau bureau de poste. Les hôtels étaient fréquentés par beaucoup de gens: surtout lorsque les bûcherons descendaient du bois. Ils venaient de partout (Hull)..., ils arrivaient à l'automne et redescendaient au printemps. ... Il y avait aussi un bureau des mines, tenu par Paul Vincent, situé à côté du restaurant Albert Filteau; ensuite, le bureau des mines a été transféré à Val d'Or. Mon frère Albert a pris goût aux mines et, à l'occasion, il allait prospecter à Rouyn Egalement, sur la rue principale, il y avait l'épicerie St-Cyr, au tout début, le magasin du coin était tenu par M. Jérémie Gaudet: c'était une épicerie et magasin-général.

Le magasin-général de Jérémie Gaudet sur la rue Sainte-Anne, au coin de la rue Saint-Jean-Baptiste. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)



Les familles européennes à Ville-Marie

Quand j'étais jeune, il s'est fait une grande propagande en France en faveur du Témiscamingue; des hommes s'y sont rendus: des prêtres, des employés du ministère de la colonisation et M. Guay qui était agent des terres. Plusieurs familles françaises importantes sont venus ici: les Maillard, les Mathon, les Mazurel, les de St-Laon, les Favreau, les Watelle... Même qu'il y avait une famille belge qui avait une soierie (une manufacture de soie). Il y en a qui sont repartis, d'autres sont restés. Certaines familles ont ouvert des commerces. M. Mathon a ouvert un magasin à Ville-Marie, où est M. Lemay maintenant: c'était le magasin-général Mathon, puis il a été vendu à M. Welly Chénier. Les Mathon, une famille Belge, sont venus ici à cause de la propagande: on disait que le Témiscamingue était un pays d'avenir, mais au bout de quelques années, ils se sont aperçus que ce n'était pas si épatant que ça: la terre était bonne pour installer des agriculteurs, mais pour les commerces, les affaires n'étaient pas si bonnes. Welly Chénier a acheté le magasin des Mathon et l'a ensuite vendu à Sylvio Bellehumeur.

La maison où habite maintenant les Perron, appartenait à la famille du comte de St-Laon, qui l'a construite et baptisée: Villa Nouvelle-France. La maison du Dr Lalande actuellement, appartenait à des Simard; elle a passé au feu et on l'a reconstruite selon le même modèle. Ce sont les Mathon qui l'ont construite et baptisée: Le Sourire. Ce sont tous ces Français là qui ont fait les débuts de Ville-Marie. Il y avait aussi beaucoup d'Irlandais à Ville-Marie dans ce temps-là: les McCann, les Doherty, les McGuire. ... Si on avait eu à perdre notre français, on l'aurait perdu dans ce temps-là parce que tout était anglais. Ma mère était Irlandaise, il y avait beaucoup d'Irlandais qui venaient au magasin pour parler leur langue parce qu'il ne parlaient pas le français. Quand j'étais jeune, les catalogues étaient tous en anglais (Eaton, Simpson), les journaux étaient en anglais, ma mère nous traduisait les 'funny'.

Aujourd'hui, Ville-Marie a beaucoup moins d'apparence: on ne voit que des poteaux et des fils, avant, tout était caché par les arbres. ...

L'espace habité à Ville-Marie dans ma jeunesse se terminait en arrière de l'école (actuel CSLT), route 101, Saint-Gabriel, La Pointe, sur l'ancienne route pour aller au quai, et Hull était peu bâtie. Le long du chemin de la grotte, il n'y avait aucune maison, il n'y avait rien à part le cimetière: c'était un champ cultivé par les pères Oblats.

Les Processions et la Passion

Lors des processions, les bateaux arrivaient 2 attachés ensembles: les gens venaient de l'Ontario pour le pèlerinage, le prêtre allait les accueillir au quai avec la croix. Ensuite, les gens montaient à pleine rue du quai jusqu'à la grotte à chaque 15 août, lors de la fête de l'Assomption.

J'ai vu la Passion jouée à plusieurs endroits: Ottawa, Buffalo; c'est ici que j'ai vu interpréter de façon aussi réelle la mort du Christ sur la croix. Louis Bilodeau jouait le rôle du Christ. Ça se passait par scène: la naissance...

A la Procession de la fête Dieu, il y avait toujours 2 reposoirs, c'était impressionnant. Souvent, un s'élevait à l'ancien Pensionnat ou au Palais de Justice, un autre dans Hull. Chez Caroline actuellement, il y avait toujours un beau reposoir, c'était M. Tremblay qui restait là. Les prêtres et un groupe d'hommes et de femmes décidaient où mettre les reposoirs. Le curé annonçait l'endroit en chaire. Les petites filles du village jouaient le rôle des anges. La fête-dieu se déroulait après la messe du dimanche: tous partaient de l'église, avec la croix en tête, en marchant 2 par 2, le prêtre portait le Saint-Sacrement et on faisait l'exposition devant le reposoir. Là, on faisait des chants, et ça durait environ 20 minutes. Ensuite, le groupe se remettait en route vers l'autre reposoir et on retournait à l'église. Le tout durait 1 heure ou 1 1/2 heure.

L'explosion de la banque de Québec, le 24 juin 1916

La banque de Québec d'élevait où demeure aujourd'hui M. Rivest, en face d'ici, ma soeur demeurait à côté, dans la maison voisine, elle venait de marier le gérant de banque. M. Augustin



La banque de Québec après l'explosion. (Comité du Centenaire)

Chénier et un M. Dumas, qui étaient employés de la banque, habitaient en haut de la banque. Puis, dans la nuit, un des deux entrait et laissait la lampe allumée jusqu'à ce que le 2ième entre et ferme la lampe à l'huile et monte se coucher. Tout à coup, dans la nuit du 24 juin 1916 à minuit 20 minutes, ils étaient couchés tous les deux et ils s'aperçoivent que les lumières se promenaient sur les murs de la banque et ils ont dit qu'il y avait quelqu'un en bas; ils sont sortis par la fenêtre en arrière et arrivent sur un espèce d'hangar, la voûte, où était entreposée l'argent. Ça criait au meurtre, on entendait des coups de fusils dans le village parce qu'ils étaient 7-8 dans cette organisation là et ils se promenaient à cheval et criaient. Ensuite, ils ont posé des bâtons de dynamite, et vu qu'il y avait une canistre d'huile à lampe, le feu a pris tout de suite. A chaque coup de dynamite, les vitres chez nous descendaient. On se demandait ce qui se passait; on pensait que c'était pour la Saint-Jean Baptiste, dont les festivités se déroulaient le lendemain. Plusieurs personnes arrivaient d'Haileybury par bateau, ils y étaient allés se chercher de la boisson. Nous étions dans le bureau de poste avec ma mère; quelques minutes plus tôt, elle se

promenait dans sa chambre avec une lampe de poche et les cambrioleurs ont tiré une balle entre deux chassis, ils l'ont visé pour qu'elle ferme sa lumière, je suppose. Le soir, on a pas pu coucher dans la maison parce qu'elle était pleine de vitres brisées. Le lendemain, pour le jour de la procession, mon père a été obligé de poser tous les chassis doubles. Les voleurs sont partis vers le sud et ils en ont retrouvé un dans le bout de North Bay. Les autres n'ont pas été arrêtés. C'étaient des étrangers. ... Les cambrioleurs se cachaient sous une terrasse recouverte d'une grille à la grotte et une femme qui logeait à l'hôtel Landreville leur apportait des vivres.

Les organismes et les expositions

Il y avait les Dames du Bon Secours, pour la couture, une oeuvre de charité, les Enfants de Marie et la Ligue du Sacré-Coeur. Il y avait aussi la Fanfare. Mon frère en faisait partie. A toutes les occasions, la Fanfare était présente. A tous les 4 ou 5 ans, il y avait un gros bazar auquel tout le monde de Ville-Marie participait. Il se tenait sur l'actuel terrain du Centre culturel; c'était un terrain d'exposition à l'époque. A l'arrière, il y avait le champ de courses et un grand hangar où il y avait des expositions tous les mois de septembre, pour les agriculteurs, les personnes du Pensionnat qui avaient fait du travail manuel (broderie); tout cela était exposé là.

Les femmes

Dans le temps, c'était normal que les femmes restent à la maison; très peu de femmes travaillaient: les institutrices, les garde-malades, les couturières; ou encore, il fallait tenir magasin. Il y avait aussi des femmes de ménage, des bonnes. Les accouchements se faisaient à la maison; une femme venait à la maison: une madame Caya et dans le temps de ma soeur, c'était Mme Arthur Girard. Un médecin était aussi présent. L'accouchement était une chose secrète; on envoyait les enfants dehors où ils dormaient. Le docteur est venu et le bébé est arrivé.

La politique

La politique était une affaire d'hommes; ils en parlaient entre eux, mais pas les femmes. Moi j'étais plus au courant parce que ma mère lisait les journaux. M. Téléphore Simard était député libéral du Témiscamingue et il venait s'installer dans le boudoir, chez nous, et à mesure qu'un journal sortait, on allait lui porter. Le Dr Aubin était conservateur, les Guay étaient libéraux, Bouilliame était conservateur; toutefois, on ne se chicanait pas. ... Je pense que ma mère ne pouvait pas voter. Ce sont les hommes qui votaient.

L'époque des 'bootleggers'

Les Oblats ne s'occupaient pas de politique. Ils n'ont jamais vu d'un bon oeil la venue de la boisson et des tavernes. Les directives venaient de l'évêque. La boisson était permise dans les villes mais pas dans les villages. ... Il n'y avait pas de boisson dans les hôtels, seulement il s'en est toujours vendu en contrebande, c'était toléré. Dans le temps du gouvernement Duplessis, il y avait des tolérances: les hôteliers qui étaient du 'bon bord' n'étaient pas visités par la police.

Voeux pour l'avenir

J'aimerais que l'on fasse des excursions de bateaux sur le lac, comme autrefois. J'aimerais qu'on profite du lac, qu'il y ait quelque chose qui s'organise. La navigation, c'était beau voir arriver ou partir des bateaux, tout le monde accourait au quai voir les bateaux, les jeunes et ceux qui avaient affaire là. Ça mettrait de la vie. J'aimerais qu'il y ait plus d'arbres et que tous les fils soient enfouis sous la terre.

CONCLUSION

COUP D'OEIL SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

De la poussée de colonisation au 19^e siècle, émerge une première localité, la Baie-des-Pères en 1886, et le canton Duhamel en entier voit disparaître sa forêt au profit de petites fermes. Dès 1886, Ville-Marie se développe selon un modèle original, modèle qui ne sera pas imité dans d'autres localités du Témiscamingue. Le volet culturel siège à côté de l'économie (forêt, mines, agriculture), de la vie religieuse et des communications dans les préoccupations des décideurs et de la population en général. Pendant que les Oblats s'affairent à construire leurs bâtiments et à desservir les diverses missions catholiques, que les Soeurs Grises dispensent soins hospitaliers et éducation, les Villemariens, appuyés par les autorités religieuses, fondent la Société d'Opérette et le Choeur de Chant Mixte en 1888 et la Fanfare en 1896. Egalement, malgré la crise économique des années 1890, les défrichements avancent, même si les agriculteurs ne peuvent gagner un revenu d'appoint aux chantiers et ils ne peuvent vendre leurs maigres surplus, si surplus il y a. La température n'aide pas et les récoltes sont médiocres.

Les Oblats participent à la fondation de la colonie du Témiscamingue autant par l'organisation du mouvement via la Société de Colonisation que par l'encadrement religieux et social de la Baie-des-Pères et des autres localités. Après 10 ans, en 1894, le bilan s'avère positif. Ville-Marie entreprend le 20^e siècle sur une bonne note.

En 1908, des citoyens fondent la Chambre de Commerce de Ville-Marie et, comme les Oblats, ils font du développement de la région leur préoccupation première. Tous deux planifient leurs stratégies et tentent d'améliorer la qualité de l'environnement économique, social et culturel des Villemariens et des Villemariennes. La Chambre de Commerce et les Oblats pilotent conjointement plusieurs dossiers à caractère social, dossiers qu'ils mènent à terme: l'ouverture d'un Pensionnat, la construction d'une école normale, l'implantation d'une école d'agriculture, la fondation d'une radio régionale (CKVM), l'agrandissement de l'hôpital, la construction d'un Palais de Justice... En 1927, la Chambre et les Oblats participent tous deux à la fondation de la coopérative agricole, l'Association des Producteurs de Trèfle du Témiscamingue.

A la fin des années 1930, après un travail commun pour promouvoir le retour à la terre, ces deux groupes formant l'élite locale, affichent chacun leur propre vision du développement régional. La Chambre de Commerce penche du côté de l'entreprise privée pour mettre en valeur les richesses naturelles et fauniques de Ville-Marie et du Témiscamingue, tandis que les Oblats mettent leurs espoirs dans la formule coopérative. Les démarches de la Chambre dans le but d'attirer des industriels à Ville-Marie et de construire des routes extra-régionales n'aboutissent pas. De leur côté, les Oblats comptent quelques réussites par la fondation de coopératives. Cependant, exception faites des Caisses Populaires, ces succès sont éphémères puisqu'elles ferment leurs portes aux débuts des années 1960.

Même si ces projets ne se réalisent pas tous, Ville-Marie se développe comme centre de service du Témiscamingue. Au cours du 20^e siècle, le secteur culturel poursuit sa bonne marche. Également, l'entreprise privée investit dans la création de quelques petites industries et de commerces, créant ainsi plusieurs emplois.

Également, quelques organismes régionaux à caractère socio-économique ont pignon sur rue à Ville-Marie et oeuvrent dans des secteurs précis: l'aménagement du territoire (la MRC), le développement économique (la CDET), le tourisme (l'OTT), la condition féminine (le CCFT), l'histoire (la SHT), l'éducation (CSLT), la santé et les affaires sociales... Les trois premiers poursuivent en quelque sorte le travail amorcé par la Chambre de Commerce, longtemps le fruit d'un seul homme, Augustin Chénier. Quant aux autres, ils ont été créés en réponse à des besoins de plus en plus diversifiés, résultant de l'évolution de la société témiscamienne.

La lecture de l'histoire témiscamienne s'avère très révélatrice, en ce sens qu'elle démontre clairement qu'au fil des ans, les mêmes projets de développement socio-économique reviennent constamment à l'ordre du jour, peu importe les bénévoles qui y travaillent. Le centenaire de Ville-Marie constitue l'occasion rêvée de dresser le bilan des actions posées par les organismes régionaux et en même temps de définir un type de développement tenant compte des particularités du Témiscamingue.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

a) Les archives manuscrites

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE, Dossier Coopérative de Beurre de Ville-Marie, 1935-1937.

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE, Fonds Augustin-Chénier dossiers Chambre de Commerce de Ville-Marie, correspondance, 1925-1960

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE, Fonds Centre de Santé Sainte-Famille, documents historiques, 1887-1984

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE, Fonds Moreau, dossiers organismes régionaux, 1930-1950

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE, Fonds Union Catholique des Cultivateurs, correspondance, 1930-1940

ARCHIVES DESCHATELETS, Dossier Ville-Marie, dossiers paroisse, missions, postulat et Ecole Moffette, 1886-1981

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE VILLE-MARIE, Règlements et procès-verbaux des municipalités de Ville-Marie et Duhamel-Ouest, 1897-1932; Arpentages primitifs 1885-1900

MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL-OUEST, Règlements municipaux, 1932-1985

OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE, Codex historicus de la mission Saint-Claude de Témiscamingue, 1863-1887, 3 volumes, manuscrits non-paginé. Le volume 3 contient des coups d'oeil rétrospectif sur les années 1888 à 1894

VILLE DE VILLE-MARIE, Règlements municipaux, 1958-1985

b) Les entrevues orales

Marguerite CHENIER et Marlyn RANNOU ont effectué les entrevues orales en mars et avril 1986. Elles ont interviewé les personnes dont les noms suivent:

<i>Mme Isabelle FILTEAU</i>	<i>M. Jean RANNOU</i>
<i>M. Edouard RINGUETTE</i>	<i>Mme Liliane GAUDET</i>
<i>M. Jean GIRARD</i>	<i>Mme Alice HALLEF</i>
<i>Mme Bernadette BILLARD-GIRARD</i>	<i>Mme Rita GIRARD</i>
<i>M. Henri THERRIEN</i>	<i>M. Olivier SCRIVE</i>
<i>Mme Georgette COURTEMANCHE</i>	<i>Mme Marielle DUBOIS-LEMIRE</i>
<i>M. Albert RANNOU</i>	<i>Mme Camilla PAYETTE-RANNOU</i>
<i>M. Henri GIRARD</i>	<i>M. Paul DUMESNIL</i>
<i>M. Robert DESJARDINS</i>	<i>Mme Bernadette MAROIS-ARSENAULT</i>
<i>M. Alphonse ARSENAULT</i>	<i>Mme Rita PROULX</i>
<i>Mme Georgette SIRARD-LALONDE</i>	<i>Dr Eugène LALANDE</i>

c) Les archives photographiques

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE

ARCHIVES DESCHATELETS

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, CENTRE DE NORANDA

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, CENTRE DE QUÉBEC

ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

COMITÉ DU CENTENAIRE DE VILLE-MARIE

LA POPULATION DE VILLE-MARIE ET DE DUHAMEL-OUEST

d) Documents gouvernementaux

GOVERNEMENT DU CANADA, Recensements du Canada, 1871-1981

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Statistiques municipales, 1914-1980

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, Rapports du concours du Mérite Agricole, 1923-1969

2- INSTRUMENTS DE RECHERCHE

BELAND, André, Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Troisième supplément, Rouyn, Université du Québec, 1979, 94p.

GOURD, Benoit-Beaudry, Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, Université du Québec, 1973, 270p.

GOURD, Benoit-Beaudry, Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue. Supplément, Rouyn, Université du Québec, 1975, 214p.

GOURD, Benoit-Beaudry, Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue. Deuxième supplément, Rouyn, Université du Québec, 1977, 202p.

LABRIE, Vivian, Précis de transcription de documents d'archives orales, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Collection instrument de travail no 4, 1982, 217p.

3. LIVRES, TEXTES ET ÉTUDES SUR VILLE-MARIE ET LE TÉMISCAMINGUE

Album Souvenir 15e Anniversaire de Radio-Témiscamingue, Ville-Marie, Imprimerie du Témiscamingue, janvier 1965, non-paginé

Album Souvenir 50-25, Historique du Pensionnat et de l'École Normale Notre-Dame-de-Lourdes de Ville-Marie, Ville-Marie, Imprimerie du Témiscamingue, février 1957, non-paginé

BARRETTE, Roland, La naissance d'une Société, donné à l'occasion d'une causerie du jubilé d'argent de la Société d'Histoire du Témiscamingue, à Ville-Marie, le 4 mai 1974, 11p.

BEAUDOIN, Armand, "Souvenirs d'un fondateur de Ville-Marie: M. Honoré Ladouceur, 93 ans, de Ville-Marie, nous dit...", Le Progrès, 29 août 1957

BOUCHER, Réal, La colonisation du Témiscamingue, Rouyn, septembre 1981, 70p.

CARON, Ivanohé, Centres de colonisation du Nord-Ouest de la province de Québec. Le Témiscamingue, L'Abitibi, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, 57p.

CHAMBRE DE COMMERCE DE VILLE-MARIE, Le Témiscamingue. Ses possibilités et ses avantages agricoles, miniers, industriels. Notes et statistiques, Québec, L'Action Sociale, 1929, 47 p.

CHENIER, Augustin, Cinquante années de civisme, 1908-1958, Ville-Marie, s.é. 1958, 60 p.

CHENIER, Augustin, Notes historiques sur le Témiscamingue, Ville-Marie, Société d'Histoire du Témiscamingue, 2e édition 1980, 133p.

CHENIER, Augustin, Notre-Dame de Lourdes de Ville-Marie, Ville-Marie, s.é. 20 mai 1947, non-paginé

DEPARTEMENT DE LA COLONISATION, DE LA CHASSE ET DES PÊCHERIES, Le Témiscamingue agricole. Statistiques de 1929-1930, Québec, 1931, 19p.

GAUDET-BRAULT, Jeannine, Temi Kami "eaux profondes", Val d'Or, Imprimerie Lebonfon, Société d'Histoire du Témiscamingue, 1981, 90p.

JODOUIN, Rémi, En-d'ssouv, Ville Saint-Laurent, Editions Québécoises, 1973, 207p.

LAURENDEAU, Jean, Ville-Marie, Rouyn, Société Nationale des Québécois, 1981, 150p.

"Le prolongement du C.P.R. jusqu'à Ville-Marie", La Presse, 10 décembre 1908

- Missions de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, nos 141 (1898) 169 (1905), 181 (1908), 189 (1910), 230 (1927)
- NADEAU, Eugène, Un homme sortit pour semer. La carrière épique du pionnier du Témiscamingue: le Frère Joseph Moffette, o.m.i., Montréal, Fidès, 2e édition 1951, 195p.
- PARADIS, Charles-Alfred-Marie, La région du Témiskaming, Ottawa, Collège d'Ottawa, 22 mars 1884, 7p.
- RIOPEL, Marc, Si le Témiscamingue m'était conté, entrevue avec Jolyne LALONDE, 9 août 1984
- RIOPEL, Marc, Un siècle d'éducation au Témiscamingue, s.l., Société d'Histoire du Témiscamingue, 1983, 52p.
- SOCIETE DE COLONISATION DU LAC TEMISCAMINGUE, Colonisation du lac Témiscamingue et du lac Kippewa, Ottawa, Ministère de l'agriculture du Canada, 1888, 48p.
- SOCIETE DE COLONISATION DU LAC TEMISKAMING, Au lac Témiskaming!, Ottawa, La Vallée d'Ottawa, 1885, 32p.
- TREPANIER, Pierre, "Siméon Le Sage et l'affaire du Témiscamingue (1884-1902)", Revue de l'Université d'Ottawa (juillet-septembre 1977): 365-376

ANNEXES A: LES AUTORITÉS CIVILES ET RELIGIEUSES

ANNEXE 1: LES MAIRES DE DUHAMEL-OUESTa) *Municipalité du Canton Duhamel*

<i>Alfred MORIN</i>	<i>1899</i>
<i>Jules DUMAIS</i>	<i>1900</i>
<i>Joseph BELLEHUMEUR</i>	<i>1901-1903</i>
<i>André Elzéar GUAY</i>	<i>1903-1904</i>
<i>Jules DUMAIS</i>	<i>1904-1909</i>
<i>Narcisse BORDELEAU</i>	<i>1910-1911</i>
<i>Joseph BELLEMARE</i>	<i>1911</i>

b) *Municipalité de Duhamel-Ouest **

<i>Joseph ST-PIERRE</i>	<i>Janvier 1932-1935</i>
<i>Joseph BEAUDRY</i>	<i>Janvier 1935-1939</i>
<i>Armand RIVEST</i>	<i>Janvier 1939-1941</i>
<i>Omer CHENIER</i>	<i>Janvier 1941-1943</i>
<i>François BASTIEN</i>	<i>Janvier 1943-1947</i>
<i>Romulus SARRAZIN</i>	<i>Janvier 1947-octobre 1950</i>
<i>Pierre RANNOU</i>	<i>Octobre 1950-janvier 1951</i>
<i>Donat SARRAZIN</i>	<i>Janvier 1951-1965</i>
<i>Léonide BERGERON</i>	<i>Janvier 1965-novembre 1973</i>
<i>Léo SARRAZIN</i>	<i>Novembre 1973-1983</i>
<i>Jacques BERNARD</i>	<i>Novembre 1983-</i>

* *Les procès-verbaux couvrant la période de 1911 à 1932 ont été détruits dans un incendie; les renseignements sont donc non-disponibles.*

SOURCE: Municipalité de Duhamel-Ouest

ANNEXE 2. LES MAIRES DE VILLE-MARIE

<i>André Elzéar GUAY</i>	<i>8 novembre 1897-1er février 1904</i>
<i>Palma RANGER</i>	<i>1er février 1904-5 février 1906</i>
<i>Hermas RIOPELLE</i>	<i>5 février 1906-15 octobre 1907</i>
<i>A.J. AUBIN</i>	<i>15 octobre 1907-22 mai 1909</i>
<i>André Elzéar GUAY</i>	<i>25 mai 1909-3 juillet 1911</i>
<i>Jos. O. TREMBLAY</i>	<i>3 juillet 1911-12 août 1912</i>
<i>C.A. DUBE</i>	<i>12 août 1912-4 octobre 1915</i>
<i>C.E. BRODEUR</i>	<i>14 octobre 1915-10 janvier 1916</i>
<i>A.J. AUBIN</i>	<i>10 janvier 1916-10 janvier 1917</i>
<i>Télesphore SIMARD</i>	<i>10 janvier 1917-7 juillet 1917</i>
<i>Palma RANGER</i>	<i>16 juillet 1917-12 janvier 1921</i>
<i>André Elzéar GUAY</i>	<i>8 janvier 1921-19 janvier 1931</i>
<i>Sylvio BELLEHUMEUR</i>	<i>19 janvier 1931-21 novembre 1933</i>
<i>Bernadin DESROCHERS</i>	<i>21 novembre 1933-14 janvier 1935</i>
<i>Henri CARTIER</i>	<i>14 janvier 1935-7 juillet 1936</i>
<i>Donat GOULET</i>	<i>13 juillet 1936-25 août 1947</i>
<i>J.M. LAVIGNE</i>	<i>25 août 1947-14 mai 1951</i>
<i>Victor DUBRULE</i>	<i>14 mai 1951-23 décembre 1954</i>
<i>C.E. DORION</i>	<i>3 janvier 1955-19 mai 1959</i>
<i>Omer SABOURIN</i>	<i>19 mai 1959-12 mai 1961</i>
<i>J. Roméo CHARTIER</i>	<i>12 mai 1961-28 octobre 1963</i>
<i>Eugène RINGUETTE</i>	<i>28 octobre 1963-25 octobre 1965</i>
<i>Gérard CARON</i>	<i>25 octobre 1965-4 novembre 1973</i>
<i>Simon BERNARD</i>	<i>4 novembre 1973-1er novembre 1985</i>
<i>Jacques LEBLANC</i>	<i>1er novembre 1985-</i>

SOURCE: Ville de Ville-Marie

ANNEXE 3: LES CURÉS DE VILLE-MARIE

<i>R.P. François THERRIEN</i>	1886-1896
<i>R.P. J.H. PERREAULT</i>	1896-1899
<i>R.P. Moïse DESJARDINS</i>	1899-1905
<i>R.P. Odilon CHEVRIER</i>	1905-1913
<i>R.P. Zénon BERNIER</i>	1913-1916
<i>R.P. Dollard FRANCOEUR</i>	1916-1920
<i>R.P. Octave LAMBERT</i>	1920-1921 (intérim pendant 5 mois)
<i>R.P. Zénon BERNIER</i>	1921-1927
<i>R.P. Antoine BOURASSA</i>	1927-1933
<i>R.P. Médéric MAGNAN</i>	1933-1936
<i>R.P. Louis-Philippe JUTRAS</i>	1936-1939
<i>R.P. Odilon VOYER</i>	1939-1942
<i>R.P. Honorius CHABOT</i>	1942-1948
<i>R.P. Charles LABERGE</i>	1948-1951
<i>R.P. Emilien LETOURNEAU</i>	1951-1958
<i>R.P. Maxime SARAULT</i>	1958-1965
<i>R.P. Armand LEMIEUX</i>	1965-1971
<i>R.P. François NADEAU</i>	1971-1978
<i>R.P. Gabriel CARON</i>	1978-1982
<i>R.P. Jacques ROUX</i>	1982-1985
<i>R.P. Gérard MORIN</i>	1985-

SOURCE: Presbytère de Ville-Marie

ANNEXES B: LA POPULATION DU TÉMISCAMINGUE, DE VILLE-MARIE ET DE DUHAMEL-OUEST 1871-1986

ANNEXE 4: LA POPULATION DU TÉMISCAMINGUE, 1871-1981

1871	Mission Saint-Claude 36 h. Témiscamingue et Kipawa 351 h.
1891	677 h.
1901	3 487 h.
1911	3 252 h.
1921	9 746 h.
1931	15 138 h.
1941	27 087 h.
1951	30 797 h.
1961	30 095 h.
1966	21 200 h.
1971	18 682 h.
1976	17 678 h.
1981	17 816 h.

SOURCE: RECENSEMENTS DU CANADA, 1871-1981

ANNEXE 5: LA POPULATION DE VILLE-MARIE ET DE DUHAMEL- OUEST

Année	Ville-Marie	Duhamel-Ouest
1891	677 h. *	
1901	502 h.	1 566 h. *
1911	850 h.	373 h.
1921	840 h.	583 h.
1931	1 049 h.	642 h.
1941	1 001 h.	515 h.
1951	1 316 h.	552 h.
1961	1 710 h.	547 h.
1971	1 995 h.	475 h.
1981	2 350 h.	490 h.
1986	2 690 h.	570 h.

* Population des cantons Duhamel et Guigues

SOURCE: RECENSEMENTS DU CANADA, 1891-1981, sauf les chiffres de l'année 1986 qui proviennent des bureaux municipaux de Ville-Marie et Duhamel-Ouest

TABLE DES MATIÈRES

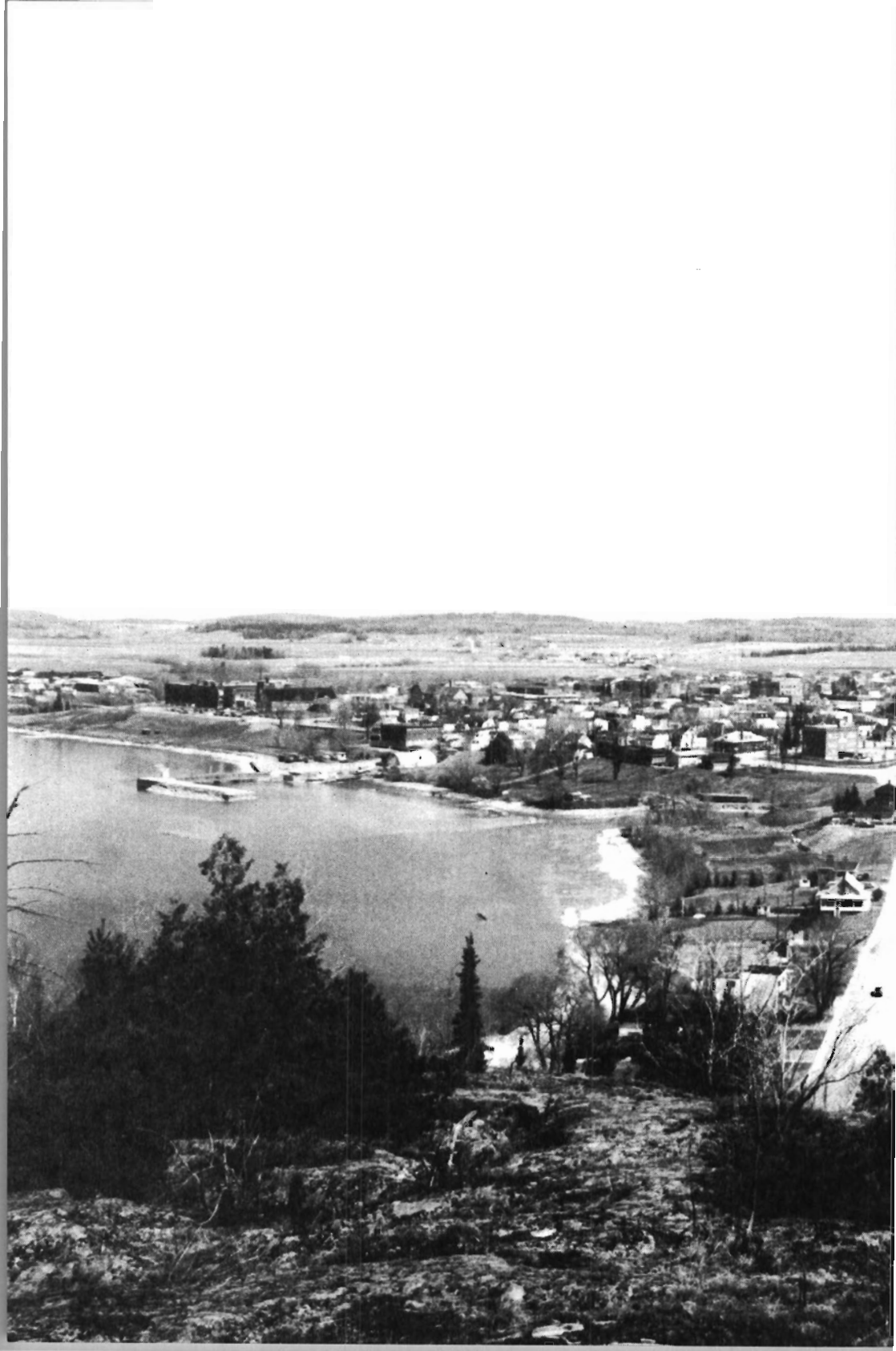
	PAGE
INTRODUCTION: AU LAC TÉMISCAMINGUE EN 1880	3
1ère partie: LA FORMATION DE LA RÉGION DU TÉMISCAMINGUE	11
<u>Chapitre 1</u> : La colonisation du Témiscamingue	13
1.1 La Société de Colonisation du lac Témiscamingue 1884-1902	16
1.2 La marche du peuplement et l'apparition des localité	32
<u>Chapitre 2</u> : La naissance de la première colonie: la Baie-des-Pères	43
2.1 La colonisation du canton Duhamel	44
2.2 La naissance de la Baie-des-Pères en 1886	48
2.3 Le développement socio-économique de Ville-Marie, de Duhamel-Ouest et du Témiscamingue, 1887-1894	61
2ième partie: LE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE-DES-PÈRES (VILLE-MARIE ET DUHAMEL-OUEST), 1894-1986	89
<u>Chapitre 3</u> : L'agriculture à Duhamel-Ouest	93
3.1 Le potentiel agricole du canton Duhamel	94
3.2 Les Oblats et le développement agricole	95
3.3 L'évolution de l'agriculture	99
<u>Chapitre 4</u> : La Chambre de Commerce de Ville-Marie au coeur des activités socio-économiques	117

	PAGE
4.1 Historique de la Chambre de Commerce de Ville-Marie	118
4.2 A la recherche d'une vocation industrielle	120
4.3 L'amélioration des communications	135
4.4 Le développement touristique	181
<u>Chapitre 5</u> : De mission à paroisse. Une page d'histoire religieuse avec les Oblats de Marie-Immaculée	187
5.1 De missions de colonisation aux paroisses. Les missions algonquines	188
5.2 L'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire	191
5.3 Les Oblats quitteront-ils Ville-Marie?	193
5.4 La grotte, l'église et la vie paroissiale	196
<u>Chapitre 6</u> : La santé et l'éducation: le rôle des Soeurs de la Charité d'Ottawa (Soeurs Grises de la Croix)	209
6.1 De l'Hôpital Général de la Sainte-Famille au Centre de Santé Sainte-Famille	210
6.2 L'éducation et les jeunes filles: la formation d'institutrices et le cours ménager	220
6.3 L'éducation à la campagne et au village	231
<u>Chapitre 7</u> : Les services, le commerce et les activités culturelles et sociales	245
7.1 Ville-Marie, centre de services du Témiscamingue	246
7.2 Le commerce	259
7.3 Les activités culturelles et sociales	266

3ième partie: LA VIE QUOTIDIENNE AU VILLAGE	277
<u>Chapitre 8:</u> Retranscription d'une entrevue orale avec une Villemarienne	279
CONCLUSION: Coup d'oeil sur le développement régional	295
BIBLIOGRAPHIE:	297
ANNEXES: A: Les autorités civiles et religieuses	301
B: La population du Témiscamingue, de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest, 1871-1986	304

LISTE DES TABLEAUX ET CARTES

a) LES TABLEAUX	PAGE
Honoré Ladouceur	49A
Tableau 1: L'arrivée des colons en 1886	56A
Tableau 2: Arrivée de familles de colons en 1889	68A
Tableau 3: Arrivée et départ des colons en 1888, 1890, 1891 et 1892	75A
Tableau 4: Statistiques agricoles de Ville-Marie en 1929	109
b) LES CARTES	
Carte no 1: Territoires Algonquins (19e siècle)	5
Carte no 2: Le développement du Témiscamingue, 1884-1942	32A
Carte no 3: La région du lac Témiscamingue (1880 à 1886)	44A
Carte no 4: Canton Duhamel (selon l'arpentage de 1911)	44B
Carte no 5: Projets routiers des années 1940	183A
Carte no 6: Ville-Marie (selon le cadastre de 1986)	277A



Ville-Marie, avril 1986. (Comité du Centenaire)





HOMMAGES

aux
Citoyens
et
Citoyennes
de
Ville-Marie
à
l'occasion
de leur centenaire.

Tembec

De la Baie-des-Pères à Ville-Marie 1886-1986

Cette synthèse historique retrace les 100 ans de la première localité du Témiscamingue et de l'Abitibi: Ville-Marie. Le texte se divise en trois parties. La première traite de l'ouverture et de la formation du Témiscamingue, dernière région québécoise à accueillir des colons à la fin du 19e siècle. Elle se termine par l'étude approfondie de la naissance de la Baie-des-Pères en 1886 et son évolution jusqu'à la fin du siècle dernier.

Dans la deuxième partie, se succèdent l'évolution de l'agriculture, les projets de développement socio-économique mis de l'avant par la Chambre de Commerce de Ville-Marie, les faits marquants de l'histoire des Oblats, le rôle des Soeurs Grises dans les soins de santé et l'éducation et, finalement, l'image caractéristique de Ville-Marie: le centre de services et les activités culturelles et sociales. La retranscription d'une entrevue avec une Villemarienne, en troisième partie, ajoute l'aspect quotidien à cette histoire de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest.

Destiné au grand public, ce livre est écrit dans un langage clair et accessible, en plus d'être abondamment illustré par des photos d'époque et des cartes géographiques.

